

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
ET  
UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE

PATRIMONIALISER LES MÉMOIRES SENSIBLES

THÈSE  
PRÉSENTÉE EN COTUTELLE  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DU DOCTORAT EN MUSÉOLOGIE, MÉDIATION ET PATRIMOINE  
ET DU DOCTORAT EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA  
COMMUNICATION

PAR  
MARIE LAVOREL

MARS 2014

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM) ET

UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE (UAPV)  
ÉCOLE DOCTORALE 483 SCIENCES SOCIALES  
ÉQUIPE CULTURE ET COMMUNICATION / CENTRE NORBERT ELIAS - UMR 8562

PROGRAMME DE DOCTORAT CONJOINT EN MUSÉOLOGIE, MÉDIATION ET PATRIMOINE

THÈSE DE DOCTORAT CONDUITE EN VUE DE L'OBTENTION DES GRADES DE :  
PHILOSOPHIAE DOCTOR, PHD EN MUSÉOLOGIE, MÉDIATION ET PATRIMOINE (UQAM) ET  
DOCTEUR EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION - OPTION  
MUSÉOLOGIE (UAPV)

PATRIMONIALISER LES MÉMOIRES SENSIBLES

Marie LAVOREL

SOUS LA DIRECTION DE MADAME LA PROFESSEURE  
CATHERINE SAOUTER ET MONSIEUR LE PROFESSEUR JEAN DAVALLON

Soutenu le 7 novembre 2014

**Jury :**

Madame CATHERINE SAOUTER, professeure à l'école des médias de l'Université du Québec à Montréal, Directrice de recherche

Monsieur JEAN DAVALLON, professeur, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, Directeur de recherche

Madame Béatrice Fleury, professeure au Centre de recherche sur les médiations de l'Université de Lorraine

Monsieur Steven High, professeur au Département d'histoire de l'Université Concordia

Madame Cécile Tardy, professeure, UFR DECCID, université Lille 3

Madame Johanne Villeneuve, professeure au Département d'études littéraires de l'Université du Québec à Montréal



## REMERCIEMENTS

### **Merci beaucoup :**

À ma directrice de recherche Catherine Saouter et à mon directeur de recherche Jean Davallon, pour leur patience, confiance, rigueur et précieux commentaires, qui m'ont accompagnés, tout en me laissant libre de construire ma propre recherche.

Aux membres de mon jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Aux professeurs et chercheurs de l'UQAM qui m'ont soutenu et ont nourri ma recherche au fil des années : Bernard Schiele, Yves Bergeron, Johanne Villeneuve, Anik Meunier et Louise Julien. Aux professeurs et chercheurs de l'UAPV : Cécile Tardy, Yves Jeanneret, Émilie Flon, Marie-Sylvie Poli.

Aux doctorants rencontrés tout au long de cette thèse pour leur présence, conseils et échanges : Marie Élizabeth Laberge, Amélie Giguère, Alexandra Georgescu Paquin, Laurie Guillemette, Camille Jutant, Soumaya Gharsallah, Jessica Cendoya Lafleur, Caroline Buffoni, Caroline Bergeron, Hécate Vergopoulos, Michael Bourgatte, Gaëlle Lesaffre, Camille Moulinier, Anne Watremez, Valérie Vitalbo, Maud Cappatti, Émilie Pamart, Cheikhouna Beye, Olivier Lefalher, Fanchon Deflaux, Stéphane Dufour, Camille Moulinier, Caroline Buffoni, Bessem El Fellah.

À Sophie Wahnich, historienne, dont les courts échanges et encouragements m'ont permis d'approfondir ma recherche avec enthousiasme. À Magali Uhl, sociologue, dont les commentaires enthousiastes à la suite d'une présentation de ma thèse terminée m'ont donné confiance.

Au personnel administratif du doctorat international : Lise Jarry à l'UQAM et Pascale Di Domenico à l'UAPV.

Pour leur contribution au financement de cette thèse, merci : au programme de muséologie de m'avoir permis d'être agente de stage, à la Fondation de l'UQAM (FARE), à

la Fondation de l'Université du Québec et au Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports (MELS) du Québec.

À l'équipe du Musée de la Résistance et de la déportation de l'Isère : Jean-Claude Duclos, Alice Buffet, Jacques Loiseau et Olivier Cogne pour leur confiance, accueil et générosité.

À l'équipe du Centre d'histoire de Montréal et du musée de la Personne : Jean-François Leclerc, Marc-André Delorme, et particulièrement Eve-Lyne Cayouette Ashby pour leur disponibilité et générosité.

Au Centre d'histoire orale de l'Université Concordia, en particulier à Steven High et Eve-Lyne Cayouette Ashby.

À mes amis pour leurs soutiens indéfectibles, leurs patience et générosité et leurs compréhensions de mes absences: Florence W., Stéphanie G., Elca, Amauld C., Marianne C., Stéphanie B., Yana K., Paul T., Julie R., Marc P., Olivier F., Alexandre S., Nico B., Nico P., Alexis De L., Estelle N., Quentin F., Aurélie P., François L.T., Adrian G., Nico B., Pauline P., Aline V., Isabelle D., Hélène B., Sylvie R.

À Mona, Maryse, Louise, Sylvain, qui m'ont accompagné à différents moments en énergie et paroles.

À ma maman, dont le soutien et l'énergie malgré le deuil m'a donné la force nécessaire pour terminer cette thèse.

À Guillaume, qui m'a permis de commencer cette thèse et dont la générosité constante m'a accompagnée tout au long de cette recherche. À ses parents et à sa sœur pour leur présence et encouragements.

À Alicia, dont l'amour immense et la joie de vivre ont éclairé constamment ce long chemin.

À Ollie, pour sa patience, sa confiance, sa présence, qui m'a apporté tout son soutien et son amour dans la relecture de cette thèse.

À mon cher papa, disparu au milieu de cette recherche dont la présence bienveillante, la force et l'intégrité n'ont cessé d'habiter mon cœur.

## DÉDICACE

À Jacques  
et Alicia

## AVANT-PROPOS

Au moment d'écrire cet avant-propos, je suis en train de mettre un point final à cette thèse. Je relis mon chapitre quatre et approfondis ma conclusion sur la notion de temps. Difficile exercice de relire cette thèse en résistant au désir de vouloir redévelopper certains points qui irrémédiablement ouvriraient de nouvelles façons d'envisager cette patrimonialisation des mémoires sensibles au musée. Il est temps aujourd'hui d'accepter de mettre un terme à cette recherche et c'est avec une certaine sérénité empreinte d'une distanciation nouvelle que je regarde le chemin accompli. Le temps a passé avec son lot d'événements ponctuant l'existence de moments qui nécessitent parfois des temps d'arrêt et provoquent des ruptures permettant d'envisager le présent différemment. Une naissance et un deuil m'ont permis d'expérimenter et de questionner ce que l'on transmet et ce que l'on nous a transmis. Ces expériences personnelles sont entrées directement en résonance avec mon projet de recherche sur l'écriture patrimoniale des mémoires sensibles, éclairant mon travail, mais également éprouvant une quête intellectuelle, abordant la notion de deuil inhérente à l'écriture de l'histoire. Ces correspondances sensibles m'ont permis après quelques détours nécessaires de comprendre ce travail de tri, départageant ce que l'on garde en mémoire et ce que l'on oublie, afin de continuer à faire confiance au présent tout en s'émancipant doucement d'un passé désormais porteur d'un patrimoine, base d'un nouvel imaginaire à investir.

Au-delà de mon histoire personnelle imprégnant l'écriture de ce doctorat, cette recherche traduit également un profond intérêt, voire une fascination pour les processus de médiations. Que ce soit en art contemporain avec un travail de maîtrise sur les processus de mise en exposition et le travail de collaboration entre un artiste et une commissaire, qu'au sein de cette thèse avec l'étude d'une patrimonialisation, ce sont avant tout les processus que j'observe, décortique et analyse. Et à travers ces derniers, je m'intéresse plus particulièrement aux êtres humains qui y sont engagés, aux liens qu'ils y tissent, à la façon qu'ils ont d'agir sur le temps qu'ils habitent, afin d'en créer du sens.

Si lors de travaux antérieurs, je m'étais concentrée sur l'aventure commune (Harald Szeeman) que pouvait constituer une écriture curatoriale en art contemporain, j'ai cette fois-ci regardé un processus d'écriture patrimoniale de l'histoire contemporaine. Et le choix de m'intéresser à la Seconde Guerre mondiale et à la déportation en particulier est l'aboutissement d'un long questionnement initié avec la vision du film d'Alain Resnais *Nuit et Brouillard* en cours d'histoire au collège. Ce film fut le point d'un départ de nombreuses lectures sur cette période avec le désir de comprendre comment un tel événement avait pu avoir lieu, mais également observer que ce dernier avait été la source d'expériences individuelles de résistance, de survivance et de résilience qui n'ont cessé jusqu'à maintenant de me fasciner. Et plus je lisais ou visionnais des films sur ces thématiques difficiles, et plus je pensais qu'il n'y avait rien d'impensable par rapport à ces périodes.

Mais plutôt qu'il était possible d'en comprendre le fonctionnement, d'y trouver un sens en réfléchissant autant à la barbarie humaine qu'à la capacité de résistance qui lui est inhérente. J'envisageais la potentialité d'une transmission médiatique où différentes expériences d'un même événement traumatique peuvent coexister en évitant la simple remémoration, résultat d'une injonction morale. Dès lors, j'ai conduit cette recherche avec cette intuition et j'ai rencontré sur mon terrain des individus, mais également dialogué avec des auteurs qui m'ont permis d'en vérifier le bien-fondé, mais également d'en questionner aussi sa réalité. J'ai surtout compris que la transmission d'un événement traumatique était autre chose que la réponse à un devoir de mémoire ou le reflet d'une vision manichéenne de l'histoire. En choisissant de m'intéresser à cette mise en patrimoine « négative », c'est finalement une vision de l'écriture patrimoniale de l'histoire contemporaine différente d'une visée uniquement commémorative que j'ai choisi d'investiguer et en même temps de défendre. Une patrimonialisation source d'ouverture sur un engagement sensible au présent, traversée par des paroles partagées et des actions collaboratives promesse d'une humanité que je choisis de regarder telle quelle dans sa violence, mais également dans son courage d'agir avec générosité envers autrui.

Garder espoir dans les temps difficiles n'est certainement pas faire preuve d'un romantisme naïf. L'histoire de l'humanité ne se résume pas à l'histoire de la seule cruauté. C'est également celle de la compassion, du sacrifice, du courage et de la générosité. Ce sont les aspects de cette histoire complexe que nous choisirons de

mettre en avant qui détermineront nos existences. Si nous ne considérons que le pire, notre capacité d'agir est réduite à néant. En revanche, si nous considérons ces époques et ces lieux – si nombreux! - qui ont vu tant de gens se conduire avec générosité, nous aurons la force d'agir pour essayer au moins de faire tourner cette toupie qu'est le monde dans un autre sens. (Zinn, 2006 : 356)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Avant-propos .....</b>	<b>ix</b>
<b>Liste des figures .....</b>	<b>xv</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>xv</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1. Mémoires sensibles.....</b>	<b>10</b>
1.1. L'HISTOIRE DU TEMPS PRÉSENT .....	10
1.1.1. Témoin, mémoire et témoignage.....	11
1.1.2. La demande sociale .....	13
1.1.3. L'événement .....	15
1.2. LA MÉMOIRE.....	16
1.2.1. La mémoire individuelle.....	18
1.2.2. Mémoire et société.....	19
1.2.3. Mémoire et histoire.....	21
1.2.4. Le témoignage .....	23
1.3. LA RÉSISTANCE ET LA DÉPORTATION EN ISÈRE : DES MÉMOIRES SENSIBLES.....	25
1.3.1. Un contexte historique particulier .....	25
1.3.2. Mémoires politiques et mémoires juives de la déportation en Isère.....	29
1.3.3. L'écriture de la déportation aujourd'hui.....	39
<b>CHAPITRE 2. Écriture muséale de la déportation au MRDI.....</b>	<b>44</b>
2.1. CORPUS PRINCIPAL ET MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE .....	44
2.2. UN HISTORIQUE DU MUSÉE ET UNE PREMIÈRE PHRASE D'ÉCRITURE MUSÉALE DE LA DÉPORTATION.....	49
2.2.1. Le musée associatif.....	50
2.2.2. Vers la départementalisation du musée .....	53
2.2.3. Le Musée départemental.....	56
2.2.4. Le MRDI en 2006 : Muséographie générale .....	65
2.3. PROCESSUS D'ACTUALISATION, DESCRIPTION DU PROCESSUS : DE LA MÉDIATION MÉMORIELLE À LA MÉDIATION DE VALEURS .....	69
2.3.1. La salle de déportation en 1994 .....	69
2.3.2. L'actualisation de la salle de la déportation 2006-2008 .....	83

<b>CHAPITRE 3. Une écriture patrimoniale de la déportation .....</b>	<b>97</b>
3.1. LE PATRIMOINE SOUS L'ANGLE DE LA PATRIMONIALISATION .....	97
3.1.1. Une brève histoire du mot patrimoine .....	97
3.1.2. Le patrimoine sous l'angle de la patrimonialisation.....	99
3.1.3. Une dimension sociale et symbolique .....	100
3.1.4. Le temps de l'entre-deux .....	101
3.1.5. Le patrimoine et son contexte contemporain.....	106
3.2. COMMENT L'ÉCRITURE PATRIMONIALE D'UNE MÉMOIRE SENSIBLE S'ÉLABORE-T-ELLE? .....	108
3.2.1. Un dispositif muséologique participatif .....	109
3.2.2. Perspective relationnelle.....	114
3.2.3. Perspective symbolique et temporelle.....	146
3.3. LES CONDITIONS D'UNE PATRIMONIALISATION D'UNE MÉMOIRE SENSIBLE .....	152
<b>CHAPITRE 4. Discussion sur l'écriture de l'histoire du temps présent .....</b>	<b>155</b>
4.1. LE RÔLE DES TÉMOINS ET PORTEURS DE MÉMOIRE .....	155
4.2. UN ESPACE DE COMMUNICATION PARTICIPATIF .....	165
4.3. UNE ÉCRITURE JUSTE? .....	177
<b>Conclusion.....</b>	<b>181</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>197</b>
<b>APPENDICE – Documents annexes .....</b>	<b>209</b>

## LISTE DES FIGURES

	Page
<b>Figure 1</b> Programmation des expositions temporaires du MRDI de 1994 à 2003 .....	63
<b>Figure 2</b> Parcours du musée .....	67
<b>Figure 3</b> Entrée de la salle de la déportation (2006) .....	71
<b>Figure 4</b> La déportation, éléments généraux (2006) .....	72
<b>Figure 5</b> Parcours de déportés (2006) .....	74
<b>Figure 6</b> Carte murale du système concentrationnaire (2006) .....	75
<b>Figure 7</b> Légende de la carte murale du système concentrationnaire (2006) .....	75
<b>Figure 8</b> Caisson-nomenclature (2006) .....	76
<b>Figure 9</b> La banque de témoignage (2006) .....	77
<b>Figure 10</b> Mur-caisson lumineux (2006) .....	78
<b>Figure 11</b> Mur-caisson lumineux (détail) .....	79
<b>Figure 12</b> Vue d'ensemble – Espace de la déportation (2008) .....	84
<b>Figure 13</b> La déportation (2008) .....	85
<b>Figure 14</b> Carte multimédia du système concentrationnaire nazi (2008) .....	86
<b>Figure 15</b> Caisson-nomenclature – Liste des déportés (2008) .....	88
<b>Figure 16</b> Témoignages vidéo (2008) .....	89
<b>Figure 17</b> Les enfants (2008) .....	90
<b>Figure 18</b> La mémoire (2008) .....	91
<b>Figure 19</b> Les Justes (2008) .....	91
<b>Figure 20</b> Dispositif d'exposition – introduction, exposition <i>Nous sommes ici</i> (2012) .....	175
<b>Figure 21</b> Panneau sur la notion d'autorité partagée, exposition <i>Nous sommes ici</i> (2012) .....	176

## RÉSUMÉ

Ma thèse vise à comprendre le processus de patrimonialisation des mémoires sensibles contemporaines liées à des événements historiques traumatiques. Nous avons observé et analysé la mise en patrimoine, au sein d'un musée d'histoire et de société, d'un événement historique contemporain impliquant la mort, la destruction, la violence tel que la déportation, la guerre, les génocides.

Ce projet de recherche a pour objectif de rendre compte du processus de patrimonialisation des mémoires sensibles qui s'opère à partir des différentes modalités de transmission d'un passé complexe. Il s'agit de comprendre à partir d'une situation réelle le fonctionnement des configurations médiatiques qui permettent d'assurer à partir du présent et au sein d'une institution culturelle le maintien d'une continuité temporelle et symbolique. Nous nous plaçons d'un point de vue anthropologique et communicationnel. Nous envisageons le patrimoine sous l'angle relationnel en nous intéressant à la question de la transmission entre les hommes. Nous l'envisageons comme une pratique sociale et symbolique qui met en scène et cadre au sein de l'espace public différents acteurs qui se partagent la construction d'un imaginaire social en vue de maintenir une continuité temporelle et une cohésion sociale.

Depuis plus de 40 ans, nous observons au sein de l'espace public une prolifération des institutions muséales et centres d'interprétations dédiées aux guerres et aux génocides du XX<sup>e</sup> siècle. Parallèlement, on assiste un véritable boum des études sur l'histoire et la mémoire de ces périodes conflictuelles s'intéressant à la mémoire individuelle et collective de ces événements, à leur médiatisation, à leur institutionnalisation et leur mise en communication. Entre conservation et médiatisation des traces des conflits, et démarche compréhensive et interprétative, la guerre et sa manifestation la plus violente, les génocides sont au cœur d'une entreprise de « mise en lumière de leurs sens » discutée et élaborée tant par les experts que les acteurs sociaux.

À partir d'un terrain principal effectué au Musée de la Résistance et de la Déportation qui nous a permis de suivre la totalité de l'actualisation de l'espace d'exposition dédié à la déportation, nous avons cherché à répondre à la question suivante : comment l'écriture patrimoniale d'une mémoire sensible s'élabore, transcendant ainsi les ruptures de lien, de sens et de temps qu'elle contient de part sa nature traumatique. Nous avons observé et analysé ce processus de patrimonialisation particulier mettant en scène un dispositif participatif muséologique selon trois axes, relationnel, symbolique et temporel qui suivent selon nous trois niveaux de construction du processus. Le premier axe a eu l'ambition de comprendre ce qui relie les acteurs du dispositif de patrimonialisation entre eux. Le second axe, symbolique, a tenté de répondre à la question suivante : comment le musée par le biais de ce processus de patrimonialisation collaboratif construit du sens à un événement historique indicible et difficilement représentable. Le troisième axe s'est intéressé à la temporalité produite par la patrimonialisation.

Le processus analysé révèle le nouveau partage d'autorité qui se dessine entre différents mémoires et différents types de savoirs. Le dispositif de concertation mis en place par le musée est l'occasion pour les porteurs de cette mémoire sensible, tant du côté des résistants que de la communauté juive de se rencontrer. Il est ainsi possible de penser la déportation non en terme de concurrence des mémoires, mais en terme de partage d'expériences mémorielles différentes qui établit les bases d'une construction possible de valeurs communes. Sur le plan relationnel : Les communautés mémorielles se relient entre elles à travers une reconnaissance de leurs expériences respectives et historien et témoin à travers le processus de concertation proposée par le musée trouvent une reconnaissance de leurs savoirs respectifs. Sur le plan symbolique : Le choix d'incarner cette histoire et d'intégrer l'engagement après-guerre des survivants permet de sortir de la rupture symbolique. Il s'agit de penser une médiation de valeurs, de proposer un horizon à un événement centré au départ sur la souffrance et la mort. Sur le plan temporel : On sort d'un événement clos sur lui-même, on peut imaginer un pendant, mais surtout un après.

Plusieurs de ces résultats complétés avec des enquêtes de terrains secondaires nous ont amenée à nous interroger sur les conditions nécessaires à une mise en patrimoine d'une mémoire sensible. Nous arrivons aux conclusions suivantes: Le processus historiographique

doit être abouti ou tout du moins le plus achevé possible pour que la patrimonialisation puisse être opérante, le climat mémoriel équilibré et la demande d'un processus de patrimonialisation doit venir de la communauté mémorielle concernée.

Mots-clés : patrimonialisation, mémoire, déportation, histoire, histoire contemporaine, musée, médiation, patrimoine, espace de communication.

## INTRODUCTION

Depuis une trentaine d'années, les questions mémorielles liées à des événements historiques contemporains ont investi l'espace public contribuant ainsi à modifier notre rapport au temps, à l'espace et à l'imaginaire social. On assiste, tant en Europe qu'en Amérique du Nord, au développement d'entreprises patrimoniales privées et publiques dont l'objectif est de collecter, d'archiver et de médiatiser des mémoires vives, répondant et participant ainsi à cette ère du témoin dont parle Wierviorka (1998). Intérêt croissant des individus pour la généalogie, multiplication des initiatives d'archivage sur le plan local, national et international, et prolifération de lieux de mémoire, musées et centres d'interprétation sont les symptômes de sociétés aux prises avec une redéfinition de ce qui les relie à un passé proche dont les effets se font encore sentir dans le présent, et dont l'histoire est en cours d'écriture.

Génocides, guerres, parcours migratoires sont des thématiques qui traversent l'histoire du temps présent relevant de ce que l'on peut identifier comme des questions sensibles au sein de l'espace public. Nous avons choisi de nous intéresser au cas de la déportation et d'une façon plus secondaire, à celui de l'immigration. Ce sont le plus souvent des événements historiques difficiles, sensibles, problématiques, voire traumatiques, que l'on s'attache à prendre en charge collectivement et institutionnellement par le biais d'associations, de politiques culturelles, de laboratoires de recherche, d'institutions muséales. Ils provoquent débats et parfois controverses autant au sein de la société que dans la communauté scientifique en raison de leur caractère complexe. En effet, ils véhiculent de multiples courants mémoriels portés et défendus par différents acteurs souvent antagonistes. Ils sont au cœur également de débats politiques et juridiques. Par exemple, l'immigration est une thématique centrale dans les redéfinitions des nations occidentales – les règlements juridiques des génocides posent des problèmes majeurs aux pouvoirs des pays incriminés et peuvent aboutir à une manipulation, voire à une instrumentalisation de leurs effets par les acteurs victimes ou les pouvoirs en place.

Ils deviennent dès lors des enjeux politiques et participent, selon l'utilisation qui en est faite, à maintenir ou à fragiliser la possibilité d'un « vivre ensemble ». Mais plus encore, ils sont l'objet d'enjeux symboliques forts et paradoxaux qui sont au cœur du maintien d'une continuité temporelle et d'une cohésion au sein de la société. À partir des traces d'un événement, qui ont la particularité de constituer un corpus composé majoritairement de témoignages matérialisés sous des formes diverses (enregistrements audio-vidéo, lettres manuscrites, objets, archives, photos), un travail de signification est accompli tant par les historiens que par les acteurs du champ mémoriel et patrimonial. Un processus d'écriture de ce passé est alors initié, avec d'une part l'objectif d'historiciser un événement, mais également d'en dégager une signification porteuse de valeurs au sein de l'espace public. C'est ce travail de mise en patrimoine auquel nous nous intéressons. Le processus de patrimonialisation, par sa dimension médiatique, participe à la construction d'une signification de ce passé et à « la socialisation du sens à donner, par le public, à des biens mémoriels ou testimoniaux ». (Walter, 2005) Avec la mise en patrimoine, il s'agit de construire dans le présent les possibilités d'un regard vers l'avenir (Schiele, 2002) à partir d'événements (Farge, 1989) impliquant la destruction, la mort, la violence et la migration. Une tentative de constituer une continuité temporelle afin de maintenir un vivre ensemble, une cohésion sociale, se profile, ainsi qu'une possibilité de dire et d'inventer un nous. Jean Duvignaud parle de sédimentation mémorielle, « une sorte d'accumulation s'opère dans les lieux de conservation, et se superposent, comme des couches sédimentaires, les images successives que les générations se donnent de leur histoire. »<sup>1</sup>

Construire l'héritage des événements traumatiques interroge le processus de patrimonialisation entendu comme une dynamique intégrant une rupture. L'introduction de plus en plus systématique du témoignage (de sa forme la plus directe, telle que l'enregistrement audio-vidéo, à la photo, en passant par la lettre manuscrite) au sein des institutions muséales, tant dans les expositions que dans les collections, amène à considérer la constitution de ce patrimoine mémoriel comme allant de soi.

---

<sup>1</sup> Namer, Gérard. 1987. *Mémoire et société*. (Préface de Jean Duvignaud.) Paris : Klincksieck, p. 9.

Si l'on voit la patrimonialisation comme un processus qui intègre une rupture temporelle (Davallon, 2006), impliquant une trouvaille, la redécouverte d'un objet appartenant au passé, il devient dès lors intéressant d'interroger la patrimonialisation de la mémoire contemporaine.

Notre recherche s'insère dans une période historique qui est appelée le « temps présent », et notre objet d'étude, la mémoire sensible, en est un élément. En effet, il nous semble important de rappeler que ces mémoires s'inscrivent dans une temporalité particulière que les historiens ont définie comme l'histoire du temps présent, qui ne se réduit pas seulement à une chronologie débutant après la Seconde Guerre mondiale ou au simple fait d'être en présence des témoins oculaires de ces événements. À la suite d'Henri Rousso, nous envisagerons cette temporalité comme « un dispositif qui met en jeu au moins quatre éléments : le témoin, la mémoire, la demande sociale, l'événement ».<sup>2</sup>

Le témoin participe à la définition même de l'histoire du temps présent, il en constitue l'essence et ses limites puisqu'avec la mémoire, il est au cœur de débats sur son statut, sa validité et sa légitimité au sein de ce courant historique.

L'événement est également au centre de cette période et fait l'objet d'un intérêt remarquable dû en grande partie à la nature même des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles qui ont engendré une historiographie événementielle, c'est-à-dire concentrée sur un épisode particulier, tandis que la demande sociale, définie comme une attente, une requête de la part d'acteurs sociaux, se traduit en termes de projets de recherche développés par les historiens. Penser et mettre en récit l'histoire du temps présent exige de travailler avec les quatre facteurs énumérés par Rousso qui sont interdépendants et oblige les historiens à circonscrire un objet actualisable et partagé voire parfois disputé entre différents acteurs.

Dès lors, on comprend le caractère sensible inhérent aux mémoires se rapportant à des événements contemporains puisqu'elles sont incarnées (par les témoins oculaires) et problématiques au sein de l'espace public. En effet, penser les génocides, la barbarie, la mort, l'exil implique d'envisager, de figurer une rupture temporelle, une absence, et ainsi de

---

<sup>2</sup> Rousso, Henri. 2000. « L'histoire du temps présent vingt ans après », *Bulletin de l'IHTP* 75, Institut du temps présent, juillet 2000. (Source : <http://www.ihtp.cnrs.fr/spip.php%3Farticle471.html>, site internet consulté le 11 août 2006.)

remettre en question ce qu'Élias a appelé le processus de civilisation, ce processus long de maîtrise et de gestion de la violence. Dès lors, on conçoit que ces événements-limites portent en eux une résistance à leurs mises en récit, à leurs représentations. Ils génèrent une expérience traumatique qui passe difficilement du souvenir à la mémoire et de ce fait, ces événements-limites soulèvent la question des conditions de leur propre transmission. Namer (1997) l'a ainsi constaté à propos des mémoires de déportés qui ont de la difficulté à dépasser les souvenirs discontinus pour arriver à une mémoire d'un temps continu organisé en récit.

Face à une histoire du génocide (et de l'immigration, dans une moindre mesure) qui est souvent liée à l'infigurable, l'irreprésentable, l'indicible, et à l'absence de traces matérielles, l'expérience individuelle semble être une voie privilégiée pour accéder à une mise en récit possible. Mais tandis que l'histoire est censée travailler avec les morts et leur donner une place, ces événements demandent une prise en compte des vivants, ce qui provoque une écriture et une médiatisation de l'histoire particulières. L'écriture de l'histoire produit un discours scientifique sur le passé et tente de restituer une part manquante, de réaliser un travail de deuil, de mettre en scène une population de morts :

[...] l'écriture joue le rôle d'un rite d'enterrement; elle exorcise la mort en l'introduisant dans le discours. D'autre part, elle a une fonction symbolisatrice; elle permet à une société de se situer en se donnant dans le langage un passé, et elle ouvre ainsi au présent un espace propre : « marquer » un passé, c'est faire une place aux morts, mais aussi redistribuer l'espace des possibles, déterminer négativement ce qui est à faire, et par conséquent utiliser la narrativité qui enterre les morts comme moyen de fixer une place aux vivants.<sup>3</sup>

L'histoire du temps présent interroge ce processus de deuil puisqu'elle prend en compte les vivants, la mémoire vive encore portée par les témoins oculaires de ces événements.

Elle interroge ainsi le travail d'écriture des événements sensibles contemporains (Ricœur, 2000; Bedarida, 2001; Dosse, 2005; Wallenborn, 2006; Wierviorka, 1998) et initie une réflexion sur le partage de l'autorité entre historiens et témoins.

---

<sup>3</sup> De Certeau, Michel. 1975. *L'écriture de l'histoire*. Coll. « Folio/histoire », n° 115. Paris : Gallimard, p. 140.

Cette question est d'autant plus prégnante quand il s'agit de penser la mise en patrimoine de cet objet particulier, la mémoire sensible. Que se joue-t-il dans le passage d'une mémoire collective sensible à la reconnaissance patrimoniale? Comment le passé peut-il faire sens dans le présent? Comment se réalise cette transmission et quelles en sont les modalités médiatiques?

Notre projet de recherche a pour objectif de rendre compte du processus de patrimonialisation des mémoires sensibles qui s'opère à partir des différentes modalités de transmission d'un passé complexe. Il s'agit de comprendre, à partir d'une situation réelle, le fonctionnement des configurations médiatiques qui permettent d'assurer à partir du présent et au sein d'une institution culturelle une continuité temporelle. Nous nous plaçons d'un point de vue anthropologique et communicationnel.

En effet, il s'agit d'envisager le patrimoine sous l'angle relationnel en nous intéressant à la question de la transmission. Nous l'envisageons comme une pratique sociale et symbolique (Rautenberg, 2005; Davallon, 2006) qui met en scène et cadre (Goffman, 1991) au sein de l'espace public (Arendt, 1983; Sénnett, 1979, Habermas, 1978) différents acteurs qui se partagent la construction d'un imaginaire social (Baczko, 1984) en vue de maintenir une continuité temporelle et une cohésion sociale. Nous abordons ainsi le patrimoine à la croisée d'une approche le considérant comme un bien public (Micoud, 2005; Davallon, 2006) et d'une démarche qui s'intéresse aux différentes interactions personnelles (Rautenberg, 2007; Tornatore, 2007) engagées dans ce processus. Désigner un objet comme patrimoine revient à partager des valeurs communes entre les individus (ou tout du moins à proposer ce partage). Il est nécessaire que la société s'y reconnaisse et s'approprie l'objet ainsi transformé. Un processus patrimonial ne peut être opérant sans une adhésion publique. Il est également intimement lié aux différents engagements (Tornatore, 2007; Peroni, 1997) que prennent et exposent les acteurs du processus. Cet objet reconnu à la fois comme témoin du passé et comme porteur de valeurs communes et actuelles au sein d'un espace social montre ici toute son ambiguïté et sa force. À la fois lien entre des temps et des individus différents, doté d'un pouvoir symbolique et idéologique certain, le patrimoine est également le lieu de revendications identitaires et de conflits sociaux.

En effet, en réalisant des choix au présent de que nous voulons retenir du passé, nous réalisons en tant que société un travail symbolique des plus décisifs. Nous créons nous-mêmes les valeurs qui serviront de fondement à un possible « vivre ensemble » et nos gestes, choix, authentications, monstrations, transmissions font appel à une reconfiguration de notre rapport au temps.

Le patrimoine entretient avec le temps des rapports complexes autant dans son processus de construction que dans son inscription dans la société contemporaine. « Le patrimoine pose en effet une différence entre nous et un ailleurs temporel et spatial, à partir de laquelle nous considérons que certains objets relèvent à cet ailleurs. Il y a ce qui a été et ce qui est : ce qui est, par différence avec ce qui a été. »<sup>4</sup> Le processus patrimonial entretient un rapport au temps paradoxal. Mais comme le suggère Jean Davallon, ce sont peut-être deux visions du patrimoine qui sont en jeu ici. Une vision traditionnelle, celle d'une continuité physique et symbolique des objets du passé vers le présent reprenant l'idée d'une filiation comme nous l'avons vu précédemment, serait confrontée à une autre vision dont l'origine se situerait dans le présent.

En réalité, cette coexistence entre deux origines (transmission à partir du passé et construction à partir du présent) n'est paradoxale qu'en apparence, car sur le fond elle s'appuie sur un partage entre le patrimoine (le « vrai »), qui vient du passé, et l'usage que le présent fait de ce patrimoine. Ce partage entre le passé et le présent, entre une nature intrinsèque du patrimoine et la dimension sociale contingente de l'usage, liée quant à elle au présent, possède l'avantage de maintenir inchangées une définition et une conception d'un patrimoine objet d'étude des spécialistes et des historiens, tout en reportant ce qui peut poser problème du fait de l'évolution de la notion du côté de l'usage social qu'en fait notre société.<sup>5</sup>

André Micoud pose la question du temps du patrimoine par rapport à ses usages sociaux. Il s'agit de comprendre dans le temps comment le patrimoine a institué des collectifs. À chaque moment correspond un type de patrimoine et un type d'entité collective représentative. Chaque période entretient évidemment des différents rapports au temps. Micoud propose trois moments.

---

<sup>4</sup> Davallon, Jean. 2006. *Le don du Patrimoine*. Paris : Hermes Lavoisier, p. 55.

<sup>5</sup> Ibid, p. 56.

Le premier correspond à l'institutionnalisation du patrimoine. Il s'agit d'une représentation nationale qui fixe son histoire et son territoire au moyen de monuments historiques et de sites emblématiques géographiques nationaux. Le second moment, débutant après la Seconde Guerre mondiale, se détourne des emblèmes nationaux pour se consacrer aux identités plus locales. Le troisième moment, dont nous sommes contemporains, est celui de la gestion du patrimoine dans un contexte de mondialisation avec son cortège de rentabilisation et de législation.

« [L]a mise en série des trois paradigmes correspondant à chacun des trois moments (conservation, sauvegarde, gestion) fait apparaître qu'il s'agit là de trois modalités de concevoir le rapport à ce qui vit (ce qui a vécu, ce qui vit encore, ce qu'il faut faire vivre). »<sup>6</sup> L'auteur affirme, que les pratiques de patrimonialisation remettent en question le rapport social au temps proposé par le modernisme. Il a donc fallu créer une histoire nouvelle, discipline scientifique, qui a fait du passé un objet de connaissance scientifique et du futur, l'horizon lumineux, une promesse de temps meilleurs.

L'inflation patrimoniale contemporaine s'expliquerait, selon l'auteur, par un retour de la mémoire dans notre rapport au temps, au sein d'une société traversée par la primauté de la subjectivité. Elle serait aussi le résultat d'un refus de l'héritage moderne, d'une relecture de ce passé qui ne nous convient plus, et d'une responsabilité active dans la constitution d'un futur multiple. « Nous ne voulons plus de ce passé hérité, notre présent n'est plus celui de l'attente confiante du bonheur pour tous, et nous avons à nous inventer un autre futur. Nous sommes donc bien déjà sortis du temps de la Modernité. »<sup>7</sup>

Si l'analyse de processus patrimoniaux permet de révéler notre rapport au temps, ou tout du moins une critique d'un régime auquel nous ne voulons plus adhérer, est-il possible alors de comprendre par le biais du patrimoine quelle est notre nouvelle expérience du temps? En d'autres termes, quel est le temps de la patrimonialisation?

---

<sup>6</sup> Micoud, André. 2005. « La patrimonialisation ou comment dire ce qui nous relie (un point de vue sociologique) ». In *Réinventer le patrimoine, de la culture à l'économie une nouvelle pensée du patrimoine?* Paris : l'Harmattan, p. 88.

<sup>7</sup> Ibid, p. 93.

Effectivement, le temps du patrimoine semble incertain. Selon Micoud, le temps du patrimoine serait celui de l'entre-deux. On quitterait un temps connu pour aller vers l'inconnu. Le travail du patrimoine consisterait en un travail de deuil, un temps de renaissance, de tri. Il serait surtout le temps d'une possible relecture de nos liens.

Le temps du patrimoine est un peu comme celui du deuil. Et le travail du patrimoine est aussi analogue au travail du deuil. C'est un temps et un travail pour réinventer le sens de la vie; un temps où il faut choisir entre ce que l'on garde, ce que l'on jette et ce que l'on réinterprète. Mais l'on peut dire aussi que c'est un temps pour sortir de la dérégulation qui échoit à ceux qui n'ont plus de liens; le temps pour trouver une autre manière de dire ce qui nous relie, pas seulement à nos contemporains, mais aussi aux générations passées et à venir.<sup>8</sup>

D'un lien recréé avec des individus imaginaires appartenant à un autre temps, le patrimoine a la possibilité de faire naître de la relation dans le présent.

À partir du présent, elle (re)construit un lien avec des hommes du passé en décidant de garder des objets qu'ils nous ont « transmis » pour les transmettre à d'autres à venir. Les objets patrimoniaux servent ainsi à construire du lien social dans le temps avec des doubles imaginaires de nous-mêmes.<sup>9</sup>

Mais qu'en est-il lorsque le travail de deuil s'opère sur des vivants? Lorsqu'il s'agit de construire un lien dans le présent avec des ancêtres qui ne sont pas encore morts? Comment envisager ce travail de deuil? Comment construire de la cohésion, de la cohérence, et ainsi envisager un nouvel imaginaire collectif à partir d'événements difficiles, violents, traumatiques qui impliquent une rupture symbolique? Cette rupture s'opère-t-elle différemment du point de vue de l'institution patrimoniale ou de celui des personnes engagées dans le processus? Peut-on identifier ainsi différents opérateurs patrimoniaux ou plutôt des formes multiples de transactions et d'engagements tout au long du processus qui produiraient différentes images de ce qu'il faudrait garder et transmettre?

Notre projet de recherche va tenter, dans une perspective dynamique, d'observer et d'analyser comment se réalise la transmission d'un objet problématique, tant d'un point de

---

<sup>8</sup> Ibid, p. 94.

<sup>9</sup> Davallon, Jean. 2002. « Comment se fabrique le patrimoine ». In *Qu'est-ce que transmettre?* Sciences Humaines hors-série n° 36 (mars-avril-mai), p. 77.

vue synchronique que sur un plan diachronique, en étant attentif aux différentes formes de transaction et aux engagements personnels.

## CHAPITRE 1. MÉMOIRES SENSIBLES

L'écriture des mémoires sensibles par le musée est reliée à un passé problématique et incarné par des individus qui ont directement fait l'expérience de ce passé. Nous nous situons dans un contexte occidental contemporain aux prises avec une « hantise du passé », jalonné par de nombreux épisodes de guerre et de violences extrêmes et habité du souvenir de la Seconde Guerre mondiale et de l'Holocauste. Nous abordons cet objet par deux entrées : l'histoire du temps présent et la mémoire, notions que nous préciserons dans ce chapitre avant de présenter, dans une troisième partie, un exemple précis de ces mémoires sensibles.

### 1.1. L'HISTOIRE DU TEMPS PRÉSENT

Notre recherche s'insère dans une période historique qui est appelée le « temps présent » et notre objet d'étude, les mémoires sensibles, en forment un élément. En effet, il nous paraît important de rappeler que ces mémoires s'inscrivent dans une temporalité particulière que les historiens ont définie comme l'histoire du temps présent, qui ne se réduit pas seulement à une chronologie débutant après la Seconde Guerre mondiale ou au simple fait que des témoins oculaires des événements qui la constituent sont encore vivants. Selon François Bédarida<sup>10</sup>, elle se définit simultanément comme une période et une démarche, engageant l'historien dans son temps et l'obligeant à prendre position par rapport aux acteurs concernés et au fonctionnement de la mémoire.

À l'instar d'Henri Rousso, nous envisagerons cette temporalité comme « un dispositif qui met en jeu au moins quatre éléments : le témoin, la mémoire, la demande sociale, l'événement »<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> Bédarida, François. 1985. « Le temps au présent », dans *Espaces Temps*, n° 29, 1<sup>er</sup> trimestre 1985, p. 11.

<sup>11</sup> Rousso, Henri. 2000. « L'histoire du temps présent vingt ans après », *Bulletin de l'IHTP 75*, Institut du temps présent, juillet 2000.

### *1.1.1. Témoin, mémoire et témoignage*

L'histoire entretient avec le témoin et le récit de son expérience, le témoignage, des rapports ambigus tout comme avec la mémoire. Le témoignage, qui est à l'origine oral, constitue la source avec laquelle les premiers historiens ont travaillé. Plus tard, les chroniqueurs du Moyen Âge ont continué d'utiliser les témoins comme source d'information. Puis, l'invention de l'imprimerie et la constitution d'Archives nationales ont contribué à poser les jalons d'une histoire, positiviste, qui allait écarter toute source orale. Il a fallu attendre la fin de la Première Guerre mondiale pour que les témoignages soient à nouveau pris en compte. Seul l'historien Marc Bloch, sensible aux idées du sociologue Maurice Halbwachs sur les cadres sociaux de la mémoire, met en avant l'importance des sources orales pour écrire l'histoire contemporaine. Les années 1970 voient réellement la prise en compte des sources orales par les historiens dans un contexte mondial d'émergence des identités locales et des marginalités. C'est aux États-Unis que l'on peut voir se mettre en place les prémisses de l'histoire orale qui a redonné au témoignage une place respectée. L'École de Chicago, en développant une sociologie qualitative fondée sur les récits de vie, a d'ailleurs activement participé à sa restauration et à son institution. Allan Nevins a donné une base institutionnelle à l'*oral history*, avec l'ambition de rapprocher le public de l'histoire académique trop autarcique. C'est cette même préoccupation qui a animé le mouvement européen de l'histoire orale dans les années 1970, dont l'ouvrage de l'historien Paul Thompson, *The Voice of the Past*, est emblématique. Selon cet auteur,

La source orale peut apporter quelque chose de plus persuasif et de plus fondamental à l'histoire. Quoique les historiens étudient les acteurs de l'histoire avec distance, les représentations de leur vie, point de vue et actions risqueront toujours d'être des descriptions mensongères, des projections de la propre expérience et de l'imagination des historiens : une forme académique de fiction. La source orale, en transformant les « objets » d'étude en « sujets », agit pour une

histoire qui n'est pas seulement plus riche, plus vivante et plus bouleversante, mais plus vraie.<sup>12</sup>

L'histoire a une fonction sociale et, en privilégiant une approche méthodologique fondée sur l'interview, l'histoire orale interroge les relations entre la discipline académique et la communauté sur laquelle elle se penche. « Elle brise les barrières entre l'histoire académique et le monde extérieur. »<sup>13</sup>

Cette nouvelle façon de faire de l'histoire, de redonner la parole aux exclus, aux minorités, et aux faibles producteurs de traces écrites, s'inscrit dans un contexte plus large : celui de la prolifération de la mémoire au sein de l'espace public et d'un changement de temporalité où l'on cultive le passé sous toutes ses formes (archives, monuments, mémoriaux...), contexte qui a pour conséquence de privilégier un rapport affectif au passé et une mise en récit de ce passé fondé sur l'expérience humaine individuelle. En France, elle est intimement liée à la création de l'Institut d'histoire du temps présent en 1978 qui fait suite au comité pour l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.

Cette histoire du temps présent, expression finalement adoptée et préférée à « histoire très contemporaine », « histoire actuelle », « histoire récente », ou « histoire immédiate », se définit par deux caractéristiques spécifiques et très intimement liées : la *présence* forte, vivante et en action du passé dans le présent sous la forme de la mémoire (et cette mémoire est « chaude »), et la *présence* « de chair et de sang » des témoins-acteurs, leur « vivance » pour reprendre l'expression de Danièle Voldman. Les témoins, si longuement expulsés de l'histoire, se voient réinstallés en son centre et confiés un statut qu'ils n'avaient jamais eu jusque-là. Ce qui engendre plusieurs conséquences pour cette histoire du temps présent : une mise sous tension permanente par rapport aux injonctions de la demande sociale et par rapport même à l'opinion publique; un risque de se voir devenir plus que les autres une « histoire sous surveillance » ou de se voir emprisonner dans la mémoire; une instabilité inconfortable en raison de la mouvance permanente de ses limites chronologiques aux deux extrémités (les « balises » se déplacent sans cesse) et de la nécessité de révisions historiographiques périodiques, ne serait-ce qu'en raison de l'ouverture régulière des archives; une incertitude accrue du fait que les processus historiques étudiés sont toujours en cours; un compagnonnage étroit et nécessaire avec les autres sciences sociales (sciences politiques, sociologie, ethnologie et même psychologie ou psychanalyse), ce qui repose sans cesse la question des

---

<sup>12</sup> Thompson, Paul. (1988, p. 99), cité dans Hélène Wallenborn, 2006. *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire : Le témoignage à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*. Gilly : Labor, p. 46.

<sup>13</sup> Ibid, p. 46.

frontières disciplinaires et méthodologiques.<sup>14</sup>

Les témoignages, les récits de vie, font l'objet d'un archivage quasiment systématique et sont de plus en plus utilisés par les médias. Il semble que nous soyons entrés dans « l'ère du témoin ». (Wierviorka, 1998) La figure du témoin comme « porteur d'histoire » apparaît lors du procès d'Eichmann, comme l'a démontré Annette Wierviorka. Le témoin acquiert à ce moment-là une existence sociale et devient la figure emblématique d'une nouvelle écriture de l'histoire de l'Holocauste, fondée sur le récit d'expériences individuelles. « Avec le procès Eichmann et l'émergence du témoin, homme-mémoire attestant que le passé fut et qu'il est toujours présent, le génocide devient une succession d'expériences individuelles auxquelles le public est supposé s'identifier. »<sup>15</sup>

L'individualisation de la société moderne, l'incursion de la sphère privée au sein de la sphère publique, a placé l'homme et son expérience au centre de tous les débats.

Depuis la fin des années 1970, « l'homme-individu est ainsi placé au cœur de la société et rétrospectivement de l'Histoire. Il devient publiquement, et lui seul, Histoire. »<sup>16</sup>

Nous reviendrons plus en détail sur la notion de mémoire, particulièrement sur sa dimension collective. Dans un premier temps, nous l'abordons comme un phénomène social qui place l'histoire du temps présent sous influence et qui renforce cette idée d'un rapport affectif au passé. Les années 1980-1990 voient l'obsession mémorielle s'intensifier.

### *1.1.2. La demande sociale*

De par son objet de recherche situé dans un temps contemporain, l'histoire du temps présent ne peut faire abstraction du contexte social dans lequel elle s'inscrit. Plus encore, ses

---

<sup>14</sup> Descamps, Florence. 2005. *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : De la constitution de la source orale à son exploitation. De l'économie, des finances et de l'industrie*. Paris : Sources, p. 137.

<sup>15</sup> Wierviorka, Annette. 1998. *L'ère du témoin*. Paris : Plon, p. 118.

<sup>16</sup> Ibid, p. 128.

relations avec la mémoire et le témoignage la placent sous influence, parfois même « sous surveillance », et l'obligent à la fois à considérer les acteurs, collectivités de son temps avec lesquelles elle doit travailler, et à questionner sa prise de parole dans l'espace public.

L'actualité nous harcèle, elle ne nous ménage pas : il y a une demande sociale et nous en sommes, François Bédarida, quelques autres et moi-même les témoins. On attend des historiens qu'ils tranchent les débats, qu'ils soient les arbitres dans les controverses qui divisent la conscience publique et troublent l'opinion, qu'ils fassent la vérité. C'est la confusion des rôles : les magistrats se font historiens, et on demande aux historiens de devenir magistrats.<sup>17</sup>

René Raymond, en observant les liens étroits qui rapprochent l'historien au juge dans la mise en récit de l'histoire contemporaine, met le doigt sur la responsabilité sociale de l'historien et son engagement. L'affaire Touvier illustre très bien cette demande sociale (en l'occurrence de la part de l'Église) qui permet aux historiens d'éclaircir les relations entre l'Église catholique et la collaboration. Cette demande peut donc être moteur de nouveaux projets de recherche, mais également d'une réflexion sur la médiation de ceux-ci. L'enseignement de l'histoire, sa médiatisation au musée, au cinéma, sont de possibles espaces d'engagement pour l'historien du temps présent convoqué alors en qualité d'expert. On peut voir la demande sociale comme source de pression, mais également comme génératrice de projets de recherche. Phénomène complexe, cette demande émane aussi bien de l'État, par le biais d'appels d'offres, que de la société civile par le biais d'associations comme les groupes de victimes, par exemple.

Dans ce dernier cas, la charge émotive de cette demande est souvent plus forte, mais le risque d'instrumentalisation de l'expertise convoquée reste l'enjeu majeur pour les historiens qui y répondent.

Henri Rouso, historien du temps présent, spécialiste du régime de Vichy, rappelle l'humilité requise de l'historien par la demande sociale.

Répondre à une demande sociale, c'est toujours, en dernier lieu et de manière idéale, tenter de rendre compte de la complexité et de l'inachevé qui résident dans toute analyse du passé. Il faut se garder de jouer, en la matière, le rôle d'historiens

<sup>17</sup> Raymond, René. 1992. « Quelques questions de portée générale en guise d'introduction ». In *Écrire l'histoire du temps présent*. Institut d'histoire du temps présent. Paris : CNRS Édition, p. 30.

thaumaturges, capables de soigner une crise d'identité ou de légitimité, individuelle, sociale ou nationale.<sup>18</sup>

### *1.1.3. L'événement*

L'événement pose d'emblée la question de la temporalité. C'est un fait réel qui détermine un moment particulier autour duquel un avant et un après se constituent. Rupture temporelle et symbolique, il marque le temps historique et culturel de façon signifiante. Il interpelle l'historien du temps présent de plusieurs façons. Plus qu'un point, une borne sur une ligne chronologique, il manifeste avant tout une « rupture d'intelligibilité » que l'historien va s'attacher à contextualiser, interpréter et mettre en récit. Plus qu'une occurrence singulière, il est le signe d'une restructuration du monde (ou d'une désorganisation) et la possibilité pour l'historien de saisir des identités sociales, comme le rappelle Arlette Farge<sup>19</sup> à propos des paroles retrouvées dans les archives de police du XVII<sup>e</sup> siècle. L'événement construit, mais se voit également médiatisé. Pierre Nora observe une inflation événementielle, fruit d'une modernité médiatique qui en serait finalement la créatrice : « Presse, radio, images n'agissent pas seulement comme des moyens dont les événements seraient relativement indépendants, mais comme la condition même de leur existence ». À la suite d'Alben Bensa, qui nuance ce propos en affirmant que la médiatisation caractérise non pas l'événement, mais plutôt la modernité, nous croyons que la médiatisation participe de sa construction puisqu'elle le rend manifeste et en permet l'existence, sans pour autant en constituer l'essence. On retrouve ici un vieux débat à savoir si l'événement peut être un objet d'étude en histoire.

Mais si l'on revient à sa capacité de créer du temps, de mettre en place des rapports de force, des relations et des interactions, il est un objet central et problématisable pour l'histoire du temps présent.

---

<sup>18</sup> Rousso, Henry. 1998. *La hantise du passé*, entretien avec Alain Petit. Paris : Les éditions textuels, p. 84.

<sup>19</sup> Farge, Arlette. 1989. *Le goût de l'archive*. Paris : Seuil, p. 98-100.

L'historien aime l'événement : son goût pour lui est à la mesure de son inquiétude pour le silence des sources. Cela ne veut pas dire qu'il sache toujours le reconnaître; bien sûr, les moments saillants, aisément identifiables, lui servent de fil rouge et alimentent son récit, articulant ses hypothèses autour de son émergence et ses conséquences.<sup>20</sup>

C'est une construction dont les effets s'étalent dans le temps et il est nécessaire de considérer également la réception de l'événement qui en est aussi constitutive que ne l'est son irruption.

Certains événements extérieurement importants structurent encore nos comportements sociaux, voire économiques. Ainsi le temps court peut-il avoir de la longue durée, et son sens va se transformer tout au long de cette durée, englobant avec lui des systèmes de représentations mobiles qui infléchiront la première interprétation qui a pu être faite. Ainsi peut-on dire (Laborie, 2001) que l'événement prend également tout son sens à partir de la façon dont les individus le perçoivent, l'intériorisent, finissant à travers des expériences très différentes par lui donner un tracé aux contours repérables. Il n'y a pas d'événement sans qu'un sens lui soit offert par sa réception. Il n'y a pas de sens à priori d'un événement.<sup>21</sup>

Parler de mémoire revient à tenter de dire notre rapport au passé et implique d'approfondir ce concept polysémique et la temporalité spécifique, l'histoire du temps présent, dans laquelle s'inscrit notre recherche. C'est sous ces deux angles qu'il nous est possible de définir ce que nous appelons mémoires sensibles.

## 1.2. LA MÉMOIRE

La mémoire fait partie de ces concepts polysémiques dont il est difficile de donner une définition. Concept transdisciplinaire, il est devenu pour la muséologie et le patrimoine une notion surexploitée et manipulée, située à la fois au fondement même de cette discipline et faisant l'objet en même temps de toutes les critiques. N'ayant souvent plus rien à voir avec un concept scientifique, la mémoire est au cœur de tous les débats.

---

<sup>20</sup> Farge, Arlette. 2002. « Qu'est-ce qu'un événement? ». In *Terrain*, n°38 (mars), p. 3.

<sup>21</sup> Ibid, p. 11.

Il est donc devenu nécessaire de retrouver une utilisation objective du mot pour ne pas se perdre dans sa richesse sémantique, car même si cette polysémie doit être envisagée de façon positive, il reste que cette souplesse peut parfois nous faire perdre de vue l'opérativité qui est censée être inhérente à un concept posé. Daniel Jacobi faisait remarquer à propos de la notion d'interprétation ce qui est en jeu ici.

Il est clair que lorsqu'on mobilise aujourd'hui le mot *interprétation* dans un sens restreint, comme le font les professionnels des musées, on active cependant une ou plusieurs des autres valeurs sémantiques du mot (dévoiler, expliquer, traduire, interpréter un rôle, insérer dans un système théorique, etc.). Cet enrichissement incessant de l'interprétation joue en permanence en elle et, en conférant une forte épaisseur au mot, contribue sans aucun doute à opacifier ce que recouvre la notion : chacun, à sa guise, peut revendiquer l'interprétation ou l'utiliser en y glissant ce qu'il y entend ou veut faire entendre.<sup>22</sup>

La notion de *mémoire* ne fonctionne évidemment pas de la même façon que la notion d'*interprétation*. C'est un concept que l'on doit préciser dès le départ, il s'agit de savoir de quelle mémoire on parle. On peut d'ailleurs voir ici un fonctionnement analogue au terme *patrimoine* (les deux étant d'ailleurs souvent associés aux mêmes objets), qui présente, certaines difficultés pour sa compréhension.

Notre tentative de définition vise à esquisser les grandes lignes d'un portrait d'ensemble de ce concept à travers la pensée d'auteurs, philosophes, sociologues et historiens qui ont interrogé le terme *mémoire* dans la société moderne.

D'une façon générale, la mémoire est ce qui permet le stockage puis la transmission d'information d'un individu à un autre, d'une génération à une autre. Elle est au centre d'un réseau d'échanges qui, par le biais du langage, de rites et d'usages collectifs, assurent sa construction et sa transmission. Ainsi, elle participe directement à l'élaboration identitaire non seulement d'un individu, mais également d'une collectivité. Elle se décline suivant différents types que nous allons maintenant définir.

---

<sup>22</sup> Jacobi, Daniel et Annick Meunier (coordonné par). 1999. *L'interprétation : variations sur le thème du patrimoine*, *L'interprétation*. La Lettre de l'OCIM, n° 61, janvier-février 1999, p. 4.

### 1.2.1. La mémoire individuelle

Dans son ouvrage *Matière et mémoire*, Henri Bergson envisage la mémoire du point de vue de l'individu.

Il y a, disions-nous, deux mémoires profondément distinctes : l'une, fixée dans l'organisme, n'est point autre chose que l'ensemble des mécanismes intelligemment montés qui assurent une réplique convenable aux diverses interpellations possibles. Elle fait que nous nous adaptions à la situation présente, et que les actions subies par nous se prolongent d'elles-mêmes en réactions tantôt accomplies tantôt simplement naissantes, mais toujours plus ou moins appropriées. Habitude plutôt que mémoire, elle joue notre expérience passée, mais n'en évoque pas l'image. L'autre est la mémoire vraie. Coextensive à la conscience, elle retient et aligne à la suite les uns des autres tous nos états au fur et à mesure qu'ils se produisent, laissant à chaque fait sa place et par conséquent lui marquant sa date, se mouvant bien réellement dans le passé définitif, et non pas, comme la première, dans un présent qui recommence sans cesse.<sup>23</sup>

Il y a donc deux concepts chez Bergson : l'un correspond à la mémoire-habitude qui procède par répétitions dans le présent, l'autre correspond à la mémoire-souvenir, mémoire vraie permettant à l'individu de situer le passé. On a ainsi d'un côté une mémoire qui répète, de l'autre une mémoire qui imagine. La mémoire-habitude fait partie de ce que Joël Candau appelle la « protomémoire, une mémoire de bas niveau »<sup>24</sup>.

La mémoire-souvenir appartiendrait à la « métamémoire », une mémoire consciente qui nous permet de nous constituer en tant qu'individu et de partager avec d'autres cette connaissance.

La mémoire individuelle est une façon de se constituer comme être unique, nos souvenirs ne sont pas transférables dans la mémoire d'autrui. Cela reste donc du domaine privé et semble de prime abord radicalement singulier. Souvenirs et mémoire sont différents. Les souvenirs épars, variés, s'articulent en « grappes » tandis que la mémoire, par le biais du récit, serait le liant des ces expériences multiples du passé. Ultiment, la mémoire permet d'assurer :

<sup>23</sup> Bergson, Henri. 1965. *Matière et mémoire*. Paris : Presses Universitaire de France, p. 167.

<sup>24</sup> Candau, Joël. 2005. *Anthropologie de la mémoire*. Paris : Armand Colin, p. 77.

[...] la continuité temporelle de la personne. [...] Cette continuité me permet de remonter sans rupture du présent vécu jusqu'aux événements les plus lointains de mon enfance. D'un côté les souvenirs se distribuent et s'organisent en niveaux de sens, en archipels, éventuellement séparés par des gouffres, de l'autre la mémoire reste la capacité de parcourir, de remonter le temps, sans que rien en principe n'interdise de poursuivre sans solution de continuité ce mouvement. C'est dans le récit principalement que s'articulent les souvenirs au pluriel et la mémoire au singulier, la différenciation et la continuité.<sup>25</sup>

### 1.2.2. Mémoire et société

Maurice Halbwachs<sup>26</sup>, élève et critique de Bergson, considère pour sa part la mémoire sous un angle extérieur. En effet, il s'oppose à son maître qui affirmait que la mémoire était essentiellement un processus individuel pouvant faire abstraction de celle d'autrui, en définissant celle-ci à partir de ses cadres sociaux. Toute mémoire individuelle est sociale. Autrui est indispensable à la réminiscence. Nombre de souvenirs n'émergent que parce que la situation les sollicite. Les cadres sociaux de la mémoire sont les instruments dont l'individu se sert pour recomposer une image du passé en harmonie avec les demandes du moment.

Halbwachs introduit également le concept de mémoire collective qui se fonde sur l'idée que la mémoire se présente comme un tout unifié par un groupe qui s'y reconnaît et s'identifie à elle. Ce concept de mémoire collective permet de penser la mémoire comme un lieu de rencontre, bien que certains critiques déplorent le fait qu'il soit trop flou<sup>27</sup>.

Ce concept est toutefois fondamental pour notre recherche, car il est à la base des représentations et des mises en récits communes du passé qui, par écho, donnent sens aux souvenirs individuels.

<sup>25</sup> Ricœur, Paul. 2000. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil, 2000, p. 116.

<sup>26</sup> Nous reprenons ici les grandes lignes des concepts d'Halbwachs introduits dans *Les cadres sociaux de la mémoire* et *La mémoire collective*, Paris : Albin Michel, 1997.

<sup>27</sup> Voir l'ouvrage de Joël Candau, *Anthropologie de la mémoire*, p. 67-73, où l'auteur reproche à cette notion de provoquer certaines confusions. « La première consiste à confondre les souvenirs mémorisés et les souvenirs manifestés. Le second piège consiste à induire l'existence d'une mémoire partagée du constat d'actes mémoriels collectifs... Enfin, on a tendance à confondre le fait de dire, d'écrire ou de penser qu'une mémoire collective existe (...) avec le fait. »

Il est important, à ce stade de l'exposé, de préciser que la mémoire collective et la mémoire sociale sont deux concepts différents. La première suppose – le verbe *supposer* fait ici référence à un décalage qui pourrait se produire entre concept théorique et expérience réelle – une mémoire commune à un groupe d'individus, tandis que la seconde franchit un échelon supérieur en s'insérant au sein de la société elle-même composée de plusieurs mémoires collectives.

La mémoire sociale résulterait d'une accumulation et d'une interaction entre différentes mémoires collectives.

La mémoire sociale semble signifier chez Halbwachs tantôt la mémoire de la société en général, tantôt la mémoire non groupale dans la société. Cette mémoire, dans la deuxième partie de son œuvre, Halbwachs semble l'identifier essentiellement aux « courants de pensée », idée qu'il considère lui-même comme proche du « flux de mémoire »; la mémoire sociale tend à être faite de courants de mémoire; ces courants semblent permanents et autonomes; ils traversent la société, les classes, les groupes. Ils sont repris de temps à autre par un groupe sous forme de mémoire collective. Mais ils peuvent se perdre aussi sous forme de traditions, de traces matérielles qui seraient une virtualité de nouvelles mémoires collectives possibles et un reliquat d'anciennes mémoires collectives privées de leur contexte. La mémoire sociale est donc une virtualité; il appartient soit à un groupe de s'en emparer pour la faire revivre, soit à un historien de l'utiliser pour en reconstruire un récit significatif.<sup>28</sup>

La mémoire s'inscrit dans l'espace public sous la forme d'un récit qui peut prendre différentes formes. L'histoire l'utilise comme l'une de ses matières premières. Voyons en détail son rapport avec elle.

---

<sup>28</sup> Namer, Gérard. 1987. *Mémoire et société*. Paris : Klincksieck, p. 224.

### 1.2.3. *Mémoire et histoire*

La mémoire et l'histoire sont toutes deux des représentations du passé, mais il convient de les distinguer. La première vise à rendre présent ce qui est absent, c'est ce que Ricœur appelle « le miracle de la mémoire », plus précisément c'est dans la reconnaissance que le miracle advient.

Le « faire-mémoire », capacité humaine, porte en lui le potentiel « d'une mémoire-heureuse », c'est-à-dire d'une mémoire fidèle au passé qui permet à celui qui se souvient de « reconnaître ». La seconde est une discipline scientifique qui a pour finalité de donner un sens objectif au passé, de le révéler et de le mettre en ordre. La première est subjective, en mouvement perpétuel, et ne se soucie guère de la validité de ses sources. La seconde prend de la distance, ordonne, date, compare. On le voit très clairement : l'histoire et la mémoire ont en commun le projet d'élaborer le passé, mais comme le dit Enzo Traverso, « il existe une "hiérarchie" entre les deux. La mémoire, pourrait-on dire avec Paul Ricœur, possède un statut matriciel. L'histoire est une mise en récit, une écriture du passé selon les modalités et les règles d'un métier [...] qui essaie de répondre à des questions suscitées par la mémoire. »<sup>29</sup>

Le couple mémoire-histoire est l'objet de débats scientifiques (et également médiatiques) depuis la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Conséquence de la déferlante mémorielle dans l'espace public, mais également de l'affirmation d'une histoire orale se démarquant d'une histoire fondée uniquement sur des archives publiques. L'essor de l'histoire orale, s'intéressant avant tout aux minorités, aux marginaux et aux faibles producteurs de traces écrites, a permis un élargissement des sources de la discipline tout en participant à une certaine réhabilitation de la mémoire.

L'histoire contemporaine, du temps présent, est directement concernée par cette dichotomie puisqu'elle en a fait l'un de ses objets d'études. L'ouvrage de Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, en est une occurrence révélatrice et initiatrice d'un nouveau champ de

---

<sup>29</sup> Traverso, Enzo. 2005. *Le passé, modes d'emploi : histoire, mémoire, politique*. Paris : La Fabrique, p. 18.

l'histoire, celui de la mémoire. L'auteur y décrit ces lieux de mémoire comme des instruments d'intelligibilité de l'histoire.

Jacques LeGoff, lui, parle d'un enjeu de la mémoire qui apparaît au XX<sup>e</sup> siècle. Distinguant très clairement les deux notions, il insiste néanmoins sur le rôle fondamental de la mémoire et notamment sur celui du concept de mémoire collective dans le travail de l'historien.

L'évolution des sociétés du second XX<sup>e</sup> siècle, éclaire l'importance de l'enjeu que représente la mémoire collective. Débordant l'histoire comme science et comme culte public, à la fois en amont en tant que réservoir (mouvant) de l'Histoire, riche d'archives et de documents/monuments, et en aval, écho sonore (et vivant) du travail historique, la mémoire collective fait partie des gros enjeux des sociétés développées et des sociétés en voie de développement, des classes dominées, luttant toutes pour le pouvoir ou pour la vie, pour la survie et pour la promotion.<sup>30</sup>

La mémoire devient donc une matière première composée de documents, d'archives que les historiens transforment, par un travail méthodique, en sources de leurs analyses. Elle devient également, une fois passée sous le filtre historique, une mémoire représentative d'un événement, d'un groupe, d'une culture qui la revendique et s'y reconnaît. Elle est selon l'historien :

Un élément essentiel de ce qu'on appelle désormais l'identité individuelle et collective, dont la quête est une des activités fondamentales des individus et des sociétés d'aujourd'hui, dans la fièvre et l'angoisse. Mais la mémoire collective est non seulement une conquête, c'est un instrument et un objectif de puissance. Ce sont les sociétés dont la mémoire sociale est surtout orale ou qui sont en train de se constituer une mémoire collective écrite qui permettent le mieux de saisir cette lutte pour la domination du souvenir et de la tradition, cette manipulation de la mémoire.<sup>31</sup>

Instrument de puissance et de domination, elle représente aujourd'hui un enjeu politique majeur. Le concept de devoir de mémoire en est l'un des symptômes. Aujourd'hui, le devoir de mémoire est institutionnalisé et engage un rapport à autrui particulier, quasi juridique.

---

<sup>30</sup> Le Goff, Jacques. 1988. *Histoire et mémoire*. Coll. « Folio/histoire », n° 20. Paris : Gallimard, p. 174.

<sup>31</sup> Ibid, p. 174-175.

L'injonction à se souvenir risque d'être entendue comme une invitation adressée à la mémoire à court-circuiter le travail de l'histoire. Je suis pour ma part d'autant plus attentif à ce péril que mon livre est un plaidoyer pour la mémoire comme matrice de l'histoire, dans la mesure où elle reste la gardienne de la problématique du rapport représentatif du présent au passé. La tentation est alors grande de transformer ce plaidoyer en une revendication de la mémoire contre l'histoire. Autant je résisterai le moment venu à la prétention inverse de réduire la mémoire à un simple objet d'histoire parmi ses « nouveaux objets », autant je refuserai de me laisser enrôler par le plaidoyer inverse. [...] Il se pourrait même que le devoir de mémoire constitue à la fois le comble du bon usage et celui de l'abus dans l'exercice de la mémoire.<sup>32</sup>

À l'instar de Ricœur, nous pourrions nous demander ce que devrait être une « juste mémoire ». L'abus de mémoire traduit finalement un déséquilibre entre un trop-plein de souvenir et un pas-assez d'oubli. Mémoires exposées, célébrées, revendiquées, manipulées, obligées, empêchées, oubliées, concurrentielles, conflictuelles ou partagées, ce concept propose de multiples registres qui révèlent le rapport que notre société contemporaine entretient avec le passé. Ces différents registres mémoriels impliquent un travail de représentation qui permet aux individus de se relier à travers la mise en commun d'expériences vécues, de témoignages.

#### **1.2.4. Le témoignage**

Le témoignage désigne le « récit autobiographique certifié d'un événement passé, que ce récit soit effectué dans des circonstances formelles ou informelles »<sup>33</sup>.

Il peut avoir pour objectif d'établir la vérité des faits et sera utilisé dans ce cas à des fins juridiques. Il prendra alors une forme institutionnalisée et répondra à la définition qu'en donne le Robert qui affirme qu'il est « une déclaration de ce que l'on a vu, entendu, perçu, pour servir à l'établissement de la vérité ». Simple (en apparence) récapitulation (orale le plus souvent) des faits, le témoignage est un outil au service de la justice. Mais s'il vise à

<sup>32</sup> Ricœur, Paul. 2000. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil, p. 106.

<sup>33</sup> Dulong, Renaud. 1998. *Le témoin oculaire : Les conditions sociales de l'attestation personnelle*. Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales, p. 43.

authentifier des faits, il reste avant tout traversé par une dimension autobiographique, car c'est avant tout le récit d'une expérience individuelle vécue. La subjectivité est donc au centre de ce processus, il en est même le fondement et alimente l'ambiguïté associée aux usages de cette parole individuelle dans la sphère publique, particulièrement lorsqu'il s'agit de l'ériger en preuve dans le domaine juridique.

Le témoignage, parce qu'il s'inscrit dans une simple relation triangulaire humaine événement-témoin-récepteur, peut être remis en cause sur le plan rationnel :

Les témoignages personnels des contemporains accumulent deux défauts de transparences : (1) Ils manifestent souvent une grande liberté à l'égard des faits, voire de la simple vraisemblance; (2) Ils ne livrent généralement pas le contexte et les motifs de leur rédaction, qui permettraient d'évaluer le souci de transmettre une réalité vécue.<sup>34</sup>

Dès lors, pour que le témoignage fonctionne, il faut rendre possible son attestation. Le serment de vérité en justice est une garantie. L'engagement du sujet énonciateur, le témoin, est une autre possibilité et participe au fondement même de notre concept. Dans l'usage ordinaire du témoignage, c'est le « j'y étais »<sup>35</sup> qui porte cette marque d'engagement et qui en constitue implicitement dans le langage une condition d'attestation et une responsabilité future. En outre, cette déclaration testimoniale se déroule dans un espace dialogique qui exige que le récit soit entendu par autrui et surtout cru. Le témoin dépend étroitement des « conditions de déposition et de réception » de son témoignage et se trouve lié au public qui l'écoute ou le lit; c'est finalement le groupe qui reçoit le témoignage qui crédite le témoin de son véritable statut et fonctionne comme une instance de ratification. Dulong relève ainsi le lien très fort qui existe entre la mémoire collective (Halbwachs) et le témoin sans lequel cette mémoire n'existerait pas.

Le témoignage est un moyen par lequel la société se vit et se pense. C'est la fonction symbolique du témoignage qui est alors valorisée. Le témoignage se réfère à un ailleurs. Il dit quelque chose d'autre chose. Le témoin est un « passeur », l'intermédiaire avec cette « autre scène ». Il mobilise simultanément et avec force sentiments et affects, imagination et cadres

---

<sup>34</sup> Ibid, p. 45.

<sup>35</sup> Ibid, p. 55-57.

de références interprétatifs. C'est à ce titre que le témoignage peut participer à l'instauration et à l'entretien du cadre de référence collectif des identités individuelles. Le témoignage est une narration qui participe activement à la création d'un paysage mémoriel, mais à la différence du récit historique, il permet de recomposer un lien avec le passé qui n'est plus seulement réservé à l'expert, un lien direct et visible, car il prend corps dans le témoin, porteur d'une expérience vécue.

La mémoire est un rapport au passé, fondé sur la fidélité. Elle élabore un récit à partir de souvenirs individuels au sein d'un espace social qui est empreint d'affectivité. On est dans le domaine de l'expérience, du mouvement, du sensible, et donc d'un rapport au passé teinté d'une forte subjectivité et sous influence de l'espace social dans lequel il se construit. Processus initialement individuel, elle ne peut s'élaborer qu'au sein de cadres sociaux qui la structurent et la modifient suivant les engagements et appartenances de ces porteurs.

### 1.3. LA RÉSISTANCE ET LA DÉPORTATION EN ISÈRE :

#### DES MÉMOIRES SENSIBLES

##### *1.3.1. Un contexte historique particulier*

Il ne sera pas ici question de reprendre l'histoire de la Résistance et de la déportation en France pendant la Seconde Guerre mondiale, mais plutôt d'en situer des repères généraux en nous concentrant sur le cas de l'Isère, département où le Musée de la Résistance et de la Déportation a été institué.

La France entre en guerre le 3 septembre 1939 après l'invasion de la Pologne par les troupes allemandes. La défaite de 1940, entérinée par l'armistice signé le 25 juin 1940, morcelle la France et la prive de sa souveraineté. La ligne de démarcation coupe la France en

deux : occupée par les nazis au nord, et gouvernée au sud par l'État français sous l'autorité du maréchal Pétain installé à Vichy.

En zone sud, l'Isère, et surtout Grenoble, a un statut particulier de « ville-refuge »<sup>36</sup>. Un grand nombre de juifs français et étrangers, d'Alsaciens et de Lorrains se réfugient à Grenoble, régie par Vichy, gouvernement de plus en plus inféodé à l'Allemagne.

De 1942 à 1943, Grenoble est sous une occupation italienne relativement discrète, mais dès la fin 1942, Allemands et Italiens mettent en place une politique d'occupation renforcée qui se traduit par un contrôle total des administrations en place. Paradoxalement, cette surveillance accrue de la préfecture, des gares, des postes et services de police permet parfois de protéger des victimes potentielles du régime de Vichy de plus en plus collaborationniste. La Résistance ne voit pas l'occupant allemand comme étant l'ennemi prioritaire. Elle s'intéresse plus aux collaborateurs, à la milice qui organise le départ de jeunes Français au Service du travail obligatoire (STO), contribuant ainsi explicitement à l'effort de guerre nazi. L'armistice signé avec les Alliés le 8 septembre 1943 met un terme à l'occupation italienne et provoque l'entrée des troupes allemandes en Isère.

Le climat de répression jusqu'alors plutôt modéré va radicalement changer. La Gestapo s'installe au numéro 28 du cours Berriat à Grenoble et organise une lutte féroce contre la Résistance, tout en persécutant la population juive avec la complicité des miliciens et des groupuscules collaborateurs.

Grenoble est désormais en état de guerre et la Résistance devient un phénomène de masse. L'aide humanitaire, la fabrication de faux papiers, la distribution de tracts mises en place dès 1941, laissent désormais la place à une activité renforcée de lutte armée, sous la direction de l'armée secrète et des Francs-tireurs et partisans (FTP) d'allégeance communiste. C'est à partir de 1941 que la Résistance se constitue en mouvement avec la création de réseaux de renseignements à vocation militaire (réseau Coty avec à sa tête Pierre Fugain) et de grands mouvements à vocation plus politique tels que Combat, Libération-Sud et Franc-

---

<sup>36</sup> Bolle, Pierre. 1994. « Grenoble, ville-refuge » dans *Résistance en Isère, le livre du musée*, Musée de la Résistance et de la Déportation. Grenoble, p. 43.

tireur, regroupés en fédération au sein des Mouvements unis de la Résistance (dirigés par le Docteur Valois jusqu'à son arrestation par la Gestapo et son suicide en 1943, cours Berriat).

Le Maquis, bien qu'étant la forme la plus visible de la Résistance à la Libération, joua un rôle secondaire par rapport aux opérations de sabotage et aux attentats perpétrés par les groupes francs « sédentaires » décrits plus haut. Les Maquis furent d'abord des refuges pour les réfractaires au STO et les résistants politiques menacés par la police de Vichy, et disposaient de peu de moyens pour mener une résistance armée efficace contre l'occupant. En avril-mai 1944, une seconde ère maquisarde voit le jour. Les rumeurs de débarquement et la présence d'Alliés dans la région mobilisent les FTP qui se joignent aux maquisards déjà implantés.

Le Maquis de l'Isère constitue désormais un ensemble combattant parmi les plus forts de France sous le commandement du général LeRay, mais le manque de ressources logistiques et militaires, le manque de formation des effectifs, la mauvaise transmission d'information et les difficultés de communication au sein de la hiérarchie militaire rendent le travail de LeRay très difficile. De plus, le soutien allié promis ne vient pas, trop occupé par le débarquement du 6 juin 1944. Le Vercors devient une forteresse assiégée par les Allemands, qui lancent plusieurs attaques sanglantes et obligent les maquisards à se replier.

Malgré un parachutage d'armes le 14 juillet, ils ne parviennent à empêcher les troupes allemandes d'attaquer de partout et de se livrer à de nombreuses exactions tant sur les civils (comme lors du massacre de la chapelle de Vassieux en Vercors, devenue aujourd'hui le lieu d'un mémorial) que sur les maquisards dont le commandement se sent à juste titre abandonné par De Gaulle, désormais à Alger. Malgré tout, il reste l'engagement de ces combattants qui ont lutté jusqu'au bout.

L'arrivée des Allemands en 1943 déclenche une violente répression qui vise autant les résistants politiques que les Juifs. Le 11 novembre 1943, plus de 1 500 personnes se livrent à un acte de résistance et manifestent pour commémorer l'armistice de 1918, défiant ainsi ouvertement l'occupant allemand qui réplique en arrêtant 600 personnes dont 400 seront déportées les jours suivants. De nombreux résistants disparaissent également sans laisser de

traces et sont déportés, tandis que la Gestapo mène ses interrogatoires dans les locaux du cours Berriat.

On peut également souligner l'événement que l'on a appelé « la Saint-Barthélémy grenobloise » qui a duré du 25 au 29 novembre 1943, et dont les victimes sont les premiers responsables de la Résistance, assassinés brutalement puis exposés dans la rue.

Si la persécution des Juifs était relativement « calme » sous l'occupation italienne, malgré un antisémitisme ambiant perceptible, les Allemands, aux côtés des collaborateurs isérois, réactivent la « traque » des Juifs qui mène systématiquement à la déportation selon la logique de la « Solution finale ». Les dénonciations sont nombreuses et provoquent notamment la déportation de 16 enfants et adolescents au printemps 1944 à Voiron. Au total, on estime à plus d'un millier le nombre de Juifs déportés en Isère parmi lesquels 640 exactement ont été recensés<sup>37</sup>. De nombreux cas de sauvetages de Juifs ont également été dénombrés, faisant de ce territoire une terre de refuge également. On peut souligner l'existence d'une résistance juive, tant dans les réseaux de renseignements que dans la lutte armée, « [r]ésistance de survie et résistance combattante ont donc été menées de front »<sup>38</sup>.

Nous avons choisi de nous intéresser aux déportations pendant la Seconde Guerre mondiale en France. Ce phénomène complexe, produit du système concentrationnaire nazi relayé par le gouvernement de Vichy en France, présente des caractéristiques emblématiques de ce que nous avons appelé la *mémoire sensible*. Deux types de déportation ont coexisté. La déportation raciale et la déportation politique. La première a touché la communauté juive et la seconde, celle des résistants. Plusieurs types de mémoires sont concernés, car ces différents types de déportation ont engendré des expériences concentrationnaires différentes. Dans le premier cas, celui de la déportation par persécution, il s'agit le plus souvent d'une expérience menant à la mort par extermination. Le second type de déportation, la déportation par répression, réduisait à l'esclavage et à la déshumanisation. Sur les 75 000 Juifs déportés de

<sup>37</sup> Le travail de recensement a été effectué sous la direction de Serge Klarsfeld.

<sup>38</sup> Barrière, Barrière et Gil Emprin. 2001. *Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère : Le guide*. Grenoble : Conseil Général de l'Isère, p. 69.

France, seuls 2 500 ont survécu tandis que dans le second cas de déportation, 60 % des 80 000 déportés politiques sont revenus.

Ces deux mémoires d'après-guerre ont connu des temporalités décalées dans leur reconnaissance et dans leur socialisation, aboutissant à des prises en charge scientifiques et institutionnelles différentes, tant sur le plan symbolique que temporel. Nous sommes donc en présence de mémoires incarnées différemment, soutenues par différentes communautés, représentant de multiples courants mémoriels et impliquant des tensions et des formes de médiatisation qui s'appuie sur une documentation parfois inexistante, souvent fragile.

### ***1.3.2. Mémoires politiques et mémoires juives de la déportation en Isère***

La mémoire de la déportation s'inscrit dans un contexte plus large, celui de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale en France, analysée et structurée en quatre phases par Henri Rousso<sup>39</sup>.

La mémoire de la déportation, quant à elle, semble de prime abord se structurer en cinq périodes. Gérard Namer<sup>40</sup> qui, sous les auspices de l'Institut de l'histoire du temps présent, a réalisé une enquête sur la mémoire des déportés comparant l'histoire écrite et l'histoire orale, identifie ces cinq périodes. La première correspond à la sortie des camps en 1945. La seconde, de 1945 à 1947, nommée « la crise », est consacrée à la réinsertion professionnelle et sociale. De 1947 à 1961, on assiste à une période de reflux, les anciens déportés sont engagés dans leur nouvelle vie dans un contexte historique de guerre froide (auquel s'ajoute la création d'Israël et la découverte des goulags) qui laisse peu de place au récit de

<sup>39</sup> Voir à ce propos les ouvrages *Le syndrome de Vichy (1947-1987)*, Paris : Le Seuil, 1987 et *Vichy, L'événement, la mémoire, l'histoire*, Paris : Gallimard, 1992. L'auteur y décrit quatre phases d'élaboration de la mémoire de la dernière guerre : une période de deuil inachevée de 1945 au milieu des années 50, une période de refoulement pendant les années 60 sous le gaullisme, puis une période du retour du refoulé à la fin des années 60 jusqu'au début 70, enfin une quatrième période plus complexe qui dure jusqu'à maintenant, qui se scinde en trois parties (une relecture politique des années noires de 1970 à 1980, l'émergence de la mémoire de la Shoah entre 1980 et 1990, et enfin depuis 1990, une période consacrée à la judiciarisation et à l'internationalisation de la mémoire).

<sup>40</sup> Namer, Gérard. 1987. *La commémoration en France de 1945 à nos jours*. Paris : L'Harmattan.

déportation. La quatrième période, de 1962 à 1974, est composée de deux types de mémoire, une mémoire commémorative et médiatique et une mémoire-savoir.

Les associations de déportés deviennent des lieux de sociabilité entre porteurs de mémoires, plutôt que des lieux de revendication, car un phénomène de reconnaissance publique s'est mis en place, que ce soit par le biais de commémorations institutionnelles comme l'annuelle Journée de la déportation ou par un processus de médiatisation de cette mémoire par le cinéma, les musées ou les mass média. Une intégration de cette mémoire dans le système d'éducation, par des visites de musées ou l'organisation de rencontres avec des témoins, contribue également à cette socialisation et à la reconnaissance de cette mémoire de la déportation. De 1974 à 1985, la socialisation de la mémoire de la déportation se renforce et l'on voit apparaître un caractère « grand public » qui lui est propre. Une sociabilité intergénérationnelle se développe également grâce à la coexistence des porteurs de mémoire et des générations qui leur succèdent. L'analyse de Gérard Namer s'arrête à cette date et regarde la déportation de façon assez globale. De 1985 à nos jours, le paysage mémoriel de la déportation s'est précisé, raffiné, et il est important pour notre projet de recherche de faire la distinction entre mémoire politique de la déportation et mémoire raciale.

La mémoire de la déportation en France et plus particulièrement en Isère est d'abord une mémoire de la Résistance, donc politique. De la Libération en 1945 aux années 1980, elle est portée par les associations d'anciens résistants notamment la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP) et l'Union nationale des déportés et internés et familles de disparus (UNADIF), qui représentent deux courants politiques antagonistes, le communisme et le gaullisme. C'est donc avant tout une mémoire politique, celle de la Résistance, qui se construit.

Une première période, exaltant l'action militaire sous l'égide de Charles de Gaulle, assimile le résistant à un militaire au détriment de la Résistance civile. Cela permet d'asseoir la politique de De Gaulle et participe à la création d'une France unie résistante soutenue par une union mémorielle apparente jusqu'en 1946, date à laquelle les deux principales obédiences politiques traversant la Résistance commencent à s'affronter.

Philippe Barrière mentionne l'année 1947 comme une année charnière dans la constitution de la mémoire de la Résistance en Isère<sup>41</sup>.

Les divisions s'accroissent et la concurrence mémorielle se fait vive dans une région profondément marquée par les actions résistantes dont la capitale, Grenoble, s'est autoproclamée « capitale de la Résistance »<sup>42</sup>, jusqu'au point de créer une véritable fracture mémorielle autour de l'affaire Votrin<sup>43</sup> en 1948. Associations gaullistes et communistes tentent de monopoliser l'héritage moral de la Résistance par tous les moyens, toujours en se situant autour de la figure centrale du général de Gaulle dans un contexte législatif qui continue de favoriser le résistant combattant au détriment du caractère civil et populaire d'une autre forme de résistance. Le paysage associatif prenant en charge la mémoire de la Résistance et de la déportation à Grenoble est riche et complexe, au point que nous retiendrons ici seulement les principales associations<sup>44</sup>. Trois d'entre elles retiennent notre attention : la section Isère de la FNDIRP, de l'UNADIF et de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR). Parmi les regroupements mémoriels liés à un événement local, nous retiendrons l'Amicale des Déportés du 11 novembre 1943 (créée en 1947).

De 1949 à 1964, il existe un relatif apaisement dans la friction entre les interprétations de l'histoire et de la mémoire de la déportation par les deux camps. En fait, il est désormais moins question de faire appel au passé pour légitimer la mise en place de politiques particulières. Cependant, on assiste pendant toute cette période à des enjeux mémoriels

---

<sup>41</sup> Barrière, Philippe. 2000. « Formes et usages du passé : Grenoble en ses après-guerre (1944-1964) ». Thèse d'histoire sous la direction de Yves Lequin, Université Lumière Lyon 2, mai 2000, p. 515-520.

<sup>42</sup> Cela est confirmé par l'attribution le 5 novembre 1944 de la croix de la libération.

<sup>43</sup> Ibid, p. 528-529.

<sup>44</sup> Simplifier de la sorte le paysage mémoriel de l'Isère peut donner un portrait quelque peu réducteur des complexités de la mémoire de la résistance et de la déportation, mais nous rappelons ici qu'il s'agit de décrire rapidement un contexte historique afin de camper notre étude qui se situe dans une époque contemporaine. De plus, par souci de cohérence et de simplicité, nous avons préféré mettre l'emphase sur des associations, dans ce contexte d'après-guerre, que nous avons pu retrouver au sein des réunions de notre processus d'actualisation. Nous renvoyons, de nouveau, à la thèse de doctorat de Philippe Barrière, qui a de façon méticuleuse analysé la mémoire de la résistance et de la déportation entre 1944 et 1965 et qui fait état de la complexité du paysage mémoriel.

dépendant des événements historiques et politiques nationaux et internationaux. On peut noter les répercussions de l'affaire David Rousset<sup>45</sup> qui aboutirent à la création de deux camps mémoriels. Les partisans de l'UNADIF et de la FNDIRP, irréconciliables sur fond de guerre froide, accentuèrent les divergences politiques entre les deux associations. Durant cette période, la mémoire de la déportation était associée exclusivement à la Résistance, et la concurrence mémorielle se jouait essentiellement autour d'un clivage gauche-droite à la faveur de la gauche, en Isère, qui présentait la mémoire communiste comme étant beaucoup plus dense que la gaulliste, de par son ancrage historique dans la région (ce qui n'est pas le cas pour la gaulliste) ainsi que son adaptabilité au contexte historique dans lequel elle se déployait après-guerre et une maîtrise certaine de l'art de la mythification.

Des soixante-quinze mille fusillés au sacrifice du grand frère soviétique, en passant par Châteaubriand, le Vercors et l'Indochine, une légende historique se construit autour de deux axes qui sont l'auto-imputation et l'auto-interprétation, qui ne peut connaître de véritable concurrence. [...] Si jamais en vingt ans la mémoire communiste grenobloise de la guerre et de la Résistance ne risque la congestion, c'est qu'elle ne confond pas tradition et crispation et qu'elle sait s'adapter aux enjeux du temps.<sup>46</sup>

La mémoire gaulliste a plus de mal à occuper une place forte en raison de sa trop forte personnalisation autour de la figure du Général et à cause d'un manque majeur d'adhésion à l'homme en Isère<sup>47</sup>. Globalement, la mémoire de la déportation est entièrement tributaire de la construction de la mémoire de la Résistance matérialisée dans une multitude de cérémonies du souvenir, de stèles, de plaques et de monuments commémoratifs, et soulignée dans le cadre de manifestations ponctuelles organisées par les multiples associations responsables de la gestion mémorielle sur le terrain, sous la tutelle des autorités politiques locales. Le rituel

---

<sup>45</sup> L'antenne locale de la FNDIRP a condamné des propos de David Rousset alléguant la présence de camps de concentration en URSS, ce qui a abouti à une fracture radicale entre l'UNADIF, gaulliste et la FNDIRP, communiste. Voir à ce propos l'article de Philippe Barrière, « Histoire d'une mémoire évincée? Le retour des Déportés Isérois (1944-1946) » in *Déportés de l'Isère, Musée de la résistance et de la déportation de l'Isère*, Grenoble : PUG, 2005, p. 287-310.

<sup>46</sup> Barrière, Philippe. Thèse de doctorat, p. 485.

<sup>47</sup> Ce n'est qu'après 1964 que cette mémoire sera de nouveau reconnue pleinement.

commémoratif semble en effet très bien implanté à Grenoble et représente un enjeu de pouvoir entre acteurs de la mémoire de la Résistance<sup>48</sup>.

Mais, malgré leurs divergences politiques, les associations savent s'unir lorsqu'il s'agit de défendre leurs intérêts, notamment face à l'État :

Car les anciens déportés, quand ils sont actifs, le sont tous au sein d'associations de déportés « politiques et Résistants ». Ils savent alors présenter un front uni quand il s'agit de défendre leurs intérêts. Et c'est bien au nom de la mémoire globale de la Résistance au sein de laquelle ils ont combattu jusqu'à en être déportés, qu'ils interpellent leurs adversaires. Lequel est souvent l'État.<sup>49</sup>

Malgré ces unions ponctuelles, le clivage FNDIRP et UNADIF demeurera fort jusqu'en 1964, date à laquelle les deux associations s'uniront pour commémorer la Journée nationale de la déportation, le 26 avril.

En 1965, la mémoire de la déportation semble atteindre le seuil d'une conciliation possible, et c'est notamment le moment où émerge le projet de musée associatif de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, dans un climat politique favorable à la mémoire gaulliste nouvellement réhabilitée. Nous y reviendrons plus en détail dans le chapitre deux, mais parallèlement, c'est le surgissement de la mémoire juive de la Shoah qui va transformer de façon considérable la mémoire de la déportation, l'obligeant à se réajuster. Débute alors une nouvelle ère dans la mémoire de la déportation qui, n'étant plus perçue comme un phénomène strictement politique, et désormais liée à la mémoire juive, ne dépend plus uniquement de la Résistance.

Une longue période de partage mémoriel est inaugurée et l'image d'une France qui aurait unanimement participé à la Résistance s'effrite, révélant le passé de collaborationnisme qu'elle avait jusque-là tenté de dissimuler. La disparition de De Gaulle en 1970 fragilise encore plus ce discours irénique et la politique pompidolienne « de réconciliation nationale » tente de repousser le moment où la France devra reconnaître son passé collaborationniste que les historiens révèlent de plus en plus.

---

<sup>48</sup> Je renvoie de nouveau à la thèse de doctorat de Philippe Barrière au sujet des rituels de commémorations.

<sup>49</sup> Barrière, Philippe. Thèse de doctorat, p. 486.

Malgré la censure des films tel *Le Chagrin et la pitié* de Marcel Ophuls, l'opinion publique française commence à être soupçonneuse de ce passé glorieux d'une Résistance totale. C'est l'ère d'une mémoire médiatique qui apparaît avec la multiplication de musées<sup>50</sup> et de films traitant de la période, tandis qu'une relecture tant politique que scientifique des années noires se met en place jusqu'en 1990. Les années 1980 voient l'avènement de la mémoire juive aboutissant, notamment dans les années 1990, à la reconnaissance par l'État français de sa responsabilité dans la déportation des Juifs, et à l'assomption de son passé collaborationniste.

De nouvelles associations sont créées, telle la Fondation pour la mémoire de la déportation (issue de la FNDIRP qui continue cependant d'exister), qui visent à pérenniser la spécification de la mémoire de la déportation et prendre en compte l'ensemble des mémoires en dépassant un « certain communautarisme »<sup>51</sup>.

À partir des années 2000, une nouvelle étape dans la mémoire politique de la déportation commence avec la disparition progressive des témoins directs de cette période, qui touche le cœur même de la représentativité de la mémoire politique de la déportation. Le décès des anciens résistants, mais également la quasi-désaffection de ces derniers au sein de postes politiques, que ce soit sur le plan municipal ou régional, diminuent considérablement le poids de la mémoire politique de la déportation. En outre, la parution d'ouvrages scientifiques<sup>52</sup> proposant une lecture plus nuancée de la Résistance et abordant les tabous et les multiples conflits internes qui animèrent cette période, contribue à déconstruire le mythe de la Résistance toute-puissante qui avait servi à soutenir les politiques d'après-guerre.

---

<sup>50</sup> Marie-Hélène Joly dans « Des musées de la Résistance » (in *Actes du colloque de Saint-Denis, Résistants et Résistance*, sous la coordination de Jean-Yves Boursier, Paris : L'Harmattan, 1997, p. 173-216) observe une multiplication des musées consacrés à la Résistance et à la déportation entre 1981 et 1994. Selon elle, trois quarts des musées relatifs à cette période ont vu le jour pendant cette période.

<sup>51</sup> Entretien avec le président la section iséroise de l'AFMD.

<sup>52</sup> Le dernier en date est l'ouvrage de l'historien Olivier Wierviorka, spécialiste de la Résistance et de la Seconde Guerre mondiale : *Histoire de la Résistance 1940-1945*, Paris : Perrin, 2012.

La mémoire juive a traversé, quant à elle, quatre phases. La première, qui a commencé après la guerre et a duré environ 25 ans, correspond à une période de silence.

La France se soucie principalement de la reconstruction et d'écrire le passé de la Résistance, tout en occultant son passé collaborationniste (Henri Rousso, 1987). La seconde phase, à partir des années 1970, est celle de la prise de parole et de l'écoute. Le procès Eichmann en 1961, en mettant en avant le rôle du témoin, en est l'un des éléments déclencheurs. (Wierviorka, 2000) En France, mais également aux États-Unis et en Allemagne, la diffusion de thèses négationnistes attise le combat pour la reconnaissance de la mémoire et l'écriture de l'histoire. On peut d'ailleurs souligner la parution en 1988 de la traduction française de l'ouvrage de Raul Hilberg au sujet de la destruction des Juifs d'Europe paru en 1961 aux États-Unis. On voit apparaître également des associations et groupes de parole (en particulier aux États-Unis) qui s'intéressent au problème des effets transgénérationnels de la Shoah tandis que la diffusion du feuilleton *Holocauste* en 1978 inscrit l'Holocauste dans la culture populaire. En France, c'est le film *Shoah* de Claude Lanzmann projeté en 1985, qui donne au témoin oculaire de cette période une place nouvelle, tout en contribuant à la constitution d'une mémoire juive de la déportation.

La troisième phase de la constitution de cette mémoire débute dans les années 1990<sup>53</sup> et marque un tournant dans l'avènement d'une mémoire de la Shoah institutionnalisée et partagée nationalement. C'est le temps de la reconnaissance et de l'inscription du génocide dans la mémoire nationale. L'allocution de Jacques Chirac en 1996, reconnaissant la responsabilité de l'État français dans la déportation des Juifs, à laquelle s'ajoute la mise en place de la mission Matteoli pour évaluer l'ampleur de la spoliation des Juifs, marque un ancrage de la Shoah dans l'espace public. La mémoire combattante des résistants cède la place à la mémoire des victimes.

---

<sup>53</sup> Le travail de Floriane Schneider offre une vue approfondie et complète de la construction de la mémoire collective de la Shoah en France et notamment du tournant des années 1990 : Schneider Floriane, *La construction de la mémoire collective de la Shoah en France, (1987-2000)*, thèse de doctorat d'Histoire, IRICE (Identités, relations internationale et civilisation de l'Europe) sous la direction de Catherine Nicault, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2008, 3 vol. Concernant les lieux de mémoire de la Shoah, on peut consulter l'article d'Annette Wierviorka : Wierviorka Annette, « Du Centre de documentation juive contemporaine au Mémorial de la Shoah » in *Génocides, lieux (et non-lieux) de mémoire, Revue d'histoire de la Shoah-Le Monde juif*, Paris : CDJC, n° 181, juillet-décembre 2004, p. 11-36.

On voit ainsi se développer des institutions muséales dédiées à la spécificité de la Shoah (la Maison-Mémorial des enfants juifs exterminés d'Izieu (1994), le Mémorial de la Shoah à Paris (2005)). Aux États-Unis, le mémorial de l'Holocauste à Washington est inauguré en 1993, tandis que celui d'Israël, datant de 1953, est repensé pour accorder une place centrale aux victimes. Une vision manichéenne de la déportation commence alors à être véhiculée en particulier par les États-Unis.

Enfin, depuis les années 2000, une dernière phase est engagée avec une mondialisation et une institutionnalisation de la mémoire de la Shoah, marquée notamment par le décret d'une Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste, entériné par l'ONU, le 1<sup>er</sup> novembre 2005.

À l'ère du témoin décrite par Wierviorka (2000) se juxtapose une ère de marchandisation de la Shoah (Cole, 1999), de culture de l'Holocauste (Kertesz, 2009), voire même selon l'expression du chercheur controversé Norman Finkelstein, d'une industrie de l'Holocauste (2000). La « célébration » tend le flanc à la critique qui réagit à un « trop-plein » de cette mémoire. Ainsi la mémoire de la Shoah serait omniprésente et tellement médiatique, comme l'a justement dit Nicole Lapierre (2007), qu'elle devient un cadre référentiel voire une « religion civile » :

Suivant une dynamique assez paradoxale, la place de la Shoah dans nos représentations de l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle semble s'accroître au fur et à mesure que cet événement s'éloigne de nous dans le temps. Bien évidemment, cette tendance n'est pas irréversible et l'on peut supposer qu'elle connaîtra des mutations avec la disparition des derniers survivants des camps nazis. Pour l'heure, cependant, elle domine l'espace occidental – tant l'Europe que les États-Unis – où la mémoire de l'Holocauste s'est transformée en une sorte de « religion civile » (c'est-à-dire, au sens de Rousseau, en une croyance laïque nécessaire à l'unité d'une communauté). Ritualisée et médiatisée, la commémoration du judéocide est mise au service d'une sacralisation des valeurs constitutives de la démocratie libérale : le pluralisme, la tolérance, les droits de l'homme... La défense et la transmission de ces valeurs prennent la forme d'une liturgie laïque du souvenir.<sup>54</sup>

---

<sup>54</sup> Traverso, Enzo. 2011. *L'histoire comme champ de bataille : Interpréter les violences du XX<sup>e</sup> siècle*. Paris : La Découverte, p. 271.

En Isère, la mémoire juive a suivi les grandes périodes décrites ci-dessus, de silence, de parole, de reconnaissance et d'institutionnalisation. Peu de documents d'archives et de sources nous permettent d'en retracer la constitution, mais on comprend que le retour à Grenoble pour les rares survivants juifs n'a pas été le même que pour les déportés politiques. Comme on l'a vu précédemment, la constitution de la mémoire de la déportation s'est faite dans un premier temps en fonction de celle de la Résistance.

Malgré une connaissance assez sommaire du sort réservé aux Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, notamment par le biais du procès de Nuremberg en 1946 qui fut relayé par de nombreux journaux locaux, la déportation reste un phénomène associé à la Résistance. En effet, il peut être plus difficile de croire que des individus aient été déportés pour ce qu'ils étaient, sans qu'ils aient rien fait, alors qu'il est plus aisé de concevoir qu'on ait puni des actes par la déportation. Ainsi, la mémoire juive de la déportation est-elle aspirée par la mémoire politique. Les déportés sont mentionnés seulement s'ils ont participé à la Résistance et sont assimilés à une mémoire patriotique et combattante de la déportation. Les autres, la majorité, sont souvent oubliés. Les associations juives<sup>55</sup> sont occupées à gérer le retour des rares survivants et à regrouper des familles lorsque possible.

Il convient de rappeler que Grenoble, occupée par les Italiens jusqu'en 1943, a été un lieu de refuge pour de nombreux membres de la communauté juive de la France entière qui ont été violemment raflés après 1943, lorsque les Allemands sont arrivés. Un grand nombre de survivants ont préféré regagner les régions qu'ils habitaient avant le début de la guerre plutôt que de retourner à Grenoble. Pour expliquer la prédominance de la mémoire patriotique de la déportation en Isère, on peut également noter une volonté de la part des Juifs de ne pas se distinguer, le souvenir de l'exclusion qu'ils ont subie étant encore très vif. Ainsi, la Shoah est inexistante dans les journaux locaux. Certains font allusion au fait que le sort

---

<sup>55</sup> Sur le plan associatif, on peut souligner l'antenne Grenobloise de la fédération des sociétés juives de France, L'œuvre de protection des enfants juifs, L'office de secours aux enfants et de protection sanitaire des populations juives – la fameuse OSE – et l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide. On le comprend, le milieu associatif juif après la guerre est entièrement tourné vers le caritatif. Mais à partir de 1947, le milieu change et commence à être composé majoritairement d'associations à vocation sioniste, et cela un an avant la création de l'État d'Israël.

subi par les Juifs dans les camps était plus grave, mais il n'y a pas de prise de conscience d'une spécification de cette déportation ni de l'ampleur du phénomène.

Comme nous l'avons dit précédemment, il faudra attendre la fin des années 1960 pour voir surgir la mémoire juive de la déportation. Par conséquent, il n'y a pas de lieux de mémoire juifs à Grenoble, ni plaques, ni stèles, ni monuments. Certes, les noms de combattants juifs sont apposés sur des plaques nominatives aux coins de certaines rues de Grenoble, mais cela participe de la constitution d'une mémoire combattante et patriotique, et renforce l'idée que des Juifs sont morts pour ce qu'ils avaient fait par amour pour la France et la liberté, et non parce qu'ils étaient juifs. (Barrière, 2000 : 619) Aucune stèle ne rappelle les rafles qui ont eu lieu à Grenoble. Le monument de la déportation contribue également à cette amnésie. Érigé au début des années 1950, il est dédié « aux volontaires de l'Isère déportés et internés qui périrent assassinés dans les bagnes du fascisme ». Il faudra attendre 1992 pour voir une plaque commémorative apposée sur la façade de l'école Bizanet rappelant tardivement les rafles de la communauté juive grenobloise<sup>56</sup>. La fondation en 1989 de l'« Amicale des déportés d'Auschwitz et des camps de Haute-Silésie » (section départementale) et l'activisme de Simone Lagrange qui la dirige contribuent à redonner une place à la mémoire juive de la déportation, mais l'équilibre n'est pas pour autant rétabli. La découverte en 1997 de la rafle de la Martelière (16 enfants juifs et une femme, mère de deux d'entre eux, ont été arrêtés et déportés) suscite l'installation d'une seconde plaque commémorative soulignant la spécificité de la mémoire juive de la déportation. La mémoire de la Shoah commence donc à être reconnue à Grenoble. L'exposition *Être Juif en Isère* (1997) au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère participe de cette reconnaissance, mais ce n'est qu'en 2008, grâce à l'actualisation de la salle consacrée à la déportation, avec la mention de la singularité et de l'importance de la déportation des Juifs, qu'un rééquilibrage mémoriel est concrétisé. Les associations de la communauté juive sont très actives, tant sur le plan culturel que politique.

---

<sup>56</sup> Sur cette plaque, on peut lire : « En souvenir des juifs. Arrêtés en 1942 sur ordre du gouvernement de Vichy Transférés à Venissieux Livrés aux nazis en zone occupée à Drancy Et déportés vers le camp d'extermination d'Auschwitz 207 d'entre eux ont pu être identifiés. Les résidents de l'arrondissement de Grenoble furent rassemblés le 26 août 1942 À la caserne Bizanet qui s'élevait ici. La ville de Grenoble se souvient. Grenoble le 17 décembre 1992 ». (voir Philippe Barrière, 2000, thèse de doctorat, p. 632.)

On peut mentionner deux associations majeures à Grenoble : le B'nai B'rith (section grenobloise) depuis 1985, ainsi que le Cercle Bernard Lazare (section grenobloise) depuis 1981. Ces deux organisations s'efforcent de perpétuer le souvenir de la Shoah en Isère par le biais de cérémonies du souvenir, mais aussi par celui de nombreuses manifestations culturelles, journée d'études sur la mémoire, qui entretiennent la mémoire et diffusent la culture juive. Si le B'nai B'rith (qui fête en 2013 ses 80 ans en France), le plus grand organisme juif au monde, a une vocation plus politique et soutient l'État israélien, le cercle Bernard Lazare se présente comme une association laïque soutenant la création d'un État palestinien. On retrouve ici, pour des raisons bien différentes de celles des déportés politiques, un clivage droite-gauche et des associations sous-tendues par des visions politiques antagonistes dépassant la politique locale Iséroise.

### ***1.3.3. L'écriture de la déportation aujourd'hui***

L'écriture de la déportation aujourd'hui se situe entre mémoire et histoire, dans un contexte de concurrence des mémoires (Chaumont, 1997; Dosse, 2008), de hantise du passé (Rouso, 1998), à un moment où les derniers témoins oculaires disparaissent. En France, la judiciarisation de la mémoire initiée en 1990 avec la loi Gayssot contre les thèses négationnistes ouvre la porte à un cortège de lois mémorielles. En 2001, une loi est adoptée pour qualifier le massacre des Arméniens en 1915 de génocide, tandis qu'en 2006 une nouvelle loi pénalise toute remise en question de ce dernier. En 2001, la loi Taubira reconnaît la traite négrière et l'esclavage transatlantique comme étant des crimes contre l'humanité. Ainsi, le pouvoir politique ne cesse de légiférer sur le passé, répondant d'une part aux demandes des communautés mémorielles concernées et d'autre part, à une volonté de l'appareil judiciaire de détenir, au même titre que les historiens, une vérité et d'intervenir directement dans des conflits d'interprétations. Depuis le début des années 1990, les pressions des mémoires collectives et les revendications mémorielles mènent à des réparations matérielles, des dispositifs de médiation mémorielle et des commissions d'enquête scientifique.

Certains historiens, dont Pierre Nora, se sentant menacés par cette pléthore de la mémoire, fondent l'association « Liberté pour l'histoire » afin de faire reconnaître la dimension scientifique de l'histoire qui ne devrait « pas être esclave de l'actualité ni s'écrire sous la dictée de la mémoire ». Ils dénoncent une histoire qui se fait sous surveillance. Nous pouvons lire en filigrane qu'il y a dans cette initiative une volonté de protéger et défendre une expertise relative au passé qui, jusqu'à récemment, leur appartenait exclusivement.

Sous l'égide du devoir de mémoire, cette « injonction au souvenir », comme l'appelle Ricœur (2000), la mémoire de la déportation se développe essentiellement autour de la Shoah. La mémoire collective de la Shoah semble en effet dominer l'espace occidental et se manifeste par une politique de représentation, d'éducation et de commémoration matérialisée par l'ouverture ou la réactualisation de nombreux musées dédiés à la mémoire de la Shoah.

Ces musées et mémoriaux sont l'occasion de mettre le judéocide au service « d'une sacralisation des valeurs constitutives de la démocratie libérale : le pluralisme, la tolérance, les droits de l'homme... »<sup>57</sup>. (Traverso, 2011) Trois figures sont au centre de cette écriture de la mémoire de la déportation : le résistant, la victime et le juste. L'ordre que nous avons choisi correspond à leur émergence historique dans l'espace public. Toutes les trois sont des témoins de cette période et occupent aujourd'hui des places bien différentes. Plus que dans l'ère des témoins, nous sommes aujourd'hui dans l'ère des victimes.

L'ère des victimes voit la Shoah se transformer en paradigme de la mémoire occidentale, autour duquel se bâtit le souvenir d'autres violences récentes ou lointaines, du génocide des Arméniens à celui des Tutsis, de l'esclavage au Goulag, des massacres coloniaux aux « disparitions » sous les dictatures latino américaines. L'historiographie elle-même a été profondément affectée par cette tendance : elle a souvent généralisé les outils interprétatifs qui avaient été forgés par les *Holocaust Studies*. L'histoire se réduit ainsi à une dichotomie entre persécuteurs et victimes.<sup>58</sup>

La mémoire collective est simplificatrice et propose une vision manichéenne du passé distinguant d'un côté les « bons » et de l'autre « les méchants ». (Alfred Grosser, 1996) Nos trois figures contribuent à cette vision en créant des images, des personnages se gravant dans

<sup>57</sup> Traverso, Enzo. 2011. *L'histoire comme champ de bataille : Interpréter les violences du XX<sup>e</sup> siècle*. Paris : La Découverte, p. 271.

<sup>58</sup> Ibid, p. 273-274.

notre sensibilité, dont les musées se font le relais. La victime est la figure qui semble être la plus importante actuellement. Elle est l'incarnation de la mémoire juive de la déportation, transmettant la souffrance de cette expérience. Les enfants déportés en seraient la figure ultime. Le résistant, figure mise en avant au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, est devenu secondaire par rapport à la figure de la victime. Représentation d'une vision héroïque du combattant qualifiée de « part de lumière » de la mémoire historique de l'occupation par Henri Rousso et Éric Conan (1994), elle est pour la déportation un vecteur de valeurs permettant de dépasser une vision uniquement négative de cet événement. À côté de ces deux figures, surgit depuis quelques années celle du juste, qui semble réactiver les valeurs de courage et d'espoir véhiculées par le résistant, aujourd'hui en perte de vitesse du fait de la disparition des derniers témoins et de la faible représentation politique des représentants associatifs.

Instituée par la loi du 23 mars 2000 qui promulgue « une journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux "Justes" de France qui ont recueilli, protégé ou défendu, au péril de leur propre vie et sans aucune contrepartie, une ou plusieurs personnes menacées de génocide », cette nouvelle figure mémorielle est une création originelle de l'Institut Yad Vashem de Jérusalem. Elle est un moyen pour l'État français de sortir de sa culpabilité d'avoir collaboré activement à la déportation des Juifs et de réaliser une réconciliation entre Juifs et non-Juifs. En outre, elle permettrait de ne plus penser la mémoire historique de la déportation en termes de concurrence mémorielle entre déportation politique et déportation raciale.

Sur le plan de l'historiographie, la déportation est un événement exemplaire de l'histoire du temps présent dont nous avons parlé plus haut. Depuis le cinquantième anniversaire de la libération des camps, l'accès à de nouvelles archives a permis aux historiens de raffiner leurs données et notamment de chiffrer plus précisément le nombre de victimes.

De nouveaux champs de recherches, comme la spoliation des Juifs<sup>59</sup> sont apparus, soutenus par les pouvoirs publics (la commission Mattéoli). Parallèlement, l'histoire de la

---

<sup>59</sup> Voir notamment pour les travaux de Tal Brutmann et Denis Pechanski sur les spoliations de bien juifs en Isère, mais également sur un plan national.

Résistance a également évolué et a fait l'objet très récemment d'une étude synthétique sous la direction d'Olivier Wierviorka démystifiant l'idée communément admise d'une seule Résistance unie. Mais au-delà d'ouvrages scientifiques raffinant l'histoire de cette période en termes de nouveaux champs de recherche, c'est surtout un questionnement sur l'omniprésence de la mémoire qui est une source d'interrogation et de critique pour les historiens. Eric Conan et Henri Rousso parlent « d'un passé qui ne passe pas » à propos de la collaboration qui, par ricochet, s'adresse à la déportation, tandis que Traverso et Todorov interrogent ce culte abusif de la mémoire autour de l'Holocauste. Ces deux derniers auteurs prolongent une réflexion philosophique sur l'écriture de l'histoire de Paul Ricœur questionnant le « trop d'oubli » et le « trop de mémoire » d'une société qui a du mal à se situer dans le temps.

Enfin, aux États-Unis, des auteurs comme Peter Novick (1999), et de façon plus polémique Norman Finkelstein (2000), parlent d'une américanisation de l'Holocauste pour le premier, voire même d'une « industrie de l'Holocauste ». Ce rapide survol du contexte scientifique récent de l'écriture de la déportation montre à quel point la mémoire, revendiquée par les groupes communautaires et relayée par les pouvoirs politiques, est un sujet sensible, un objet d'étude qui suscite la méfiance des historiens. L'histoire se ferait à « l'épreuve de la guerre des mémoires » pour reprendre le titre d'un article de François Dosse (2008).

Notons également que désormais, l'étude de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale fait partie du programme officiel des cours d'histoire au lycée, ce qui impose aux musées, dont la fréquentation scolaire est importante, de penser à inclure ce qu'il est advenu de la déportation. On retrouve ici une des particularités de l'histoire du temps présent qui travaille avec l'événement et, comme le rappelle de façon très pertinente Michel de Certeau<sup>60</sup>, ce n'est pas tant l'événement qui est en soi mis en récit, mais ce que l'on en fait après coup, « un événement n'est ce qu'on peut voir ou savoir de lui, mais qu'il devient (et d'abord pour nous) ».

---

<sup>60</sup> De Certeau, Michel. 1968. « Pour une nouvelle culture : prendre la parole ». In *Études*, tome 329, juin-juillet 1968, p. 39.

En terme de médiation, la mémoire de la déportation doit donc travailler aujourd'hui avec les trois figures, victime, résistant et juste, et s'ajuster au contexte social et politique dans lequel elle s'inscrit. Elle reste une mémoire sensible sujette à une instrumentalisation politique dont le musée se fait le réceptacle. Aux prises entre mémoire juive et mémoire résistante, elle est l'enjeu d'un devoir de mémoire recentré autour de la Shoah qui « se nourrit en outre du mélange des genres impliqués par l'expression elle-même : d'un côté, le culte des morts qui est de l'ordre du sacré et, de l'autre, les effets induits dans les domaines historiques, judiciaires, financiers et politiques ». (Lalieu, 2001) Du côté de la mémoire raciale, nous avons la déportation comme événement provoquant, dans la majorité des cas, la mort et, du côté de la déportation politique, elle serait une étape dans une suite d'engagements. Nous avons deux conceptions du devoir de mémoire qui cohabitent ici et dont l'une, portée par les déportés politiques, est en train de disparaître au profit d'une nouvelle visée réconciliatrice prise en charge par les pouvoirs publics. La différence produit une distinction symbolique que le musée comme instance médiatrice doit insérer dans son parcours d'exposition.

Depuis plus de vingt ans, la transmission de passés difficiles se fait essentiellement par le biais des musées. En France, près de 200 musées sont consacrés complètement ou en partie à la Seconde Guerre mondiale et abordent la thématique de la déportation. Chaque localité française traversée par la Résistance a son musée ou mémorial consacré à cette période et privilégie l'histoire locale pour aborder une période de l'histoire mondiale. En France, deux musées traitent exclusivement de la Shoah : le mémorial de la Shoah à Paris (2005), ainsi que celui d'Izieu (1994) consacré spécifiquement à la rafle de 44 enfants juifs. Notons aussi le musée du Struthof, aménagé sur le site de l'ancien camp de concentration et réactualisé en 2005. Face à une histoire de la déportation partagée entre différents acteurs et un événement souvent lié à l'infigurable, l'irreprésentable et l'indicible, les musées sont des lieux proposant un rapport sensible à l'histoire où se mêlent discours mémoriel et historique de l'événement alternant émotion et réflexion.

C'est ce que nous allons observer et analyser en étudiant le cas du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère. Le chapitre suivant consiste en une description du processus d'écriture muséale de cette déportation.

## CHAPITRE 2. ÉCRITURE MUSÉALE DE LA DÉPORTATION AU MRDI

Ce chapitre est consacré à la description et la pré-analyse du processus d'écriture de la mémoire de la déportation au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère (MRDI). Il nous permet de circonscrire un processus d'écriture muséale singulier, à la jonction l'histoire et de la mémoire.

### 2.1. CORPUS PRINCIPAL ET MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE

Notre corpus principal est situé au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère. C'est par un heureux hasard que nous nous trouvions en France lorsque la direction de celui-ci a entrepris de réactualiser l'espace consacré à la déportation. Nous savions déjà que notre projet de recherche allait être consacré à la patrimonialisation des mémoires sensibles contemporaines et que nous serions donc intéressée à suivre un processus plutôt qu'un objet déjà construit. De plus, le MRDI était réputé pour son mode de fonctionnement particulier qui repose sur la collaboration avec les communautés mémorielles qu'il représente. Par ailleurs, la période historique traitée par cette institution était déjà un choix que nous avons envisagé. Nous avons donc décidé de saisir l'opportunité qui se présentait et avons pris l'initiative de contacter le conservateur du musée, Jean-Claude Duclos. Nous voulions avoir plus d'information sur cette réactualisation et également savoir si nous pourrions suivre le processus. Nous avons l'intention de le suivre dans sa totalité y compris lors des réunions et souhaitons mener des entretiens avec les différents acteurs du processus. Après avoir obtenu l'autorisation du conservateur et une fois que nous avons pu nous faire une idée assez large de l'ensemble du processus, nous nous sommes rendue rapidement sur le terrain, car une première réunion du comité de concertation choisi pour mener à bien cette réactualisation était déjà organisée. Nous avons l'idée d'adopter un regard anthropologique et de prendre la posture classique de l'observateur-participant qui nous semblait la plus évidente pour intégrer ce processus qui allait vraisemblablement durer plus d'une année, et donc nous amener à faire de nombreux séjours à Grenoble.

D'emblée, nous avons opté pour une enquête de terrain qualitative, l'idée générale étant de rassembler le plus de données, afin de circonscrire un processus de patrimonialisation en étant particulièrement attentive aux interactions entre les acteurs concernés. Nous nous sommes donc lancée dans une enquête de terrain en étant consciente que nous allions procéder par intuition et qu'il s'agirait souvent de savoir improviser. Cela nous semble être l'une des composantes d'une enquête anthropologique que nous avons appréhendée au contact direct d'un terrain davantage que dans les manuels théoriques. Trois éléments que nous avons intuitivement choisi de prendre en compte nous ont d'emblée situés dans une approche anthropologique : la posture d'observateur-participant, la réalisation d'entretiens semi-directifs que nous avons choisie, la recherche de sources écrites. Sur le terrain, nous nous sommes vite rendue compte qu'étant donné que nous nous intéressions de près aux interactions humaines, nous allions devoir nous ajuster. Ainsi les réunions ne regroupaient pas toujours les mêmes acteurs. L'âge avancé des anciens résistants et déportés impliquait des décès en cours de route qui ne permettait pas de systématiser nos entretiens. Les retards inhérents au processus ont fait que nous avons dû rater une réunion à laquelle il nous a fallu substituer des entretiens téléphoniques. L'enquête de terrain est un processus itératif impliquant concrètement des va-et-vient, des ajustements sur le terrain et, de façon plus abstraite, des allers-retours entre terrain et problématique.

C'est ce que nous avons vécu tout au long de cette enquête qui nous a amenée à un corpus divisé en quatre objets différents : les enregistrements audio, les archives du musée, l'exposition et les articles de presse. Les sources audio sont composées des entretiens semi-directifs menés avec les acteurs du processus et des enregistrements des réunions du comité scientifique. La collecte des entretiens s'est faite en deux temps afin de suivre dans son ensemble le processus d'actualisation qui s'étend de janvier 2007 à avril 2008. Une première collecte a été réalisée pendant l'été 2007 et la seconde, pendant l'été 2008, après l'inauguration de la nouvelle salle consacrée à la déportation. Un journal de bord a été tenu tout au long des visites sur le terrain.

Quatre types d'acteurs ont été interrogés : les témoins oculaires de la période traitée, les représentants d'associations, l'équipe du musée et les historiens.

Cette répartition est utilisée avec un objectif descriptif dans cette partie, mais nous pouvons d'ores et déjà indiquer que les acteurs du processus adoptent plusieurs postures dans le processus et cette catégorisation est donc à considérer comme un outil préparatoire pour les entretiens. La période traitée datant de plus de 60 ans impliquant la disparition de certains acteurs durant le processus et les contraintes de disponibilités des acteurs du comité scientifique nous ont obligée à interroger des personnes différentes pour les deux collectes. Il s'agit de l'étude d'un processus, d'un objet *in via*, ce qui a exigé des ajustements de notre part afin d'être au plus près de « ce qui fait être ». De plus, le fait de ne pas habiter sur place nous a demandé, pour chaque visite sur le terrain, une préparation méticuleuse. Le temps d'enquête sur place était très limité et dense, laissant peu de place à l'hésitation. Nous avons fait appel à des techniques d'entretien propres à une démarche ethnographique en utilisant le type semi-directif et avec le souci de chercher tout au long du processus ce que Bensa (1995) appelle une « juste distance ».

Au total, 17 entretiens ont été menés afin de proposer un portrait juste et représentatif des principaux acteurs du procès, les déportés-résistants, les associations juives, les associations de mémoires, l'équipe du musée et les historiens y sont tous représentés. Ils nous permettent d'une part d'observer et d'analyser leurs postures et leur engagement dans le processus, tant sur un plan individuel que collectif, afin de rendre compte de l'autorité de chacun en vue d'explicitier les liens opérant dans ce processus de patrimonialisation. Il s'agit autant de chercher à repérer la transaction qui s'opère, au sens où Jean Remy l'entend, que la constitution d'un partage d'autorité qui est tout autant constitutif du processus au départ que modifié par ce dernier. « Explicitier les liens tout en dépassant une induction unilatérale ». <sup>61</sup> Une dialectique s'opère entre structure et action, entre dispositif participatif mis en place par le musée et initiatives individuelles et collectives à l'intérieur même du dispositif.

Ces entretiens sont complétés par l'enregistrement des réunions qui permettent d'observer directement le processus de transaction, l'opérativité du partage d'autorité qui va déterminer la sélection patrimoniale productrice d'un imaginaire social particulier. Ce premier type de corpus est donc au centre de notre recherche et nous a souvent poussée à

---

<sup>61</sup> Remy, Jean. 2006. *Médiations et compromis : Institutions religieuses et symboliques sociales*. Paris : L'Harmattan, p. 277.

questionner notre posture d'observateur-participant. Le fait de ne pas être sur place nous a empêchée de prendre une position ethnographique classique où la présence continue d'un chercheur fait que l'on s'habitue à lui. Ceci dit, l'équipe du musée a, dès la première réunion, en nous présentant, adopté une attitude de confiance envers nous, allant jusqu'à nous mentionner dans son bulletin consacré à la réactualisation<sup>62</sup>, au même titre que les autres acteurs. Les entretiens, d'une durée moyenne d'une heure, étaient tous reliés directement au processus d'actualisation de la salle d'exposition sur la déportation et au musée. C'est ainsi que nous ne demandions pas aux témoins directs de l'événement, même si c'était abordé brièvement, de raconter leur déportation, ce qui était assez inhabituel pour eux. Somme toute, nous étions là pour écouter ce qu'ils avaient à nous dire. L'idée n'était pas de chercher à récupérer seulement des données, mais d'abord de passer un moment avec ces personnes engagées dans le processus que nous suivions. Bien sûr, nous ressortions de là avec une heure, parfois plus, de paroles propices à la constitution de données, mais nous avons eu l'impression que l'écoute active et l'attitude de partage que nous proposons permettaient aux interviewés de s'interroger sur le rôle qu'ils jouaient dans le processus, dépassant celui qui leur avait été assigné au départ.

Les sources écrites constituées d'archives du musée, composées de documents écrits variés, procès-verbaux, communiqués de presse, courriers relatifs à l'actualisation de la salle ou à l'historique du musée, nous permettent de raffiner notre circonscription du processus d'un point de vue plus synchronique. L'historique du musée est un élément structurant du processus de patrimonialisation à l'œuvre. Les documents entourant le processus (bulletin du musée) sont d'une part révélateurs de l'énonciation muséale et de l'engagement du musée dans la transmission d'une mémoire sensible, et d'autre part constitutifs de l'identité du musée comme institution du patrimoine productrice symbolique au sein d'un espace public particulier.

À titre d'exemple, le MRDI publicise son processus participatif par le biais de son bulletin et se situe ainsi comme lieu social de transaction.

---

<sup>62</sup> Voir Annexe 1, journal du musée consacré à l'actualisation de l'espace de la déportation.

L'exposition, plus particulièrement la salle consacrée à la déportation, est analysée en deux temps, avant et après son actualisation. Une couverture photographique systématique de l'ancienne salle et de la nouvelle salle a été réalisée pour la plus grande partie par Jean Davallon. Une analyse sémiotique des dispositifs médiatiques est privilégiée tout en portant une attention particulière aux supports médiatiques relevant d'un discours mémoriel sur la déportation et à leurs articulations avec des objets relevant davantage du discours de l'historien. Nous observons ainsi la mise en espace de deux régimes temporels différents à travers leurs configurations médiatiques.

Enfin, la revue de presse de l'actualisation de la salle consacrée à la déportation est composée essentiellement d'articles de journaux locaux choisis à des étapes-clés de l'historique – 1994, 2001 – et surtout après l'actualisation de la salle de la déportation en 2008. Elle permet d'observer, très partiellement, la réception de cette nouvelle salle au sein de l'espace public et ainsi de mesurer, sur le plan médiatique, l'écho de cette patrimonialisation particulière, l'opérativité de cette tentative de construction d'un imaginaire social par le musée.

Une fois toutes ces données récupérées, il s'agit de restituer le processus. L'idée générale est de construire une représentation d'une situation réelle suivant une logique abductive qui s'inscrit dans un cadre anthropologique. Nous avons fait appel, dans une perspective multidisciplinaire, à plusieurs outils d'analyse afin d'analyser le corpus recueilli et présenté précédemment. Le premier outil d'analyse consiste en une approche descriptive de la situation de terrain qui permet de cadrer (Walter, 2005) notre regard en fonction de notre posture théorique attentive aux interactions entre les acteurs lors d'un processus de transmission. Nous insistons sur cette description, qui constitue pour nous déjà un regard analytique sur notre terrain. L'analyse de contenu (Bardin, 1991; Blanchet, 2001) a été privilégiée pour l'étude de notre corpus afin d'en extraire un sens par rapport à nos questions de recherche et d'établir d'une part une grammaire des liens entre les acteurs suivant les dispositifs (réunions, entretiens, archives, articles de presse, dispositifs de médiation : exposition, blog, site internet), et d'autre part, de dégager les énonciations porteuses d'engagements. Il s'agit donc de rendre compte des interactions (Goffman, 1974), mais

également de lire nos données sous l'angle d'une transaction sociale (Remy, 1996) qui implique et engendre un partage d'autorité particulier (Frisch, 1999; High, 2009).

Dans un premier temps, nous nous sommes demandée comment procéder avec les entretiens. Nous avons retranscrit les entretiens pour très vite constater que cela rendait les paroles prononcées beaucoup moins riches que si nous choissions de travailler avec elles sous leur forme orale. L'oralité permet de déceler, dans les silences, hésitations, niveaux et timbres de la voix, une quantité d'informations que nous perdions lors de la retranscription. Ces sources orales nous ont permis de raffiner l'historique et de commencer à analyser ce terrain. Elles ont surtout servi à écrire le chapitre trois de cette thèse. Les sources écrites, composées essentiellement des archives du musée, ont été utilisées pour constituer l'historique. La revue de presse a été utilisée en dernier lieu pour étudier la réception de cette écriture muséale de la déportation. Enfin, et c'est la part la plus importante de la pré-analyse présentée dans ce chapitre, nous avons procédé à une analyse de l'exposition avant et après l'actualisation afin de proposer une description de l'écriture muséale de la déportation.

## 2.2. UN HISTORIQUE DU MUSÉE ET UNE PREMIÈRE PHRASE D'ÉCRITURE

### MUSÉALE DE LA DÉPORTATION

L'historique du MRDI est nécessaire afin de mieux comprendre dans quel contexte s'inscrit notre analyse de la mise en patrimoine de la déportation au sein d'une institution muséale. Quatre périodes peuvent être distinguées.

### 2.2.1. *Le musée associatif*

La première, de 1966 à 1980, correspond à l'énonciation des acteurs de la Résistance et de la déportation au sein de l'espace public. L'idée de ce musée surgit au début des années 1960, à l'initiative d'un ancien résistant et directeur d'école, Henri Guillard, et de son supérieur hiérarchique Pierre Dubois, inspecteur de l'académie de l'Isère. Ils commencent par constituer une collection.

Pionniers de la pédagogie Freinet, fondée sur la liberté, la responsabilité, l'initiative et l'auto-documentation, les deux hommes font parvenir un courrier<sup>63</sup> (signé par Dubois) aux enseignants pour leur demander de participer à la constitution d'une collection en faisant participer leurs élèves. En voici un extrait :

[...] les hauts lieux de la Résistance sont suffisamment nombreux et éloquents dans notre département, pour justifier la création d'un musée permanent de la Résistance. Grenoble qui a mérité la croix de la Libération se doit d'abriter un tel musée, destiné à la fois à sauver de l'oubli de nombreux documents et à perpétuer le souvenir des heures tragiques et glorieuses dont s'enorgueillit le département de l'Isère. [...] Rechercher et faites rechercher par vos élèves tous documents intéressant la Résistance et l'occupation. L'expérience montre qu'il suffit d'interroger et de solliciter les anciens résistants, maquisards, prisonniers, déportés, combattants, volontaires et patriotes pour obtenir des documents et constituer ainsi le premier Musée de la Résistance et de l'Occupation.

On remarquera qu'il s'agit ici de la constitution d'un musée de la Résistance et de l'Occupation. On parle ici d'une mémoire d'anciens résistants, une mémoire combattante où la déportation, bien qu'évoquée dans la liste de personnes ressources, n'est pas un enjeu mémoriel prioritaire. Cet appel, lancé dans les écoles de Grenoble, est très efficace. Un comité du musée se crée au printemps 1963, formé de Pierre Dubois et Henri Guillard, les deux initiateurs, auxquels s'ajoutent Robert Avezou, directeur départemental des archives de l'Isère, Gustave Estadès, résistant déporté (membre de la FNDIRP) et Charles Katz, résistant (président de l'ANACR). On constate donc que les associations d'anciens résistants se joignent au projet. Une première exposition itinérante est réalisée, dont le but est

---

<sup>63</sup> Voir Annexe 2, appel initial de Pierre Dubois. Source : AAMRDI.

« de perpétuer la mémoire des hommes et des faits de la Résistance et de la Déportation en Dauphiné, transmettant ainsi l'esprit de Résistance aux générations nouvelles ». S'ensuit une reconnaissance du public et des autorités locales. Les statuts du comité pour la création d'une association loi 1901 sont déposés le 7 janvier 1964, et à l'automne 1964, le comité obtient de la ville de Grenoble un lieu pour établir le musée qui s'installera au 14 de la rue Jean-Jacques Rousseau. L'ouverture du musée en 1966 intervient dans un contexte particulier.

L'historiographie commence à remettre en question le mythe d'une seule France résistante, tandis qu'est lancée, à l'échelle internationale, une procédure de recherche et d'arrestation d'anciens nazis. Ce sont également les premières années de « l'ère des témoins »<sup>64</sup>, permettant aux porteurs de mémoires de se manifester dans l'espace public afin de faire circuler une parole qui semblait inaudible et intolérable depuis la fin de la guerre. Les conditions semblent donc réunies pour que l'opinion publique accepte une exposition sur la Résistance iséroise, rendant possible une transmission mémorielle qui jusque-là se fait seulement au sein d'associations et lors de commémorations.

On peut souligner aussi que la politique mémorielle mise en place par De Gaulle, favorable à la mise en avant de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, est tournée vers l'organisation de grandes commémorations et favorise nettement la monumentalisation au détriment de la muséalisation. Le projet de musée grenoblois est en cela précurseur, car, comme l'a souligné Marie-Hélène Joly :

[...] le musée ne constituait pas avant 1970 une réponse spontanée aux questions de mémoire. [...] L'analyse de date de création de musées de la Seconde Guerre mondiale et de la Résistance confirme cette hypothèse, les trois quarts des musées voient le jour après 1981, et surtout après 1984.<sup>65</sup>

Trois salles composent le musée. Un espace consacré à la Résistance, un second au Vercors, et enfin une salle consacrée à la déportation. La muséographie consiste en l'accumulation du maximum de documents et d'objets possible, afin de rentabiliser l'espace et d'exposer dans sa totalité la collection réunie. Le discours muséal est saturé, présentant ces

<sup>64</sup> Wierviorka, Annette. 1988. *L'ère des témoins*. Paris : Plon.

<sup>65</sup> Joly, Marie-Hélène. 2001. « L'État et les musées de guerre en France : Indifférence ou impuissance? ». In *Tumultes*, 2001, n° 16, p. 165.

nombreux objets, telles des reliques, proposant ainsi au public une relation émotive, presque religieuse, avec ses objets ayant appartenu à de nombreux résistants encore vivants. Le musée s'inscrit bien dans son contexte historique et politique, car ni la Shoah ni Vichy ne sont mentionnés de façon spécifique. On parle d'occupation, mais pas de responsabilité française de Vichy. Quant à la déportation, elle apparaît comme une conséquence de faits de résistance, mais son aspect génocidaire et spécifiquement juif n'est pas mentionné. On peut noter une très forte coloration communiste du musée, découlant de la surreprésentation du parti au sein du comité, ce qui n'empêchera pas de produire une représentation mythique de la Résistance (gaullistes et communistes ont toujours été d'accord là-dessus).

Philippe Barrière remarque que la création du musée pallie le manque de monument fédérateur pour la communauté résistante.

La tentation est grande (et nous y cédon) de voir dans la création du musée une volonté, peut-être inconsciente, de la part des anciens résistants, en celle effectivement unanimes, de prendre en charge leur mémoire ou plutôt leur commémoration institutionnelle, en substituant la fondation du musée à l'érection d'un monument.<sup>66</sup>

En 1970, le musée change de nom pour devenir le Musée de la Résistance et de la Déportation. Puis l'arrivée de Charles Métral, archiviste, initie une professionnalisation des archives, tandis qu'à la fin des années 70, l'exposition commence à s'essouffler au sein d'un lieu définitivement trop petit. De nombreux membres du comité souhaitent voir évoluer le musée. Robert Avezou démissionne de la présidence du comité en juin 1981 et cède la place à Jean Paquet, historien agrégé, qui va diriger la départementalisation du musée.

---

<sup>66</sup> Barrière, Philippe. 2000. « Formes et usages du passé : Grenoble en ses après-guerre (1944-1964) ». Thèse d'histoire sous la direction de Yves Lequin, Université Lumière Lyon 2, mai 2000, p. 494.

### *2.2.2. Vers la départementalisation du musée*

La seconde période, de 1980 à 1994, commence avec l'arrivée d'un historien à la tête du comité de direction du musée, ouvrant la voie d'une part à une représentation plus objective de l'époque traitée et d'autre part, à la construction d'une nouvelle muséographie. Progressivement, il est question de passer du privé au public, d'une mémoire individuelle ou collective à une mémoire sociale. De 1983 à 1986, Pierre Gascon, président de l'UNADIF et membre du comité du musée, facilite, en tant que premier adjoint au maire, les contacts avec Alain Carignon, maire de Grenoble et président du conseil général de l'Isère. Jean Paquet obtient l'accord du maire pour développer le musée et pour le déménager dans des locaux plus vastes. Pour préserver l'intégrité intellectuelle du musée, il demande que les fondateurs conservent un droit de regard sur le futur musée. En 1990, le futur site du musée est choisi, un bâtiment sis au 14 rue Hébert, et les démarches de départementalisation s'accélérent après la fondation du Musée dauphinois, nouvel acteur et conseiller dans cette démarche représentée par son conservateur en chef, Jean-Claude Duclos. Deux objectifs sont très vite établis. Le premier est de réaliser une nouvelle muséographie mettant en scène la résistance alpine sans négliger le contexte historique général. Le second est de former un conseil scientifique réunissant témoins, historiens et professionnels de la conservation qui seront en mesure de valider le nouveau parcours muséographique. Le dossier<sup>67</sup> déposé au Conseil général de l'Isère nous renseigne très précisément sur les actions menées pendant le processus de départementalisation. Un conseil scientifique est mis en place dès octobre 1990, composé de seize personnes dont huit membres de l'association du musée. Parmi eux, on retrouve quatre historiens, quatre professionnels de la conservation et des archives (dont Jean-Claude Duclos), quatre anciens résistants parmi lesquels deux ont été déportés, un architecte, deux fonctionnaires de l'Isère (Archives et Affaires culturelles) et un conseiller technique (journaliste de métier). En plus du conseil scientifique, il y a un comité bureau où le conservateur partageait chaque décision. Ce bureau permet à l'association d'exercer un contrôle sur le tracé de la nouvelle voie institutionnelle.

---

<sup>67</sup> Dossier (5<sup>ème</sup> version) déposé le 19 décembre 1991 au Conseil général de l'Isère.

Début 1991, une procédure d'inventaire informatisé de la collection est entamée dans le but d'accéder à la départementalisation et d'obtenir des financements plus conséquents. Marcela Vogler, secrétaire assignée à la saisie informatique, et Jacques Loiseau, documentaliste assigné au traitement des données, sont engagés à ce moment-là. L'inventaire sera achevé en 1993 et la direction des Musées de France leur accorde le statut de musée contrôlé. En mai 1991, les statuts de l'association du musée sont modifiés et une recomposition plus équilibrée est alors entreprise.

Le Comité du Musée de la Résistance dauphinoise devient l'Association du musée départemental de la Résistance et de la Déportation et intègre dans ses statuts une clause d'inaliénabilité et de dévolution des collections au Conseil général dès l'inauguration du musée départemental. Le nouveau conseil franchit une étape majeure dans l'histoire de l'association du musée. En effet, des associations et des personnes qui ne se sont jusque-là jamais impliquées dans la création ou le fonctionnement du musée apparaissent. Les trois associations fondatrices, ANACR, FTP et FNDIRP, ne sont désormais pas plus représentées que d'autres nouveaux venus et l'orientation politique de l'association est transformée. En effet, après une direction très individualisée et orientée plutôt à gauche, le comité accueille désormais une vingtaine de nouvelles associations de tous les horizons politiques.

Il faut mentionner que cet apparent équilibre fait écho aux couleurs politiques de la ville de Grenoble et du département de l'Isère qui ont des élus de droite, et l'on comprend que dans ce processus de départementalisation, la politique fait autant partie de l'équation que les associations qui en sont parfois les prolongements. Ce sont donc désormais vingt-six membres qui sont nommés<sup>68</sup> : seize membres de droit, représentants désignés de seize associations, trois élus (deux du Conseil général de l'Isère et un de la ville de Grenoble), deux représentants de l'enseignement, et cinq autres membres cooptés.

Le programme scientifique proposé privilégie une approche chronologique tout en réservant une place aux développements thématiques. L'histoire locale de la Seconde Guerre mondiale et ses spécificités iséroises est mise de l'avant.

---

<sup>68</sup> À la lecture du dossier déposé au Conseil général de l'Isère, on peut constater ainsi que Jean Grey et Roger Rahon, membres considérés comme fondateurs sont écartés du conseil pour des raisons que nous n'avons pas élucidées.

Enfin, une partie est dédiée à l'actualité de la Résistance. La partie consacrée à la déportation ne mentionne pas la singularité de la déportation juive. La « Solution finale » est mentionnée : « Le 20 janvier 1942, les nazis décident l'extermination des Juifs, c'est "la Solution finale" : la mort pour plus de 4 000 000 de personnes. Les camps ne seront libérés qu'en mai 1945. Au même titre que les archives, ils demeurent les "témoins" irremplaçables de cette tragédie unique dans l'histoire de l'humanité. »<sup>69</sup> La partie « mémoire et actualité de l'action de la Résistance »<sup>70</sup> mentionne la Déclaration universelle des droits de l'homme et se concentre sur les valeurs léguées par la Résistance. Une réflexion sur l'héritage est initiée, élément sur lequel nous reviendrons à la fin de ce chapitre et plus largement dans le troisième chapitre.

Figurent aussi dans ce dossier les éventuelles modifications que cette présentation aura à subir en fonction des progrès de la connaissance historique et de l'actualité. On voit les membres de l'équipe du futur musée conscients des particularités de travailler le matériau de l'histoire du temps présent tel que nous l'avons décrit dans le premier chapitre.

Au lieu de procéder directement à l'ouverture du musée, le conservateur décide d'organiser une exposition de préfiguration en 1993, *Les années noires à Grenoble : la répression à Grenoble pendant l'Occupation*, afin d'introduire les grands thèmes du futur musée et de tester sa réception auprès des membres des associations d'anciens déportés, combattants, résistants et témoins. Il s'agit, pour reprendre l'expression du conservateur, de « crever les abcès ». Si l'on regarde le programme de l'exposition<sup>71</sup>, il n'est pas question de déportation dans cette exposition, puisqu'il s'agit des années noires, donc des années 1942 et 1943, cependant on fait allusion au « ramassage des Israélites étrangers ». C'est la seule référence faite à la mémoire juive dans toute l'exposition. Du côté des associations, on note trois vives réactions qui illustrent les différents courants mémoriels qui traversent la déportation. Les communistes se trouvent sous-représentés. Les gaullistes se sentent indignés que l'on propose une autre image de la résistance française. On retrouve ici la classique opposition entre deux conceptions de la Résistance sous-tendue par des appartenances

<sup>69</sup> Voir l'avant-projet scientifique du dossier déposé au Conseil général de l'Isère.

<sup>70</sup> Ibid.

<sup>71</sup> Voir l'Annexe 3, convocation du conseil scientifique du 10 février 1993.

politiques contemporaines. La communauté juive, dont la réaction est la plus forte, proteste parce qu'elle estime qu'il est inadmissible d'omettre la résistance juive. En effet, la thématique choisie ne donne pas de place à cette communauté étant donné la période choisie. La mémoire juive étant en train de prendre forme, et en particulier celle de la Shoah, elle ne peut être représentée ici.

Le B'nai B'rith, l'association qui a le plus vivement réagi, veut jouer un rôle au sein du MRDI. Ses doléances suscitent une réponse immédiate de la part du musée qui entreprend, avec les historiens associés à l'institution, des recherches sur la résistance juive, aboutissant en 1997 à une exposition consacrée à ce thème, *Être Juif en Isère*, et à une première actualisation de l'espace permanent en 2001.

### ***2.2.3. Le Musée départemental***

La départementalisation du musée effectuée en 1994 apporte un second souffle à cette institution désormais administrée par une équipe de professionnels. Sa mission est de contribuer, par le biais d'expositions et de publications, à l'avancée des recherches sur la Seconde Guerre mondiale et à la transmission de cette histoire. De fondateurs et acteurs du musée, les anciens résistants deviennent les partenaires d'une nouvelle équipe professionnelle.

Ils sont les représentants mémoriels d'un événement historique, mais également les garants des idéaux fondateurs du musée. Et c'est à ce double titre qu'ils agissent au sein du comité scientifique.

Le troisième moment, de 1994 à 2006, institutionnalise le dispositif de concertation comme pratique muséologique et s'accompagne d'une redéfinition publique de la mémoire. C'est au prix de nombreuses négociations entre les fondateurs, politiques et professionnels du musée, que cette nouvelle institution a pu naître. Jean Paquet demande une nouvelle modification des statuts de l'association, qui prend désormais le nom d'Association des

membres fondateurs et des Amis du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation. L'association a toujours un droit de regard sur les actions du musée et les réunions du conseil scientifique et du conseil d'orientation se succèdent sans heurts. Au sein de cette association, c'est maintenant les représentants de 27 associations qui s'y trouvent ainsi que deux élus du Conseil général de l'Isère, un élu de la ville de Grenoble, un représentant du Rectorat et un autre de l'inspection académique, dix membres fondateurs élus par l'Assemblée générale et enfin deux membres des Amis du musée. L'après-ouverture donne lieu à de nombreux commentaires de la part d'anciens résistants et de membres de la communauté juive. Le compte rendu<sup>72</sup> du premier conseil scientifique après l'inauguration du musée est très instructif à ce propos. Le conservateur revient sur les réactions suscitées par l'exposition permanente du musée.

Un document dans le compte rendu fait état des réactions à l'inauguration<sup>73</sup>. Après la question de l'absence ou du manque de représentation de certains individus dans l'exposition, le problème de l'évocation de la France libre, qui semble pour certains trop modeste, suscite des discussions avec les historiens. L'enjeu, classique ici, est celui d'une représentation uniforme de la Résistance. Dans ce cas-ci, le danger est d'attribuer à la Résistance une image trop gaulliste. Gil Emprin, historien et membre du conseil scientifique du musée actuel, « considère qu'il ne faut pas donner une idée unanimiste de la Résistance ».

Enfin, la réaction de la communauté juive, la plus véhémente, se poursuit par l'entremise d'un historien, Henri Morsel<sup>74</sup>, spécialiste de l'histoire industrielle et semblant être proche de la communauté juive, qui s'étonne d'un certain nombre de points. Invité à se joindre au comité scientifique dont il est membre depuis mars 1994, il n'a pu participer à la réunion, mais a fait parvenir un courrier que le conservateur a transmis au comité. Les points soulignent essentiellement le fait que la résistance juive n'est pas évoquée et qu'il y a des problèmes de terminologie.

---

<sup>72</sup> Voir Annexe 4, compte-rendu du conseil scientifique du 16 novembre 1994.

<sup>73</sup> Ibid.

<sup>74</sup> Voir Annexe 4, courrier joint.

L'historien s'étonne entre autres que, dans l'exposition et la publication l'accompagnant, on ait intitulé l'espace consacré aux Juifs « La question juive ». Il suggère de remplacer ce titre par « La Résistance dans la communauté juive ». De plus, il trouve que le contenu de la section est extrêmement pauvre, malgré le fait que, comme il le rappelle, de nombreux témoignages ont été rassemblés notamment par Madame Elkaïm (membre du B'nai B'rith), et il pense que la place accordée aux chrétiens dans le sauvetage des Juifs est faite au détriment des organisations juives telle l'Œuvre de secours aux enfants (OSE), qui a elle-même participé à organiser ces sauvetages. Tout « cela contribue encore à faire croire que s'il subsiste des Juifs c'est parce qu'ils ont été sauvés et non parce qu'ils ont fait de la Résistance. Vous comprendrez que l'enjeu est de taille pour la communauté juive, l'image qu'elle peut se donner à elle-même et le sentiment qu'elle peut garder d'une résistance unie. »<sup>75</sup>

Morsel évoque également, à mots couverts, un antisémitisme latent dans la Résistance – ou plutôt l'idée que faire de la Résistance était d'abord un engagement patriotique qui n'impliquait pas forcément une lutte contre le racisme et l'antisémitisme – ainsi qu'un retour des partisans du maréchal Pétain à cette époque. L'historien appuie ses critiques par le fait qu'il a consulté quelques membres de la communauté juive qui sont unanimes par rapport à « ce détournement de sens que ce livre et l'exposition qui a été bâtie sur ce canevas laisse planer ». Il termine ainsi : « Il y a des choses qui dérangent, mais on ne peut pas toujours rechercher le consensus lorsqu'il s'agit de l'histoire la Résistance ».<sup>76</sup>

Nous voyons ici comment le point de vue d'un historien est ancré dans l'actualité et influencé par les communautés mémorielles dont il est proche. Les arguments répondent à deux objectifs : le premier est de réhabiliter un fait historique, la résistance juive, et le second, d'effectuer un réajustement mémoriel quant à la place de la communauté juive dans le musée. Morsel se trouve pris entre deux temporalités et deux postures énonciatives, celle de l'historien, mais également celle du porte-parole d'une communauté qui se sent lésée. On voit également, même s'il n'est pas encore question de la déportation qui nous intéresse principalement, l'apparition de la mémoire juive au sein du MRDI. Si la question soulevée

---

<sup>75</sup> Ibid.

<sup>76</sup> Ibid.

par l'historien est légitime et entendue<sup>77</sup> par les membres du conseil scientifique comme un moyen de « faire réfléchir », elle inspire deux remarques aux autres historiens présents. La première vise à rappeler que les membres de la communauté juive dans la Résistance ne combattaient pas en tant que Juifs. Il est intéressant d'ailleurs, à ce propos, de préciser que, suite à une demande de la communauté juive notamment du B'nai B'rith formulée peu après l'inauguration, le musée a apposé la mention « juif » auprès des noms de résistants qui l'étaient.

Mais cette spécification n'a pas fait l'unanimité puisque les enfants d'un des résistants juifs ont demandé<sup>78</sup> au musée de retirer cette précision, car ils voulaient respecter l'idéal philosophique de leur père qui excluait toute appartenance religieuse. Cela vient corroborer les propos des historiens présents, auxquels se joignent ceux d'anciens résistants qui se rappellent « qu'à l'époque, les "gars" ne se battaient pas en tant que Juifs, ils se battaient contre l'occupant et étaient des communistes athées ».

La seconde remarque rappelle que le musée n'est pas un « lieu de mémoire militante ». La mémoire juive commence à se faire entendre et cherche une reconnaissance institutionnelle. La communauté juive souhaite intégrer le musée au même titre que la communauté résistante, elle ne veut pas être représentée seulement comme ayant été déportée, mais comme ayant participé à une mémoire combattante, du côté des vainqueurs. Or, la communauté résistante désire présenter une Résistance unie, et voit d'un œil méfiant cette autre communauté essayer d'occuper un espace dans le musée qui, de surcroît, vient de lui être quelque peu enlevé avec la départementalisation.

Quatre ans plus tard, l'exposition *Être Juif en Isère* en 1997 va représenter la véritable entrée de la mémoire juive au sein du musée, tant dans l'espace que dans les réunions du comité. C'est essentiellement le B'nai B'rith, qui fait le plus de commentaires au moment de l'inauguration sur la non-visibilité de la résistance juive, qui pilotera cette exposition plus centrée sur la résistance juive, les organisations juives, les conditions de vie des Juifs et la politique française à leur encontre. La déportation y figure, mais n'est pas l'objet central de

<sup>77</sup> Voir Annexe 4, réaction de Pierre Bolle, historien.

<sup>78</sup> Voir Annexe 4, courrier de la famille Lipstick.

l'exposition. Le dossier de presse de l'exposition rappelle le rôle joué par les associations juives dans ce projet et en particulier le B'nai B'rith, initiateur du projet représenté par Maurice Gnanssia et Edwige Elkaïm, toujours actifs aujourd'hui au sein de leur association. L'intention de cette exposition est aussi clairement annoncée : « *Être Juif en Isère* entre 1939 et 1945, en ce Musée de la Résistance et de la Déportation, veut aussi contribuer à la grande œuvre toujours à poursuivre de la reconnaissance de l'autre. » Et pour cause, il s'agit de la première exposition consacrée à ce pan de la mémoire juive et qui donne une place à cette communauté. Il y a donc bien une reconnaissance qui s'est formée progressivement de l'ouverture à 1997 par le biais, d'une part, de recherches, et d'autre part, de concertations qui ne se sont pas faites sans heurts<sup>79</sup>.

De 1994 à 1998, les dissensions politiques sont assez peu apparentes pour ne pas affecter les prises de décision au sein du comité ce qui permet à l'équipe du musée de fonctionner relativement librement.

On peut noter qu'il n'y a pas encore de représentants des associations de la communauté juive. Cette dernière s'investit pour l'instant ponctuellement au sein de conseils scientifiques dédiés à la réalisation d'expositions temporaires, notamment *Être Juif en Isère*, et dans certaines activités culturelles du musée. En 1998, le président de la région Rhône-Alpes est élu grâce notamment au report des voix d'extrême droite du Front national. Pierre Fugain, membre de l'ANACR et de l'association Ras l'Front, décide avec d'autres membres de la FNDIRP d'organiser une conférence de presse pour dénoncer cette élection et la montée du Front national. Jean Paquet, président de l'association, estimant que le musée n'est pas le lieu adéquat pour ce genre de manifestation y réagit vivement. S'ensuit une crise au sein de l'association du musée qui questionne son équilibre fragile et remet profondément en cause son fonctionnement. Au-delà des querelles partisans qui opposent d'un côté le camp du président Jean Paquet, qui soutient la présence de résistants et appartient à une certaine droite, et le camp de Pierre Fugain de l'ANACR, soutenu également par d'autres associations

---

<sup>79</sup> Maurice Gnanssia et Ada Sadoun, membres du B'nai B'rith, se souviennent de réunions assez « mouvementées ». Gnanssia parle aussi de nombreux accrocs avec Jean-Claude Duclos, car il leur a fallu apprendre à se connaître et, selon eux, Duclos a eu affaire à d'autres associations qui avaient du mal à accepter l'arrivée de cette nouvelle mémoire. (Entretien représentants du B'nai B'rith, juin 2008, Grenoble)

dont les sensibilités politiques se situent plutôt à gauche, une question de fond est débattue lors du conseil d'administration du 29 mai 1998. Il s'agit de savoir comment le musée peut se positionner contre des idées racistes, voire fascistes. Plus profondément, c'est la question de l'engagement du musée dans les débats politiques et sociaux qui animent le territoire dans lequel il s'inscrit. Jusqu'où le musée peut-il agir sans déroger à sa mission de rester « ouvert à tous »? Des résolutions sont adoptées afin d'exclure des débats les querelles partisans, et de dénoncer tous les totalitarismes dont le fascisme représenté en France par le Front national et ceux élus ou non qui le soutiennent. Mais ces résolutions n'apaisent pas la crise qui mine l'association.

Une commission de conciliation, composée de personnes extérieures au musée, est créée afin d'entamer un processus de résolution des conflits qui rongent l'association du musée. Le 22 novembre 1999, de nouveaux statuts sont adoptés et un nouveau président est élu, Pierre Giollitto. L'association se transforme en Association des amis du Musée de la Résistance et de la Déportation. La FNDIRP, l'ANACR et l'Association des déportés du 11 novembre 1943 quittent l'association, qui perd ainsi ses membres les plus actifs.

Malgré ces changements de statuts, les tensions demeurent et l'association perd de sa crédibilité. Ce n'est qu'en 2002 que celle-ci recommence à fonctionner de façon harmonieuse. De nouveaux statuts sont proposés pour qu'elle devienne véritablement une association des amis du musée. Il s'agit de ne plus être un conseil qui se veut représentatif de ceux qui vécurent la Résistance et la Déportation, mais qui s'enlise dans des querelles ancrées dans le passé et alimentées par des conflits mémoriels, à leur tour sous-tendus par des idéologies liées à une actualité politique particulière. Un nouveau conseil d'administration est élu, ainsi qu'un bureau composé de membres de la FNDIRP et de l'ANACR qui ont réintégré la nouvelle association.

On y retrouve également des membres de l'Association des amis pour la mémoire de la déportation (AFMD)<sup>80</sup>, nouvelle venue, des historiens ainsi que la présidente nationale du B'nai B'rith, Edwige Elkaïm, qui marque l'entrée de la communauté juive dans l'association de façon permanente. Entre-temps, le musée a actualisé sa présentation permanente, ou plutôt évolutive, étant donné qu'elle se transforme en fonction des avancées historiques, technologiques et mémorielles. En 2001, la nouvelle présentation de longue durée a été inaugurée. Parmi les changements majeurs figuraient l'ajout d'une partie sur la résistance juive (grâce à l'exposition de 1997), et une autre sur les Maquis (suite d'une exposition temporaire en 1999), l'approfondissement de la partie sur l'épuration, et l'actualisation de l'espace consacrée aux valeurs de la Résistance.

Depuis l'ouverture du musée, le programme des expositions temporaires alterne entre les thématiques liées exclusivement à l'histoire et à la mémoire de la Seconde Guerre mondiale et celles plus contemporaines, liées à des questions contemporaines sociales relatives aux droits de l'homme de façon générale. Elles sont développées selon trois axes : le développement d'un aspect de la période 1939-1945, l'exploration des formes actuelles de résistance, et la présentation des travaux d'artistes inspirés par la Seconde Guerre mondiale ou par la notion de résistance.

---

<sup>80</sup> L'AFMD, l'association des amis pour la mémoire de la déportation est une association qui regroupe toutes les personnes physiques ou morales qui souhaitent agir pour assurer la pérennité, l'enrichissement et la transmission de la mémoire française et européenne de l'Internement et de la Déportation. La section iséroise a été créée en 1997 et est dirigée par Michel Rahon, membre du comité de concertation de l'actualisation du musée, que nous avons interviewé.

Figure 1 Programmation des expositions temporaires du MRDI de 1994 à 2003.

Titre et date des expositions	Thématique 1939-1945	Formes actuelles de résistance	Art et résistance et guerre et médiation	Autres Génocides et conflits
<b>Maquis 1943-1944 d'après les dessins d'Abdon</b> du 01/07/1994 au 01/02/1995			•	
<b>Dessine-moi la paix</b> du 17/02/1995 au 15/05/1995			•	
<b>Mémoire de déportés</b> du 27/04/1995 au 15/05/1996	•			
<b>Halabja mon amour. Photographies de Guy Martin-Ravel</b> du 24/05/1996 au 21/10/1996			•	
<b>Affiches des années noires</b> du 09/11/1996 au 02/11/1997	•			
<b>Être Juif en Isère</b> du 28/11/1997 au 02/11/1998	•			
<b>Fort Barraux Camps et prisons dans la France de Vichy. 1940-1944</b> du 20/11/1998 au 02/11/1999	•			
<b>Maquis de l'Isère Dernières nouvelles</b> du 04/01/1999 au 04/04/2001	•			
<b>Le petit Dauphinois de 1939 à 1944</b> du 12/05/2001 au 01/12/2001	•			
<b>Traces et chuchotements du néant. Gravures de Paul Hickin</b> du 09/02/2002 au 11/11/2002			•	
<b>Sangatte : le hangar. Photographies de Jacqueline Salmon</b> du 23/11/2002 au 10/02/2003		•	•	
<b>Si nous cessions d'y penser... Photographies de Guillaume Ribot</b> du 14/03/2003 au 20/10/2003			•	
<b>Alpes en guerre/Alpi in guerra 1939-1945</b> du 15/11/2003 au 14/06/2004	•			
<b>L'Isère libérée 20 août, 2 septembre 1944</b> du 02/07/2004 au 01/11/2004	•			
<b>L'Anti-Monument. L'œuvre publique de Jochen Gerz</b> du 25/11/2004 au 28/03/2005			•	
<b>Mathausen – Les images</b> du 15/03/2005 au 31/10/2005	•			
<b>Et tu le raconteras à tes enfants...</b> du 10/11/2005 au 28/11/2005	•		•	
<b>Tchéchénie Sur[exposée]. Une vie dans l'ombre. Photographies de Maryvonne Arnaud</b> du 09/12/2005 au 20/03/2006		•	•	•
<b>Los Hijos, Tucuman, veinte años después / Les enfants, Tucuman, vingt ans après. Photographies de Julio Pantoja</b> du 06/04/2006 au 08/05/2006		•	•	•
<b>Être franc-maçon en Isère en 1940</b> du 20/05/2006 au 19/03/2007	•			

Titre et date des expositions	Thématique 1939-1945	Formes actuelles de résistance	Art et résistance et guerre et médiation	Autres Génocides et conflits
<b>Restez libres!</b> du 14/03/2007 au 03/11/2008	●	●		
<b>Le génocide des Arméniens, un Martinérois raconte</b> du 25/04/2007 au 08/10/2007				●
<b>Rompre le silence. Mémoires de chômeurs et précaires en Isère, 1975-2007</b> du 26/10/2007 au 07/04/2008		●		
<b>Les Résistants de la Viscose 1940-1944</b> du 30/05/2008 au 15/09/2008	●			
<b>Témoin S-21. Face au génocide des Cambodgiens. Photographies de Dominique Mérigard</b> du 07/11/2008 au 06/04/2009			●	●
<b>Face au génocide, du Cambodge à l'Isère</b> du 24/04/2009 au 12/10/2009				●
<b>Le train s'est arrêté à Grenoble... La guerre d'Espagne et l'Isère. Refuge et Résistance</b> 14/11/2009	●			
<b>Spoliés! L'aryanisation économique en France, 1940-1944</b> du 31/05/2010 au 26/02/2011	●			
<b>La dame du jeu de Paume – Rose Valland sur le front de l'art</b> du 18/06/2010 au 25/10/2010	●			
<b>Lumière sur fragments obscurs. Paul Hickin, Œuvre de résistance</b> du 19/11/2010 au 14/03/2011		●	●	●
<b>Des 4 coins de l'Empire. Soldats et travailleurs coloniaux en Isère, 1914-1945</b> du 15/04/2011 au 24/10/2011	●			
<b>Libertà! Antifascistes et résistants italiens en Isère</b> du 25/11/2011 au 21/05/2012	●			
<b>(OQTF) Obligation de Quitter le Territoire Français</b> du 15/06/2012 au 15/10/2012		●		
<b>Justes de l'Isère. Le sauvetage des Juifs, 1940-1944</b> du 23/11/2012 au 20/05/2013	●			
<b>Abdon. Parcours d'un résistant dans les Alpes 1943-1945</b> du 12/04/2013 au 26/04/2013	●		●	
<b>Exiliados. Le refuge chilien en Isère 1973-2013</b> du 14/06/2013 au 21/10/2013				●
<b>Automne 43. Résistance et répressions</b> du 26/11/2013 au 19/05/2014	●			
	21	7	13	7

À partir de la liste des expositions temporaires réalisées depuis 1994, on peut constater qu'à ces trois axes déterminés par l'institution muséale s'en ajoute un quatrième visant l'exploration de l'histoire d'autres génocides et violence du XX<sup>e</sup> siècle. Un rapide survol de cette programmation nous permet de constater que la période historique de la Seconde guerre mondiale est privilégiée s'appuyant sur des sujets d'histoire locale. Cela répond ainsi au mandat du musée d'exposer l'histoire locale liée à la seconde guerre mondiale et à la résistance. Nous n'analyserons pas en profondeur cette programmation. Notons cependant que c'est à partir des années 2000 que l'axe formes actuelles de la résistance commence à se développer et qu'il se systématise à partir de 2005. C'est le signe d'une nouvelle réorientation du musée de la résistance en Maison des droits de l'Homme dans un contexte où les derniers témoins oculaires disparaissent et où l'institution muséale se positionne de plus en plus comme un lieu de médiation de valeurs humanistes.

#### ***2.2.4. Le MRDI en 2006 : Muséographie générale***

La quatrième séquence de cet historique correspond à l'actualisation de la salle consacrée à la déportation et semble ouvrir une nouvelle voie institutionnelle au MRDI qui, juste avant la disparition des derniers témoins oculaires, s'engage de plus en plus dans le développement d'une Maison des Droits de l'Homme.

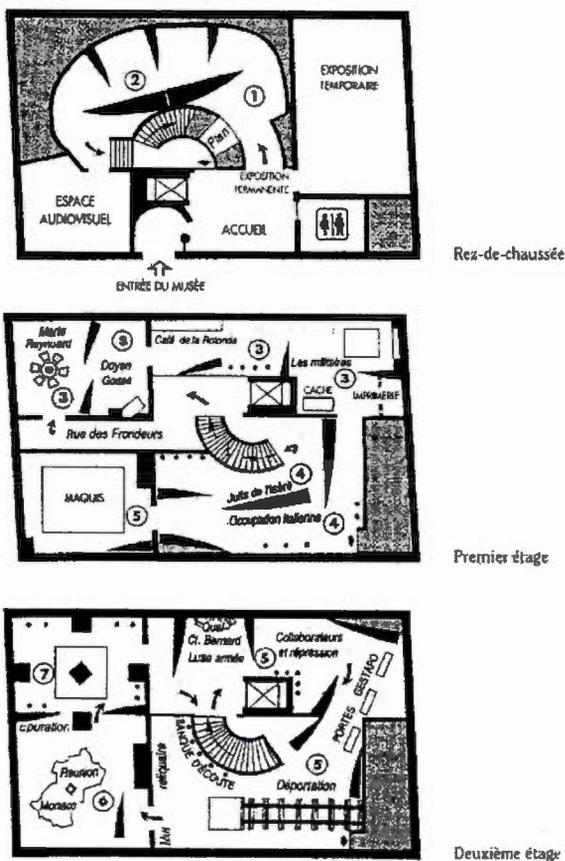
C'est l'occasion de réitérer la volonté de mettre en place un processus consultatif afin de maintenir une représentation équilibrée des différentes mémoires concernées, mais également de réinterroger la muséographie de l'institution.

Le programme muséographique du musée s'établit à partir des spécificités de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale en Isère. La présentation chronologique des faits, ponctuée de développements thématiques, donne au visiteur les points de repère indispensables à la compréhension de cette histoire et de la place qu'y occupent la Résistance et la déportation. La muséographie assure une place importante au témoignage, au texte d'archive, de presse, à l'image (photo, affiche, vidéo) et, combinant ces différentes composantes, à une scénographie

multimédia où les environnements sonores et les reconstitutions sont utilisées. L'objet évoquant la vie quotidienne ou la lutte contre l'occupant, la reconstitution de lieux ou d'ambiances, ponctuent la visite où l'émotion et la réflexion du visiteur sont sollicitées tour à tour.

Le parcours muséographique est découpé en huit parties sur trois niveaux qui utilisent une scénographie multimédia. On y retrouve des reconstitutions, des films, des lettres, du son et des photos qui tentent de brosser un portrait de la Résistance et de la déportation en Isère, mêlant réflexion et sensibilité. Le parcours du visiteur s'effectue de bas en haut, représentant symboliquement son ascension vers la liberté. Ses sens sont constamment sollicités, en particulier l'ouïe, la vue et le toucher.

## Le parcours du musée



*Pour des commodités de repérage, les plans des étages ont été orientés différemment.  
Conception et réalisation: B.N. Esperguin et C. Barjon / C.P.I. 1996.*

**Figure 2** Parcours du musée. Source : Dossier pédagogique, 2002, Archives MRDI.

À partir du plan ci-dessus et de nombreuses visites réalisées, voici le parcours de l'exposition de longue durée :

– « La montée des périls » qui montre Grenoble jusqu'en 1942. Des cartes des combats et des coupures de journaux ainsi que des extraits radiophoniques projettent le visiteur dans le contexte de l'époque.

– Plus loin, le cadre historique de la période est présenté : un film retrace les grandes étapes de la Seconde Guerre mondiale de 1933 à 1944.

– « L'entrée en Résistance » qui met en contexte de façon très sensorielle reconstitution de rues, de murs couverts de graffitis, bruits de pas, mise en scène audio d'une arrestation, reconstitution de l'appartement d'un résistant. L'intention est de communiquer la réalité de la Résistance, focalisant sur ses actions, sa structuration et ses dangers. Le visiteur devient véritablement témoin des faits de la Résistance. Il fait la rencontre des principaux protagonistes de la Résistance iséroise qui est désormais incarnée. La théâtralité de la scénographie propose une relation sensible au visiteur qui pourrait même choisir de s'identifier aux personnages historiques. Différentes formes de résistance sont ainsi évoquées : les francs-tireurs, les militaires, les communistes.

– La quatrième partie est consacrée au tournant correspondant à l'année charnière de 1942. L'occupation italienne, la situation des Juifs, la mise en place du STO et la montée vers les Maquis y sont traitées. Puis une montée vers le deuxième étage, le plus terrible.

– La cinquième partie est celle des « Années noires » : l'occupation allemande, la collaboration et la répression. De nouveau des reconstitutions, des dispositifs forts, notamment la mise en scène des collaborateurs qui sont nommés et affichés sur de grandes tentures éclairées par une lumière rouge. On peut souligner la reconstitution très sensible et émouvante des portes des cellules du cours Berriat, lieu d'interrogatoire de la Gestapo à Grenoble. Dans un étroit couloir, trois portes des anciennes cellules sont présentées sous des vitrines sur lesquelles on a retranscrit autant que possible les traces, noms, inscriptions gravées, afin de les rendre visibles au visiteur coincé dans ce couloir de la torture. En face, une liste de 70 noms accompagnée d'instruments de torture derrière une vitrine. La traversée de cet espace très chargé débouche sur l'espace dédié à la déportation, où sont abordés les camps de concentration et d'extermination. Nous y reviendrons plus en détail ultérieurement, mais cet espace constitue le plus dense émotivément et le plus complexe symboliquement.

– La sixième partie, « Vers la Libération », revient à plus de réflexion et se centre sur l’harmonisation du mouvement résistant avec la création d’un comité départemental de libération nationale de l’Isère à la fin de la guerre. On termine par la libération puis l’épuration qui fait rage à la fin de la guerre.

– Enfin, une dernière partie, « Mémoire et actualité de l’action de Résistance », actualise les valeurs portées par la Résistance pour rappeler qu’elles sont toujours menacées par des mouvements néo-nazis, le racisme, la xénophobie.

### 2.3. PROCESSUS D’ACTUALISATION, DESCRIPTION DU PROCESSUS :

#### DE LA MÉDIATION MÉMORIELLE À LA MÉDIATION DE VALEURS

##### *2.3.1. La salle de déportation en 1994*

La salle consacrée à la déportation, réalisée en 1994, constitue l’espace le plus dense, tant sur le plan pédagogique qu’émotif, étant donné la complexité du sujet. Intitulée « Déportation », le singulier ayant son importance, elle propose d’expliquer ce concept de façon générale à partir de documents d’archives, de photos exposant le parcours d’un déporté, d’une carte expliquant le système concentrationnaire. À ces éléments, appartenant plus à une dimension historique de la thématique, se joignent des témoignages audio, un mur entier de caissons lumineux présentant des photos anonymes de déportés dans les camps de concentration et d’extermination à grande charge émotive, ainsi que la reconstitution de rails, symbole de la déportation. Des dessins de déportés et des objets rapportés des camps complètent le tout. C’est essentiellement une muséologie de savoir qui domine ce programme muséographique avec, de façon secondaire, une muséologie de point de vue.

Nous pouvons découper ce premier espace en trois séquences. La première aborde la déportation comme phénomène historique global, propose une explication de ce dernier et se divise en deux éléments : le premier plus global sous la forme d'un texte et de photos, et le second constitué de panneaux et photos présentant le parcours d'un déporté, focalisant ainsi sur une histoire individuelle de l'événement. La seconde séquence a la forme d'une carte murale représentant l'étendue géographique du système concentrationnaire. La troisième consiste en une banque d'écoute de témoignages de survivants de la déportation.

Trois éléments fonctionnent de façon autonome : le mur-caisson lumineux constitué de photos anonymes d'individus dans les camps et d'objets rapportés, les dessins réalisés par un déporté pendant sa détention, et les rails reconstitués se terminant par un caisson où sont exposés les différents emblèmes portés par les déportés sur leurs uniformes rayés. L'ambiance lumineuse générale, comme dans le reste du musée, est tamisée, quelque peu plus sombre que celle des autres salles, agrémentée de touches lumineuses spécifiques isolant les thématiques décrites ci-dessous, alternant des sources de lumière jaune pour les éléments scripto-visuels et le caisson lumineux de photos, et de lumière blanche pour la carte du système concentrationnaire ainsi que la banque d'écoute et les dessins réalisés par des déportés qui la précèdent. L'espace, de petite taille, utilise majoritairement des formes carrées et rectangulaires. Seule la banque d'écoute de témoignage est de forme courbe, ce qui l'identifie comme un dispositif autonome particulier, bien que disposé près du caisson lumineux et à proximité des autres éléments en raison de la dimension modeste de la salle. Reprenons les trois séquences plus en détail.

La première correspond à l'entrée de l'espace de l'exposition et se présente sous la forme d'éléments scripto-visuels lumineux, soutenant et introduisant la thématique générale de la déportation.



**Figure 3** Entrée de la salle de la déportation (2006)

Deux unités d'exposition composent cette première séquence. La première, formée de deux photos et d'un texte, présente la thématique de la déportation de façon générale.



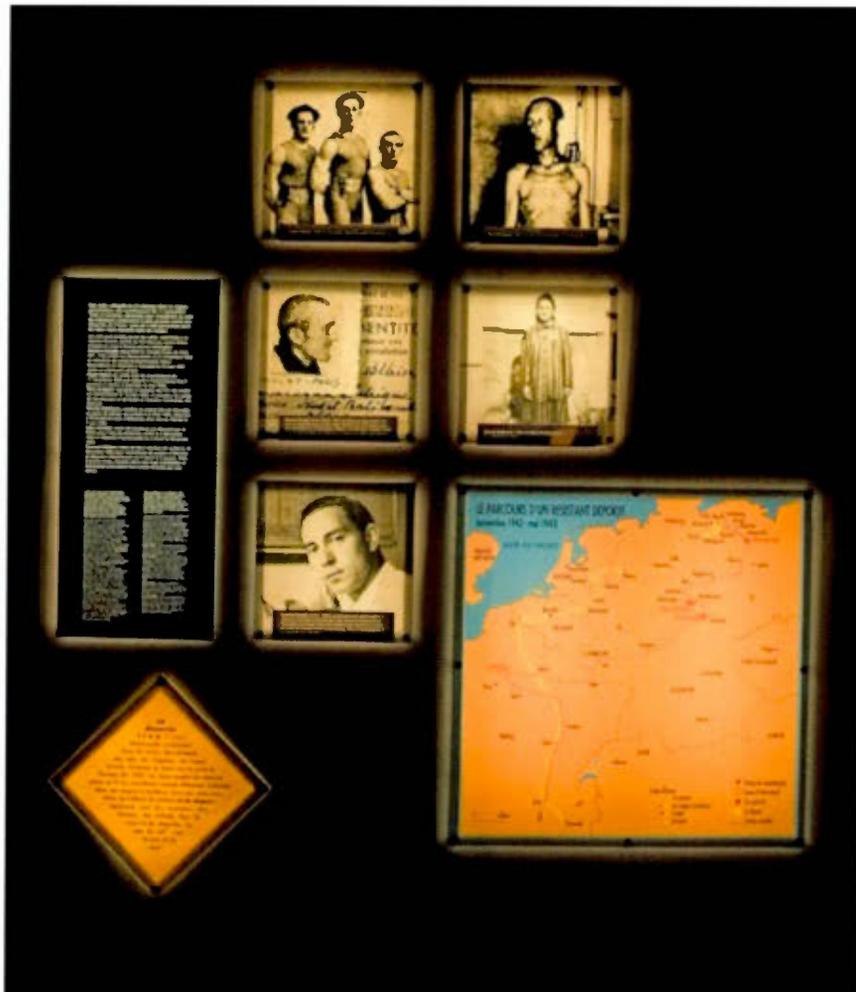
Figure 4 La déportation, éléments généraux (2006)

Un texte, affiché sur plexi transparent et éclairé par derrière, associe la déportation aux camps de concentration. Les dates principales, dont celles de la mise en place de la Solution finale, sont mentionnées tout en rappelant le nombre de déportés de l'Isère. Le cas spécifique de la déportation juive (introduit par le rappel de la Solution finale) est brièvement abordé.

Le texte est également l'occasion d'évoquer l'importance des témoignages et objets rapportés par les survivants. Cela fait écho à la constitution de la collection muséale du MRDI, faite à partir d'objets et de témoignages donnés par d'anciens résistants et déportés.

Cela fonctionne également comme une légitimation du choix de la muséographie de cette salle qui accorde une place importante à la mémoire par l'entremise des témoignages oraux, des objets-témoins, ainsi que des récits de parcours individuels de la déportation. Les deux photos de camps de concentration fonctionnent de façon illustrative.

L'une représente des familles qui montent dans un train de marchandises, tandis que l'autre représente des rails en hiver, avec des barbelés de chaque côté. Il n'y a ni légende ni éléments qui pourraient nous indiquer l'identité des sujets, le lieu et la date de ces photos. Ce sont deux éléments génériques qui traduisent une image commune anonyme de la déportation associée aux trains et aux rails. De nouveau, cela introduit et justifie également les éléments scénographiques choisis par les concepteurs, à savoir, la reconstitution des rails en plein milieu de la salle d'exposition. Le second élément de cette première séquence est dédié à l'histoire individuelle et personnalisée de la déportation. Il s'agit de parcours de déportés, de leur arrestation à leur déportation et parfois à leur retour. Six personnes ont été retenues, représentant différents parcours de déportation, mais toutes pour fait de résistance. Aucun Juif ne se trouve dans cette liste, même s'ils sont mentionnés de façon générale dans le court texte précédant les brefs résumés de chaque parcours. Notons que parmi les personnes choisies se trouvent deux des fondateurs du musée, Gustave Estadès et Roger Rahon. Sur les six déportés, deux ont péri dans les camps. Cette réalité de la déportation correspond à une déportation politique qui laissait plus de chances d'un éventuel retour. La déportation raciale, non spécifiée ici, aurait imposé un parcours bien différent. Nous y reviendrons au point 2.3 avec l'actualisation de la salle. Des photos nominatives de certains des déportés choisis, ainsi qu'une carte montrant le parcours d'un résistant-déporté, complètent le tout. Là aussi, deux photos représentent plus particulièrement des membres du musée associatif, qui en 1994, vient juste de céder son autorité au nouveau musée départemental.



**Figure 5** Parcours de déportés (2006)

La seconde séquence est la carte murale du système concentrationnaire qui donne un aperçu de l'ampleur de ce système au sein de l'Europe. Réalisée à même le mur qui fait face à l'entrée, elle est le vecteur du discours historique sur la déportation sans trace aucune d'un élément mémoriel. Cependant, sa facture assez simpliste pointant les camps de concentration et d'extermination sans les nommer, ainsi que sa légende qui précise qu'il s'agit seulement des principaux camps, donne des éléments très généraux, peu porteurs d'un discours scientifique. L'effet de cette carte est plus centré sur l'étendue du système qui se visualise rapidement avec la multiplication des points représentant les camps.



Figure 6 Carte murale du système concentrationnaire (2006)

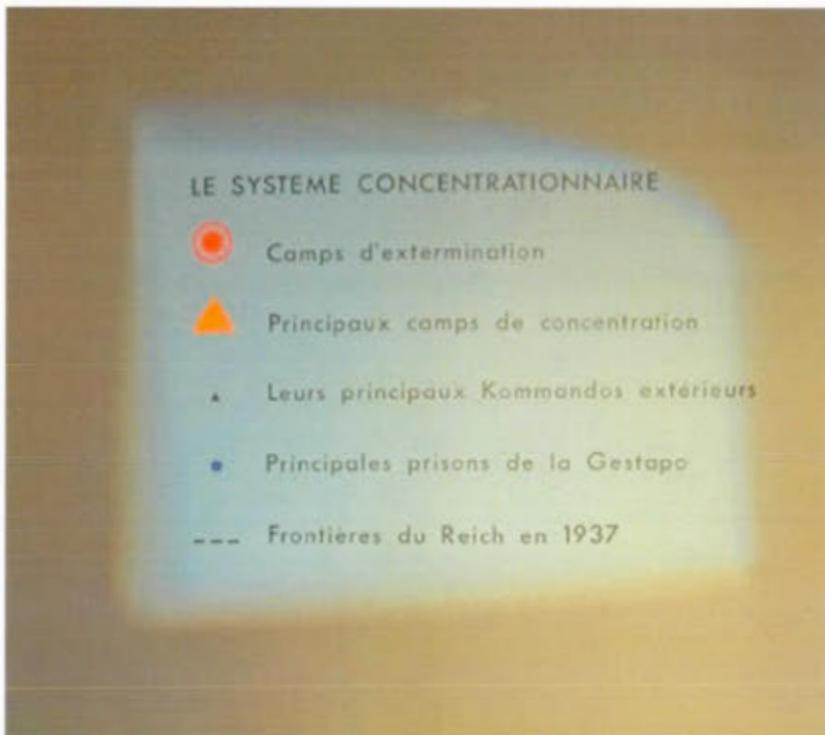


Figure 7 Légende de la carte murale du système concentrationnaire (2006)

Elle est située de l'autre côté des rails, ce qui fonctionne symboliquement avec l'idée du train qui amène les déportés jusqu'aux camps.

Ces rails auxquels s'ajoute le bruit du train sont un symbole ultime de la déportation, immortalisé par le film *Nuit et Brouillard* (1954) qui à l'époque, en 1994, constituait toujours une référence et était notamment diffusé dans les classes d'histoire du collège (souvenir personnel). Cette image du train n'est pas vraiment mise en perspective dans un discours plus scientifique qui aurait pu montrer sur la carte le rôle crucial du réseau de voies ferrées dans l'emplacement des camps, et ainsi démontrer l'industrialisation et l'efficacité redoutable du système concentrationnaire nazi. Elle fonctionne seulement comme image-symbole, véhiculant une certaine familiarité propice à une appropriation par le visiteur, notamment par le public scolaire. Ces rails se terminent par un meuble-caisson qui présente la nomenclature des déportés, leurs uniformes, ainsi que la maquette d'un dortoir de camp. Et cette disposition symbolise ce vers quoi les rails se dirigeaient : les camps. On retrouve présentés les 13 « types » de déportés, classés dans l'ordre de celui qui était le « mieux » traité au pire.



Figure 8 Caisson-nomenclature (2006)

La troisième séquence correspond à la banque de témoignage.

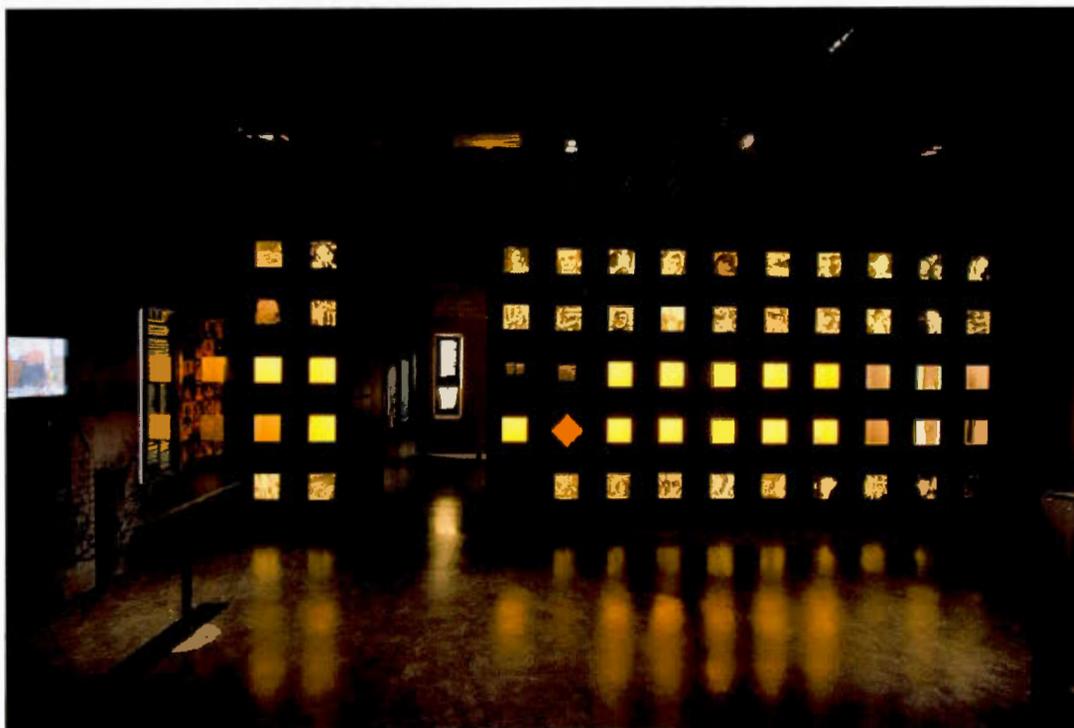


**Figure 9** La banque de témoignage (2006)

Elle permet au visiteur d'avoir accès à des témoignages de déportés survivants. Des mono-casques permettent d'écouter le témoignage de déportés majoritairement pour fait de résistance (trois témoignages sur cinq). Le cartel mentionne le titre de la section, *La Déportation*, ainsi que le nom des témoins. On y retrouve également le témoignage d'une déportée juive, nommée sur le cartel précédé du titre : *les Juifs et la déportation*. Enfin, on peut écouter la lecture d'un extrait d'un livre, *Ciel Blanc*, écrit par une ancienne résistante, récipiendaire du prix littéraire de la Résistance en 1967. Cette seule présence, quelque peu hors-sujet puisque l'auteure n'a pas été déportée, montre bien la prédominance de la Résistance et de ce fait de la déportation politique, malgré le témoignage de Simone Lagrange, seule juive déportée que l'on peut entendre. La banque d'écoute de forme arrondie et éclairée de projecteurs lumineux blancs, délimitant chacun des postes d'écoute, contraste avec le reste des unités d'exposition, éclairées d'une lumière plus jaune, associée à des

éléments du passé, tandis que les témoignages s'apparentent à une temporalité liée au présent. En effet, même s'ils rapportent un élément du passé, ils sont le lieu d'une expérience liée à la survivance, reliant ainsi un futur à ce passé difficile. Les témoins ont dû survivre pour pouvoir nous parler et sont peut-être même toujours vivants, ouvrant la porte à une temporalité du présent, s'opposant ainsi aux autres éléments appartenant à un passé morbide.

Ici, la lumière découpe des espaces temporels. Les dessins de figures et corps de déportés accrochés sur le même dispositif, mais de façon isolée, sont également éclairés de cette lumière plus blanche et participent de ce même découpage temporel. De nouveau, nous sommes en présence d'éléments du passé qui ont été rapportés par des survivants et qui fonctionnent donc comme des vecteurs du présent et d'un espoir. Face à la banque d'écoute, le visiteur est également dans une position presque isolée avec le témoin. Surtout, il tourne le dos au grand mur-caisson lumineux qui termine l'espace de la déportation.



**Figure 10** Mur-caisson lumineux (2006)



**Figure 11** Mur-caisson lumineux (détail)

Celui-ci est l'antithèse de la banque d'écoute et le contraste est saisissant. D'un côté, avec la banque d'écoute, nous avons des mémoires sensibles personnelles, racontées par des individus ayant survécu, de l'autre, des photos de déportés à l'intérieur des camps,

moribonds, des amoncellements de corps, des enfants défigurés, constituant une mémoire collective anonyme de la déportation. L'extermination de masse y est ainsi représentée. C'est sans aucun doute, avec les portes de la Gestapo, l'un des éléments d'exposition les plus émotifs de toute l'exposition de longue durée.

Soulignons néanmoins que ce mur de photos est complété également par des vitrines contenant des objets utilisés dans des camps et des œuvres d'art réalisées pendant et après l'expérience concentrationnaire. Présentés sans cartel explicatif et nominatif ces objets participent également à cette mémoire collective anonyme de la déportation tout en personnalisant cet événement. En outre, la présence de ces objets rapportés démontre d'une part l'existence de survivants et d'autre part le lien ténu entre les témoins oculaires et le MRDI initié depuis le musée associatif qui avait constitué l'essentiel de sa collection avec des objets ayant appartenu à des déportés.

Cette présentation de la déportation, réalisée en 1994, est en adéquation avec l'historiographie de la déportation des années 90 et avec le contexte mémoriel de l'époque. La faible présence de la mémoire juive correspond au contexte mémoriel du moment puisque cette communauté commençait seulement à revendiquer une place plus importante en ce qui concerne la déportation, monopolisée jusqu'alors principalement par la Résistance. C'est une présentation où le discours mémoriel sur la déportation supplante celui de l'histoire. En effet, la majorité des unités d'exposition sont les supports d'un discours mémoriel. La déportation est présentée à travers les récits de parcours individuels de déportés, on a recours à des témoignages de survivants, à des objets-témoins, associés à des photos à forte charge émotionnelle. Les textes n'approfondissent pas le système concentrationnaire nazi et ne font que le survoler pour laisser aux mémoires sensibles la place de se déployer. La carte, classique support d'un discours scientifique, est trop succincte pour rééquilibrer les deux discours. Ce choix délibéré de la part du musée correspond à un moment de transition entre l'ancien musée associatif et le nouveau musée départemental. On passe d'un musée dirigé par d'anciens résistants et déportés, porteurs de ces mémoires sensibles, à un musée géré par une équipe de professionnels de la muséologie, plus distancée sur l'événement, choisissant de réaliser un passage de pouvoir en douceur. C'est une médiation mémorielle de la déportation, incarnée par des individus spécifiques – principalement résistants –, matérialisée par des

photos anonymes et des objets-témoins, qui font du Musée de la Résistance et de la Déportation un lieu de mémoire avant d'être un musée d'histoire.

C'est d'ailleurs largement relayé pas les journaux couvrant l'inauguration du musée. Nous avons réuni douze articles de journaux couvrant l'ouverture du MRDI. Les titres sont éloquents : *Le Dauphiné Libéré* titre son supplément spécial à propos de l'inauguration du musée : « Le temps de la mémoire 1944-1994 ». Ce supplément couvre l'histoire et la mémoire de la Résistance et fait une large place aux témoignages des acteurs de cette période.

Jean Paquet, président de l'association du musée, décrit le musée ainsi : « Il s'agissait d'organiser enfin un musée qui soit digne de la Résistance et de développer en pensant aux générations futures, un lieu de mémoire »<sup>81</sup>. Le commémoratif prime sur le réflexif. Les articles dans ce supplément couvrent essentiellement la Résistance et abordent très brièvement la déportation, relatant seulement quelques statistiques (datant de 1984) focalisant sur la libération et le retour des déportés politiques. La vie dans les camps est effleurée de façon étrange par un poème écrit en captivité par l'un des membres du comité scientifique du musée, ancien résistant, déporté et également, à l'époque, premier adjoint au maire<sup>82</sup>.

Le 2 juillet 1994, après l'inauguration, *Le Dauphiné Libéré* parle du musée comme d'« un lieu de mémoire au cœur de la ville ». Les trois sous-titres de cet article qui relate l'inauguration et le discours d'Alain Carignon renforcent l'aspect mémoriel et affectif du lieu : « Bien des cœurs se serrèrent » – « Tant que nous nous souvenons tout est possible » – « Un hommage aux associations ». *Le Monde* (1<sup>er</sup> juillet 1994)<sup>83</sup> parle d'une « Maison pour habiter le souvenir » et d'un lieu de « mémoire vive ». *Grenoble Mensuel* parle d'un « Musée de la mémoire » pour rendre « hommage à toutes les résistances ».

Parmi ces articles, la déportation est très peu mentionnée, l'emphase est sur la Résistance. La communauté juive est quasi inexistante sauf dans l'article du *Dauphiné Libéré* qui relate le discours d'Alain Carignon qui, s'adressant particulièrement à la communauté

<sup>81</sup> Article du *Dauphiné Libéré*, 1<sup>er</sup> juillet 1994, voir Annexe 5.

<sup>82</sup> Article du *Dauphiné Libéré*, 1<sup>er</sup> juillet 1994, supplément, Pierre Gascon, voir Annexe 6.

<sup>83</sup> Voir Annexe 7.

juive, souhaite que le musée « soit un lieu de culture au plus beau sens du terme : le lieu d'une permanente initiation à la tolérance, au respect des différences et à la démocratie... ». Cette adresse spécifique à la communauté juive nous semble être une réponse aux vives réactions de cette dernière à l'exposition de préfiguration qui avait poussé le conservateur à s'engager à réajuster la présence de la mémoire juive. Des entretiens avec le conservateur et des membres du B'nai B'rith nous permettent de confirmer cette hypothèse et soulèvent également le lien entre communautés mémorielles et instances politiques, auxquelles elles se réfèrent pour revendiquer la place qu'elles souhaitent occuper au sein de l'espace public. Il est également intéressant de constater que certains articles se font le relais de la pratique participative du musée dont nous allons parler en détail au prochain point. *Le Dauphiné Libéré* (30 août 1994) en fait mention ainsi : « La majorité des gens, et principalement ceux concernés par cet épisode de l'histoire, semble avoir donné son approbation à cette réalisation ». Il en reparle également en novembre 1994 en disant que les anciens résistants et déportés ont fait bon accueil au musée malgré quelques idées à développer. Dans l'ensemble, le processus participatif est décrit comme étant harmonieux, seul *L'Essor de l'Isère* (15 juillet 1994) fait mention des vives réactions que l'exposition de préfiguration avait produites.

Tant dans l'exposition que dans la couverture médiatique, l'écriture de la déportation mémorielle reflète l'état de l'historiographie sur la déportation et le contexte historique et social de 1994. Un contexte où la loi Gayssot, en vigueur depuis 1990, pénalise toute forme de négation des crimes contre l'humanité, et où la justice continue son travail de reconnaissance du passé collaborationniste de la France avec les condamnations de Klaus Barbie en 1990 et Paul Touvier en 1994. Nous sommes au milieu des célébrations du cinquantième anniversaire de la Libération de la France, ce qui place d'emblée l'inauguration du Musée de la Résistance et de la Déportation dans un contexte de commémoration.

De plus, comme nous l'avons vu, c'est un travail de mise en récit de la déportation qui s'est élaboré avec le concours d'un conseil scientifique composé de 27 associations représentatives des différents courants mémoriels de la Résistance et de la déportation. Pour Jean-Claude Duclos, il s'agit de réaliser une transaction tripartite, d'un côté les représentants des différents courants mémoriels de la Résistance et de la Déportation, de l'autre, les

historiens, et au centre l'équipe du musée que le conservateur voit comme médiateur<sup>84</sup>. L'arrivée d'un nouvel acteur, l'État, par le biais du département, change également le contexte et rapproche le pouvoir politique, incarné par le Conseil général, des différents groupes de pression locaux. Ces derniers, étant eux-mêmes candidats ou amis de candidats du Conseil général, provoquent ainsi de nombreuses interférences. Ainsi la présence de Pierre Gascon, membre de l'association du musée et engagé politiquement au Conseil général facilite les contacts avec Alain Carignon pour la mise en place de la départementalisation du MRDI.

Cette transaction contextualisée entre mémoire et histoire s'opère au sein de ce que nous appelons un comité de concertation qui a abouti à une première présentation de la déportation, penchant plus du côté d'une médiation mémorielle de la période, visant à assurer une transition entérinée par les représentants directs de la période concernée, et ouvrant une possible relecture ultérieure de l'événement. Si cette présentation générale convient à l'historiographie de la déportation des années 90 et reflète un contexte de domination mémorielle de la Résistance au sein du comité scientifique, elle est désormais devenue caduque, tant sur le plan scientifique que sur le plan des revendications mémorielles.

### ***2.3.2. L'actualisation de la salle de la déportation 2006-2008***

Début 2006, le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère décide donc de mettre en œuvre l'actualisation de cette salle répondant ainsi à trois exigences. La première est d'ordre historique, car les avancées de la discipline rendent caduques certaines données de l'exposition. Les recherches, entreprises lors du 60<sup>e</sup> anniversaire de la fin de l'univers concentrationnaire, ont permis notamment d'affiner considérablement le dénombrement des personnes arrêtées et déportées en Isère<sup>85</sup>. La deuxième, technologique, concerne la scénographie muséale qui doit s'adapter à une nouvelle génération de visiteurs, habituée à

<sup>84</sup> Jean-Claude Duclos, entretien 1, 22 juin 2007, Grenoble.

<sup>85</sup> Voir à ce propos, l'ouvrage élaboré par le Musée de la Résistance et de la Déportation, *Déportés de l'Isère 1942-1943-1944*, Grenoble : PUG, 2005.

côtoyer des images en mouvement. Le public jeune, qui correspond à 47 % de la clientèle du musée, est plus réceptif aux dispositifs multimédias. La troisième est symbolique. D'une part, elle concerne la mémoire de la Shoah qui ne faisait pas jusqu'à maintenant l'objet d'une attention spécifique au sein de la salle consacrée à la déportation. D'autre part, cette actualisation se réalise au moment où les derniers survivants, et en particulier les derniers fondateurs du musée, commencent à disparaître. Ces motivations, énoncées par l'institution elle-même, s'inscrivent dans un historique institutionnel attentif tant à la recherche scientifique sur la déportation qu'aux revendications associatives.

Un nouvel espace d'exposition intitulé désormais *Déportations*, au pluriel, est ainsi créé à la suite d'une longue concertation, réunissant témoins oculaires, historiens, associations mémorielles et muséologues, révélateur d'un processus muséologique à la couture de l'histoire et de la mémoire.



**Figure 12** Vue d'ensemble – Espace de la déportation (2008)

Le nouvel espace muséographique propose un découpage en sept séquences thématiques : « La déportation », « Le système concentrationnaire nazi », « Les déportés de l'Isère », « Exterminer ou éliminer », « Les enfants », « La mémoire », « Les Justes ».

La première, « La déportation », constituée de textes et de photos, présente une chronologie générale de la déportation renforcée par la seconde, une carte diachronique multimédia du système concentrationnaire.



**Figure 13** La déportation (2008)

Ces deux séquences, à forte portée pédagogique, se réfèrent à un discours historique général sur la déportation. Le texte sur la déportation est nettement plus à teneur historique que celui de la première présentation. Des dates ont été ajoutées précisant la chronologie de l'événement ainsi que des chiffres plus précis sur le nombre de déportés isérois. La distinction entre déportation politique et déportation raciale est précisée dès ce texte d'introduction. Un texte secondaire explique plus précisément la déportation raciale, sa chronologie, et chiffre le nombre de victimes.

Des photos complètent ces textes. Des images de camps de concentration, cette fois-ci légendées précisément, participent à titre d'image documentaire appartenant à un registre historique sur la déportation. Des portraits de déportés apportent la dimension locale à cette présentation de l'histoire de la déportation et permettent une incarnation sensible de cette période historique difficile. Différents destins s'y croisent et une courte notice précise les non-retours de certains déportés choisis, figures de la Résistance, mais également représentants de la communauté juive.

La carte est également totalement modifiée.



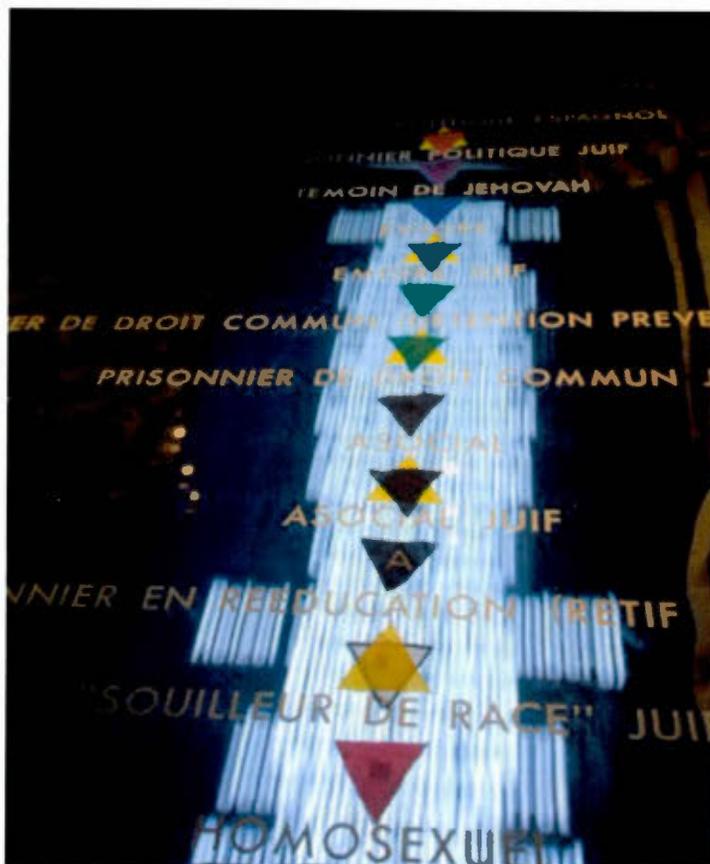
Figure 14 Carte multimédia du système concentrationnaire nazi (2008)

La représentation en deux dimensions de 1994 laisse la place à une carte animée proposant une vision multimédia et diachronique du système concentrationnaire nazi. Sept étapes la composent :

- 1933-1937 : L'Allemagne devient nazie
- 1938-1939 : L'expansion
- 1939-1941 : La guerre
- 1941-1942 : Les débuts de l'extermination
- 1942-1944 : De l'internement à la déportation
- 1943 : La fin de l'expansion nazie
- 1944-1945 : La fin du système concentrationnaire nazi

Ce dispositif multimédia de 7 minutes alterne images en deux dimensions de l'évolution du système concentrationnaire nazi en Europe et photos des camps de concentration et d'extermination, de la Shoah par balles, de camps d'internement français, des charniers, et enfin des survivants secourus. Le nombre total de victimes, en précisant celui des victimes juives, termine cette présentation.

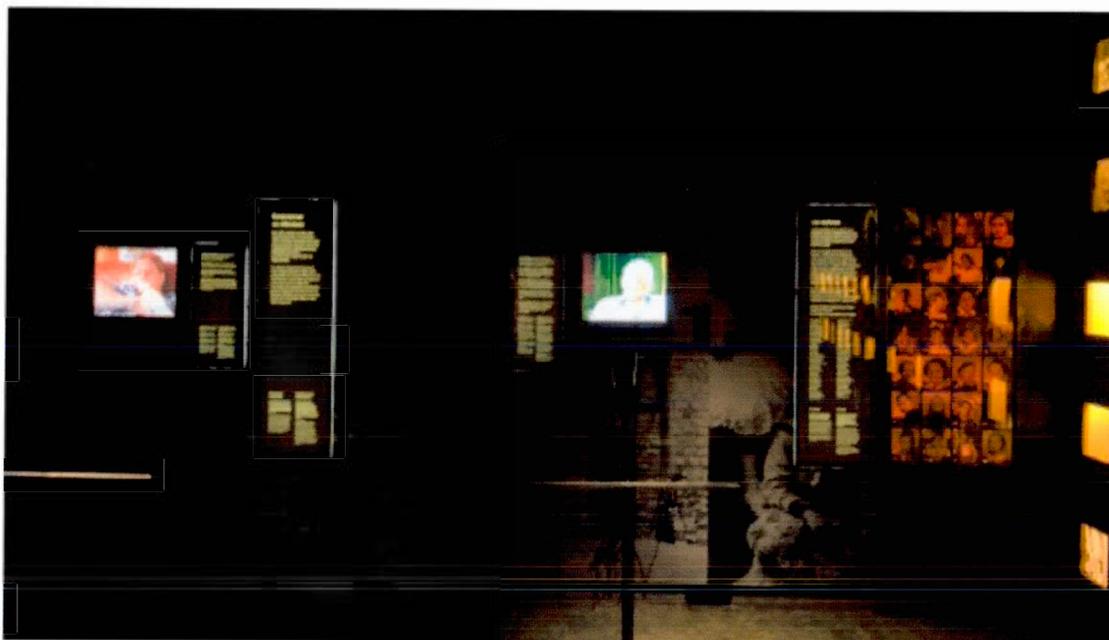
La troisième séquence, *Les déportés de l'Isère*, est le résultat d'une recherche approfondie sur les spécificités locales de cet événement et fait directement référence à l'ouvrage élaboré par le Musée et conduit par les historiens qui y sont associés. Une liste de déportés, raciaux et politiques, défile dans un caisson au bout des rails toujours en place.



**Figure 15** Caisson-nomenclature – Liste des déportés (2008)

Si le contenu est à teneur scientifique, la forme choisie évoque le mémorial, mais également la tradition hébraïque des listes de noms par ordre alphabétique.

La quatrième séquence, « Exterminer ou éliminer », nouvel élément d'exposition, composée de textes et de témoignages vidéo, fait la distinction entre les deux types de déportations : raciale (ici, seule est mentionnée la communauté juive), aboutissant à l'extermination, et politique, vouée à l'élimination des individus (ici ce sont des résistants) par la répression.



**Figure 16** Témoignages vidéo (2008)

Le nouveau titre, « Déportations » au pluriel, est ainsi illustré. L'intention du musée de partir de l'histoire locale pour expliquer un phénomène historique plus large continue à être mise en pratique au sein du nouvel espace, tout en contextualisant de façon précise les parcours de chaque individu mentionné, évitant de tomber dans l'anecdotique. Les déportés juifs et les déportés résistants sont séparés sur deux écrans vidéo où défilent les témoignages de huit témoins représentatifs, de façon équilibrée, de la mémoire de la déportation. Ces témoignages sont le résultat d'une campagne réalisée lors du soixantième anniversaire de la libération des camps en 2005, visant à conserver des enregistrements vidéo des témoins locaux avant leur disparition. Cela remplace la banque d'écoute de la première présentation. Là encore, le témoignage n'est plus autonome, mais sert un discours historique sur la différence entre les deux types de déportation. On insiste sur le sort réservé aux Juifs, redonnant une place à cette mémoire raciale de la déportation qui est évoquée également spécifiquement dans le dispositif suivant.

La cinquième séquence, « Les enfants », évoque, par un mur de photos lumineuses et un texte, le cas spécifique de la déportation des enfants juifs de l'Isère qui incarne le paroxysme de la barbarie de la déportation raciale.



**Figure 17** Les enfants (2008)

Enfin, « La mémoire » et « Les Justes » font état d'une part de la prise en charge associative de la mémoire de la déportation après la guerre, et d'autre part de l'action des Justes dans le sauvetage des Juifs en Isère.



**Figure 18** La mémoire (2008)



**Figure 19** Les Justes (2008)

Le mur de photos lumineux reste en place et fonctionne de façon autonome comme seuil entre l'espace de la déportation et celui consacré à la Libération. L'obligation de passer par là pour accéder à l'espace suivant accentue sa charge émotive. Cela renforce l'idée que la déportation est un phénomène, produit par des humains, qui a fait des milliers de victimes humaines innocentes et dont les visages sont autant de preuves d'une réalité barbare, exigeant un travail de mémoire. Précisons cependant que l'ajout de cartel, décrivant les objets à l'intérieur de certaines cases du caisson, participe du discours général historique tout en continuant à être une trace de survivance au sein de ce mur-caisson lumineux.

Ces nouvelles séquences, résultats d'une démarche muséologique participative, sont révélatrices du rapport de contiguïté que le musée entretient avec l'histoire, et du caractère sensible inhérent à la thématique de la déportation dont la mémoire incarnée, historicisée et partagée provoque, au moment de sa mise en récit, débats et résistances. Mais d'ores et déjà, on peut constater que le discours général de ce nouvel espace relève plus d'une écriture historique de la déportation que d'une écriture mémorielle, comme c'était le cas en 1994.

Regardons plus précisément à partir des thématiques concernant « Exterminer ou éliminer », « Les enfants » et « La mémoire », comment s'élabore au sein du comité scientifique, cette médiatisation d'une histoire sensible contemporaine avec les éléments qui la constituent : la mémoire, le témoin, l'événement et la demande sociale. Le témoin participe à la définition même de l'histoire du temps présent, il en constitue l'essence et ses limites. Avec la mémoire, il est au cœur de débats sur son statut, sa validité et sa légitimité au sein de ce courant historique.

L'événement est également au centre de cette période et fait l'objet d'un intérêt considérable, dû en grande partie à la nature même des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles qui ont engendré une historiographie événementielle, c'est-à-dire concentrée sur un épisode particulier. La demande sociale, quant à elle, est définie comme une attente, une requête de la part d'acteurs sociaux, ici représentés en particulier par la communauté juive, et se traduit en termes de projets de recherche développés par les historiens. Ces quatre éléments, constitutifs initialement du travail mené par l'historien du temps présent, peuvent tout autant s'appliquer au processus de médiatisation mené par le musée.

La thématique « Exterminer ou éliminer » est à la croisée de ces quatre éléments. En effet, la présentation de cette distinction essentielle entre déportés raciaux et politiques marque l'avènement d'une reconnaissance, au sein du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, de la mémoire de la communauté juive et de sa place au sein du comité scientifique, tout en étant le signe du climat d'apaisement régnant désormais au sein des différentes mémoires de la déportation iséroise. La présentation initiale, construite par un comité réunissant de multiples courants mémoriels, notamment ceux liés à des appartenances politiques entre deux pôles, résistant communiste d'un côté, et gaulliste de l'autre, ne

permettait que d'évoquer brièvement la spécificité de la déportation des Juifs de l'Isère.

Les années 1990, comme nous l'avons vu au chapitre un, marquent un tournant dans l'avènement d'une mémoire de la Shoah institutionnalisée et partagée nationalement. Dans ce contexte de reconnaissance mémorielle, le MRDI répond, par cette nouvelle présentation, tant à une demande sociale qu'à une revendication mémorielle, portée par les associations juives, notamment le B'nai B'rith et le CRIFF, qui occupent désormais une place déterminante au sein du comité scientifique. Cette distinction entre les deux déportations révèle le nouveau partage d'autorité qui se dessine entre mémoire résistante et mémoire juive, que les réunions de travail illustrent de manière éloquent. Les résistants n'ont plus de revendications identitaires et les mémoires sont apaisées, permettant ainsi d'aboutir à une « juste mémoire »<sup>86</sup> de la déportation. Les témoignages des déportés politiques et juifs présentés sur deux dispositifs multimédias distincts participent de cette distinction et renforcent la volonté de considérer la spécificité de la mémoire juive au sujet de la déportation. Le dispositif consacré aux enfants juifs déportés prolonge cette idée. Ici, à nouveau, le musée propose une présentation à la confluence de l'histoire et de la mémoire. Le mur de photos lumineux faiblement éclairé se présente tel un mémorial, tandis que le texte l'accompagnant relate le sort de ces enfants transposant médiatiquement les recherches effectuées par un historien.

Le musée répond ainsi à une demande de la part de l'association du B'nai B'rith, tout en restant fidèle à sa mission de présenter l'histoire de la déportation à partir des spécificités événementielles locales.

La thématique de la *Mémoire*, exposant l'action des associations de résistants et, dans une moindre mesure, celle de la communauté juive, rend hommage à l'engagement militant dans la transmission de l'expérience concentrationnaire. Par le biais d'un élément scripto-visuel, un rapide historique des actions de ces associations après la fin de la guerre permet de comprendre d'une part le clivage politique gauche-droite de ces dernières, et d'autre part l'origine de l'institution muséale. Malgré quelques débats, au cours des réunions, au sujet des couleurs politiques de ces associations après la guerre, débats découlant des diverses appartenances actuelles des individus et non d'une remise en cause de la genèse des

---

<sup>86</sup> Ricœur, Paul. 2000. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil.

associations, il semble que le contexte soit à l'apaisement mémoriel, laissant ainsi la place à un discours historique partagé entre historien, témoin et associations mémorielles.

Cela survient au moment où les derniers survivants disparaissent, ouvrant ainsi la perspective de l'inscription d'un cycle mémoriel en cours d'achèvement, celui des témoins directs de la Résistance et de la déportation qui désormais déposent non seulement leur mémoire, mais la façon dont ils l'ont officialisée et publicisée. Nous ne sommes plus dans la stricte médiatisation d'une histoire rééquilibrée de la déportation, mais dans une volonté de reconnaissance d'engagements et des valeurs qui lui sont adjacentes, s'effectuant au sein d'un dispositif muséologique participatif, exemplaire du passage d'une mémoire collective sensible à sa mise en patrimoine.

La presse s'est fait discrètement l'écho de cette actualisation. Un long article dans *Le Dauphiné libéré* et un autre dans *Isère Magazine* ont couvert l'événement. L'article du *Dauphiné* séparé en trois parties réussit à résumer l'enjeu du nouvel espace et se fait presque le porte-parole du musée. En effet en insistant d'une part sur l'ajout de la liste des déportés, résultat de l'ouvrage publié par le musée *Les déportés de l'Isère*, et sur la nouvelle carte, il met l'emphase sur le travail des historiens. L'article débute ainsi : « Parce que les historiens n'ont jamais cessé de travailler sur le sujet, parce que les données s'affinent toujours au fil de leurs incessantes recherches, parce que la mémoire collective en a tant besoin, le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère vient de réactualiser sa salle dédiée à la déportation. » L'auteur insiste sur l'incarnation sensible de cette histoire en mentionnant les photos et notamment le dispositif d'exposition consacré aux enfants. Plus loin sur la page, un entretien avec le conservateur rappelle qu'« il faut du temps pour que l'histoire soit faite ». Jean-Claude Duclos insiste sur la mémoire de la Shoah tout en veillant à ne pas minimiser l'importance de la déportation politique. Et lorsqu'on lui demande quelle est l'importance du témoignage dans le musée il commence par répondre ceci :

« Le témoignage humain est une source précieuse. Une fois recoupé, vérifié à la lumière d'archives écrites ou iconographiques, il est irremplaçable pour l'Histoire. » Le conservateur se fait le relais d'un discours scientifique et place sa réactualisation du côté de l'Histoire. À côté, la dernière partie paraît quelque peu anecdotique quand elle titre « J'ai retrouvé des

noms de copains ». Elle se fait brièvement le relais de la réception du nouvel espace par les associations en veillant à donner la parole autant à d'anciens déportés politiques qu'à des représentants d'associations juives. L'article se termine par la mention des personnalités politiques présentes à l'inauguration. Tous les acteurs du processus sont représentés à défaut de l'historien lui-même qui est présent par le biais du conservateur et en filigrane tout au long de l'article.

On peut remarquer qu'il n'y a mention ni du nouveau dispositif concernant les Justes ni de celui dédié à la mémoire et à l'engagement des associations. Et c'est assez logique puisque l'article se concentre sur la médiatisation de l'événement passé, la déportation, et non pas sur le proche passé voire le présent dont ces deux éléments se font l'écho au sein de la nouvelle présentation. C'est évident que nous sommes dans une réception qui voit la nouvelle présentation comme une nouvelle écriture de l'histoire de la déportation.

Le second article aborde le sujet sous un angle quelque peu différent. Il s'agit de poser la question de la transmission. Dans un article d'une page sont mentionnés la carte, les enfants et les Justes. La citation de Jean-Claude Duclos met l'emphase sur le musée comme médiateur de connaissance, lieu de diffusion de la recherche. Mais tandis que l'article du *Dauphiné Libéré* se concentrait sur la médiation mémorielle de la déportation, dans le sens d'un rapport au passé, cet article effleure l'idée d'une transmission patrimoniale avec sa dernière phrase : « Au bout de ce voyage dans l'horreur, ces hommes et ces femmes d'exception nous redonnent foi en l'humanité et en sa capacité de résister. À voir absolument. »<sup>87</sup> Le terme « exception », l'emploi de « capacité de résister » dépassent la simple médiation mémorielle de la déportation, il s'agit plus des valeurs que nous choisissons de transmettre de cet événement historique difficile. Malgré l'horreur, l'espoir contenu potentiellement dans un regard sur l'avenir est encore permis et c'est toute la question patrimoniale qui s'ouvre ici.

Et il nous semble que cette question patrimoniale peut désormais être analysée, maintenant que l'écriture de l'histoire de la déportation a permis un rééquilibrage des mémoires concernées. L'intention du musée est d'élaborer, à propos de la déportation, question

---

<sup>87</sup> *Isère magazine*, juin 2008.

sensible, une mémoire, mais également de la transmettre. Il y a une dimension temporelle introduite, un regard vers l'avenir qui permet aux acteurs concernés de s'interroger sur ce qu'ils veulent garder de cet événement. On passe progressivement d'une médiation mémorielle à une médiation de valeurs.

C'est ce que nous allons voir au sein du chapitre trois où nous analyserons comment l'écriture patrimoniale d'une mémoire sensible s'élabore et à quelles conditions cette écriture peut advenir.

## CHAPITRE 3. UNE ÉCRITURE PATRIMONIALE DE LA DÉPORTATION

L'objectif de ce chapitre est de proposer une certaine approche du patrimoine comme outil pour répondre à notre question générale de recherche : comment l'écriture patrimoniale d'une mémoire sensible s'élabore-t-elle? À partir du terrain décrit dans le deuxième chapitre, il s'agit de dégager les conditions nécessaires à une écriture patrimoniale de la déportation.

### 3.1. LE PATRIMOINE SOUS L'ANGLE DE LA PATRIMONIALISATION

Nous avons choisi de nous intéresser à la mémoire de la déportation, mémoire dont nous avons défini au préalable les caractéristiques. Nous avons abordé le patrimoine sous l'angle de la patrimonialisation, c'est-à-dire comme un processus qui vise à construire un héritage chargé de sens et porteur de relations à transmettre. Nous l'observons dans le cadre d'une institution muséale. Notre approche est anthropologique et communicationnelle tout en étant attentive au potentiel relationnel de la patrimonialisation dont l'opérativité se déploie dans un espace de communication que nous avons circonscrit, le musée. Notre intention est de comprendre comment se construit ce processus grâce aux interactions des acteurs concernés : muséologues (terme générique correspondant ici à l'équipe du musée), historiens, représentants des communautés mémorielles (témoins oculaires et représentants associatifs).

#### ***3.1.1. Une brève histoire du mot patrimoine***

Lorsqu'il s'agit de définir une notion, le recours aux dictionnaires est souvent préliminaire à toute recherche, mais nous devons avouer que pour le sujet qui nous préoccupe actuellement, il n'en fut pas ainsi. Notre premier réflexe fut plutôt d'aller écouter des spécialistes, historiens, économistes, sociologues traiter de patrimoines particuliers, culturels, industriels, religieux, dressant systématiquement l'historique de ces derniers et s'attardant, selon leurs disciplines, à leurs effets sociaux. Rarement, en définitive, il ne fut question

directement du mot dont on parlait comme si l'assemblée, avertie, s'entendait sur une définition commune de *patrimoine*. Si la question avait été posée, on aurait certainement évoqué les notions de sélection, d'authenticité, de transmission, de conservation, associées à toute entreprise patrimoniale.

On aurait offert un historique de la notion en commençant avec la conception politique du patrimoine selon Poulot qui fait de la Révolution française un moment-clé dans l'émergence de la notion de patrimoine, socle d'une nouvelle culture nationale, ou avec Alois Riegl, figure essentielle dans la réflexion sur les monuments et le patrimoine dont le concept de la valeur d'ancienneté a permis à propos de révéler la présence du passé des monuments historiques et de souligner son témoignage. On aurait peut-être aussi mentionné l'origine latine du mot, *patrimonium*, qui désigne le « bien d'héritage qui descend, suivant la loi, des pères et des mères à leurs enfants »<sup>88</sup> privilégiant ainsi la notion de transmission d'un bien du passé vers le présent. La généalogie prime ainsi sur la valeur documentaire, artistique ou monumentale associée au patrimoine aujourd'hui. On aurait vraisemblablement abouti à la définition de sens commun rappelée par Jean Davallon dans son dernier ouvrage sur le patrimoine, définition héritée de cette conception romaine du patrimoine.

En matière de définition du patrimoine, l'idée la plus communément admise est que ce dernier assure une continuité entre ceux qui l'ont produit ou ceux qui en ont été les possesseurs – et nous, qui en sommes les héritiers puisqu'ils nous l'ont transmis. De là naîtrait la charge de le conserver, de le préserver, de le sauvegarder pour le transmettre à notre tour.<sup>89</sup>

Est-ce à dire que la conception ancienne du patrimoine concernerait seulement le droit civil? Une démarche lexicologique permet de constater rapidement que le patrimoine dépasse l'usage juridique civil et ce, dès le Moyen Âge. Le latin médiéval utilisait l'expression *patrimonium pauperi*, le patrimoine des pauvres considéré comme le bien de l'Église selon l'exemple employé dans une version abrégée du dictionnaire des jésuites de Trévoux.

Dans ce même dictionnaire, Alain Rey découvre que « les titres des possessions ecclésiastiques étaient devenus patrimoniaux en vertu d'un canon du concile du Latran dès

---

<sup>88</sup> Définition du Littré, 1863.

<sup>89</sup> Davallon, Jean. 2006. *Le don du patrimoine*. Paris : Hermes Lavoisier, p. 55.

1179 »<sup>90</sup>. Cette dimension publique du patrimoine est confirmée par Guy Lobrichon (2006) qui souligne également sa dimension idéologique. L'expression *patrimonium pauperi* en est traversée de toutes parts et confirme l'idée du patrimoine comme construction sociale et plus précisément comme « ensemble de valeurs qui permettent de projeter des biens matériels dans l'imaginaire ». Alain Rey fait également mention d'une origine grecque avec le mot *patriois*, adjectif qualifiant un pouvoir que l'auteur traduit par *ancestral*, faisant référence à la transmission de valeurs sacrées et ancestrales.

Quelques dimensions essentielles de cette notion qui semblent être associées à l'origine du mot sont donc établies : l'idée de transmission, de valeurs ancestrales et de construction sociale et symbolique. Voyons maintenant comment l'on considère le patrimoine contemporain.

### **3.1.2. Le patrimoine sous l'angle de la patrimonialisation**

Le patrimoine est un construit qui se réalise dans le présent à partir d'une transmission initiale. Les héritiers de cette transmission élaborent alors un processus qui transforme un objet, un monument, une langue, une mémoire, en patrimoine. À la suite de Jean Davallon<sup>91</sup>, on distingue six étapes qui constituent le processus patrimonial : – la découverte de l'objet comme trouvaille – la certification de l'origine de l'objet – l'établissement de l'existence du monde d'origine – la représentation du monde d'origine par l'objet – la célébration de la trouvaille de l'objet par son exposition – l'obligation de transmettre aux générations futures.

Il y a ici les principales notions associées au patrimoine. L'héritage qui réside aussi bien dans l'objet que l'on découvre que dans le regard nouveau que l'on porte sur lui. La démarche scientifique qui vise à certifier l'objet et le monde auquel il appartenait fait référence au concept d'authenticité. La sélection, le choix opéré parmi les objets disponibles,

<sup>90</sup> Rey, Alain. 2007. *Le dictionnaire du Litré*, p. 27.

<sup>91</sup> Davallon, Jean. 2002. « Comment se fabrique le patrimoine ». In *Sciences Humaines*, hors-série n° 36 (mars-avril-mai), p. 174.

confère une responsabilité aux héritiers. La conservation, nécessairement prise en compte dès la sélection et l'authentification et, en dernier lieu, la célébration de l'objet qui, sous la forme d'une présentation publique, trace les cadres d'une transmission possible pour les futures générations devenant à leur tour les gardiennes de ce processus. Nous comprenons dès lors que le patrimoine résulte d'un processus qui convoque un objet, des acteurs (spécialistes, experts, institution, association), une mise en valeur et un public sans qui le patrimoine ne pourrait exister.

### ***3.1.3. Une dimension sociale et symbolique***

Aborder le patrimoine par la patrimonialisation nous semble l'approche la plus adéquate pour en révéler le potentiel relationnel. En effet, l'analyse du processus patrimonial met en avant les relations entre les acteurs de ce *procès* et confronte ainsi experts, associations, institutions culturelles et le public.

C'est également un processus culturel qui est mis au jour, impliquant des individus aux intérêts multiples au sein d'un espace public. Emmanuel Amougou souligne la dimension sociale et relationnelle de la patrimonialisation :

La patrimonialisation pourrait ainsi s'interpréter comme un processus social par lequel les agents sociaux (ou les acteurs si l'on préfère) légitimes entendent, par leurs actions réciproques, c'est-à-dire interdépendantes, conférer à un objet, à un espace (architectural, urbanistique ou paysager) ou à une pratique sociale (langue, rite, mythe, etc.) un ensemble de propriétés ou de « valeurs » reconnues et partagées d'abord par les agents légitimés et ensuite transmises à l'ensemble des individus au travers des mécanismes d'institutionnalisation, individuels ou collectifs nécessaires à leur préservation, c'est-à-dire à leur légitimation durable dans une configuration sociale spécifique. Ainsi admise, la patrimonialisation assure non seulement la légitimation des objets, mais également celle des catégories sociales qui sont au principe de sa définition et sa diffusion dont les modes d'emprise sociale permettent le renforcement et la reproduction des positions sociales et de domination de ces catégories.<sup>92</sup>

<sup>92</sup> Amougou, Emmanuel (dir. publ.). 2004. *La question patrimoniale : De la « patrimonialisation » à l'examen des situations concrètes*. Paris : L'Harmattan, p. 25-26.

Désigner un objet comme patrimoine revient à partager (ou tout du moins à proposer ce partage) entre les individus des valeurs communes. Pour que le processus patrimonial fonctionne totalement, il est nécessaire que la société s'y reconnaisse et s'approprie l'objet ainsi transformé. Un patrimoine institutionnel ne peut exister sans son adhésion publique qui lui confère son caractère vivant. Cet objet reconnu à la fois comme témoin du passé et comme porteur de valeurs communes et actuelles au sein d'un espace social pose ici toute son ambiguïté et sa force. À la fois lien entre des temps et des individus différents, doté d'un pouvoir symbolique et idéologique certain, le patrimoine est également le lieu de revendications identitaires et de conflits sociaux.

#### **3.1.4. *Le temps de l'entre-deux***<sup>93</sup>

Le patrimoine entretient avec le temps des rapports complexes autant dans le processus de sa construction que dans son inscription dans la société contemporaine. « Le patrimoine pose en effet une différence entre nous et un ailleurs temporel et spatial, à partir de laquelle nous considérons que certains objets relèvent à cet ailleurs. Il y a ce qui a été et ce qui est : ce qui est, par différence avec ce qui a été. »<sup>94</sup>

Avec la patrimonialisation, notre rapport au temps devient paradoxal. Nous sommes face à des objets du passé qui ont une existence actualisée dans le présent. Plus encore, nous avons nous-mêmes choisi ce qui ferait partie de cet héritage. La vision traditionnelle du patrimoine coexiste alors avec celle qui en fait un construit au présent. « Tant que nous étions dans une définition traditionnelle du patrimoine, le partage entre passé et présent caractéristique des sociétés régies par la créativité-rupture était valable, mais la patrimonialisation nous ferait précisément sortir de ce schéma. »<sup>95</sup> Mais comme le suggère Jean Davallon, ce sont peut-être deux visions du patrimoine qui sont en jeu ici. Une vision traditionnelle, celle d'une

---

<sup>93</sup> Nous reprenons ici la formule de André Micoud (2005) qui à propos de notre rapport contemporain au temps parle d'un temps de l'entre-deux.

<sup>94</sup> Davallon, Jean. 2006. *Le don du patrimoine*. Paris : Hermes Lavoisier, p. 54-55.

<sup>95</sup> Ibid, p. 59.

continuité physique et symbolique des objets du passé vers le présent reprenant l'idée d'une filiation, comme nous l'avons vu précédemment, serait confrontée à celle dont l'origine se situerait dans le présent. Il y a là deux conceptions du patrimoine qui, dans les faits, sont symbolisées par une division entre deux types de patrimoine : historique et ancien d'un côté, et de l'autre, ce que l'on appelle le « nouveau patrimoine » (le patrimoine naturel, immatériel et le patrimoine génétique peuvent entrer dans cette catégorie).

En réalité, cette coexistence entre deux origines (transmission à partir du passé et construction à partir du présent) n'est paradoxale qu'en apparence, car sur le fond elle s'appuie sur un partage entre le patrimoine (le « vrai »), qui vient du passé, et l'usage que le présent fait de ce patrimoine. Ce partage entre le passé et le présent, entre une nature intrinsèque du patrimoine et la dimension sociale contingente de l'usage liée quant à elle au présent, possède l'avantage de maintenir inchangées une définition et une conception d'un patrimoine objet d'étude des spécialistes et des historiens, tout en reportant ce qui peut poser problème du fait de l'évolution de la notion du côté de l'usage social qu'en fait notre société.<sup>96</sup>

André Micoud pose la question du temps du patrimoine par rapport à ses usages sociaux. Il s'agit de comprendre dans le temps comment le patrimoine a institué des collectifs. À chaque moment correspond un type de patrimoine et un type d'entité collective représentative. Chaque période entretient évidemment des rapports au temps différents. Micoud propose trois moments. Le premier moment correspond à l'institutionnalisation du patrimoine avec ses normes juridiques et ses aires de protection. Il s'agit d'une représentation nationale qui fixe son histoire et son territoire au moyen de monuments historiques et de sites emblématiques géographiques nationaux. Le second moment, débutant après la Seconde Guerre mondiale se détourne des emblèmes nationaux pour s'intéresser au régional, aux identités plus locales.

Il s'agit de préserver des cultures et des savoir-faire populaires qui disparaissent sous l'effet du progrès industriel et de l'exode rural. Les écomusées se développent et les parcs naturels régionaux sont créés. Le troisième moment, dont nous sommes contemporains, est celui de la gestion du patrimoine associée à la mondialisation. Il ne s'agit plus de l'inventorier, le conserver et le sauvegarder, mais de le gérer, de le rentabiliser et de légiférer (propriété intellectuelle, patrimoine génétique).

---

<sup>96</sup> Ibid, p. 56.

À ces trois moments correspond un :

[...] rapport social à la temporalité qui revient à mettre en cause le modèle fort de l'histoire sociale tel qu'institué par les sociétés occidentales modernes. En effet, la mise en série des trois paradigmes correspondant à chacun des trois moments (conservation, sauvegarde, gestion) fait apparaître qu'il s'agit là de trois modalités de concevoir le rapport à ce qui vit (ce qui a vécu, ce qui vit encore, ce qu'il faut faire vivre).<sup>97</sup>

Micoud va plus loin en démontrant, et c'est finalement la thèse de son article que les pratiques de patrimonialisation remettent en question le rapport social au temps tel qu'institué par le modernisme. La modernité est fondée sur la volonté d'une rupture totale avec ce qui l'a précédée. Il a donc fallu créer une histoire nouvelle, discipline objective qui fit du passé un objet de connaissance scientifique, et du futur l'horizon lumineux, promesse de temps meilleurs. L'inflation patrimoniale contemporaine serait alors, selon l'auteur, un retour de la mémoire dans notre rapport au temps au profit d'un nouveau type de collectif où désormais la subjectivité prime. Elle serait aussi le résultat d'un refus de l'héritage moderne, d'une relecture de ce passé qui ne nous convient plus et d'une responsabilité active dans la constitution d'un futur multiple. « Nous ne voulons plus de ce passé hérité, notre présent n'est plus celui de l'attente confiante du bonheur pour tous, et nous avons à nous inventer un autre futur. Nous sommes donc bien déjà sortis du temps de la Modernité. »<sup>98</sup>

On peut se demander dans quel régime temporel la société contemporaine s'inscrit. Si l'analyse de processus patrimoniaux permet de révéler notre rapport au temps ou tout du moins déceler une critique d'un régime auquel nous ne voulons plus adhérer, est-il possible alors de comprendre par le biais du patrimoine quelle est notre nouvelle expérience du temps? En d'autres termes, on peut se demander quel est le temps de la patrimonialisation. Le point de vue historique de François Hartog s'intéresse au patrimoine sur la longue durée. Le patrimoine serait selon lui une manière de vivre les ruptures, de les apprivoiser à travers des sémiophores. D'une articulation présent-passé, nous serions passés depuis la Révolution française à une configuration présent-passé-futur. Les différentes expériences du temps

<sup>97</sup> Micoud, André. 2005. « La patrimonialisation ou comment dire ce qui nous relie (un point de vue sociologique) ». In *Réinventer le patrimoine, de la culture à l'économie une nouvelle pensée du patrimoine?* Paris : l'Harmattan, p. 88.

<sup>98</sup> Ibid, p. 93.

relatives au patrimoine sont étudiées de la Rome antique à aujourd'hui. Nous nous attarderons seulement ici à la période contemporaine. Le XX<sup>e</sup> siècle, plus particulièrement depuis la Seconde Guerre mondiale, est touché par une poussée patrimoniale caractérisée par sa rapidité, son extension et ses formes multiples.

Sa particularité majeure est d'être traversée de part en part par cette accélération historique propre à notre époque qui se matérialise par son fort caractère présentiste.

Ainsi, interroger le patrimoine et ses régimes de temporalités nous a conduits, de manière inattendue, du passé au futur, mais un futur qui n'est plus à conquérir ou à faire advenir, sans hésiter, s'il le faut, à brutaliser le présent. Ce futur n'est plus un horizon lumineux vers lequel on marche, mais une ligne d'ombre que nous avons mise en mouvement vers nous, tandis que nous semblons piétiner l'aire du présent et ruminer un passé qui ne passe pas.<sup>99</sup>

Le patrimoine se constituerait au présent avec une certaine mise à distance du passé, et un voile posé sur l'avenir qui semble menaçant, stigmatisé par notre frénésie patrimoniale. Selon Micoud (2005), le temps du patrimoine serait celui de l'entre-deux. On quitterait un temps connu pour aller vers l'inconnu. Le travail du patrimoine consisterait en un travail de deuil, un temps de renaissance, de tri, de relecture. Il serait surtout le temps d'une possible relecture de nos liens.

Le temps du patrimoine est un peu comme celui du deuil. Et le travail du patrimoine est aussi analogue au travail du deuil. C'est un temps et un travail pour réinventer le sens de la vie; un temps où il faut choisir entre ce que l'on garde, ce que l'on jette et ce que l'on réinterprète. Mais l'on peut dire aussi que c'est un temps pour sortir de la dérélition qui échoit à ceux qui n'ont plus de liens; le temps pour trouver une autre manière de redire autrement ce qui nous relie, pas seulement à nos contemporains, mais aussi aux générations passées et à venir.<sup>100</sup>

L'objet patrimonial se construit donc au présent. Ce processus de filiation inversée<sup>101</sup> est potentiellement créateur de relation. Nous disons *potentiellement*, car cela est loin d'être

<sup>99</sup> Hartog, François. 2003. *Régimes d'historicité : Présentisme et expériences du temps*. Coll. « La Librairie du XXI<sup>e</sup> siècle » dirigée par Maurice Olender. Paris : Seuil, p. 206.

<sup>100</sup> Micoud, André. 2005. « La patrimonialisation ou comment dire ce qui nous relie (un point de vue sociologique) ». In *Réinventer le patrimoine, de la culture à l'économie une nouvelle pensée du patrimoine?* Paris : l'Harmattan, p. 94.

<sup>101</sup> Expression de l'ethnologue Jean Pouillon, reprise par Gérard Lenclud pour penser la tradition dans notre culture. Voir à ce propos Jean Davallon, le don du patrimoine, p. 53-72.

systématique. Le patrimoine est devenu une ressource que l'on utilise autant comme objet touristique et culturel que comme ferment social. Il contribue à reconstruire des territoires, renforcer des identités, conforter des particularismes.

À partir du présent elle (re)construit un lien avec des hommes du passé en décidant de garder des objets qu'ils nous ont « transmis » pour les transmettre à d'autres à venir. Les objets patrimoniaux servent ainsi à construire du lien social dans le temps avec des doubles imaginaires de nous-mêmes.<sup>102</sup>

Le caractère patrimonial d'un objet est, comme on l'a dit plusieurs fois, un construit maintenu public par des stratégies de diffusion et porteur de références actives mobilisables et génératrices d'une mythologie collective. Pour être permanent, ce statut patrimonial requiert des efforts de mise en valeur, de médiation et d'interprétation.

Sans quoi l'objet, le paysage, la langue, le monument seront relégués à leur qualité seconde d'objet historique. Ces stratégies de diffusion sont nécessaires d'une part, pour médiatiser l'accès à cet ailleurs, cet autre temps, ces autres hommes que nous promet le patrimoine et d'autre part, pour permettre au public de s'approprier cette ressource, de s'y reconnaître, voire de s'y réfléchir.

En effet, la dimension sociale du patrimoine en fait un vecteur d'identité très fort. À la fois miroir et porte vers l'altérité, le patrimoine transporte des valeurs communes à la collectivité tout en se particularisant de plus en plus. Jadis emblème d'une nation, il est aujourd'hui devenu support d'identités collectives multiples.

« La notion de patrimoine n'est plus sollicitée pour construire l'unité de la nation mais pour garantir la reconnaissance de la pluralité des cultures à l'intérieur du territoire ou de la communauté nationale. »<sup>103</sup>

Il y a alors deux façons possibles de considérer le patrimoine. Utilisé à outrance comme seul marqueur d'altérité, le patrimoine devient prétexte à un repli identitaire. Dans une

---

<sup>102</sup> Davallon, Jean. 2002. « Comment se fabrique le patrimoine ». In *Sciences Humaines*, hors-série n° 36 (mars-avril-mai), p. 77.

<sup>103</sup> Michel Rautenberg (2003) suit ici une idée de André Micoud dans son ouvrage *La rupture patrimoniale*. Lyon : À la croisée, 2003, p. 121.

perspective plus constructive, la diversité des patrimoines peut servir à nourrir une vision où l'altérité n'est pas source de conflit, mais de relation (sans pour autant tomber dans une uniformisation patrimoniale, conséquence d'une vision universelle de la culture<sup>104</sup>). Le patrimoine semble aujourd'hui traversé par cette tension entre particularismes et universalités :

D'un côté le Patrimoine serait l'une des expressions de l'universalité de la civilisation, l'un des piliers culturels et politiques, de l'autre les patrimoines sociaux – « folklore », « arts et traditions populaires », « cultures locales » – seraient les marques du différentialisme culturel et social, issu d'une autre catégorie de références au passé dans laquelle chaque groupe social construirait son propre système de renvois à une histoire propre.<sup>105</sup>

### ***3.1.5. Le patrimoine et son contexte contemporain***

Le patrimoine est « un regard qualifiant un rapport au temps et à l'espace ».<sup>106</sup> Analyser le patrimoine permet de comprendre les mécanismes symboliques et idéologiques à l'œuvre dans nos sociétés contemporaines.

La tension, évoquée précédemment, entre universalisme et particularisme, qui traverse aujourd'hui le fait patrimonial, souligne le potentiel réflexif de notre objet et le questionnement actuel qu'il ouvre. Plus que le reflet d'une société à un moment donné, il est également un projet symbolique que des individus, des groupes, des collectivités, des entités nationales se donnent. Le patrimoine est souvent en proie à de vives critiques dénonçant son effet pétrifiant, son caractère extensif, voire infini, qui se déploierait sur la société telle une véritable machinerie figeant tout sur son passage. Henri-Pierre Jeudy, habituel critique de la fameuse inflation patrimoniale, dénonce une obsession de la conservation, corollaire d'une

<sup>104</sup> Nous faisons ici référence à la conception universalisante du Patrimoine que peut véhiculer l'Unesco. Le problème n'est pas si évident à résoudre pour l'institution qui doit construire une vision mondiale et générale du patrimoine où certaines valeurs communes doivent coexister tout en prônant la différence culturelle.

<sup>105</sup> Rautenberg, Michel. 2003. *La rupture patrimoniale*. Lyon : À la croisée, p. 155-156.

<sup>106</sup> Schiele, Bernard (dir. publ.). 2002. *Patrimoines et identités*. Coll. « Muséo ». Québec : MultiMondes., p. 215.

peur de la disparition, qui amène les espaces urbains et naturels, à se pétrifier et s'uniformiser<sup>107</sup>. La société occidentale se réfléchit continuellement à travers ses objets, ses monuments, ses lieux et opère une construction symbolique du monde afin d'en assurer un ordre et une certaine organisation.

L'homme moderne serait hanté par la perte de sa propre continuité et investit déjà le présent d'un ordre patrimonial. Notre propos ne sera pas ici de prendre position pour ou contre ce point de vue. Nous souhaitons plutôt esquisser un portrait de la situation actuelle du fait patrimonial qui effectivement pose le problème de son extension.

L'apparition de nouveaux patrimoines depuis les années 70, corollaires du retour de la mémoire autant dans le discours expert que dans l'espace public, questionne la notion actuelle de patrimoine. Ce phénomène social qui patrimonialise l'environnement, les codes génétiques, l'oralité sous toutes ses formes est le signe d'une nouvelle forme de construction symbolique du monde qui demande à être questionnée. Le patrimoine est devenu un enjeu autant sur un plan économique que social. Moteur touristique, support identitaire, médiateur communautaire il est devenu un objet convoqué et utilisé à tous les échelons politiques. Désormais, il est le résultat d'un jeu d'acteurs multiples concernant autant l'institution, le spécialiste que le simple citoyen membre d'une association.

Des objets immatériels comme la mémoire deviennent patrimonialisables sous l'impulsion d'une communauté d'individus et chacun peut revendiquer son propre objet patrimonial. Mais si le patrimoine immatériel est de plus en plus mis en avant pour tenter d'imposer une vision plus juste et équilibrée de ce que doit être notre patrimoine mondial, il reste qu'il doit prendre une forme matérielle pour être véhiculé.

La conception traditionnelle du musée qui a pu se limiter à conserver « l'objet pour l'objet » semble être en train de se transformer au profit de « musées de la mémoire vivante ». C'est dans ce contexte contemporain où la mise en patrimoine semble utilisée à outrance que se situe notre étude sur la patrimonialisation des mémoires sensibles. Notre

---

<sup>107</sup> Nous nous référons ici à son ouvrage, *La Machinerie patrimoniale*, Sens et Tonka, 2002, essai polémique qui pose la question de la finalité de la conservation patrimoniale au sein d'une société moderne qui semble avoir perdu ses repères et son cadre symbolique.

angle d'approche, la patrimonialisation, met l'accent sur le processus, sur le comment et par qui est construit le patrimoine au sein d'un musée. Comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, l'écriture mémorielle de la déportation en Isère est une occurrence choisie pour analyser ce processus. On y a vu le glissement d'une médiation mémorielle vers une médiation de valeurs qui nous permet maintenant de questionner comment une écriture patrimoniale de cette mémoire sensible s'élabore.

Le rappel plus théorique dans cette première partie sur le patrimoine et la patrimonialisation nous permet de mettre l'emphase sur les trois perspectives selon lesquelles nous abordons la patrimonialisation : les perspectives relationnelle, symbolique et temporelle. C'est avec un regard anthropologique que nous abordons cette question, car ce qui nous intéresse et qui nous semble être au cœur de la patrimonialisation est ce qui relie les hommes entre eux. Un lien qui nous fait être ensemble, qui nous donne sens et qui nous permet de nous inscrire temporellement.

### 3.2. COMMENT L'ÉCRITURE PATRIMONIALE D'UNE MÉMOIRE SENSIBLE S'ÉLABORE-T-ELLE?

À partir des réunions du comité scientifique, d'entretiens individuels avec les acteurs participants, de documents produits par le musée et de l'analyse de l'espace d'exposition consacré à la déportation, on peut observer et analyser le processus et tenter de répondre à la question générale de recherche : comment l'écriture patrimoniale d'une mémoire sensible s'élabore-t-elle? Plus précisément, nous cherchons à savoir ce que cette tentative produit dans une perspective relationnelle, symbolique et temporelle.

Montrer le faire-passé, c'est en effet parvenir à déployer une scène très complexe et à en traquer les médiateurs (au sens de Bruno Latour) : les acteurs, les institutions, les gestes, les interactions, les lieux, les idéologies, les moments critiques, les odeurs, les textes, les silences, les temps ordinaires, les sons, les émotions, les objets et les technologies. Dans la durée, l'anthropologue spécialiste de la transmission cherche les médias, les contextes, les types d'acteurs, les

processus mentaux, les interactions et les matérialités par lesquels une telle opération de passation est rendue possible.<sup>108</sup>

### 3.2.1. Un dispositif muséologique participatif

Le processus d'actualisation de la salle consacrée à la déportation, tel que nous l'avons observé, se déroule dans le musée que nous avons constitué comme espace de communication. Nous reprenons l'expression de Roger Odin qui définit ainsi ce type d'espace : « Un espace de communication est un espace à l'intérieur duquel le faisceau de contraintes pousse les actants (E) et (R) à produire du sens sur le *même axe de pertinence*. »<sup>109</sup> L'espace de communication que nous observons ici et que nous avons délimité est celui d'une mémoire sensible au sein d'un musée d'histoire et de société. C'est l'espace de la communication de la mémoire de la déportation au sein du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère. Nous avons délimité notre espace de communication à partir du MRDI qui est un musée d'histoire et de société travaillant en étroite collaboration avec les communautés mémorielles qu'il expose, comme nous l'avons vu tout au long de l'historique. Le Musée de la Résistance et de la Déportation peut être observé comme une structure, « un ensemble de contraintes régissant la construction des actants de cet espace »<sup>110</sup>, dédié à la communication de la mémoire de la déportation. L'objectif du musée est de transmettre un récit de la déportation situé entre histoire et mémoire et produit selon un dispositif muséologique participatif aboutissant à un consensus.

L'actualisation de la salle dédiée à la déportation a été l'occasion d'observer<sup>111</sup> ce dispositif muséologique participatif particulier mis en place par le MRDI. Nous employons le

<sup>108</sup> Berliner, David. 2010. « Anthropologie et transmission ». *Terrain*, n° 55, p. 19.

<sup>109</sup> Odin, Roger. 2011. *Les espaces de communication : Introduction à la sémio-pragmatique*. Grenoble : PUG, p. 39.

<sup>110</sup> Ibid, p. 84.

<sup>111</sup> Nous nous fondons ici sur l'analyse d'entretiens semi-directifs avec les acteurs du processus ainsi que l'enregistrement audio de réunions du comité scientifique lors du processus d'actualisation de la salle de la déportation. Les membres de l'équipe muséale seront nommés, ainsi que les historiens, tandis que nous parlerons des représentants de chaque association.

syntagme *dispositif muséologique participatif* pour signifier le caractère collaboratif du processus observé. En effet, c'est à l'invitation du musée, et depuis l'ouverture de ce dernier en 1994, que des historiens, témoins oculaires, représentants d'associations de divers courants mémoriels et pédagogiques se réunissent dans des comités scientifiques pour participer à un processus dirigé par le MRDI. Trois membres de l'équipe du musée siègent au comité : le conservateur, la chargée de médiation et des communications ainsi que le documentaliste. Parmi les partenaires invités, nous pouvons distinguer six groupes : les historiens, les résistants déportés (témoins directs de l'événement – représentants des associations (la FNDIRP, l'UNADIF, et l'Amicale des Déportés du 11 novembre 1943), les associations liées à la communauté juive (le B'nai B'rith, le CRIF et le Cercle Bernard Lazare), l'Association des amis du musée, ainsi qu'une association pluri-mémorielle sur la mémoire de la déportation (les amis de la Fondation pour la mémoire de la déportation, AFMD) et une association de défense de l'éducation laïque (Pour une école républicaine et citoyenne, PEREC). Nous reviendrons plus en détail sur les profils des membres de ces associations. Chacun endosse un rôle précis, défini au départ par ses engagements professionnels ou associatifs. Mais au-delà de ces représentativités associatives qui fonctionnent à l'intérieur de la structure globale qu'est le MRDI, c'est également un ensemble d'individus aux parcours distincts, expériences variées qui influencent leurs actions au sein du processus. Ainsi plusieurs modes de reconstitution du passé cohabitent. Un mode institutionnel, piloté par le musée en interaction avec ses partenaires sociaux. Un mode privé, qui a cours à l'intérieur de chaque groupe représenté, et enfin un mode intime, propre à chaque individu engagé. Le mode privé serait selon Odin, « le mode par lequel un groupe fait retour sur son passé »<sup>112</sup>. On peut remarquer ainsi que le musée comme entité distincte possède, au même titre que les groupes représentés, un mode privé spécifique. Le mode intime, quant à lui, serait « un discours intérieur »<sup>113</sup> propre à chaque individu, relatif au parcours individuel et à l'engagement de chacun au sein de la structure du MRDI. Si le premier mode est verbalisé, le second est, selon Odin, intériorisé. Dans les faits, nous le verrons, cela est plus complexe et l'irruption du mode intime sous forme verbalisée apparaît

---

<sup>112</sup> Odin, Roger. 2011. *Les espaces de communication : Introduction à la sémio pragmatique*. Grenoble : PUG, p. 86.

<sup>113</sup> Ibid, p. 86.

provoquant des digressions lors des réunions ou des ruptures qui viennent perturber le dispositif participatif. Ces trois modes se croisent tout au long du processus institué et c'est de cette rencontre que peut naître le nouveau récit mémoriel de la déportation.

L'historique particulier de cette institution a obligé le conservateur à opter pour ce mode de fonctionnement. Le passage du statut de musée associatif à celui de musée départemental impliquait une étroite collaboration avec les fondateurs et acteurs associatifs dans le processus décisionnel de mise en exposition. Dès le départ, une relation de confiance a pu se créer entre les représentants des résistants et déportés et les membres de l'équipe du musée, favorisant ainsi une passation de pouvoir fondée sur deux principes : l'intégration de la population dans le processus muséologique et le partage d'autorité entre témoins et historiens, savoir mémoriel et scientifique. Ces deux principes font écho à la nouvelle muséologie qui, à partir des années 1970, a développé un fonctionnement muséal en synergie avec son territoire d'appartenance en mettant la population à contribution au sein de comités scientifiques et politiques.<sup>114</sup>

Ici, seuls les comités scientifiques participatifs intégrant une population particulière, les déportés et résistants de l'Isère, et dans une moindre mesure ceux qui s'intéressent à la transmission de cette mémoire particulière, sont retenus. Ceci reflète également la volonté et l'engagement du conservateur, ethnologue de formation et héritier de l'écomuséologie. Le partage entre les individus et les savoirs est au centre du processus qu'il développe avec l'objectif de réaliser une transaction qui s'opérera tout au long des phases de ce processus. Deux phases sont repérables : la consultation et la concertation.

La première phase consiste en la mise en place d'interactions entre les membres d'une association et le conservateur. Il ne s'agit pas ici d'enquêtes générales cherchant à sonder les

---

<sup>114</sup> Nous ne reviendrons pas ici sur la nouvelle muséologie et son influence décisive dans la mise en place de muséologies participatives. À ce propos, nous renvoyons à l'article de Joelle Le Marec : « Muséologie participative, évaluation, prise en compte des publics : la parole introuvable », dans *La place des publics*, sous la direction de Jacqueline Eidelman, Mélanie Roustan, Bernadette Goldstein, La documentation Française, Paris, 2007, qui retrace la généalogie des muséologies participatives à partir du mouvement des écomusées et de la nouvelle muséologie. L'auteur souligne notamment le rôle de l'ethnologie et de son évolution disciplinaire dans le développement de formes polyphoniques qui permet d'éclairer le partage d'autorité entendu comme reconnaissance de savoirs tant d'experts que de communautés mémorielles qui a cours au MRDI.

sujets d'intérêt des publics du musée en vue de futures expositions, mais plutôt l'expression d'une continuité de relations interpersonnelles fondée sur une confiance réciproque entre les associations impliquées et le MRDI, et permettant de mieux préparer la seconde phase. Lors de l'actualisation de la salle dédiée à la déportation, il n'a pas été question d'initier une consultation systématique avec chaque membre du comité scientifique, mais d'écouter les requêtes de ceux qui souhaitaient en formuler, d'une manière souvent informelle. Le conservateur se met à la disposition des partenaires avec lesquels il travaille. Ainsi nous avons pu constater, lors des réunions des comités, que la présence du dispositif consacré aux enfants déportés dans la nouvelle présentation était le résultat d'une demande faite en amont de la part du B'nai B'rith, entérinée ensuite par l'ensemble des acteurs du processus lors d'une réunion.

Écoutez, moi je suis très sensible aux trois points, Monsieur Duclos, que vous avez énoncés, notamment le premier, celui des enfants... puisqu'avec Madame Assouline nous étions venus vous rencontrer il y a quelques mois et euh, je vous avais parlé de ce problème-là, de ce projet qui nous tenait à cœur... donc vraiment je suis... je vous en remercie très vivement au nom du B'nai B'rith.<sup>115</sup>

La thématique de la mémoire de la déportation, quant à elle, a été encouragée par les historiens présents qui occupent, pour certains d'entre eux, des postes d'enseignement au lycée où ce sujet est désormais intégré au programme d'histoire.

C'est ce que confirme l'intervention de Philippe Barrière, professeur d'histoire au lycée et rattaché au service pédagogique du musée, lors d'une réunion :

Quatrième point, déjà évoqué par Jean-Claude, et vous serez tous intéressés par le fait que maintenant en terminale, on enseigne l'histoire de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, je reprends, on n'enseigne non plus l'histoire positiviste, les faits, leur enchaînement cause conséquence effet, le côté comme ça répétitif... de données concrètes, mais on enseigne la mémoire de ces faits-là... la façon dont ils sont passés dans le souvenir public, partisan, associatif, individuel, de la population après la guerre. Un espace consacré à l'histoire des mémoires de la déportation, les difficultés pour obtenir une date unitaire, etc. ... les films... les grands moments... ce sera un espace bienvenu qui collerait exactement aux

---

<sup>115</sup> Représentante du B'nai B'rith, réunion du 9 février 2007, MRDI.

attendus des programmes officiels notamment pour deux des principales séries du baccalauréat...<sup>116</sup>

La seconde phase se déroule lors des réunions<sup>117</sup>. Ce dispositif de communication est la phase de concertation. Comme son nom l'indique, il s'agit de construire collectivement une réponse en vue d'un objectif commun. Il faut donc arriver à s'entendre et à partager des points de vue multiples sur une même question. On comprend l'enjeu de cette seconde phase qui permet au musée de proposer et discuter avec les participants une nouvelle mise en exposition de la déportation. C'est l'occasion pour le musée de se situer comme médiateur entre les représentants de différents courants mémoriels, les historiens, et les associations dédiées à la pédagogie afin de construire ensemble une mise en récit de la déportation. Son objectif est d'aboutir à un consensus sur la communication de la mémoire de la déportation au sein de l'institution muséale, tout en restant fidèle aux interactions produites pendant la concertation.

C'est le conservateur qui assigne des places à chacun en veillant à préserver l'harmonie au sein du dispositif qu'il a mis en place. En somme, il pilote la construction de la mémoire de la déportation et de ce fait, apparaît comme l'énonciateur principal de ce récit par l'entremise de « rituels » de communication qu'il met en place.

La confiance établie lentement et à long terme, les interactions en amont dans le cadre de consultations individuelles, les mémoires apaisées des associations de résistants et déportés ainsi que les avancées historiques donnant une vision plus précise de la déportation, favorisent un partage de savoirs et d'engagements divers. Ces éléments sont nécessaires à l'écriture patrimoniale de l'histoire de la déportation qui dépasse les expériences particulières de chacun, relevant tant du domaine de la mémoire que de l'histoire, afin de penser une transmission impliquant des valeurs communes.

---

<sup>116</sup> Barrière, Philippe (historien), verbatim, réunion 1 du 9 février 2007, MRDI.

<sup>117</sup> Trois réunions ont eu lieu et ont été l'occasion de discuter collectivement de chaque unité d'exposition et de modifier au besoin les textes proposés par le musée.

Plus qu'un dispositif participatif, il s'agit d'observer ici la mise en place d'une transaction<sup>118</sup> comme forme particulière de l'échange instaurant une relation de réciprocité à long terme entre les différents acteurs qui se trouvent désormais liés par le processus muséologique auquel ils participent.

Désormais, il est moins question de discuter de la façon de transposer médiatiquement une histoire de la déportation que de penser à une transmission de valeurs à partir de cette histoire particulière. Et c'est sur cette base que nous allons analyser ce que produit ce nouveau récit de la mémoire de la déportation dans une perspective relationnelle, symbolique et temporelle.

### ***3.2.2. Perspective relationnelle***

Le dispositif participatif mis en place par le musée crée par définition des liens entre les acteurs concernés, mais ce qui est pertinent par rapport à notre analyse est de comprendre comment ces liens se créent à travers les interactions des protagonistes. À partir des réunions, mais également des entretiens individuels, nous allons établir une « grammaire » des liens qui se tissent à travers les trois modes, institutionnel, privé et intime, que nous avons évoqués précédemment. Nous commencerons par le musée et ses relations avec chaque groupe particulier d'individus. Puis nous évoquerons brièvement les liens entre les groupes pour nous attarder enfin plus longuement aux relations entre historien et témoin qui sont déterminantes pour la construction d'un récit patrimonial de la déportation à la couture de l'histoire et de la mémoire. Pour faciliter la compréhension de cette grammaire, il nous paraît

---

<sup>118</sup> À la suite de Jean Rémy, nous employons ce terme pour analyser une forme d'échange social, impliquant un cadre, des négociations, et une relation de réciprocité faisant référence au concept de don développé par Marcel Mauss.

nécessaire de nommer les différents protagonistes avec lesquels nous avons été en interaction<sup>119</sup> :

- L'équipe muséale composée du conservateur, Jean-Claude Duclos, du documentaliste Jacques Loiseau et de la chargée de médiation culturelle, Alice Buffet.
- Les historiens : Gil Emprun et Philippe Barrière, chargés du service pédagogique du MRDI, Tal Bruttman associé.
- Les témoins directs : un représentant de l'Union nationale des Déportés et Internés de France-section Isère, deux représentants de la Fédération nationale des Déportés des Internés et Résistants patriotes de France, un représentant de l'Amicale des Déportés du 11 novembre 1943 et de leurs familles.
- La communauté juive : Deux représentants du B'nai B'rith (également membres du CRIFF), deux représentants du cercle Bernard Lazare.
- Une association pluri-mémorielle : deux représentants des Amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation – section Isère.
- Une association dite laïque : deux représentants de l'Association pour une école républicaine et citoyenne. Ces deux représentants sont également les deux représentants du Cercle Bernard Lazare, ce qui nous les fait associer à la communauté juive.
- L'association des amis du musée : un représentant.

Dans cette liste, nous n'indiquons pas l'instance politique dont dépend le MRDI, puisqu'il n'y a pas de représentant du conseil général, mais celui-ci est présent de façon implicite par le biais de l'équipe muséale. Il ne fera pas l'objet d'une analyse en détail, mais sera évoqué lorsque cela sera pertinent par rapport au corpus que nous analysons. Il est l'autorité dont dépend le musée et c'est en ce sens que nous parlons d'un mode institutionnel de construction de la mémoire de la déportation, mais comme nous l'a mentionné le

---

<sup>119</sup> Cette liste est faite à partir des interactions que nous avons eues en réunion et en entretien avec les protagonistes les plus assidus et actifs dans le processus. Voir Annexe 1, la liste publiée à l'intérieur du bulletin du musée faisant apparaître d'autres protagonistes remplaçant parfois ceux que nous avons mentionnés suivant les réunions, mais toutes les associations que nous avons mentionnées s'y retrouvent.

conservateur parlant du conseil général de l'Isère, il n'intervient pas de façon directe dans le processus qui nous intéresse ici, même si dans le passé il a pu faire avorter des processus similaires :

[...] c'est-à-dire l'autorité dont nous dépendons ici, en l'occurrence le conseil général de l'Isère, qui est pas euh on ne peut pas dire qu'il soit intervenant de façon très très fréquente et insistante, mais il est là quoi, il veille, et nous-mêmes sommes contraint, mais je pense c'est nécessaire aussi pour garder leur confiance politique, d'aller dans le sens où l'on pense que l'on doit aller. Donc ça joue beaucoup, ça aussi, dans notre échange. Alors parfois, pour revenir à des négociations qui n'ont pas abouti c'est parce qu'il y a eu intervention du politique.<sup>120</sup>

Jacques Loiseau, documentaliste, nous rappelle également que les appartenances politiques des individus au sein des associations ont même parfois contraint à suspendre les réunions du comité scientifique par le passé. Essentiellement, il s'agit d'un clivage gauche/droite insurmontable par moments, qui n'avait rien à voir avec les sujets débattus. Le musée devenait alors un théâtre où se jouaient les conflits politiques contemporains des membres des associations, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, durant les années 1998-2000. « Au niveau du conseil scientifique, on ne pouvait plus le réunir (...) il y avait une résurgence gauche/droite (...) en plus ce sont des gens qui ont eu des histoires... ils se connaissent depuis plus de 50 ans »<sup>121</sup>. Ceci étant dit, nous arrivons aujourd'hui à un moment, 14 ans après l'ouverture du musée, où l'instance politique de tutelle et les représentations politiques des groupes mémoriels, tout du moins pour les résistants déportés, sont moins source de conflit.

Le musée est donc en interaction avec six types de partenaires avec lesquels il entretient des relations différentes. Des six, nous en avons retenu cinq, écartant l'association PEREC puisque ses deux représentants sont également membres du Cercle Bernard Lazare, nous les évoquerons avec les autres représentants de la communauté juive.

<sup>120</sup> Jean-Claude Duclos, entretien, 22 juin 2007, Grenoble.

<sup>121</sup> Jacques Loiseau, entretien, juin 2007, Grenoble.

*Le musée face aux six groupes partenaires engagés dans le processus d'actualisation*

Le Musée de la Résistance et de la Déportation, en réactualisant son espace consacré à la déportation, vise un objectif très précis.

Il s'agit de construire une nouvelle présentation de longue durée de la déportation en étant attentif aux revendications mémorielles et aux avancées historiographiques. Ainsi, pour le musée, il y a d'un côté les groupes de mémoires, les résistants déportés et la communauté juive, et de l'autre, les historiens. Cette distinction symbolique produit différents types de relations que nous allons regarder plus en détail.

**Le MRDI et les témoins directs**

Les témoins directs sont présents au sein de trois associations, la FNDIRP, l'UNADIF et l'Amicale des Déportés du 11 novembre 1943. Ils entretiennent, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, une relation de longue durée avec l'équipe du musée qui ne s'est pas construite sans heurts, notamment ceux liés aux appartenances politiques et pour certains, aux responsabilités politiques qu'ils occupaient. Cela influençait les relations entre les témoins qui, lors des réunions du comité scientifique, plaçaient le musée dans la position du médiateur obligé à fonctionner pendant quelques années sous la surveillance des associations. La passation des pouvoirs entérinée entre musée associatif et départemental a permis au musée d'asseoir une position d'autorité qui s'était construite progressivement grâce à l'instauration d'un climat de confiance entre les témoins directs et la nouvelle équipe muséale.

Depuis les années 2000, le conseil scientifique « général » ne se réunit plus et c'est seulement lors de chaque exposition temporaire et des actualisations de la présentation permanente, comme c'est le cas pour la déportation, que les témoins directs se joignent aux

conseils scientifiques contextuels ou « groupes de travail »<sup>122</sup>. Ce climat de confiance s'est installé grâce à la prise en compte par le musée de chaque revendication associative, par le dialogue constant avec les témoins engagés dans le processus, que ce soit lors de réunions, de rencontres individuelles, par courrier ou en présence du conservateur lors de manifestations commémoratives organisées par les associations. Cette écoute active, qui s'est manifestée dans la réalisation muséographique et la participation à des activités en collaboration avec les associations, a consolidé le lien, entre le musée et les associations de témoins, fondé sur la reconnaissance et la confiance.

La reconnaissance se manifeste tout d'abord dans le sens d'une identification et d'une intégration de l'expérience et du savoir sur la déportation des témoins.

L'identification requiert que l'équipe muséale connaisse chaque témoin et son parcours tant lors de la Seconde Guerre mondiale que par la suite, dans son engagement associatif et au sein du musée (associatif et départemental). L'entretien mené avec Jacques Loiseau, documentaliste du musée, constituant la « mémoire » de cette institution est à ce propos éclairant. Sa connaissance de chacun des témoins présents, de leurs appartenances politiques, de leurs parcours associatifs et des relations entre eux, permet comme il le dit « de désamorcer des bombes... on connaît bien les individus »<sup>123</sup>. Loiseau a même constitué, au fil des années, un système personnel de « fiches » pour archiver les parcours et engagements de certains témoins. Le fait de savoir par exemple que telle association est plus à gauche, comme c'est le cas pour la FNDIRP, ou à droite comme l'UNADIF, ou qu'un de ses représentants a longtemps été membre du Parti communiste, permet au musée d'interpréter des réactions lors des réunions et de recentrer le débat hors de ces clivages politiques qui font parfois dériver les interactions dans des digressions qui n'ont plus rien à voir avec le sujet discuté.

Cette identification est en fait un processus de distinction entre ce qui appartient au mode privé et ce qui relève du mode intime de construction de cette mémoire de la déportation. Mais si, dans le passé, les positions politiques du membre de l'UNADIF présent

---

<sup>122</sup> C'est l'appellation officielle donnée au comité par le musée dans son bulletin mensuel (le *Journal du Musée de la Résistance et de la Déportation et de la Maison des Droits de l'homme*) d'avril 2008 consacré à l'actualisation de l'espace dédié à la Déportation. Voir Annexe 1.

<sup>123</sup> Jacques Loiseau, entretien 1, juin 2007, Grenoble.

ont pu poser problème à ceux de la FNDIRP, aujourd'hui il n'en est rien, tout du moins dans les réunions puisque, vu leur âge, ils n'ont plus d'engagements politiques actifs au sein de la société civile. Car comme le dit Jean-Claude Duclos :

Donc quand nous avons eu à concevoir le musée au début des années 1990, il y avait 27 associations représentées au sein des Amis du musée. Aujourd'hui, il y en a plus de la moitié qui ont disparu, c'est-à-dire qu'il y en a une petite dizaine, donc vous voyez la transformation est quand même nette... et ces associations ont quasiment perdu tout le poids politique qu'elles avaient. Autrefois, les présidents ne parlaient même pas d'égal à égal. Quand ils s'adressaient aux élus, c'était pour leur réclamer des choses et les élus obéissaient.<sup>124</sup>

C'est tout un secteur associatif qui est en train de disparaître avec qui le musée continue de travailler hors des luttes de pouvoir d'antan : « [...] il y a tout ce secteur associatif qui s'est transformé considérablement dont le pouvoir s'est limité qui existe, m'enfin qui n'est plus que l'ombre de lui même si je puis dire... »<sup>125</sup>. L'enjeu est tout autre aujourd'hui, puisqu'il s'agit pour les témoins directs, qui sont exclusivement d'anciens résistants déportés, d'accepter de donner une place à une autre mémoire de la déportation, la mémoire juive, comme nous le verrons plus en détail ultérieurement. Et le musée en a conscience : Jacques Loiseau parlant des témoins : « Au niveau des associations non raciales, ils acceptent les revendications de la communauté juive... parce qu'à la limite, ils ne peuvent pas faire autrement ». Et dans ce « ils ne peuvent pas faire autrement », il y a l'idée de l'examen qui vient avec la reconnaissance.

Car s'il y a reconnaissance d'une expérience et d'un savoir des témoins, elle ne se fait pas sans le concours de l'histoire et des historiens qui la représentent. C'est ce qui a constitué le passage du statut de musée associatif à celui de musée départemental, et c'est ce qui permet aussi aujourd'hui l'acceptation par les témoins de partager leur espace consacré à la déportation avec la mémoire juive aujourd'hui « réhabilitée ». La Shoah est un fait dont on ne peut faire l'économie dans la médiatisation de la mémoire de la déportation et l'introduction de Jean-Claude Duclos en début de réunion rappelant le rôle des témoins, mais également le fonctionnement du musée est en fait une adresse directe à ces derniers :

---

<sup>124</sup> Jean-Claude Duclos, entretien 1, 22 juin 2007, Grenoble.

<sup>125</sup> Ibid.

Oui, rappeler quelques points rapidement. Nous avons tenu à en partager la conception et à l'époque, c'était avec l'association du Musée de la Résistance de la rue Jean-Jacques Rousseau. Il y avait de nombreuses associations, à l'époque il y en avait 27 qui étaient représentées dans son conseil d'administration. Ce travail, nous l'avons fait avec l'association du musée, mais aussi avec des historiens puisqu'il s'agissait de pouvoir baser notre approche sur la mémoire telle qu'elle était portée par ces associations, mais la mémoire pour nous a un sens lorsqu'elle a pu être vérifiée par les historiens, c'est ainsi donc que nous avons construit ce programme par des apports des uns et des autres, des porteurs de mémoire d'un côté, des historiens de l'autre. Le deuxième principe à rappeler aussi, c'est de la volonté même des fondateurs de ce musée, ce musée n'est pas un mémorial, cela n'est pas un lieu de recueillement, cela peut l'être, mais ce n'est pas son objectif, c'est un lieu de pédagogie, d'explication et, autant que possible, de transmission d'une histoire autant que des valeurs que cette histoire porte. Je crois pouvoir là résumer en quelques mots rapides les objectifs tels que les fondateurs de ce musée l'ont exprimé et tels que nous sommes engagés à les poursuivre après eux et jusqu'à aujourd'hui et j'espère encore pour longtemps.<sup>126</sup>

Ce subtil rappel du rôle fondateur des témoins et de l'importance de l'historien dans la transmission de l'histoire permet d'introduire, en douceur, la mémoire juive de la déportation. C'est son troisième point :

Troisièmement, nous savions quand nous avons mis au point ce musée en 94 que nous donnions là un état des connaissances telles qu'elles étaient admises par la majorité d'entre vous à la fois acteurs, porteurs de mémoires, mais aussi historiens et que cette vision devrait donner lieu à des actualisations et nous l'avons déjà fait, notamment en 2001, en donnant une nouvelle version de la partie du musée concernant les maquis par exemple, ou encore de la partie qui évoque la situation des Juifs en Isère et à chaque fois d'ailleurs, ces actualisations ont pu être préparées en amont par des expositions temporaires qui, sur ces thèmes-là, ont permis d'accroître nos connaissances et ainsi de pouvoir les installer dans les présentations de longue durée du musée. Pour ce qui est de la déportation, nous en sommes là aussi; c'est-à-dire que, je le disais toute à l'heure, que ces présentations datent d'il y a longtemps, 1994. Depuis, beaucoup de travaux ont été faits, des interlocuteurs nouveaux sont arrivés, je ne citerai que par exemple la AFMD qui n'existait pas en 94 et qui est un partenaire maintenant très important dans cette action de mémoire portant sur la déportation. La conception même de la déportation peut avoir changé, ça, nous allons en parler. Mais surtout que notre connaissance de la déportation s'est considérablement enrichie. Je n'en veux pour preuve, à titre d'exemple, que ce que nous avons fait en 95, après l'inauguration, qui avait pour objectif

---

<sup>126</sup> Jean-Claude Duclos, réunion du 9 février 2007, Grenoble.

d'accompagner le 50<sup>e</sup> anniversaire sinon de la libération des camps, en tout cas de la libération de ceux qui survivaient. Et qui a donné lieu à différents travaux.<sup>127</sup>

Cette subtile introduction permet au musée de rappeler cette reconnaissance d'expérience des témoins, tout en introduisant la mémoire juive par le biais de nouvelles recherches historiques. Cette autorité historique agit également directement lors des réunions et se retrouve à appuyer l'équipe muséale dans ses interactions avec les témoins, mais également avec les autres partenaires associatifs.

Pour ce qui est des témoins, on a pu observer l'appel<sup>128</sup> lancé par le musée à l'historien, lorsqu'il y a questionnement de la part des témoins oculaires sur des termes concernant l'actualisation. Par exemple, dans les textes d'exposition de la partie consacrée à la mémoire après-guerre de la déportation, il y avait l'expression « obédience communiste » associée à la FNDIRP, dont les deux membres présents désapprouvaient l'emploi, invoquant la confusion que cela risquait de produire. Mais les faits d'après-guerre, en pleine guerre froide, pouvaient justifier ce terme. Jean-Claude Duclos a alors fait appel à l'historien pour replacer le débat. Parlant des tendances communistes de la FNDIRP et de la scission qu'elles engendrent en 1946 avec l'UNADIF, il dit, se tournant vers l'historien dans un brouhaha général où les témoins, mais aussi membres d'associations mémorielles, s'obstinent sur ce terme : « Ça, c'est de l'histoire, c'est pas nous qui l'avons inventé... C'est ce que l'on a lu dans tous les ouvrages historiques. » L'historien développe au sujet du mot *obédience* qui est désapprouvé par le représentant de la FNDIRP. Le témoin, membre de la FNDIRP, répond « Nous, on n'accepte pas... » et là, le mode intime intervient lorsqu'il commence à parler de ses amis communistes, ce qui ne sert pas le débat. Jean-Claude Duclos intervient à nouveau : « Faut se replacer dans le contexte historique de 1946 ».

Après les interventions de chacun, plutôt sur un mode intime, car il semble qu'une fibre sensible et donc affective a été touchée, le conservateur rappelle que l'on ne pourra pas tout dire.

---

<sup>127</sup> Ibid.

<sup>128</sup> Lors de la réunion 2, juin 2007, Grenoble.

En fait, cette demande montre d'une part les points sensibles de cette déportation et en même temps les limites du format muséal où il faut « simplifier » et « synthétiser »<sup>129</sup>, et d'autre part la relation triangulaire instaurée au sein du processus entre la mémoire, l'histoire et la médiation incarnée par le musée.

Continuons sur le thème de la reconnaissance comme moteur du lien entre les témoins et le musée. Elle passe également par la gratitude. Dans l'introduction de Jean-Claude Duclos, la mention des fondateurs est également un hommage à mots couverts à ces derniers. Ce rappel est aussi l'indice du contexte dans lequel cette actualisation se réalise, la disparition progressive des témoins.

Le deuxième principe à rappeler aussi, c'est de la volonté même des fondateurs de ce musée, ce musée n'est pas un mémorial, cela n'est pas un lieu de recueillement, cela peut l'être, mais ce n'est pas son objectif, c'est un lieu de pédagogie, d'explication, et autant que possible de transmission d'une histoire autant que des valeurs que cette histoire porte. Je crois pouvoir là résumer en quelques mots rapides les objectifs tels que les fondateurs de ce musée l'ont exprimé et tels que nous sommes engagés à les poursuivre après eux et jusqu'à aujourd'hui et j'espère encore pour longtemps.<sup>130</sup>

Cela est adressé plus directement aux témoins directs (mais aussi à l'association des amis du musée qui se fait le porteur des valeurs des fondateurs). Il est question, au-delà de la mémoire et de l'histoire, des valeurs que les Résistants portent en eux, et une promesse est réitérée aux derniers présents : « nous nous sommes engagés à les poursuivre après eux et jusqu'à aujourd'hui et j'espère encore pour longtemps »<sup>131</sup>. Cela souligne cette disparition des témoins directs, mais également le souci du musée de les inclure tant qu'il est encore temps. En entretien, Jean-Claude Duclos précise les valeurs dont il parle :

Oui, il y a une idée, bien sûr, mais elle est pas forcément la mienne... ici, par exemple, ce qui a été dominant dans l'opinion des résistants, déportés fondateurs du musée que j'ai entendus au début des années 90, c'était euh « nous allons faire un musée de la Résistance, mais pas seulement pour raconter ce qui s'est passé entre 40 et 44, parce que la Résistance c'est une posture, c'est un comportement qui n'a pas d'époque que l'on doit pouvoir continuer... c'est une valeur la Résistance, et

<sup>129</sup> Jean-Claude Duclos, réunion 1, 9 février 2007, Grenoble.

<sup>130</sup> Ibid.

<sup>131</sup> Ibid.

c'est ça que nous voulons transmettre,» et ça, pour moi, c'était un message suffisamment fort pour que je continue à m'en servir encore aujourd'hui.<sup>132</sup>

Il y a reconnaissance du don qu'il a reçu par l'entremise de l'engagement de ces individus porteurs de valeurs. Ces valeurs constituent le cœur du musée et permettent à l'équipe de produire de nouvelles actualisations et expositions temporaires sur différentes formes de résistances et d'injustice.

Jean-Claude Duclos va plus loin en transformant cette gratitude en un devoir vis-à-vis de ces témoins directs : « Donner le sentiment à ces gens qui sont quand même à la fin de leur vie, qu'il y en a un peu plus (au sein du musée) que ce qu'ils avaient vu, c'est important. Je pense que l'on est en devoir de les rassurer quant au devenir de cette mémoire. »<sup>133</sup> Pour le musée, la mémoire non raciale de la déportation « va s'éteindre au-delà des générations ou portée par des historiens, des musées, mais sinon l'avenir... bon, ils se transforment en association d'amis... si, y a des fondations, la fondation pour la mémoire de la déportation »<sup>134</sup>. Il y a même, selon Jean-Claude Duclos, un phénomène de délégation complète chez les témoins directs :

Oui, cela va dans le sens que j'évoquais toute à l'heure, cet éloignement, euh... il est aussi perceptible chez les témoins, d'abord parce qu'ils se sont raréfiés 60 ans après les faits, y a quand même de moins en moins de gens vivants, et ceux qui sont toujours en vie ont majoritairement tendance à nous faire confiance, plus que ça... et même à parler sous notre contrôle.<sup>135</sup>

Pour en arriver là, il y a une parole tenue par le conservateur et la garantie que ni les historiens ni d'autres mémoires n'évinceraient leur propre mémoire. Cela a fondé la confiance nécessaire à cette relation. Cette confiance découle de cette reconnaissance et se retrouve chez les témoins directs. Le président de l'Amicale des déportés du 11 novembre 1943 et membre de la FNDIRP, dit en entretien à propos du conservateur: « C'est un homme exceptionnel, il a tout compris... Il connaît bien la différence pas des valeurs, mais des

---

<sup>132</sup> Jean-Claude Duclos, entretien 2, juin 2008, Grenoble.

<sup>133</sup> Ibid.

<sup>134</sup> Jacques Loiseau, entretien 1, juin 2007, Grenoble.

<sup>135</sup> Jean-Claude Duclos, entretien 2, juin 2008, Grenoble.

motivations de chacun. »<sup>136</sup> Pour lui, il s'agit de transmettre, « de ne pas oublier pour pas que cela recommence. Sur ce plan-là, je fais toute confiance à l'équipe du musée. »<sup>137</sup>

Mais si pendant les réunions on observe cette confiance, en entretien les témoins sont parfois plus nuancés et prennent l'exercice de concertation et le travail du musée avec plus de distance. Le représentant de l'UNADIF est plus modéré, pour lui la concertation est parfois plus un exercice de politesse qu'une réelle prise en compte des revendications de chacun et, comme ancien représentant politique, il conçoit ce genre d'exercice de légitimation comme normal. Il reconnaît cependant que le musée réalise un travail objectif et c'est cela qui compte pour lui.

Le musée est un relais de l'histoire et de la mémoire et il doit être le plus objectif possible. Pour moi, le plus important, euh, je suis pas historien, mais j'ai toujours eu d'excellentes notes en histoire, ça m'a toujours passionné, moi je trouve qu'il faut être à la fois réaliste, prudent, donner ses sources, vérifier, tout cela est un métier d'historien qui doit être fait et le musée doit en être l'écho.<sup>138</sup>

La confiance est là cependant, il n'y a pas de doute, le musée est du côté des historiens et est un relais. Ce qu'il regrette c'est peut-être les épisodes anciens, le moment où la crise de l'association (voir chapitre 2) témoignait pour lui d'un refus de reconnaître qu'il existait des résistants de droite aussi. On retrouve là le fait que les engagements individuels de chaque témoin, avec leurs appartenances politiques, rendent le lien entre eux ou avec le musée difficile, voire impossible. Mais en ce qui concerne l'écriture de la mémoire de la déportation, le membre de l'UNADIF fait confiance au musée et à sa façon de fonctionner avec les historiens. Lors des réunions, on sent que chez les deux témoins le mode du témoignage est le mode le plus utilisé. Celui-ci serait à la lisière du mode privé, correspondant au groupe associatif auquel ils appartiennent, et du mode intime comme discours intérieur. Et c'est d'ailleurs à ce titre qu'ils sont convoqués aussi. La diminution du mode privé s'explique finalement par le peu de poids politique que ces associations ont désormais. On le voit bien aussi pendant les entretiens qui durent environ 1 h 30, et dont plus

---

<sup>136</sup> M.H., représentant de l'Amicale des déportés du 11 novembre 43 et membre de la FNDIRP, entretien, juin 2007, Grenoble.

<sup>137</sup> Ibid.

<sup>138</sup> P.G., représentant de l'UNADIF, entretien, juin 2008, Grenoble.

de la moitié est consacrée à leur expérience passée comme Résistants et déportés.

Le présent n'a, au sein du musée, finalement plus d'importance, car leurs revendications ont été entendues et sont inscrites au musée associé à l'historien dans lequel ils voient un relais de leur mémoire. Ce qui n'est pas le cas des associations de mémoire nouvellement créées, comme l'AFMD.

### **Le musée face à l'AFMD**

L'AFMD, les Amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation, est l'antenne Iséroise de la Fondation de la mémoire de la Déportation, créée en 1995, dont le but était de regrouper en son sein toutes les associations d'anciens déportés, y compris la mémoire juive, afin de pérenniser la mémoire de la déportation et de lutter contre les différentes formes de négationnisme. On y retrouve ainsi des membres de la FNDIRP, de l'UNADIF, mais aussi d'associations juives. À long terme, cette fondation se propose comme lieu inclusif de toutes les déportations, quitte à ce que ces anciennes associations se dissolvent en son sein. Mais dans les faits, les choses ne se sont pas déroulées ainsi et l'AFMD est obligée de cohabiter avec les autres associations consacrées à la déportation tant politique que juive. Globalement, elle est pour l'instant une association représentant la mémoire politique de la déportation. La mémoire juive fonctionne quant à elle indépendamment, même s'il y a des collaborations ponctuelles. L'AFMD se retrouve alors dans une position quelque peu inconfortable en réunion.

Elle cherche une assise face aux associations de témoins directs, installées depuis longtemps, et face à la mémoire juive, fortement indépendante et implantée sur le plan politique aujourd'hui. Dès lors, le musée entretient avec cette association une relation qui, bien qu'en apparence confiante, est moins forte et quelque peu conflictuelle, due en grande partie à la personnalité de celui qui la dirige et à son propre manque d'identité forte, mais aussi à la présence plus forte des autres associations. Les points de litige sont apparus au cours du processus, lors d'une réunion à laquelle nous n'avons malheureusement pas pu assister, mais que nous avons pu restituer en partie grâce à des entretiens téléphoniques qui se

sont déroulés après cette réunion, mais également grâce à des entretiens classiques avec les acteurs du processus. Préalablement à la réunion, comme c'est parfois le cas, le président de l'AFMD avait contacté le conservateur du musée, mais également la chargée de médiation, pour aborder les points sur lesquels il n'était pas d'accord. Il s'agissait en fait d'une requête impliquant une mémoire familiale, car son père, résistant et déporté, n'apparaissait plus dans les témoignages et de ce fait n'était pas assez représenté au sein de la nouvelle présentation. La réaction de l'équipe du musée fut de lui répondre d'en parler pendant la réunion et de rappeler que ce qui lui avait été envoyé n'était qu'un document de travail, comme celui qui avait été envoyé aux autres protagonistes.

En même temps, Jacques Loiseau rappelle en entretien : « que l'on ne peut pas parler de tout le monde, au niveau de la résistance, on ne prend que les cadres... il y a toujours des gens qui essaient de faire passer leur mémoire familiale »<sup>139</sup> dans le musée. Ce représentant mémoriel faisait ainsi intervenir un mode plus intime de construction de cette mémoire, tandis que pour le musée, le choix des témoignages se fait en fonction d'équilibre entre les mémoires. Cette intervention en aparté a été assez mal reçue par l'équipe du musée, ce qui confirme la relation quelque peu problématique avec cet individu. Car le problème n'est pas tant au niveau de la représentation de l'AFMD, mais plutôt avec cet individu qui, selon certains membres de l'équipe du musée, « aime se mettre en avant... ça met une ambiance détestable autour de la table... ça apporte rien... c'est pas facile de répondre quand on se fait agresser dans une réunion »<sup>140</sup>. Ses propos nous sont rapportés avec distance. Dans ce qui nous est rapporté, on décèle essentiellement un problème de personnalité qui n'a rien à voir avec l'association qu'il représente et avec laquelle le musée collabore souvent, que ce soit pour des publications (l'AFMD et son président sont remerciés dans l'ouvrage *Les Déportés de l'Isère*) ou pour des manifestations culturelles (projection de films, conférences) liées à l'histoire de la déportation. Son appartenance à la mouvance communiste semble également, selon les membres de l'équipe du musée, teinter ses critiques pendant les réunions, ce qui empêche d'en faire une lecture pertinente pour la construction d'un nouveau récit sur la déportation.

<sup>139</sup> Jacques Loiseau, entretien I, juin 2007, Grenoble.

<sup>140</sup> Un membre de l'équipe muséale, juin 2007, Grenoble.

Le jour de cette réunion, les historiens liés au musée n'étaient pas présents et le conservateur s'est retrouvé sans soutien, sans « caution » pour répondre aux critiques du responsable de l'AFMD et il a mal vécu cette réunion :

On a eu donc à cette réunion, des réactions épidermiques du président de l'AFMD. Il est enseignant à l'IUFM, donc conscient de ses qualités de pédagogue, et donc sur ce plan-là, il avait plus des leçons à nous donner que nous des textes à lui donner... donc voilà, il a réagi de façon épidermique, j'ai pas apprécié du tout, le ton est monté et bon, ça s'est calmé un peu après. On a reparlé des communistes, cette mémoire continue de... euh... euh... s'exprimer, mais par rapport au contexte de l'évolution du PC, et que nous sommes, sans vouloir faire de jugement, nous sommes en train d'assister à la fin d'un parti politique, d'un très grand parti politique, et du fait de cette fin, tente d'exister tout de même et souvent en référence à l'histoire. Et chaque fois que l'on veut établir les choses, sans vouloir diminuer le PC, cette réévaluation de la passerelle du PC pendant l'Occupation est perçue comme une attaque.<sup>141</sup>

Ce mélange entre intime et privé porte préjudice au personnage qui crée « une unanimité contre lui »<sup>142</sup>. Jean-Claude Duclos parle du représentant de l'AFMD comme de quelqu'un avec qui le « dialogue n'est pas simple ». Une autre responsable de l'AFMD a assisté aux réunions et il semble que cela se passe mieux avec elle, car on ne voit pas apparaître cette incursion de l'intime ni une personnalité portée sur la polémique.

Quant au président de l'AFMD, nous sommes revenus en entretien avec lui, tant sur son rapport avec le musée que sur ces moments en réunion que l'on peut qualifier de tendus, du point de vue du musée.

Ce que l'on a dit, on le dit, ... il est vrai que Jean-Claude a réagi un peu violemment lorsque j'ai fait des remarques, me disant à un moment donné « mais alors aurait-on fait un travail de débiles? »... bon, je pense que Jean-Claude était fatigué ce soir-là, on s'en est expliqué ensuite et je lui ai dit, « Écoute Jean-Claude, quand j'ai envie de dire que quelqu'un est débile, je prends pas de gants, » je lui dis. Est-ce que dans mes propos tu as entendu le terme de débile? Moi, ce que je voulais, peut-être de façon maladroite, signifier que l'on risquait d'avoir des remarques de visiteurs, etc. lorsque l'on parlait sur le plan historique de Russes alors qu'il s'agit de Soviétiques, indépendamment de toute appartenance

<sup>141</sup> Jean-Claude Duclos, entretien 2, juin 2008, Grenoble.

<sup>142</sup> Jacques Loiseau, entretien téléphonique, hiver 2008.

politique... sur le fond, y a pas de désaccord, je vous le répète...<sup>143</sup>

Plus tard, après de nombreuses digressions sur les réalisations de l'AFMD et sur le fait que l'on doit parfois se battre pour ses idées : « Mais je crois que ce système de concertation est extrêmement important, je vous l'ai dit, ça correspond à ce musée fondé sur la dynamique associative, il faut que ça perdure »<sup>144</sup>. On sent qu'il a confiance dans le musée et que pour lui, la concertation, même si elle implique quelques tensions, est indispensable et se passe bien. Et nous comprenons que les tensions viennent surtout d'une façon de dire les choses, de la forme que prend cette communication. Dans l'entretien, le ton est effectivement celui d'un professeur, beaucoup de rappels historiques sont faits, alors que bien souvent ils ne sont pas nécessaires ou liés au sujet discuté. Il est possible que cela puisse être problématique lors des réunions, car le musée a déjà son historien présent et travaille de concert avec lui, tandis que lorsqu'il convoque le président de l'AFMD, c'est en tant que représentant d'une association mémorielle pluraliste (ou qui se veut comme telle). On voit apparaître ainsi une tension marquée, en dehors du problème de la forme qu'elle prend, par des remarques qui touchent le champ d'expertise du musée, lié à celui de l'historien. Et comme les membres de l'équipe du musée ressentent qu'il a recours au mode intime, en évoquant plus ou moins tacitement son père ou ses appartenances politiques, la tension perdure. On constate également que, tandis que les témoins directs semblent déléguer leur mémoire au musée en toute confiance, du côté de l'AFMD et de son président, fils de déporté, la défense et la préservation des valeurs des fondateurs sont une lutte à mener. Même s'il nous dit qu'il « s'est détaché affectivement » et qu'il « n'est pas président de l'AFMD aujourd'hui pour pérenniser la mémoire de [s]on père »<sup>145</sup>, les nombreuses références à ce dernier pendant les entretiens, les communications en aparté avec le musée au sujet de l'exactitude et de la disparition du témoignage de son père, les réactions « épidermiques » observées pendant les réunions démontrent qu'il n'est pas facile de rester dans un mode strictement privé, c'est-à-dire concernant uniquement les intérêts de l'AFMD. Certains descendants sont plus sensibles quant à la préservation de la mémoire des résistants déportés et semblent par là appuyer une construction identitaire et sociale personnelle.

<sup>143</sup> R.R., président de l'AFMD, entretien 2, juin 2008, Grenoble.

<sup>144</sup> Ibid.

<sup>145</sup> Ibid.

En somme, ici nous avons un lien moins confiant dû en grande partie aux relations interpersonnelles entre le musée et le président de l'AFMD, ce qui néanmoins n'exclut pas une reconnaissance mutuelle du travail mené de part et d'autre dans la transmission de cette mémoire.

### **Le musée face à l'Association des Amis du musée**

L'Association des Amis du musée, représentée par son président lors des réunions, est une association pluri-mémorielle, héritière de l'Association du Musée de la Résistance et de la Déportation qui dirigeait le musée avant sa départementalisation. Elle a donc un long historique que nous avons vu au chapitre précédent et est aujourd'hui la gardienne des valeurs des fondateurs du musée.

Elle se compose de membres de la FNDIRP, de l'UNADIF, de l'AFMD, du CRIFF et du B'nai B'rith, mais également d'enseignants et de militants des droits de l'homme.

Le président, en poste depuis 2002, a également un lien affectif avec cette mémoire de la déportation puisque son grand-père était résistant et déporté et qu'il faisait partie des fondateurs du musée associatif. Contrairement au président de l'AFMD qui évoque la filiation mémorielle en se défendant, on sent chez le président des Amis du musée une relation plus assumée avec cet héritage abordé d'emblée en entretien comme une motivation d'engagement.

Le terreau est un terreau familial, mon grand-père, déporté, résistant, j'ai toujours entendu parler de cette histoire-là... mon intérêt pour l'histoire, mon activité ensuite de militant, tout ça s'est croisé petit à petit, ce qui fait que je me suis fait ma propre opinion sur cette histoire-là, d'une part, et sur la mémoire qui en découlait, voilà.<sup>146</sup>

Une revue, *Résistances* (dont le titre est une idée de Jean-Claude Duclos) est créée, pour donner du « sens ». L'association est une sorte « de garde-fou idéologique » des valeurs des fondateurs qui veille à ce que le musée fonctionne dans la lignée de ceux qui l'ont initié. Il constate qu'aujourd'hui, avec l'équipe du musée en place, ce rôle de gardien n'est plus vraiment nécessaire sauf dans des cas ponctuels comme celui qu'il relate ici :

---

<sup>146</sup> P.E., président de l'Association des amis du Musée, entretien 1, juin 2007, Grenoble.

Pendant le Festival du film sur la Résistance, un général en a profité pour dire qu'il serait temps de mettre ce musée sous tutelle, et de demander qu'un membre des anciens combattants soit nommé par le conseil général au musée pour participer au programme... donc on est immédiatement monté au créneau. Le général en question a voulu visiter le musée. Jean-Claude Duclos m'a convié à la visite avec le général, ce qui m'a permis de présenter les valeurs présentées dans ce musée puisqu'elles ne lui convenaient pas (ton ironique) de les défendre, et de les défendre fermement.<sup>147</sup>

Les interventions du président de l'Association des Amis du Musée visent à soutenir le musée en assurant une présence aux expositions, en organisant des visites et débats, en proposant des partenariats avec d'autres associations, d'autres musées (un colloque a été organisé sur les musées de la Résistance avec celui de Turin). « On essaye de soutenir, non pas de proposer, car très vite on va tomber dans les différents courants et donc tomber dans les revendications, et être dans une démarche qui ne me semble pas bonne... »<sup>148</sup> Aujourd'hui, l'association partage les mêmes valeurs que le musée. La paix, les valeurs de la démocratie, la république constituent les valeurs dont l'association se fait l'héritière. Mais ce partage de valeurs ne signifie pas qu'il y a dépendance, l'association est autonome et pourrait prendre position contre le musée si les valeurs n'étaient pas respectées. Dans les faits, on observe que les relations du musée avec l'association fonctionnent sous le signe d'une confiance mutuelle due, comme pour les témoins directs, à une reconnaissance incluant une connaissance sur le temps long entre le conservateur et le président de l'association. Les interventions de cette association en réunion sont modérées, resituant le débat sur le plan historique, rappelant les valeurs des fondateurs et respectant une vision pluraliste des mémoires liées à cette période avec l'idée de les intégrer dans un système global.

Ainsi, lors de la première réunion à laquelle nous avons assisté, il a insisté sur le danger de singulariser les mémoires et sur l'importance de veiller finalement à maintenir un « vivre ensemble » au présent malgré les distinctions mémorielles :

Non, je ne vais pas ajouter à tout ce qui a été dit. Je vais peut-être le dire un petit peu différemment et insister sur un point. On a beaucoup parlé je trouve de la singularité des déportations qui est bien entendu à représenter et qui est évidente, mais on oublie je trouve souvent d'insister sur un fait que ces déportations, toutes

---

<sup>147</sup> Ibid.

<sup>148</sup> Ibid.

singulières qu'elles soient, ont tout de même une même cause qui sont des idées mortifères et un système nazi. Et je trouve qu'il faudrait représenter plus souvent dans l'ensemble de ce système ces déportations et ne pas tenir compte uniquement de leurs singularités, sans quoi on en arrive à séparer les choses et à quelque chose que je trouve parfois qui est indécent, c'est le comptage des déportés pour je ne sais quelle revendication, et on se fourvoie, je pense, dans cette voie-là. Donc, en tous les cas, replacer dans un système l'ensemble de la déportation me semble essentiel, et ne pas perdre les valeurs, les Amis du musée y sont sensibles, les valeurs qui animaient les fondateurs de ce musée, qui sont des valeurs humanistes au travers de valeurs de la démocratie, de la république, de toutes ces valeurs-là. Et je crois qu'il faut effectivement bien rester dans cette filiation-là. Le musée n'est pas qu'un musée d'histoire, c'est aussi un musée de société. Je crois qu'il est un peu plus qu'un musée d'histoire.<sup>149</sup>

On voit bien ici la mission de l'association au niveau des valeurs des fondateurs. Cette intervention a été la dernière de la réunion et ce n'est pas anodin de la part du musée d'avoir donné la parole à l'Association des Amis du Musée à ce moment. Sachant qu'il allait clore la réunion sur ces valeurs humanistes, le musée trouvait ici un soutien et un rappel en même temps de l'esprit dans lequel il tenait à construire cette actualisation. On comprend ainsi la relation de contiguïté qui lie l'association au musée.

Sa connaissance des vieux antagonismes hérités qui animent certains militants, notamment sur la question des appartenances politiques des anciens déportés (communistes ou gaullistes), lui permet d'adopter une position plutôt en retrait, car il sait qu'il est normal que des mémoires refoulées surgissent de temps à autre, dès qu'il est question de distinguer (pour les textes du musée) les différents types d'associations d'anciens déportés. Ceci dit, nous constatons que son identité de petit-fils de déporté-résistant fondateur du musée l'a obligé à intervenir lors d'une réunion. Le mode intime a alors surgi, prenant le pas sur le mode privé de représentant associatif. Mais à la différence d'autres acteurs, il a eu conscience qu'il intervenait en dehors de son rôle associatif, ne serait-ce qu'en l'introduisant directement lors de sa prise de parole :

Si je peux me permettre, je trouve la formulation un peu violente, catégorique et pas du tout mesurée... (au sujet de l'expression « obédience communiste » associée à la FNDIRP) si je prends un exemple personnel, j'ai pas du tout l'habitude de ça, mon

---

<sup>149</sup> P.E., Président de l'Association des Amis du Musée, réunion du 9 février 2007, MRDI, Grenoble.

grand-père, il était vice-président de la FNDIRP, il aurait pas du tout apprécié que l'on qualifie la FNDIRP de communiste... ç'est pas à ce point-là, ça me semble trop tranché...<sup>150</sup>

Il est revenu sur cette intervention en entretien :

Maintenant qu'on qualifie la FNDIRP de communiste, en tant que représentant des amis du musée, je n'ai pas à intervenir, j'interviens je dirais, avec une autre vision, j'ai côtoyé des membres de la FNDIRP [sous-entendu « dont mon grand-père »] et je continue à les côtoyer, c'est plus personnel...<sup>151</sup>

L'ordre intime affleure aussi lorsqu'il désapprouve le choix d'un témoin direct pour les témoignages intégrés à la nouvelle présentation. Il en fait part à Jean-Claude Duclos en aparté, lequel reste sur sa position puisque ce témoin retenu a une expérience pertinente de la déportation et s'est engagé après la guerre dans la transmission de cette mémoire. Le président respecte cela, mais on peut observer que ses motivations ici étaient plutôt liées à des appartenances politiques, les siennes plutôt à gauche, et celles du témoin versant à droite, sinon frôlant l'extrême droite, et c'est pour cela qu'il n'a pas évoqué cela en réunion, mais ultérieurement, directement avec le conservateur, conscient qu'il risquait d'outrepasser sa position associative.

Le musée doit donc naviguer entre ces différents modes pour continuer à travailler avec ces associations, mais lorsque cela est fait ainsi, de façon respectueuse et assumée, il ne semble pas y avoir de conflit. Au contraire, cela fait partie du processus participatif qui comprend des individus aux parcours très différents.

---

<sup>150</sup> P.E., Président de l'association des Amis du musée, réunion 2, juin 2007, Grenoble.

<sup>151</sup> P.E., Président de l'association des amis du musée, entretien 1, juin 2007, Grenoble.

### Le musée face à la communauté juive

La communauté juive est présente sous la bannière de trois associations, le CRIFF, le B'nai B'rith et le cercle Bernard Lazare. Nous nous sommes concentrée sur le B'nai B'rith et le cercle Bernard Lazare, car le CRIFF<sup>152</sup>, dans ce processus, a été moins actif malgré sa représentation par des membres appartenant également au B'nai B'rith. Ces derniers, par contre, ont été très actifs lors de ce processus, car un des enjeux principaux était de rééquilibrer la mémoire de la déportation en donnant une place à la mémoire juive qui était jusqu'alors sous représentée au sein de l'espace d'exposition. Le B'nai B'rith est une association juive qui œuvre pour le respect des droits de l'homme, la préservation de la mémoire de la Shoah, la pérennité de l'État d'Israël. Ses relations avec le musée ont commencé à partir de la départementalisation en 1994, date à laquelle ses représentants ont émis le souhait de voir la mémoire juive plus représentée au sein des présentations de longue durée. Ce souhait s'est concrétisé lors de l'exposition temporaire *Être Juif en Isère* en 1997, qui a été le fruit d'une collaboration entre le musée et le comité histoire du B'nai B'rith, dirigé alors par l'un des représentants avec lequel nous avons mené un entretien. Les relations entre le musée et cette association suivent le principe de reconnaissance évoqué précédemment. Le conservateur a tenu compte en 1994 des remarques quant au manque de visibilité de la mémoire juive, et cette réceptivité s'est concrétisée par une première étape de rééquilibrage en 1997 lors de l'exposition temporaire, puis en 2001 avec des ajouts sur la mémoire juive, et enfin aujourd'hui lors l'actualisation de l'espace consacré à la déportation.

Jean-Claude Duclos dit d'ailleurs à ce propos :

Avec eux, on est allé jusqu'au bout, c'est pour cela que les relations deviennent confiantes, parce qu'ils se rendent compte que ce que l'on a dit, on le fait, ce que je leur avais dit, c'est qu'après l'exposition temporaire, nous réviserions l'exposition permanente pour y réinjecter cette connaissance acquise grâce à l'exposition temporaire. Et c'est ce que l'on a fait en 2001, donc ça, si vous voulez, ça établit la confiance.<sup>153</sup>

Mais ce processus ne s'est pas fait sans heurts, car les résistants déportés ont mis du

<sup>152</sup> Le CRIFF est un comité représentatif sur le plan national des associations juives et agit par le biais d'associations juives qui travaillent « sur le terrain ».

<sup>153</sup> Jean-Claude Duclos, entretien 2, juin 2008, Grenoble.

temps à reconnaître et accepter l'existence d'une résistance juive, puis à voir cette mémoire prendre plus de place dans le musée.

Voilà, c'est-à-dire qu'au départ, il y avait encore de nombreuses associations actives. Quand j'ai parlé de ce projet et que j'ai parlé de résistance juive, il y a eu des réactions très violentes, très violentes, antisémites aussi, du genre qu'il n'y a jamais eu de résistance juive, il n'y a qu'une résistance qui est patriote, républicaine, et d'autres disent « Ils n'ont jamais résisté, ils se sont fait conduire à l'abattoir », des choses comme ça, des choses très très virulentes...<sup>154</sup>

Puis le travail de concertation, le temps aidant et le contexte social s'y prêtant, a rendu petit à petit possible l'acceptation de cette mémoire juive au sein du musée.

Et puis c'est donc lentement d'abord, en disant « On va étudier la question si vous le permettez... » « Étudiez oui, vous verrez bien vous trouverez rien. »... Bon, on a étudié, on a trouvé, on leur a dit ce que l'on avait trouvé... on l'a mis en exposition en 1997... puis là, tout le monde s'est tu au point que, quand on a réintégré cela en partie dans les salles, dans la présentation permanente, cela n'a plus posé aucun problème.<sup>155</sup>

Ainsi, aujourd'hui, le processus d'actualisation de la salle sur la déportation se réalise pendant les réunions sans conflits à propos de l'intégration de la déportation juive. Les deux responsables du B'nai B'rith avec qui nous nous sommes entretenue confirme cette reconnaissance et la confiance les liant au musée, directement associées pour eux à la personnalité de Jean-Claude Duclos : « Monsieur Duclos a reçu du B'nai B'rith le prix de la mémoire, c'est une reconnaissance... petit à petit, on a appris à se connaître, c'est un Monsieur qui veut fédérer »<sup>156</sup>.

Sans Jean-Claude Duclos, y a rien, Duclos est un type très bien, j'aime beaucoup ce type... il sait prendre la distance, il a bien mené les réunions parce qu'il connaît ses ouailles (rires). Donc c'était calme parce que c'était Duclos. Moi, j'ai beaucoup de respect pour lui parce qu'il fait un travail formidable.<sup>157</sup>

<sup>154</sup> Jean-Claude Duclos, entretien 1, juin 2007, Grenoble.

<sup>155</sup> Ibid.

<sup>156</sup> Représentants du B'nai B'rith, entretien, juin 2008, Grenoble.

<sup>157</sup> Ibid.

Plus loin dans l'entretien on sent qu'ils s'inquiètent même de la suite du musée sans Jean-Claude Duclos. Ce lien devient presque affectif.

Jean-Claude Duclos serait le médiateur entre la communauté juive et les autres associations, voire presque un allié pour le B'nai B'rith qui ne se sent pas complètement accepté au sein de ce musée, qu'il voit comme étant sous la tutelle des associations de résistants : « C'est surtout les associations qui ont le musée en main »<sup>158</sup>.

Pour le musée c'est un double travail relationnel à effectuer entre d'une part, répondre aux demandes du B'nai B'rith et d'autre part, faire accepter cette nouvelle mémoire aux mémoires d'origines résistantes du musée. Le souhait de la part du B'nai B'rith de voir au musée plus d'historiens encore : « plus d'historiens, parce que nous, euh... c'est pas mon métier. Eux, ils sont spécialistes, ils sont plus à même de trancher une situation » traduit leur sensation d'être dans un musée où il y a trop d'associations, et indique qu'ils ne se voient pas en position de force. Historiquement, cela s'explique puisque nous sommes dans un musée de la Résistance et de la déportation fondé au départ par des déportés politiques. Et plus l'entretien avance, plus l'on sent que malgré la confiance établie non pas avec le musée, mais avec Jean-Claude Duclos, l'impression d'un manque de reconnaissance surgit sur quelques détails. Ainsi, lorsqu'il est question d'évoquer le dispositif de la liste des noms nouvellement intégré au sein de l'espace de la déportation, idée et requête du B'nai B'rith, le fait de ne pas avoir indiqué que c'était une initiative du B'nai B'rith est source de déception.

Je vais vous dire là, je reviens sur la liste des noms, je vais vous dire là, ça m'aurait fait plaisir qu'il y ait le mot B'nai B'rith. Il y est nulle part, nulle part... dans son discours il a remercié, oui, mais c'était quand même notre idée, c'est pas grave (très bas), c'est pas grave (plus fort), l'essentiel c'est la finalité... c'est pour l'association, après ça remonte au niveau international.<sup>159</sup>

Cette courte intervention démontre que derrière cet engagement au sein du musée pour conserver et transmettre la mémoire de la Shoah, il existe aussi une volonté de reconnaissance associative. Le processus participatif du musée est aussi, pour les associations, un enjeu de pouvoir et de visibilité dont a tout à fait conscience l'équipe du

---

<sup>158</sup> Ibid.

<sup>159</sup> Ibid.

musée, qui fait attention de ne pas tomber dans une instrumentalisation quelconque.

Le cercle Bernard Lazare est, quant à lui, plus discret. Association juive, plus à gauche, « sioniste de gauche, pour aller très vite » que le B'nai B'rith, elle est dédiée à la diffusion de la culture juive essentiellement avec un élément politique consacré à Israël. Il faut noter aussi que les deux membres du CBL sont également membres de l'association PEREC, association laïque d'enseignants attentifs au racisme, au sexisme et à l'antisémitisme au sein des institutions scolaires. Ces deux positions se rejoignent et c'est surtout sur le plan pédagogique qu'elles interviennent lors des réunions, privilégiant l'histoire locale. Avant de s'engager au sein des associations, ces personnes avaient utilisé le musée comme lieu d'enseignement. D'emblée, sans que nous la mentionnions, la méthode utilisée par Jean-Claude Duclos est évoquée comme motivation supplémentaire à participer au processus :

On apprécie bien Jean-Claude Duclos, il faut le dire, car si on en vient à sa méthode, sa méthode m'a beaucoup intéressé, et justement j'ai beaucoup apprécié. Ses réunions étaient d'une part très claires, et il a écouté, une écoute extraordinaire, et chaque fois, à la réunion suivante, on voyait bien qu'il avait tenu compte de toutes les remarques qui avaient été faites avec beaucoup de scrupules... et propice au dialogue.<sup>160</sup>

Plus loin, à propos du travail du musée : « On a une grande confiance... nous, on apprend plus que ce que l'on donne, je pense ». Cet acteur se pose en dehors d'un courant mémoriel, malgré leur appartenance à une association juive. « Par nature, du fait de notre formation d'enseignant nous pensons être au-delà (d'une communauté mémorielle). »<sup>161</sup> Ceci dit, les représentants du CBL ont conscience d'être « désignés de l'extérieur » et de ce fait, lorsque l'on demande au musée d'intégrer les associations représentant la communauté juive, le Cercle Bernard Lazare en fait partie. Leurs interventions en réunion se rapportent essentiellement au fait qu'il faut privilégier l'histoire locale, tout en veillant à préserver l'aspect pédagogique de cette nouvelle transmission et de ce fait, elles rejoignent le musée. Le musée évoque peu cette association en entretien si ce n'est pour la mentionner comme un acteur de plus de la société civile.

---

<sup>160</sup> I.S. et L.L., Association Perek et Cercle Bernard Lazare, entretien, juin 2008, Grenoble.

<sup>161</sup> Ibid.

### Le Musée face aux historiens

Nous avons commencé à le voir précédemment, le musée est étroitement lié aux historiens qui participent à ce processus. Deux types d'historiens sont présents. Les indépendants, spécialistes de la question, intervenant ponctuellement lors du processus de concertation. C'est Tal Bruttman qui tient ce rôle, étant donné qu'il a été à l'origine du dénombrement de déportés en Isère, donnant lieu à une publication *Les déportés de l'Isère*. Les associés au musée, Gil Emprun et Philippe Barrière, sont tous deux agrégés d'histoire, spécialistes de la Seconde Guerre mondiale et de l'histoire locale, et enseignants au lycée. Ils sont rattachés au musée en tant que chargés de l'action éducative et de ce fait, travaillent étroitement avec l'équipe muséale. Leur contribution est fondamentale dans le processus participatif mis en place par Jean-Claude Duclos, car comme ce dernier le rappelle, « il y a toujours trois, c'est toujours une relation tripartite, la mémoire, l'histoire et la médiation. Et nous, nous sommes dans la médiation. »<sup>162</sup>

Répondant à une question que nous lui posions au sujet du fait que c'est l'historien qui tranche en cas de litige avec des associations, il répond ainsi :

Oui, c'est vrai, mais il serait faux de dire que l'on accorde d'emblée plus d'importance à l'histoire qu'à la mémoire. Moi, j'essaye, au contraire, de respecter autant l'une que l'autre et chaque fois que la mémoire résiste au passage au crible des historiens, elle est bonne à dire et à montrer et il faut vraiment le faire.<sup>163</sup>

Jacques Loiseau précise:

Ah, les historiens, c'est un sujet épineux... C'est le juge de paix à la limite... mais parfois on fait les arbitres avec les mémoires et avec les historiens lorsqu'ils portent une mémoire particulière, ce qui est souvent le cas des historiens juifs (...) sauf avec Gil Emprun qui n'est porteur d'aucune mémoire, historien pur, si ça existe. Les faits, les faits, les faits c'est tout. Il recadre bien, heureusement...<sup>164</sup>

---

<sup>162</sup> Jean-Claude Duclos, entretien 2, juin 2008, Grenoble.

<sup>163</sup> Jean-Claude Duclos, entretien 1, juin 2007, Grenoble.

<sup>164</sup> Jacques Loiseau, entretien 1, juin 2007, Grenoble.

Pour le musée, l'historien est un soutien, voire une caution, il en devient un membre de l'équipe à part entière qui joue souvent le rôle de celui qui tranche. L'historien en a conscience. Gil Emprun, lui, parle plutôt de caution :

Moi, je suis... le mot « caution » c'est peut-être pas ça... le mot « conseil » est un plus... du recul ou de la sagesse entre guillemets, euh... en gros, comme je ne suis pas, comme je n'ai pas vécu la période, comme je ne suis pas fils de résistant, ni fils de déportés, ni membre d'une quelconque communauté, euh... j'ai ma grande liberté du fait que je suis fonctionnaire d'État... euh prof d'histoire euh... sans avoir une espère d'autorité, mais ça revient à ça quand même à la fin... euh je suis pas considéré... euh, je pense ne pas être considéré tant comme l'homme de la parole de quelque chose... moi, je porte ma parole... que j'essaye d'être aussi le plus honnête que possible ce qui est très euh... sûrement contestable... j'ai aussi mon parcours, mes idées, ma personne...<sup>165</sup>

Nous constatons qu'il est plus qu'un conseiller et qu'il fait totalement partie du bon déroulement de la concertation. Sans lui, le conservateur se trouve en position d'infériorité face aux remarques des associations. Cela est arrivé lors d'une réunion où Gil Emprun était absent et remplacé par une historienne qui ne connaissait ni les différents acteurs ni les enjeux de certaines discussions fondées sur de vieux antagonismes. Le conservateur, comme nous l'a rapporté Alice Buffet<sup>166</sup>, n'a pas pu être conforté et s'est trouvé dans une position difficile, ce que nous a confirmé Jean-Claude Duclos lui-même :

Je me suis retrouvé seul face aux associations, alors je sais pas si c'est le fait qu'ils ne soient pas là, mais moi j'ai mal vécu le fait de ne pas pouvoir me référer à eux sur tel et tel point, il manquait quelque chose, une présence euh... là il nous manquait une patte, une jambe pour avancer (rire).<sup>167</sup>

Si le mot caution n'est pas assumé, nous voyons bien le lien solide entre le musée et l'historien qui, lui, se voit plutôt comme un arbitre :

Oui, arbitre. Avec la parole du prof disant « Attendez, vous êtes en train, on est train d'ergoter sur des âneries, sachez que euh.. pédagogiquement votre débat, il a aucun intérêt.. euh pour le grand public il a aucun intérêt... » C'est une manière de dire... « Les petits porteurs de mémoires, c'est bon là, stop »... alors en effet j'aide

<sup>165</sup> Gil Emprun, entretien, juin 2008, Grenoble.

<sup>166</sup> Lors d'un entretien téléphonique en février 2008.

<sup>167</sup> Jean-Claude Duclos, entretien 2, juin 2008, Grenoble.

à trancher... bon je sais pas euh... le conservateur parfois, clairement, c'est un non-dit, il compte sur moi pour faire ça... je pense que c'est ça...<sup>168</sup>

Le musée compte sur l'historien pour trancher ou mettre fin à des discussions qui parfois ne sont plus pertinentes par rapport à l'élaboration du nouveau récit. Ils forment une équipe face aux associations qui sont très conscientes d'ailleurs de l'autorité jouée par l'historien. Le président de l'Association des amis du musée trouve « important que les historiens conservent le dernier mot en matière de choix ». Le B'nai B'rith aimerait plus d'historiens. Tandis que les témoins voient dans ces derniers un relais pour leur mémoire. Mais plus qu'un arbitre, il est le tenant d'un discours scientifique sur la déportation qui est pour le musée la garantie de pouvoir dépasser les antagonismes historiques et les luttes mémorielles, afin d'arriver au consensus souhaité pour l'actualisation.

Et même s'il est question de valeurs à défendre, le lien s'opère ici autour de la caution scientifique qui légitime le musée dans ses prises de décisions face aux associations et permet à ce dernier de construire un nouveau discours, le plus objectif possible, quant à la déportation. Intégrer la mémoire juive est certes socialement contextuel, mais aussi relayé par les nouvelles avancées historiques obligeant les associations de déportés politiques à y adhérer. De plus, la nouvelle section concernant la mémoire de la déportation relève également d'un nouveau champ de recherche historique.

Regardons maintenant comment s'opère le lien entre historien et porteur des mémoires.

### **Les historiens face aux témoins**

#### *- Historien-scientifique et témoin*

Un seul historien était présent lors du comité de concertation, et le premier commentaire de Jean-Claude Duclos, en tout début de la première réunion « [...] heureusement que tu es là » montre l'importance de cet acteur pour le musée. C'est également le premier intervenant à être interpellé par le conservateur quand il s'agit de discuter des nouveaux textes produits pour l'espace.

---

<sup>168</sup> Gil Emprun, entretien, juin 2008, Grenoble.

L'historien, seul représentant de sa discipline, est utilisé par le conservateur comme garant de la scientificité, de l'exactitude des modifications apportées par le musée. Cela indique ainsi aux autres participants son autorité en la matière. Cette posture, convoquée par le musée, mais également assumée par l'historien, définit une appartenance professionnelle de chercheur scientifique et participe à construire un certain engagement de ce dernier au-delà de la simple production de connaissance.

L'analyse du verbatim de la réunion permet de repérer dans les interventions de l'historien toute une série de termes et un vocabulaire qui s'apparente à sa posture d'historien représentant d'un champ scientifique : rappel de la chronologie, de dates précises, mise en contexte des événements historiques de la déportation Grenobloise dépassant les récits anecdotiques, précaution voire prudence dans ses affirmations lorsque le sujet n'est pas sa spécialité, références faites aux textes scientifiques produits. L'idée maîtresse étant de rester le tenant de l'objectivité scientifique, d'une histoire à la recherche de vérité. Les interventions concernant les rectifications d'une date, ou d'un fait, sont le plus souvent vis-à-vis du témoin et faites sur un ton cordial, mais il y a peu d'interactions directes entre les deux. On assiste plutôt à une sorte de communication parallèle, transposition d'une relation classique entre historien et témoin, l'un étant dédié à la recherche de la vérité et l'autre, voué à une mission de fidélité à la mémoire (Ricœur, 2001; Bedarida, 2005). L'historien répond au témoin par des dates et des statistiques, lorsque ce dernier fait le récit d'expériences vécues qui tombent parfois dans l'anecdotique.

Le témoin, quant à lui, met en avant son statut de seule personne à avoir vécu la déportation : « Est-ce que tout le monde a vécu cette période 40-45? Y a personne qui a vécu cette période, vous êtes nés après... bon... » ou encore « Je l'ai entendu et je l'ai vu, c'est tout »<sup>169</sup>. La définition même du témoin oculaire est ainsi énoncée<sup>170</sup>. (Renaud Dulong, 1998)

<sup>169</sup> M.H, Témoin oculaire, réunion du 9 février 2007.

<sup>170</sup> Dans l'usage ordinaire du témoignage, c'est le « j'y étais » (Dulong, 1998, p. 55-57) qui porte cette marque d'engagement et qui en constitue implicitement dans le langage une condition d'attestation et une responsabilité future. En outre cette déclaration testimoniale se déroule dans un espace dialogique qui exige que le récit soit entendu par autrui et surtout cru.

Deux types de savoir sur la déportation cohabitent donc et ne semblent pas vraiment se rencontrer, encore moins se partager. C'est le musée qui les convoque afin d'une part, de valider avec l'historien et d'autre part, de légitimer ses documents.

L'observation de ces deux postures, l'historien-scientifique avec le témoin et le témoin porteur de mémoire, permet d'esquisser comment se partage l'autorité dans la réunion et comment l'historien construit une posture plus complexe que celle du simple scientifique, tandis que le témoin reste le porteur d'une expérience individuelle et le dernier représentant vivant de l'esprit de la Résistance et de l'expérience de la déportation. Nous retrouvons cette relation quelque peu méfiante entre historien et témoin lors de l'entretien individuel. Il y a même parfois une certaine condescendance dans la façon que l'historien a d'appeler ces derniers « les petits porteurs de mémoire »<sup>171</sup>. Plus loin dans l'entretien, l'historien revient sur les conflits mémoriels qui ont agité l'écriture de l'histoire de la mémoire de la Résistance et de la déportation.

Cela replace les interactions avec les témoins sur un temps long et permet à l'historien de rappeler que ces querelles, dues aux appartenances politiques diverses des déportés résistants, rendaient encore plus nécessaires les interventions de l'historien comme moyen de trancher et de replacer l'écriture de la déportation dans son rapport au passé. Il met en avant l'importance des données scientifiques comme moyen de contrer le récit mémoriel des témoins quand celui-ci pourrait « dériver » ou être trop influencé par le présent (notamment par les appartenances et rôles politiques de certains des témoins impliqués au musée). On sent que le lien témoin-historien a été placé parfois sur le registre de la confrontation et une des stratégies de l'historien a été de disposer de nombreuses données historiques pour contrer parfois la dimension existentielle et partisane du témoin. Selon l'historien, le fait de n'être pas porteur de mémoire, garant d'une liberté de parole, voire implicitement dans son discours d'une objectivité, est fortement souligné pendant l'entretien individuel. Le partage de savoir s'opère rarement, c'est plutôt sur le plan pédagogique que l'autorité du témoin est reconnue.

---

<sup>171</sup> Gil Emprun, entretien, juin 2008, Grenoble.

Ces deux postures ne permettent pas d'envisager réellement la question de la transmission puisqu'elles mettent en place une situation de communication sous le signe de la confrontation. Il y a deux savoirs qui semblent s'affronter ici. Si le témoin est entendu et légitimé par le musée, il n'est pas pour autant considéré par l'historien qui se trouve dans une position classique d'expert en surplomb, renforcée implicitement par le musée dans sa façon de communiquer avec lui lors des réunions. Malgré la légitimité du témoin au sein de ces comités, la méfiance prévaut du côté de l'historien et nous nous retrouvons dans une configuration classique où histoire et mémoire sont presque antagonistes. Si la volonté du musée est de construire collaborativement un récit sur la déportation, les entretiens individuels confirment cependant que le savoir légitime est du côté de l'historien et que le témoin est là surtout pour être le représentant de valeurs de la Résistance.

*- L'historien pédagogue et le témoin sensible : une relation fondée sur la confiance et la reconnaissance*

Deux autres postures se développent en parallèle lors des réunions et permettent de penser autrement la relation entre l'historien et le témoin.

L'historien-scientifique se double d'un historien-professeur et développe pendant la réunion des interventions motivées par la recherche de la plus juste transmission de cet événement difficile.

La répétition du terme « pédagogiquement » en début de phrase, l'évocation du programme enseigné au lycée sur la mémoire de la déportation pour justifier des choix de textes ou d'images dans l'exposition, le rappel des intérêts d'un public adolescent pour cette période, marquent le souci et l'intérêt de ce dernier pour la question pédagogique dans la transmission des savoirs. Ils démontrent également une volonté de se constituer en tant qu'autorité en la matière.

Le témoin, quant à lui, rappelle l'émotion contenue dans le témoignage présent dans l'exposition, marquant ainsi le caractère sensible, dans le sens d'incarné et figuré, de la mémoire offrant ainsi la possibilité pour le public de rentrer en contact plus directement avec l'expérience concentrationnaire. Ces deux postures permettent aux deux acteurs de se rencontrer et de construire une relation déterminée par une confiance et un respect réciproques.

Nous sommes au cœur de la question de la transmission patrimoniale aux générations futures et nous pouvons voir s'esquisser un lien entre les deux qui s'opère autour d'une confiance mutuelle. Cet aspect pédagogique souligne pour l'historien son engagement en tant qu'historien dans l'espace public. À l'intérieur du musée, il peut mettre en œuvre son action dans une entreprise de vulgarisation scientifique, mais également en tant que citoyen défendant et partageant certaines valeurs héritées de la Résistance.

On retrouve la dualité entre la posture d'historien et celle de pédagogue, entre chercheur scientifique qui veille à l'objectivité du savoir non seulement présenté, mais énoncé par les autres acteurs, et professeur voyant dans le musée un prolongement « incarné » de ce qu'il enseigne en classe. Ces deux postures sont endossées, suivant les questions traitées pendant la réunion, mettant ainsi en scène la complexité même du processus de patrimonialisation, qui implique de penser ce qui nous relie afin de créer « un patrimoine » de l'histoire de la déportation.

Mais plus encore, il y a une prise de conscience de part et d'autre, de la disparition des témoins oculaires. Pour le témoin, la présence de l'historien et la confiance que lui témoigne le musée le rassurent quant à la transmission de son expérience de la déportation.

« Maintenant, on peut mourir. »<sup>172</sup> Cette parole de témoin résume bien cette confiance accordée au musée, mais elle dit plus que cela. La question de la transmission, le passage de relais peut s'opérer désormais, car il y a eu reconnaissance d'une expérience et d'une parole

---

<sup>172</sup> Jean-Claude Duclos, entretien 2, juin 2008, Grenoble. Tiré d'un entretien réalisé à la fin du processus d'actualisation avec le conservateur qui se fait ici le relais d'une parole de témoins impliqués dans le processus de concertation.

porteuse de mémoire. Reconnaissance également d'un statut privilégié au sein du musée, puisqu'il s'agit au départ d'un musée fondé par d'anciens résistants et déportés.

Le fait de donner une place à la mémoire juive de la déportation lors de l'actualisation de l'espace est pleinement accepté par les résistants politiques qui voient là un moyen de construire un récit historique juste (Ricœur, 2005), et ainsi de garantir la pleine légitimité de leur parole au sein de l'espace consacré à la déportation qui, désormais actualisé, propose un récit historique au plus près des dernières données scientifiques.

Ceci étant dit, le fait d'opérer cela avant leur disparition les rassure quant à la continuité de leur présence au sein du musée, présence matérialisée par des archives, des témoignages, mais aussi de façon plus implicite, dans la promesse faite par le conservateur de continuer à travailler et à produire des expositions faisant écho aux valeurs de la Résistance. Cette promesse est « encadrée » par l'historien qui adhère à ces valeurs et confère au témoin et par le fait même, au témoignage, sa pleine nécessité et légitimité dans la médiation muséale d'une histoire sensible liée à un événement traumatique. En introduisant la question des valeurs, c'est la question patrimoniale qui est convoquée.

Au-delà des modifications de textes, du rééquilibrage des mémoires politiques et juives ou des améliorations technologiques réalisées au sein du nouvel espace, le musée repense un nouveau récit sur la déportation à transmettre entre histoire et mémoire. Penser la transmission implique de poser un regard non plus uniquement sur le passé, mais sur le présent voire sur l'avenir inhérent à une démarche patrimoniale (Schiele, 2005). Ce regard sur l'avenir permet à l'historien et au témoin de se relier afin de dépasser le clivage classique entre histoire et mémoire.

L'historien adopte une posture de pédagogue et rejoint le témoin sur ce qu'il est intéressant de présenter aux jeunes générations. Il accepte alors la dimension affective et sensible du témoignage comme moyen de médiation d'une histoire difficile. Le fait d'adopter un regard tourné vers l'avenir permet aux deux acteurs de se rencontrer et de créer cette fois-ci une relation fondée sur la confiance nécessaire à une construction partagée de cette nouvelle mise en récit de la déportation.

Chaque acteur a donc un rôle bien défini et les liens s'opèrent selon ses différents engagements dans le processus. Le musée établit un mode institutionnel, sous tutelle départementale et en même temps fidèle à sa propre identité héritée de l'écomuséologie, il développe un espace de communication participative où il se fait le médiateur entre historien d'un côté, et porteur de mémoire de l'autre. Dans les faits, nous avons observé tout au long du processus que cette relation tripartite ne fonctionne pas de façon équilibrée. En effet l'historien, en tant que « juge de paix » travaille aux côtés de l'équipe muséale face aux associations.

Les témoins directs entretiennent le lien le plus fort avec le musée de par l'historique de cette institution, mais aussi par le fait que leur mémoire et surtout les valeurs qu'ils véhiculent sont relayées tant par l'Association des amis du musée que par l'AFMD. Si chacune des associations est présente pour défendre leur mémoire, elles arrivent à se relier autour de la transmission de la mémoire de la déportation, envisagée à l'intérieur d'un discours historique construit en fin de compte après le consensus généré par le processus participatif mis en place par le musée. Des rapports de forces traversent ces liens et la confiance manifestée en réunion est ensuite nuancée lors des entretiens individuels avec chacun des intervenants. Ainsi l'association du B'nai B'rith se sent en position d'infériorité au sein du musée, voire étrangère, malgré sa satisfaction quant à l'issue de l'actualisation, tandis que les associations de témoins directs sont rassurées quant à la préservation de leur mémoire. Ces deux derniers trouvent au sein du musée un lieu relationnel et reconnaissent désormais l'existence de chaque mémoire de la déportation. Ceci étant dit, en dehors du musée, le lien semble s'estomper laissant chacun dans sa sphère mémorielle. Les nouvelles associations mémorielles telle l'AFMD ont du mal à trouver leur place dans leur tentative de rallier toutes les mémoires de la déportation en leur sein.

### 3.2.3. *Perspective symbolique et temporelle*

L'objectif de ce processus participatif est de réactualiser l'espace dédié à la déportation. Il s'agit donc pour le musée de créer un nouveau récit de la déportation à la jonction entre l'histoire et la mémoire. Mais plus encore, il s'agit de donner du sens à une mémoire sensible complexe centrée sur la souffrance et la mort.

La question de savoir comment présenter l'absolue singularité de la Shoah, sans la dissocier totalement du dispositif concentrationnaire nazi, revient en effet constamment. Dit plus crûment, comment échapper au risque d'évoquer la Shoah comme une histoire strictement juive – ce que tous nos partenaires voulaient manifestement éviter – et comment montrer l'horreur abyssale du génocide sans minorer l'atrocité du sort des déportés « politiques »? À cette grave question, s'en ajoutait une autre, toute aussi sérieuse : Que montrer de ces monstruosité sans choquer gravement les futurs visiteurs et notamment les jeunes? Comment préserver leur capacité d'analyse et de réflexion en évitant, par des images trop violentes, de les faire désespérer de l'humain?<sup>173</sup>

Deux objectifs habitent le conservateur : comment médiatiser les mémoires de la déportation en réalisant le rééquilibrage nécessaire résultant de l'intégration de la mémoire juive, sans négliger la mémoire politique de la déportation? Et comment transmettre une mémoire habitée par la barbarie aux jeunes générations en optant pour une compréhension de l'événement, évitant de le figer dans sa négativité? En effet, si le patrimoine est un « regard porté sur l'avenir » (Schiele, 2002) comme nous l'avons vu au début de ce chapitre, transmettre la mémoire de la déportation constitue un écueil de par sa qualité négative. Ainsi, il y a une « rupture symbolique » à dépasser afin de construire un nouveau récit transmissible pour l'avenir.

À partir d'une proposition d'un nouveau récit soumise aux partenaires engagés, associatifs et historiens, le Musée effectuée par le biais de cette collaboration, une actualisation de l'espace de la déportation, lequel est construit selon un enchaînement de scénarios (Odin, 2001). Nous retenons du modèle d'Odin trois types de scénarios : le récit de quête, le récit de transformation et le récit de transmission.

<sup>173</sup> Duclos, Jean-Claude. Éditorial, *Journal du Musée de la Résistance et de la Déportation et de la Maison des Droits de l'Homme*, n° 8, avril 2008, Grenoble.

Le récit de quête correspond à la recherche d'information et mêle modes de communication privé (l'équipe muséale part seule à la recherche d'information) et institutionnel (l'équipe muséale fonctionne en partenariat lors du processus). Puis vient le récit de transformation qui fait entrer au musée la somme d'information récupérée. Il s'agit de la création du récit muséal qui est entériné par le mode institutionnel (participatif) réalisée par le musée.

Enfin, et c'est le résultat final de l'actualisation, nous aboutissons à un récit de transmission. L'espace actualisé raconte une nouvelle histoire de la déportation pour les générations à venir.

Le récit de quête est dirigé vers les historiens et les groupes associatifs. Avec les historiens, le musée procède à cette quête soit par lui-même en effectuant une recherche historiographique actualisant les données liées à la déportation, soit en collaboration avec des historiens comme cela a été le cas avec la parution de l'ouvrage *Les déportés de l'Isère*. L'idée est d'être au plus près des nouvelles données historiques afin de constituer un ensemble d'éléments permettant une compréhension de la déportation et un rééquilibrage mémoriel, transcendant ainsi la rupture symbolique intrinsèque à cette thématique. Concrètement, cela concerne la liste de déportés, les éléments de la carte, les ajouts de dates et d'éléments contextuels dans les dispositifs *Déportations* et *Exterminer ou éliminer*. À ce propos, un mail de l'historien Gil Emprun à l'équipe muséale et envoyé en copie conforme aux historiens présents, est très éclairant sur les principes qui animent le discours historien adopté par le musée. L'idée générale est d'éviter que le musée se transforme en mémorial et de ce fait, il est conseillé de ne pas muséographier la liste de déportés mise à jour dans la publication *Les déportés de l'Isère*.

Qu'on cite les chiffres, qu'on mette en scène des tranches de vie, des parcours emblématiques de la diversité de la déportation (déportés résistants, raflés en représailles, déportés « raciaux », droits communs), qu'on souligne la spécificité de la déportation raciale en soulignant en exemple la déportation d'enfants, le rôle d'Alois Brunner... Mais je ne suis pas favorable à l'utilisation des listes de noms qui transformeront le musée d'histoire, de société, qui donne à connaître et

comprendre, en un mémorial où les familles ou les communautés viendront se recueillir devant la trace de leur ancêtre.<sup>174</sup>

Le ton est donné pour les historiens : expliquer, exemplifier, incarner la déportation sans transformer cet événement en un prétexte commémoratif.

Avec les groupes associatifs, il s'agit de récupérer des informations incarnant ces nouvelles données. Une nouvelle fois, soit la recherche est faite indépendamment par le musée, comme c'est le cas avec le dispositif lié à *La mémoire* et aux *Justes*, et des éléments sont rajoutés sur des parcours de déportés dans le dispositif *La déportation*, soit elle est réalisée avec les associations. Avec les témoins directs (politiques et juifs), une collecte de témoignages audio-vidéo a été réalisée en 2005, centrée sur la survivance des témoins et leurs engagements d'après-guerre même si leur expérience concentrationnaire a été évoquée. Du côté des associations, le dispositif *Les enfants* est le fruit de recherches effectuées en collaboration avec le B'nai B'rith qui a réitéré sa demande initiale de 2005, de lister le nom des victimes iséroises de la déportation, voyant dans le musée un lieu commémoratif : « C'est pour la mémoire, c'est important... certaines personnes demandent que leurs défunts soient inscrits au musée »<sup>175</sup>. Ce récit se fait en amont du processus participatif et alterne mode privé et mode institutionnel de communication.

Le récit de transformation se fait lors du processus participatif d'actualisation, c'est-à-dire entre 2006 et 2008. À partir des éléments tant historiques que mémoriels, le musée élabore le nouveau récit en collaboration avec le comité de concertation. En soumettant aux partenaires associatifs un récit de quête transformé, le musée vérifie et légitime cette nouvelle structure narrative. Cette transformation se manifeste sous la forme d'un renforcement du discours historique sur la déportation au sein du dispositif *Déportation* et de la *Carte murale*, d'une figuration des témoignages, et parallèlement, d'une intégration de la mémoire juive au sein du dispositif dédié aux enfants et aux Justes, et d'une reconnaissance du travail associatif dans la transmission de cette mémoire. Il s'agit avant tout, pour le musée, de chercher à

<sup>174</sup> Gil Emprun, tiré d'un courriel du 8 février 2007 envoyé à l'équipe muséale (Jean-Claude Duclos, Alice Buffet et Jacques Loiseau) et aux historiens (Philippe Barrière et Tal Bruttman) engagés dans le processus d'actualisation. Ce courriel a été envoyé avant la première réunion du 9 février 2007 et fait suite à des discussions en amont entre le conservateur et l'historien.

<sup>175</sup> Représentants du B'nai B'rith, entretien, juin 2008, Grenoble.

expliquer ou tout du moins à contextualiser la déportation au sein du système nazi, en intégrant une nouvelle mémoire sans minorer l'autre. Ainsi le titre de l'espace devient « Déportations » au pluriel, annonçant d'emblée la pluralité mémorielle de la déportation. Le premier dispositif, en expliquant la spécificité de la déportation juive par rapport à la déportation politique, contextualise historiquement l'événement. La séquence historique de la Solution finale est expliquée jusqu'au différents types d'extermination et le nombre de morts qu'elles ont entraînés chacune.

Les faits sont exposés et illustrés de photos montrant l'extermination en action et des photos nominatives de déportés juifs et politiques ensemble sans distinction, afin de préserver cette pluralité mémorielle sans tomber dans une hiérarchisation privilégiant l'une ou l'autre des déportations. Cela a été répété lors du processus de concertation et accepté tant par les associations de déportés politiques dont c'était la crainte que par celle représentant la communauté juive. Les témoignages audio-vidéo sont également montrés ensemble dans un groupe d'unités d'exposition composé de textes et d'un écran vidéo différenciant les déportations, raciale et politique avec les deux textes *exterminer* et *éliminer* sans pour autant les distinguer sur l'écran vidéo qui présente ensemble des femmes<sup>176</sup> juives et des hommes déportés politiques. Le dispositif des *enfants* est la transposition médiatique de ce récit actualisé à la couture de l'histoire et de la mémoire puisqu'il répond à la spécificité de l'histoire locale. Il incarne implicitement la barbarie du système nazi sans avoir à nouveau recours à des photos de charniers<sup>177</sup>, et représente la spécificité du génocide juif, c'est-à-dire le fait d'être exterminé pour ce que l'on est et non en raison de ce qu'on a fait. De plus, ce dispositif a fait l'unanimité dans les associations de déportés politiques, tout en étant le résultat de recherches initialement réalisées par le B'nai B'rith en collaboration avec le musée, qui se voit ainsi reconnu dans le dispositif de concertation (mais non explicitement à l'intérieur de l'espace muséal).

Enfin l'ajout des unités d'exposition consacrées aux Justes et à la mémoire associative contribue, en face du mur de photos lumineux, à tempérer la barbarie ressortant des images

<sup>176</sup> C'est le contexte temporel qui a fait qu'il a été possible de filmer uniquement des témoignages de femmes juives.

<sup>177</sup> Il y en a déjà sur le mur-caisson lumineux de photos anonymes.

exposées, donnant une note plus optimiste puisqu'il s'agit d'une part, de parler de survivants tant du côté des déportés politiques que, de celui des déportés juifs, et d'autre part, d'introduire des notions telles que l'engagement, la transmission, la résistance et la reconnaissance. Notons qu'avec le dispositif consacré à la *mémoire*, c'est une façon pour le musée d'exposer son historique et d'énoncer quelque peu son mode institutionnel de communication. Cela permet également un équilibre des mémoires de la déportation et présente la communauté juive autrement qu'au sein d'une liste de victimes. Cette notion de survivance est essentielle pour pouvoir parler du récit de transmission. La volonté de donner un sens à cet événement historique sensible, surtout pour les jeunes générations, en évitant, pour reprendre les mots du conservateur, « de désespérer de l'humain », est fondamentale pour le musée. En effet, si ce dernier souhaite réactualiser sa présentation de la déportation, c'est dans l'intention de la transmettre aux générations présentes et futures sur un temps relativement long. Proposer les dispositifs de la *Mémoire* et des *Justes* permet d'intégrer un avenir à la mémoire de la déportation en insistant sur les survivants.

En d'autres mots, il ne s'agit pas de minimiser l'atrocité et la barbarie de la déportation, mais de l'accompagner d'une teinte d'espoir, permettant à celui qui ne l'a pas vécue de voir cette période comme un événement se situant justement à un moment de l'histoire avec un avant et un après. Et cet après, pour les survivants, mais également pour les descendants de certaines victimes peut être vu comme source d'engagements militants au sein d'associations afin de transmettre cette mémoire. Derrière cet engagement, ce sont les valeurs de la résistance qui sont ainsi prolongées. Ces deux dispositifs permettent d'intégrer le présent au sein de l'exposition et donc d'alléger, si l'on peut dire, le poids très lourd de ce passé traumatique. Ce qui donne la possibilité de sortir d'une hantise sclérosante du passé afin d'envisager un imaginaire social dans le présent, soit d'organiser « du temps collectif sur le plan symbolique ».<sup>178</sup> Une vision d'avenir peut alors y trouver sa place, reflet des projections et espoirs collectifs.

---

<sup>178</sup> Baczko, Bronislaw. 1984. *Les imaginaires sociaux : Mémoires et espoirs collectifs*. Paris : Payot, p. 35.

Au-delà de l'histoire et de la mémoire de la déportation, ce sont des valeurs que le musée cherche à faire passer et c'est grâce à elles qu'il arrive à transcender l'unidimensionnalité symbolique de la déportation. Avec la disparition des témoins oculaires, nous assistons à l'historicisation de ce passé, ce qui permet d'en présenter un récit partagé, validé tant par l'historien que par le témoin au sein de l'institution muséale. Nous l'avons vu, les témoins oculaires sont dans une position de délégation de leurs savoirs tant aux musées qu'aux historiens. Nous assistons à un processus de patrimonialisation de la mémoire de la déportation abouti, rendu possible grâce à un contexte historique et mémoriel apaisé.

Les revendications mémorielles ont été entendues, l'historiographie de la période écrite dans un contexte social dans lequel la déportation n'est plus un enjeu majeur sur le plan politique, car sa reconnaissance et son institutionnalisation ont été réalisées. Et il nous semble que ce sont là les conditions nécessaires pour pouvoir penser la transmission d'une mémoire traumatique contemporaine à la couture de l'histoire et de la mémoire. Nous avons observé que la perspective patrimoniale engagée par le musée permettait à deux formes de savoirs sur cette période de coexister sans s'opposer. C'est ce que nous avons pu constater entre l'historien et le témoin qui, en adoptant un regard sur l'avenir initié par le musée, ont pu se relier afin de construire ensemble un récit patrimonial sur la déportation. Au-delà du fait que la présence de l'historien, ou l'existence d'une historiographie écrite et partagée par le milieu scientifique soit une des conditions nécessaires à la mise en patrimoine d'une mémoire difficile, il nous semble qu'*in fine* le contraste entre les deux situations tient pour beaucoup à une question de la temporalité. On sort d'un événement clos sur lui-même, on peut imaginer un pendant, mais surtout un après. On anticipe la disparition des témoins, car de nouvelles associations sont présentes non portées par les témoins oculaires et on règle une dette ou plutôt on refait une promesse aux derniers témoins et fondateurs du musée, mais également à ceux qui ont pris le relais associatif.

### 3.3. LES CONDITIONS D'UNE PATRIMONIALISATION D'UNE MÉMOIRE SENSIBLE

Le Musée de la Résistance et de la Déportation, en repensant sa présentation muséographique de la déportation, événement historique et mémoriel sensible, a atteint une nouvelle étape, tant sur le plan de son identité muséologique que sur le plan d'une réflexion plus générale sur l'originalité d'une écriture muséale de l'histoire du temps présent.

En effet, cette actualisation a permis d'observer une nouvelle répartition des forces mémorielles en présence dans le débat sur la question de la déportation iséroise. Cette nouvelle répartition découle de deux éléments : la disparition progressive des associations composées uniquement de résistants à l'origine du musée en 1960; la présence plus forte des associations juives résultat d'un contexte historiographique et politique de reconnaissance de la spécificité de la mémoire juive de la déportation et également d'une présence plus active de ces derniers au sein de l'espace politique. Ce nouveau partage d'autorité mémorielle a également été l'occasion pour le musée de réaffirmer son identité muséologique qui se traduit autant par le processus muséologique mis en place depuis 1994 que par ses expositions. Le processus de concertation ne se centre plus sur une négociation potentiellement conflictuelle au sujet du contenu. La confiance établie par le musée avec les partenaires associatifs est soutenue par la présence des historiens spécialistes de la période et participe à créer un climat d'échange apaisé, tendant vers le compromis. Le souci de répondre autant à la communauté juive qu'à la communauté résistante implique parfois la notion de concession. Concession par exemple envers l'enjeu commémoratif, matérialisé dans le dispositif d'exposition dédié à l'extermination des enfants juifs, pour un musée qui se veut lieu d'exposition d'histoire scientifique. A contrario, l'inclusion de la mémoire de la déportation au sein même de l'espace consacré à la déportation, contribue à éviter l'écueil d'une fixation dans l'émotion victimaire en proposant un dispositif réflexif de distanciation savante. Le dispositif muséifiant la question des Justes participe également d'une écriture de la déportation qui permet de sortir de la litanie victimaire en proposant un point de vue sur cette question différente de la logique bourreaux-victimes.

Il y a une volonté de la part du musée, tout en prenant en compte chacune des mémoires de la déportation iséroise, de s'engager vers une exposition de ce que peut être un engagement humain pendant une période de guerre, mais également après. On peut observer un engagement positif, consacré par la résistance, par l'action des Justes, ou négatif avec la collaboration qui n'est pas exclue de l'exposition permanente avec une dénomination précise et photographiée de certains collaborateurs isérois dans un espace précédant la salle de la déportation. L'engagement du musée consiste également à proposer une transmission de l'expérience de la déportation telle qu'elle se constitue après la guerre, afin d'ouvrir l'événement et de créer un nouveau point d'ancrage convergeant entre les communautés juive et résistante. L'expérience concentrationnaire devient source de réflexion au sujet de sa transmission et questionne le patrimoine qu'il est possible de construire à partir d'une expérience sensible et traumatique. C'est dans l'engagement militant pour la reconnaissance de leur expérience et dans la transmission de valeurs communes que les deux communautés mémorielles se retrouvent et travaillent ensemble sous la direction du musée qui s'inscrit de plus en plus dans un processus de transformation progressif en Maison des Droits de l'homme. Cela ouvre le chemin à la construction d'une image de l'Isère comme territoire d'engagements militants variés, de la résistance, aux organismes anti-racistes, jusqu'aux nombreuses associations de défense des droits de l'homme. L'exposition *Restez libre*<sup>179</sup> qui devait initialement se produire au MRDI mais qui, faute de place, a eu lieu au Musée Dauphinois, dirigé par le même conservateur, est l'exemple même de cette volonté muséale de participer à la construction d'un discours sur l'Isère comme territoire d'engagements sociaux pour la défense des droits de l'homme. Reste à voir si cette nouvelle idéologie, de plus en plus invoquée par les pays « développés » comme justification de missions civilisatrices très discutables, demeurera le moteur d'une réflexion critique sur l'histoire et la mémoire du temps présent et non une simple énumération de « bonnes actions » qui illustrent

---

<sup>179</sup> *Restez libre* a eu lieu de décembre 2006 à novembre 2008 au Musée Dauphinois au même moment que le processus d'actualisation qui s'est déroulé de janvier 2006 à avril 2008, date d'ouverture du nouvel espace consacré à la déportation. Parcourant l'histoire de la défense de la liberté, des droits de l'homme, du militantisme de l'époque romaine à aujourd'hui au sein du Dauphiné, l'exposition *Restez libre* constitue une préfiguration du projet de la Maison des droits de l'Homme lancé dès 2001 par le Conseil général de l'Isère. Au-delà de la commande politique, c'était l'occasion pour le conservateur en charge, Jean-Claude Duclos, d'interroger les valeurs comme objet de musée et d'explorer de façon nouvelle l'histoire locale en vérifiant la légitimité de l'implantation d'une Maison des droits de l'homme à Grenoble.

l'engagement d'un département. Il est donc à souhaiter que le musée continue de faire coexister, au sein de son espace, histoire et mémoire dans une perspective critique où la mémoire négative est exposée, le passé assumé, et les acteurs de ces périodes sensibles sont présentés tels des sujets historiques et non de simples victimes. Il ne s'agit plus seulement de médiatiser une histoire traversée par différents courants mémoriels, obligeant l'historien et le musée à articuler passé et présent au sein d'un même espace aux côtés des porteurs de mémoire, mais également de penser, ce que nous devons tant à ceux qui nous ont précédé qu'aux générations actuelles et futures.

## CHAPITRE 4. DISCUSSION SUR L'ÉCRITURE DE L'HISTOIRE DU TEMPS PRÉSENT

Ce chapitre est une discussion plus générale sur l'écriture de l'histoire du temps présent. À partir de l'exemple du MRDI, nous avons pu constater que l'écriture patrimoniale se produisait en tension entre écriture scientifique et écriture mémorielle sur un temps long et en collaboration avec les communautés mémorielles concernées. À partir de notre terrain principal de recherche, le MRDI, étayé d'exemples de deux autres processus de mise en exposition de mémoires sensibles, le projet *Enquête d'histoires* au Musée de la Personne à Montréal et le projet *Cura-Histoires de vie Montréal* à l'Université Concordia de Montréal, nous nous sommes demandée quel était le rôle des porteurs de mémoire dans cette écriture de l'histoire du temps présent. Puis nous avons questionné les processus participatifs mis en place pour finalement nous poser la question de la possibilité d'une écriture juste de l'histoire d'une mémoire sensible.

### 4.1. LE RÔLE DES TÉMOINS ET PORTEURS DE MÉMOIRE

Nous avons vu que l'écriture patrimoniale de la déportation au MRDI a été réalisée en collaboration étroite avec les communautés mémorielles concernées. Que ce soit du côté des résistants politiques ou de celui de la communauté juive, nous avons constaté une demande de la part de ces dernières d'être entendues et reconnues par le musée. Cette requête, plus prégnante de la part de la communauté juive dans le cas précis de l'actualisation, a été l'occasion d'observer un rééquilibrage mémoriel supporté historiquement. Tout au long du processus, nous avons assisté à un engagement de ces communautés, exerçant leur autorité dans les limites que le musée avait fixées.

Différents types de porteurs de mémoire ont été engagés dans ce processus : les témoins oculaires, déportés politiques, les plus anciens collaborateurs du musée, porteurs non seulement d'une expérience directe de la déportation, mais également de la mémoire de la fondation du musée et des valeurs initiales portées par le musée associatif. Ceux-ci sont en train de disparaître et confient leur mémoire au musée et aux historiens. Les témoins

indirects, descendants de déportés politiques, sont quant à eux porteurs d'une mémoire familiale.

Malgré une tentative de distanciation par le biais de leur position associative, ils semblent s'approprier cette mémoire d'un père ou d'un grand-père au point parfois d'invoquer cette dernière afin de légitimer certaines de leurs interventions dans le processus. Enfin, il y a une dernière catégorie constituée des représentants de la communauté juive. Pendant le processus, ceux-ci sont des porteurs de mémoire. Plus qu'une mémoire spécifique familiale, c'est la mémoire d'une communauté entière qu'ils portent et qu'ils représentent. Au-delà de la mémoire juive de la déportation de l'Isère, ils sont les porteurs d'une mémoire juive plus large représentée par des associations très politisées avec, comme toile de fond, le maintien de l'État d'Israël. Assez satisfaits du rééquilibrage mémoriel accompli dans l'actualisation de l'espace de la déportation, ils restent néanmoins demandeurs de plus d'espace au sein du musée.

Ces trois types de porteurs de mémoires ont donc des intentions et des expériences d'une mémoire de la déportation différentes, mais ils peuvent se fédérer autour d'un événement historique commun et traumatique qui est la déportation. Ils sont également, chacun avec une temporalité différente dépendante d'un contexte historique et social, demandeurs d'une reconnaissance par le musée de leur expérience particulière. C'est en fonction de leur demande supportée par leur engagement associatif que le MRDI a élaboré un nouveau récit sur la déportation résultat d'un processus participatif fondé sur des liens de confiance développés sur un temps long. Dès lors, nous nous sommes posé la question de savoir si cette demande était nécessaire à une entreprise d'un processus patrimoniale des mémoires sensibles. Nous avons donc, à partir d'un autre terrain de recherche impliquant également un processus participatif, observé le rôle des porteurs de mémoire et questionné la nécessité de cette demande dans un processus de muséalisation d'une mémoire sensible.

Nous avons suivi, à Montréal, un processus impliquant une autre mémoire sensible, l'immigration. Au départ, nous pensions observer ce terrain au même titre que le MRDI puis, ce dernier prenant une place centrale dans notre analyse, nous avons considéré ce terrain de recherche montréalais comme secondaire, mais nécessaire pour comprendre les conditions

d'une écriture patrimoniale de mémoires sensibles par le musée. Le projet *Enquête d'histoires* a été initié en 2007 par le Musée de la Personne, un organisme à but non lucratif rattaché au Centre d'histoire de Montréal.

Fondée en 2004 par le Centre d'histoire de Montréal, l'antenne québécoise du Musée de la Personne faisait partie d'un réseau international qui « œuvre à la collecte et à la mise en ligne des histoires de vie au profit de tous ». Ses objectifs étaient les suivants : « Créer une mosaïque de témoignages d'individus afin d'encourager le respect de la diversité des groupes et communautés – Collaborer au rapprochement entre les générations, les groupes et les communautés ». Par ailleurs, le Centre d'histoire de Montréal est un musée municipal voué à l'histoire et au patrimoine de la ville de Montréal. Depuis sa création, le Musée de la Personne avait participé à plusieurs projets en collaboration avec le Centre d'histoire sur les communautés culturelles montréalaises notamment portugaise et haïtienne. Son projet intitulé *Enquête d'histoires – la communauté chinoise de Montréal* visait à développer « un projet de collecte d'histoires de vie et de mise en valeur du patrimoine culturel des Sino-Montréalais. »<sup>180</sup>

Le projet était divisé en trois phases : formation-collecte-diffusion. La phase de formation a consisté à recruter quatre enquêteurs, à les former en histoire orale (conception de questionnaires, techniques d'entrevue) et en mise en valeur du patrimoine (technique d'inventaire du patrimoine). La collecte permit dans un premier temps d'identifier des thématiques avec les enquêteurs et avec le comité consultatif composé de membres de la communauté sino-montréalaise, et dans un second temps de réaliser les entretiens sur le terrain. Enfin, la phase de diffusion a été l'occasion de documenter le processus par la mise en place d'un blogue où chaque enquêteur médiatisait son engagement au sein du projet. Un projet de diffusion en ligne des témoignages recueillis était également prévu ainsi qu'une exposition au Centre d'histoire de Montréal en 2008 ou 2009. En outre, tous les entretiens devaient être intégrés à la collection du Musée de la Personne, accessibles à tous via Internet.

---

<sup>180</sup> Archives du projet *Enquête d'histoire*.

Suite à une subvention obtenue par le ministère des Communautés et de l'Immigration du Québec visant à « réaliser un vaste travail d'inventaire et de mise en valeur de l'histoire de l'immigration »<sup>181</sup>, le projet a pu réellement se mettre en place.

Il a finalement abouti à un recueil de témoignages de membres de la communauté sino-montréalaise réalisé par les quatre enquêteurs recrutés et à la diffusion via un blogue d'une partie du processus. Mais il n'y a pas eu de diffusion des entretiens en ligne ni d'exposition, malgré la réalisation d'un scénario et l'approche d'un lieu.

Nous avons suivi le processus en assistant aux réunions du comité consultatif ainsi qu'à celles du comité enquêteur. Des entretiens avec la coordonnatrice du projet ont complété le suivi ainsi que l'accès aux documents du projet (concept du projet, formation en histoire orale et en édition du blogue). Plusieurs éléments expliquent que le projet n'ait pas pu aboutir.

#### *Un projet mal défini au départ et déchiré entre deux visions institutionnelles*

Le concept du projet était trop flou au départ. Du côté du Musée de la Personne, il s'agissait, suivant la philosophie de cet organisme, de recueillir des histoires de vie afin de les diffuser. L'idée générale était de donner la parole. Le Centre d'histoire auquel l'association était rattachée, avait quant à lui une visée patrimoniale et s'inscrivait plutôt dans une démarche d'interprétation de l'histoire de la communauté sino-montréalaise. Seulement, peu de recherches historiques avaient été menées sur la communauté sino-montréalaise, encore moins des études sur l'immigration chinoise à Montréal, le sujet central du projet. La première étape du projet était donc de soumettre le projet aux membres de la communauté présents au sein du comité consultatif et de définir, à partir de leurs réactions, des thématiques utilisées ensuite par les enquêteurs pour la collecte, mais également comme fil conducteur pour aborder la communauté sino-montréalaise.

---

<sup>181</sup> Communiqué de presse de la ville de Montréal, mai 2008, (Source : [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=1576.1744653&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL&\\_nvtarget=detail&nptarget=&itemid=19327605&status=STATUS](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=1576.1744653&_dad=portal&_schema=PORTAL&_nvtarget=detail&nptarget=&itemid=19327605&status=STATUS), site internet consulté le 15 juillet 2013.)

Parallèlement, on peut noter que la subvention, provenant du ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles du Québec, dirigeait le projet sur une étude de l'histoire de l'immigration de la communauté chinoise à Montréal. Autant dire qu'il s'agissait d'un vaste projet pour une équipe dont le premier mandat était de recueillir des témoignages sur une courte durée. Finalement, le projet a été présenté<sup>182</sup> comme un moyen de « mieux connaître la communauté chinoise et de la faire découvrir au public », axé essentiellement sur la collecte de témoignages répondant ainsi à la philosophie du Musée de la Personne.

Ce manque de clarté dans la définition du projet, mais également son aspect innovateur fondé sur l'oralité, a été souligné par certains membres des comités consultatifs et d'enquêteurs. En effet, lors des réunions du comité consultatif composé de membres à titre individuel et de représentants associatifs de la communauté chinoise, la volonté de donner la parole à tous était parfois mal perçue. « Certains organismes ne comprenaient pas que l'on veuille recueillir l'histoire de gens ordinaires... Pour eux, c'était plus important de montrer les figures de réussite »<sup>183</sup>. Pour d'autres, au contraire, les histoires de vie étaient un bon moyen de comprendre la communauté sino-montréalaise. L'approbation de la méthode utilisée par le Musée de la Personne provenait généralement des membres immigrés de deuxième voire de troisième génération, engagés eux-mêmes dans des associations et familiers des méthodes de l'histoire orale. La génération plus ancienne était plus encline à ne montrer que le côté positif de la communauté, les parcours de réussite professionnelle et économique, à laisser de côté les difficultés d'intégration et surtout à ne pas questionner le régime politique chinois. Outre les différences générationnelles, l'extrême diversité socio-géographique de la Chine rendait assez complexe la constitution d'un corpus de témoignages. S'il ne s'agissait pas de brosser un portrait homogène et exhaustif de la communauté chinoise, on souhaitait néanmoins que celui-ci soit le plus représentatif possible de la réalité montréalaise. Ces difficultés d'ordre relationnelles et symboliques se manifestaient surtout lorsque, pendant les réunions, il fallait réfléchir au concept d'exposition. Définir des thèmes communs était ardu malgré un certain enthousiasme démontré lors des réunions lié au format participatif.

---

<sup>182</sup> Pamphlet du projet *Enquête d'histoires – la communauté chinoise de Montréal*.

<sup>183</sup> E.-L.C.A., coordonnatrice du projet *Enquête d'histoires*, entretien, septembre 2010, Montréal.

Précisons à nouveau que deux conceptions de ce projet coexistaient : celle du Musée de la Personne et celle du Centre d'histoire de Montréal. Le premier était partisan de l'idée que les histoires de vie devaient parler d'elles-mêmes, tandis que le Centre d'histoire voyait plutôt le projet comme une façon de chercher « des points de contact entre la communauté et les Québécois ». Il y avait de bonnes intentions au départ, et la volonté de déconstruire certains préjugés qui touchent les membres de la communauté chinoise, tel le fait de les associer à des restaurants ou à des dépanneurs à Montréal. Mais derrière ces intentions, l'approche adoptée concevait toujours la différence comme point de départ. En somme, il y avait « eux », la communauté chinoise de Montréal, et « nous » les Québécois, ce qui créait une distance et un espace pour véhiculer et faire perdurer certains préjugés, alors que l'on visait justement à les déconstruire. Et même si la ville de Montréal pouvait être considérée comme une entité fédératrice, cela ne semblait pas suffire pour créer un concept d'exposition qui puisse susciter au sein de la communauté un intérêt assez fort permettant sa concrétisation.

Ce projet initié au départ par le Musée de la Personne, a été soutenu ensuite par le Centre d'histoire qui voyait là une façon de développer un volet de plus en plus important de sa mission : mettre en valeur la mémoire des Montréalais par la constitution d'un patrimoine immatériel. De plus, c'était également le moyen pour le Centre d'histoire d'obtenir une subvention du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec par le biais du Musée de la Personne, et d'en profiter ainsi pour développer sa propre mission. Cependant, cela compliquait la réalisation du projet pour l'équipe qui se retrouvait prise entre des visions différentes.

Nous avons donc assisté à un projet généré par deux organismes sans qu'il y ait de demandes de la part de la communauté mémorielle concernée, ce qui explique en grande partie son relatif échec. Sans répondre à un besoin de la communauté sino-montréalaise et sans parvenir à susciter son adhésion, il était difficile pour le Musée de la Personne de mettre en place une réelle approche collaborative.

*Une approche participative biaisée*

Une partie de la subvention servait à rémunérer les quatre enquêteurs. En effet, il avait été décidé que ceux-ci seraient recrutés pour réaliser les entretiens sous contrat avec le Musée de la Personne. Dès lors, leur participation était quelque peu biaisée.

Trois des quatre enquêteurs étaient d'origines chinoises diverses avec des parcours d'immigration différents, et la quatrième était une étudiante québécoise en études sud-est asiatiques. L'intention était de créer une équipe formée de membres de la communauté chinoise représentant sa diversité et pouvant ainsi servir de relais pour aborder la communauté. Avant d'entamer leur travail, les enquêteurs devaient suivre une formation en histoire orale qui comprenait des techniques d'entrevues et la réalisation d'un questionnaire d'enquête. La relation employé-employeur entre le Musée de la Personne et les enquêteurs a fait obstacle à une réelle collaboration et à l'échange de savoirs, alors que c'était l'objectif de départ. « Les enquêteurs étaient des employés, pas des représentants de la communauté... il y avait presque une compétition entre eux, vu la structure du projet. »<sup>184</sup>. Ils étaient payés à l'heure, donc plus ils participaient au projet, plus ils recevaient une rémunération conséquente. Même si, en réunion, on pouvait voir leur volonté enthousiaste de participer au projet et également de mieux comprendre leur communauté, le fait d'être sous contrat influençait leur engagement. Autrement dit, l'appartenance à une communauté et la défense ou la recherche d'une reconnaissance identitaire ou mémorielle n'étaient pas la raison de leur participation.

Le comité consultatif, une sorte de « conseil des sages » selon l'expression de la coordonnatrice, a été formé pour ancrer ce projet dans la communauté et mieux comprendre les aspirations de celle-ci. Le projet a été présenté comme étant encore au stade du processus, afin d'encourager le comité consultatif à participer en suggérant des thématiques et des contenus à développer. En fait, ce dernier construit suivant les directives d'une subvention et au centre de deux visions institutionnelles, ne laissait peu de place à la mise en place d'un réel processus participatif. De plus, nous avons de nouveau pu constater que la communauté

---

<sup>184</sup> E.-L.C.A., coordonnatrice du projet *Enquête d'histoire*, entretien, septembre 2010, Montréal.

n'avait pas vraiment besoin de travailler avec le musée ni d'être représentée par lui. Les membres du comité s'approprièrent ce projet telle une opportunité à saisir de façon individuelle, chacun des membres parlant pour soi, mais aucune interaction lors des réunions ne semblait indiquer qu'ils partageaient une expérience ou des valeurs communes.

À l'intérieur de ce comité, il n'y avait pas d'historien spécialiste de l'immigration chinoise ou de la communauté chinoise à Montréal qui aurait pu apporter, sans pour autant les imposer, des limites précises aux thématiques développées, facilitant ainsi l'intégration de chaque membre du comité par la reconnaissance et l'appropriation du projet. Bien qu'il y eut un intérêt, manifesté ne serait-ce que par la présence du comité consultatif, la participation restait limitée.

Le projet était finalement centré autour des enquêteurs, de leur travail de collecte et du blogue qui permettait à ces derniers de s'exprimer en racontant leur propre histoire et leur implication au sein d'*EnQuête d'histoires*.

La méthodologie participative était mise en pratique par la constitution de comités et par l'utilisation en réunion d'une parole fondée sur l'écoute et le partage d'expériences et de savoirs, mais elle ne fonctionnait pas. Cela s'explique car d'une part, la demande ne venait pas de la communauté elle-même et d'autre part, il n'y avait pas d'élément fédérateur au sein de ce rassemblement d'individus d'origines chinoises sur lequel le projet pouvait s'appuyer. L'immigration chinoise à Montréal était un thème trop large. Plus le projet avançait et plus la tentative de comprendre l'immigration chinoise à Montréal se transformait en une tentative d'identifier et comprendre la communauté sino-montréalaise.

Nous l'avons vu dans le cas de l'actualisation de l'espace dédié à la déportation au MRDI, même si les expériences de chaque membre et groupe mémoriel étaient différentes, la déportation était un élément du passé qui fondait leur engagement au sein du processus. Malgré leurs parcours divers, un événement historique les reliait et leur permettait d'interagir afin de construire un récit muséal à transmettre. En outre, chaque membre représentait une association au nom de laquelle il défendait un courant mémoriel de cet événement. Ils étaient tous engagés au préalable dans la société civile et voyaient le musée comme un lieu de médiation mémorielle et patrimoniale. En créant un dispositif participatif avec un projet

précis autour duquel chacun trouvait sa place, le MRDI permettait à ces mémoires de se rencontrer et de trouver, grâce à l'intervention de l'histoire, un terrain d'entente autour de valeurs découlant d'expériences différentes d'un même événement.

Mais au départ, il y avait une demande de la part de ces communautés mémorielles, un besoin de reconnaissance et une volonté de trouver une place au sein de cette institution muséale. Ce n'était pas le cas avec le projet *EnQuête d'histoires*. Avec le recul, la coordonnatrice du projet a repensé le déroulement de ce processus et a conclu qu'elle aurait d'abord dû interroger les membres de la communauté sur les besoins qu'ils avaient en termes de constitution d'un patrimoine. Ce préalable, elle n'a malheureusement pas eu les moyens ni le temps de le faire avant de commencer un tel projet qui selon elle, et nous partageons cette idée, était beaucoup trop court pour arriver aux objectifs fixés. « Nous avons créé un produit alors qu'il n'y avait pas de besoin. »<sup>185</sup>

### *Temporalité institutionnelle et temporalité patrimoniale*

Le projet a été initié à l'automne 2007, mais il s'est surtout concrétisé au printemps 2008 avec l'attribution de la subvention et le lancement de la collecte de témoignages. Le départ de la coordonnatrice fin décembre 2008 a clos le projet qui a ensuite été repris en main sous la forme d'un simple suivi. Une exposition de quelques-uns des témoignages a été réalisée au sein d'une maison de la culture d'un arrondissement montréalais, mais l'exposition synthèse prévue n'a jamais eu lieu. La subvention couvrait uniquement la phase de collecte des entretiens et il fallait trouver du financement pour l'exposition ce qui, malgré les efforts de l'équipe, n'a pas abouti. Ce temps relativement court n'a pas suffi pour créer les liens de confiance nécessaires à la mise en place d'un dispositif participatif efficace. Les impératifs de rendement imposés par la subvention, les enquêteurs employés sous contrat temporaire et le double chapeautage institutionnel du projet ont agi comme autant de freins à l'approfondissement des connaissances sur la communauté sino-montréalaise et n'ont pas participé à « la mise en valeur du patrimoine culturel de la communauté sino-

---

<sup>185</sup> Ibid.

montréalaise »<sup>186</sup>. Par ailleurs, ce dernier objectif présupposait qu'il existait déjà un patrimoine constitué dont le musée allait être le médiateur. Dans les faits, lorsque le projet a commencé, le musée partait à la découverte avant tout d'une communauté qui se constituait en grande partie suivant une appartenance à un pays d'origine sans forcément penser à un patrimoine commun.

Le processus patrimonial était totalement à faire. Le temps consacré et les objectifs réalisés, à savoir la collecte d'une trentaine de témoignages, la formation en histoire orale de quatre individus ainsi que la diffusion par le biais d'un blogue et de la mise en exposition de quelques témoignages dans une maison de la culture nous poussent à qualifier ce projet d'exploratoire. Le temps d'un processus patrimonial est un temps long qui requiert de la part de l'institution muséale qui s'y engage une connaissance des mémoires dont il se veut être le médiateur, une compréhension historique de l'événement, et la mise en relation de temporalités, celles du présent et du passé, pour mieux envisager un futur transmissible de cet élément du passé. Surtout, un tel processus nécessite l'adhésion de la communauté mémorielle concernée. Sans elle, l'opérativité du processus est vouée à l'échec et c'est cela qui a déterminé en grande partie l'abandon du projet *EnQuête d'histoires*.

Cela souligne également l'exigence qu'un processus patrimonial demande à une institution muséale en matière de temps lorsqu'il s'agit de travailler avec des communautés mémorielles sur des événements contemporains sensibles. La confiance, ciment relationnel entre le MRDI et les représentants des déportés, a été un élément essentiel pour l'aboutissement du processus patrimonial, tout comme l'engagement du musée dans un dispositif participatif sur plus d'une quinzaine d'années. La jeune expérience du Musée de la Personne, comme celle du Centre d'histoire en matière de processus collaboratif avec des communautés mémorielles, a également affaibli le projet.

Finalement, nous avons constaté que le résultat de ce processus semble avoir davantage servi au Centre d'histoire de Montréal qu'à la communauté elle-même. En effet, ce dernier par le biais du Musée de la Personne a généré une pratique muséologique participative lui permettant de développer une nouvelle mission axée sur la collecte et la mise en valeur de la

---

<sup>186</sup> Projet *EnQuête d'histoires*, document du Musée de la Personne, voir Annexe 8.

mémoire des Montréalais. Ainsi, le Musée de la Personne a disparu en 2011 pour se fondre dans le Centre d'histoire qui a redéfini ses missions.<sup>187</sup>

#### 4.2. UN ESPACE DE COMMUNICATION PARTICIPATIF

Le processus de patrimonialisation, qu'il soit effectif comme dans le cas du MRDI ou avorté comme le projet *Enquête d'histoires*, crée un espace de communication dans lequel le dispositif participatif est privilégié. Il instaure différents partages d'autorité entre des acteurs détenant différents types de savoir sur un événement passé. Même si le projet du Musée de la Personne ne visait pas à patrimonialiser un moment historique précis, il reste qu'il était lié à un événement initial situé dans le passé, l'immigration de la communauté chinoise à Montréal. Nous nous sommes déjà référée au modèle développé par Roger Odin (2011) définissant l'espace de communication, en particulier à partir de son exemple de la communication de la mémoire à l'intérieur d'un cadre familial. Il nous semble pertinent de nous y intéresser à nouveau, pour comprendre comment fonctionnent ces différents partages d'autorité générés par le dispositif participatif mis en place par le musée.

Odin voit deux types de fonctionnement de la communication mémorielle au sein d'une famille. L'une est dite traditionnelle et vise le maintien de la cohésion familiale. Il s'agit de ne pas produire de conflit, ou si jamais un tel conflit surgit par l'irruption d'un mode intime entre les acteurs, de le minimiser afin de ne pas risquer de diviser la cellule familiale, voire de

---

<sup>187</sup> La mission du Centre d'histoire se définit comme suit : Le Centre d'histoire de Montréal a pour mission de faire connaître, comprendre et apprécier de l'ensemble des Montréalais et des visiteurs, la ville d'aujourd'hui et la diversité de ses patrimoines, en montrant comment l'histoire des gens qui ont habité et qui habitent encore Montréal a façonné l'environnement urbain, laissé des traces et défini l'identité de la Métropole. Pour ce faire, il s'intéresse à la fois aux patrimoines matériel et immatériel de la ville et à ceux des citoyens qui détiennent, eux aussi, des aspects significatifs de la mémoire de Montréal. Il offre son expertise et travaille souvent en collaboration avec les groupes qui désirent retracer leur histoire et la diffuser. Il contribue ainsi à mettre en valeur la diversité culturelle de Montréal et promeut une meilleure compréhension interculturelle parmi les citoyens. (Source : [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=8757,97639699&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8757,97639699&_dad=portal&_schema=PORTAL), site internet consulté le 15 juillet 2013.)

provoquer son éclatement. Des mécanismes de censure et de contrôle sont ainsi activés, servant à maintenir une image traditionnelle de la famille.

Les contraintes à l'œuvre dans la famille régissent la construction des opérateurs, des actants et des modes de telle sorte que la communication mémorielle entre les membres de la famille se passe « au mieux » et se fasse au bénéfice de l'Institution Familiale. En particulier, le système censure/autocensure qui intervient dans la communication entre les membres de la famille et la séparation entre deux modes de discours, l'un externe, normalisé et euphorique (le mode privé), l'autre interne (le mode intime), qui renvoie l'expression des problèmes au non-dit tout en permettant leur formulation pour l'individu, constituent deux facteurs majeurs de « bon » fonctionnement. Si le discours intime vient à être extériorisé, si la censure n'est pas respectée, si les opérateurs ne sont pas construits comme ils « doivent » l'être, ces transgressions seront sanctionnées : cela créera des conflits dans la famille.<sup>188</sup>

Tandis que l'autre type propose une communication plus « libérée », un nouveau type de famille lié à la diminution des contraintes institutionnelles, suscitée par une réduction de la hiérarchisation et une primauté des relations personnelles sur les relations de parenté, contribue à remettre en question le modèle traditionnel de la famille. « La conséquence de la diminution des contraintes institutionnelles au sein de la famille est que les nouvelles productions mémorielles<sup>189</sup> n'hésitent pas à faire apparaître des aspects de la vie de famille qui jusque-là restaient dans le non-dit. » À partir de l'analyse de films de famille récents, Odin observe un changement de communication de cette mémoire qui met au jour une nouvelle institution familiale.

Rompant avec le point de vue euphorisant des images familiales, on donne à voir la famille « telle qu'elle est » avec, certes, ses moments heureux, mais aussi avec toutes ses petites mesquineries et tous les moments de rivalités et de conflits qui ne manquent pas de se produire dans tout groupe.<sup>190</sup>

S'il n'est pas réellement question de comparer le musée à une famille, il nous semble pertinent d'utiliser cette analyse pour qualifier l'espace de communication construit par le MRDI, que nous situons à la croisée de ces deux modèles, traditionnel et « libéré ».

<sup>188</sup> Odin, Roger. 2011. *Les espaces de communication, Introduction à la sémio-pragmatiques*. Grenoble : PUG, p. 94.

<sup>189</sup> Odin analyse des films de famille.

<sup>190</sup> Odin, Roger. 2011. *Les espaces de communication, Introduction à la sémio-pragmatiques*. Grenoble : PUG, p. 96.

Tout d'abord, on peut le qualifier de traditionnel. Le dispositif participatif mis en place par le musée vise avant tout l'obtention d'un consensus afin de maintenir une cohésion au sein du processus, permettant alors de mettre en exposition de façon collaborative un nouveau récit sur la déportation. Il faut s'entendre sur ce que sera la nouvelle présentation de la déportation pour qu'elle puisse être matérialisée. Pour ce faire, le musée met en place un certain nombre de contraintes de départ afin d'encadrer le dispositif de concertation (les réunions) qui sont acceptées par des acteurs dont la confiance dans le musée est déjà établie, fruit d'une relation sur le long terme. Le dispositif participatif n'implique pas forcément un partage égal d'autorité.

S'il y a partage, celui-ci est également contrôlé par le musée dans la concertation fondée sur l'écoute de chacun et la prise en compte de chaque type de savoir produit qui a mis en place une relation tripartite entre historiens, groupes mémoriels et membres de l'équipe du musée. Mais comme nous l'avons vu, l'historien est celui à qui l'on se réfère en cas de litige ou de conflit lors des réunions. Il est celui qui tranche. Cette position de surplomb impliquant une hiérarchie en termes de savoir est acceptée par les groupes mémoriels, tant que leur expérience ou leur présence au sein du nouveau récit est entendue et reconnue. Plus qu'acceptée, cette validation est recherchée, donnant une légitimité plus grande à leurs expériences.

En fonctionnant de cette façon, le musée s'inscrit dans une démarche classique d'historien ayant recours à des témoins oculaires. Il est question de produire un récit à la jonction de l'histoire et de la mémoire sur la déportation, en soumettant le partage d'autorité généré par le dispositif participatif à l'arbitrage de l'historien.

L'objectif de ces confrontations n'est pas d'imposer aux partenaires sociaux la version d'une histoire académique qui seule vaudrait. Non, l'objectif, au cours des débats du « conseil scientifique », est au contraire de respecter l'apport des témoignages et d'en conserver les informations chaque fois qu'elles résistent à l'analyse des historiens et, autrement dit, qu'elles ne contiennent pas de contre-vérités.<sup>191</sup>

---

<sup>191</sup> Duclos, Jean-Claude. 2012. « De la muséographie participative ». In *L'Observatoire : La revue des politiques culturelles*, n° 40, été 2012, Grenoble, p. 47.

Cela permet au musée d'être un lieu de médiation de l'histoire et non un mémorial. Cela lui donne également la possibilité de ne pas être uniquement dépendant de la demande mémorielle de tel ou tel groupe lié à la déportation et de proposer un récit scientifique donnant sa place à la mémoire. En ce sens, il respecte sa mission de musée d'histoire et de société et se distancie d'une visée strictement commémorative qui le placerait dans un modèle de mémorial. Ce partage d'autorité lui permet de maintenir cette cohésion au sein des comités qui, nous l'avons vu, peuvent éclater lors d'une trop brusque irruption d'appartenances politiques individuelles mélangeant les modes privé (représentant d'un groupe associatif) et intime (engagement personnel politique)<sup>192</sup>.

En fin de compte, ce qui est exposé est un récit de la déportation le plus objectif possible, tentant un équilibre entre savoir historique et mémoriel sur l'événement. Effectivement, ce dispositif participatif fonctionne sur ce modèle du consensus qui fait disparaître tout conflit des productions médiatiques. Certes, les publications parallèles à l'exposition font de subtiles allusions au fait que le dispositif de concertation peut donner lieu à des tensions, mais cela vise plutôt à rappeler le fonctionnement institutionnel originel participatif de ce musée qu'à mettre en avant la teneur des négociations.

La recherche des points de jonction, souvent malaisée, exige une ample concertation et parfois même des négociations. C'est pourtant à l'issue de tels échanges que le programme muséographique du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère fut conçu. Et c'est par cette même voie, pour tenir compte de l'évolution continue des revendications mémorielles autant que des progrès de l'historiographie, qu'il est périodiquement réactualisé.<sup>193</sup>

En n'exposant aucune des tensions générées par le dispositif participatif, mais en montrant qu'il a répondu tant aux demandes associatives qu'à celle de ses partenaires scientifiques au sujet de la déportation, le musée construit une image institutionnelle qui témoigne de sa compétence comme organisme de cohésion sociale développant un fonctionnement communicationnel fondé sur le consensus. « Ces réajustements viennent d'avoir lieu, en ce musée participatif, débattus, comme à l'habitude, à la couture de la

<sup>192</sup> Nous faisons référence ici à l'affaire Ras l'front qui posait la question des limites du musée comme lieu social amené à prendre position contre des groupes d'extrême-droite et qui mena à la disparition du bureau du comité scientifique, dernier reliquat du musée associatif.

<sup>193</sup> Journal du Musée, avril 2008, p. 1.

mémoire et de l'histoire, mais dans la sérénité. »<sup>194</sup> Les non-dits, les tensions sous-jacentes que l'on a pu observer, mais qui sont très peu nombreux lors de l'actualisation, restent à l'intérieur du processus participatif et ne sont pas exposés. En fin de compte, une exposition des dissensus n'apporterait rien au processus d'actualisation de la salle sur la déportation, ni surtout à l'identité participative véhiculée par le musée. C'est en ce sens que nous associons celui-ci à un modèle traditionnel qui propose une vision lisse et harmonieuse des interactions sociales.

Mais lorsque nous observons le processus à l'intérieur, nous pouvons constater un modèle plus « libéré » qui laisse transparaître une structure énonciative individuelle quelque peu différente de celle véhiculée institutionnellement, présentée comme le résultat d'un collectif. La seule trace de cette énonciation individuelle au sein de l'exposition sur la déportation est le témoignage. Mais il ne s'agit pas de donner son point de vue sur la déportation, mais plutôt d'exprimer une expérience individuelle de cet événement servant à incarner un récit historique difficilement représentable. C'est à l'intérieur du processus que l'irruption de nouvelles énonciations individuelles par l'intermédiaire notamment des représentants de la communauté juive est intéressante à observer. En effet, le rééquilibrage mémoriel opéré avec l'aval des historiens modifie les forces en présence au sein du musée, la communauté juive devient plus présente et ses demandes sont les plus actives. Parallèlement la disparition des témoins directs, anciens déportés politiques, qui se matérialise notamment en termes de partage d'autorité par une délégation complète de leur mémoire au musée, transforme également le fonctionnement communicationnel du musée ouvrant la porte à un possible changement structurel. En effet, bientôt, le dispositif participatif ne sera plus constitué d'associations de témoins directs. D'autres associations mémorielles prendront leur place comme c'est déjà le cas, mais surtout ce sera le musée et les historiens associés qui seront désormais les dépositaires de leur mémoire et les gardiens des valeurs accompagnant cette dernière. Nous reviendrons sur cette relation particulière. Ce que nous pouvons observer c'est ce que ce modèle participatif dépend de l'engagement du conservateur dans une recherche de partage d'autorité. Même si, comme nous l'avons vu, cela ne signifie pas forcément que ce partage sera équitable, il a été tout de même mis en place dans une recherche d'équilibre

---

<sup>194</sup> Ibid, p. 3.

entre différentes forces mémorielles et différents types de savoir tout en servant un modèle communicationnel fondé sur le consensus.

Si le modèle participatif développé par le musée permet d'ancrer sa démarche socialement et d'aller chercher une légitimité tant du côté des historiens que des groupes mémoriels dont il muséalise voire patrimonialise l'expérience, il n'est pas pour autant vecteur d'un partage d'autorité équitable générateur d'un partage de savoir sans hiérarchie, dans le sens développé par Michael Frisch (1990). Le MRDI procède à une patrimonialisation de la mémoire de la déportation et cherche un équilibre entre les deux types de savoir avec lesquels il travaille et, comme nous l'avons vu au chapitre trois, il privilégie en fin de compte le savoir historique.

Le Musée de la Personne a, quant à lui, abordé la mémoire de l'immigration en privilégiant une approche utilisant principalement le témoignage. Nonobstant la non-demande initiale de la communauté mémorielle concernée et le manque de définition du projet proposé, l'absence d'un savoir historique sur la thématique abordée n'a pas permis de créer un espace de communication participatif propice à un partage de savoir nécessaire à la construction d'un patrimoine. Il s'agissait finalement d'un projet exploratoire, de collecte de mémoire, centrée sur l'idée de donner la parole sans pour autant référer cette parole à un élément du passé fédérateur, ni l'intégrer dans une réflexion plus large sur l'immigration chinoise montréalaise et les questionnements que cela peut susciter au présent. Dans ce cas-ci, il n'y avait pas d'éléments suffisants ni le temps nécessaire pour penser une transmission d'une mémoire sensible, et le peu d'engagement de la communauté chinoise a bien démontré l'absence de demande sociale et de besoin de reconnaissance en matière patrimoniale. Un autre projet centré autour de mémoires sensibles nous semble pertinent pour aborder une approche différente de partage d'autorité. Il s'agit du projet *Cura-Histoires de vie Montréal* développé par l'université Concordia à Montréal.

### *Le projet Cura-Histoires de vie Montréal*

Le projet *Cura-Histoires de vie Montréal* est un projet de recherche universitaire associé à des groupes communautaires s'intéressant aux histoires de vie de Montréalais déplacés par la guerre, les génocides ou d'autres violations des droits humains. Pendant cinq ans, une équipe composée de chercheurs universitaires, mais aussi communautaires a réalisé près de cinq cents entretiens abordant l'Holocauste, le génocide du Rwanda et du Cambodge, les violences politiques en Haïti, en Asie méridionale et en Amérique latine. Fondé sur une méthodologie développée par l'histoire orale, son objectif était de comprendre comment ces événements extrêmes affectaient les personnes qui les avaient expérimentés et comment on pouvait les raconter. Il y avait donc deux volets à ce projet. Le premier était la collecte des témoignages. Le résultat fut la production d'un matériel historique et culturel utilisant divers outils de diffusion, privilégiant une approche interdisciplinaire et participative fondée sur un partenariat universitaire et communautaire afin de contribuer à la préservation de la mémoire historique du Canada. Le second était consacré à la diffusion de ce matériel historique.

Pour nous rendre compte de l'ampleur du projet et de ses réalisations, nous nous référons au rapport final de ce dernier réalisé par la coordonnatrice du projet à l'Université Concordia. Concrètement, c'est une équipe formée de plus de 300 personnes incluant 40 co-chercheurs universitaires et communautaires, 18 organismes partenaires (dont des centres communautaires, musées, et autres universités), des artistes, militants, étudiants de tous les niveaux qui ont contribué à ce projet sur 5 ans. 472 personnes ont été interviewées, et 394 de ces entrevues ont été ouvertes au public. En termes de diffusion, on peut noter notamment ces réalisations : six colloques internationaux ont été organisés, 40 émissions de radio ont été produites et diffusées à Montréal, sept courts-métrages documentaires à partir des récits de vie ont été réalisés, un film d'animation ainsi que six expositions dont *Nous sommes ici* au Centre d'histoire de Montréal sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

Un comité de coordination chapeautait sept groupes de travail suivant les thématiques abordées et se rencontrait sur une base mensuelle. Autour du chercheur principal de l'Université Concordia, Steven High, sept personnes issues du milieu universitaire ou communautaire composaient le comité de façon équitable. Ainsi les groupes communautaires

dont on recueillait la mémoire étaient partie prenante du projet de recherche et participaient aux orientations tant dans la collecte que dans la diffusion des histoires de vie recueillies.

En termes de partage d'autorité, le projet s'appuyait essentiellement sur la réflexion théorique de l'historien américain Michael Frisch. Le concept de *shared authority* (1990) vise à comprendre comment l'historien et l'interviewé développent un processus de co-création lors de l'entrevue. L'idée est de sortir de la posture classique de l'historien en surplomb face aux témoins qu'il rencontre et dont il utilise la mémoire recueillie pour appuyer ses recherches. Selon cet auteur, la relation dialogique développée entre l'historien et le témoin est l'occasion de penser une nouvelle façon de partager le savoir, plus équitable, se distançant ainsi d'un rapport de pouvoir et de hiérarchie du savoir historique sur le savoir mémoriel. Dans l'introduction de son ouvrage regroupant plusieurs études de processus divers, il va même plus loin en pensant que ce partage de savoir peut être appliqué au-delà de la seule sphère académique en utilisant ce partage au sein de projets de diffusion du savoir dans l'espace public.

C'est un encouragement pour les historiens à redistribuer leurs connaissances d'une façon plus large, dépassant l'espace académique, en abandonnant le rôle classique d'autorité intellectuelle face aux communautés.

Gradually, I came to see that these all had something to do with a concept that has given this collection its title: the notion that what is most compelling about oral and public history is a capacity to redefine and redistribute intellectual authority, so that this might be shared more broadly in historical research and communication rather than continuing to serve as an instrument of power and hierarchy.<sup>195</sup>

C'est en s'inspirant de ce concept que le projet *Cura-Histoires de vie Montréal* a développé son processus de travail. Selon Steven High, le chercheur principal du projet, l'idée était de ne pas seulement étudier une communauté liée à un événement traumatique, mais de faire des membres de cette communauté des partenaires de la recherche dont le savoir est aussi important et valide que celui que développe l'historien. Du concept de *shared authority*, il est passé à celui de *sharing authority* signifiant que c'est un processus de

---

<sup>195</sup> Frisch, Michael. 1990. *A Shared Authority, Essays on the Craft and Meaning of Oral and Public History*. New York : State University on New York Press, p. xx.

collaboration qu'ils ont mis en place qui ne s'arrête pas lorsque l'entretien est terminé, mais qui implique une collaboration avec les témoins sur le long terme participant à une co-création de la recherche.

In changing "shared authority" to "sharing authority", however, we suggest a more expansive meaning of the term. [...] We also believe that collaboration need not end when the audio or video recorder is turned off, but that is an ongoing process of dialogue and sharing. At its best, sharing authority is about much more than speaking to new audiences; it requires the cultivation of trust, the development of collaborative relationships, and shared decision-making.<sup>196</sup>

Ce processus collaboratif s'est manifesté tant dans la phase de définition de la recherche que dans celle de la diffusion. Responsabilités et ressources financières ont été partagées parmi les comités mixtes (universitaires-communautaires) et non par chercheurs individuels afin d'encourager la collaboration. Les personnes interviewées choisissaient le lieu, la durée, les thèmes abordés ainsi que les paramètres d'accès et de diffusion de leur entrevue.

Cette méthodologie a donné lieu à des demandes de formation par des musées notamment le Musée de l'immigration à Halifax (Pier 21) et le Musée des droits de l'homme à Winnipeg qui sont amenés de par leurs thématiques à travailler avec des porteurs de mémoires sensibles. Finalement, la dernière année de la recherche a été consacrée à penser la diffusion et la pérennisation du projet. Toutes ces histoires de vie récoltées, utilisées dans des recherches universitaires, diffusées par le biais de nombreux projets médiatiques ne devaient pas disparaître une fois le projet terminé. Au-delà de nombreuses rencontres, circuits audio-guidés, performances artistiques organisées, deux éléments sont intéressants à retenir à la lecture du rapport final.

Le premier, une exposition synthèse, *Nous sommes ici*, correspond au volet diffusion. On ne parle pas ici d'un patrimoine commun à partager ou de valeurs à transmettre, mais simplement d'une exposition thématique qui « synthétise l'ensemble du projet de recherche : philosophie, méthodologie, processus et résultats de recherche. Elle occupe le dernier étage du Centre d'histoire de Montréal et met les histoires recueillies à l'avant-plan, accompagnées

---

<sup>196</sup> High, Steven. 2009. *Sharing authority : An introduction*. Journal of Canadian studies, vol. 43, n° 1, hiver 2009, p. 13.

d'objets personnels, d'œuvres d'art et de diverses productions multimédias. »<sup>197</sup> Le second, le volet héritage, s'intéressant à une transmission à long terme de ces histoires de vie, est constitué de la création d'une base de données d'entrevues « notamment la mise en place de centres de documentation communautaire où seront conservées les archives du projet »<sup>198</sup>.

L'exposition *Nous sommes ici* a pris place comme exposition temporaire (sur une année) au Centre d'histoire de Montréal. Elle met à l'avant-plan les histoires de vies recueillies pendant le projet et présente aux visiteurs des mémoires sensibles ayant toutes comme point commun d'être composées de souvenirs traumatiques de violences de masse de personnes ayant trouvé refuge à Montréal avant de s'y établir. Passé et présent se côtoient au sein d'une exposition thématique qui contextualise les violences de masse subies par les individus. Il s'agit avant tout de présenter leurs parcours migratoires jusqu'à leurs arrivées et leurs installations à Montréal.

Les objets présentés sont des prêts, et les histoires de vie explorent des thèmes développés tels que la fuite des violences, l'arrivée, l'adaptation à Montréal et la construction d'une nouvelle vie montréalaise. Alternant des éléments scripto-visuels, des témoignages vidéo, mais aussi audio ainsi que des objets et des installations artistiques, l'exposition tente de dresser un portrait de ces Montréalais réfugiés qui font partie à part entière de cet espace social au sein duquel ils ont choisi de raconter leurs histoires. Le Centre d'histoire est une institution d'accueil seulement et trouve dans cette exposition un écho à sa mission d'être le lieu de la mémoire des Montréalais. Le titre de l'exposition *Nous sommes ici*, au présent, indique bien l'ancrage temporel de l'exposition, mais également la volonté d'existence voire de reconnaissance de ces Montréalais au passé sensible. *Nous sommes ici*, c'est dire nous existons à Montréal et nous allons vous présenter nos parcours tout en montrant la ville de Montréal comme une terre de refuge.

---

<sup>197</sup> Rapport final de projet, archive personnelle de la coordinatrice du projet, février 2013.

<sup>198</sup> Ibid.



**Figure 20** Dispositif d'exposition – introduction, exposition *Nous sommes ici* (2012)

C'est également le moyen pour le projet *Cura-Histoires de vie Montréal* d'exposer son processus collaboratif et de répondre à l'un de ses objectifs de départ qui était de raconter ces histoires et de s'interroger sur la transmission et la narration de ces histoires.



**Figure 21** Panneau sur la notion d'autorité partagée, exposition *Nous sommes ici* (2012)

Nous sommes donc dans un autre cas de figure que celui énoncé précédemment, il n'est pas question de patrimonialisation, mais seulement de transmission d'histoires de vie sensibles, au sein d'un projet participatif qui met sur le même plan histoire et mémoire sans les hiérarchiser. Il n'est pas question de patrimoine dans le sens traditionnel, car il n'y a pas de travail de deuil à réaliser ici, mais plutôt une parole à donner et à intégrer au présent. Le *Nous sommes ici*, comme l'engagement des survivants après-guerre au MRDI, ouvre le passé traumatique à un avenir et permet d'envisager le présent, mais sans pour autant proposer un nouvel imaginaire.

Ces exemples qui visent à élargir ce que peut être une écriture de mémoire sensible au musée nous amènent à nous questionner plus largement sur cette écriture muséale de l'histoire contemporaine impliquant des événements traumatiques vécus par des individus.

### 4.3. UNE ÉCRITURE JUSTE?

Lors de notre terrain, puis plus tard, en observant le processus du Musée de la Personne et en suivant de loin celui du projet de recherche *Cura-Histoires de vie Montréal*, nous nous sommes demandée quelle serait l'écriture la plus juste pour raconter une mémoire sensible. Nous reprenons l'épithète *juste* que Paul Ricœur employait pour définir une juste mémoire du passé, équilibre entre un trop-plein et un pas-assez de mémoire. Mémoire pacifiée non seulement par le travail de l'historien, mais également par celui de la justice, cette juste mémoire apparaît comme un horizon à atteindre et traverse la réflexion de Ricœur qui lie à cette notion le pardon et la reconnaissance comme moyen de se réconcilier avec le passé et surmonter le deuil qui lui est associé. Sans chercher à apposer à cette notion un jugement de valeur, à savoir l'idée qu'il y aurait une juste mémoire à atteindre en opposition à une mauvaise mémoire, il nous semble que cette notion de juste indique plutôt la recherche d'un équilibre, d'un partage entre mémoire, histoire et oubli.

Ce questionnement d'une écriture juste nous semble être l'un des enjeux des processus de mise en patrimoine de mémoires sensibles au musée. Juste vis-à-vis des porteurs de mémoire, juste par rapport aux historiens et juste par rapport à l'engagement du musée dans ce processus de transmission d'un héritage. En tentant de restaurer un lien entre passé et présent, l'écriture muséale de la mémoire sensible, qu'elle soit liée à la déportation, aux violences de masse ou à l'immigration, vise à médiatiser un rapport au passé qui soit porteur de sens. Pour cela, elle génère des processus de communication participatifs et fait des choix rhétoriques qui reflètent l'espace social où elle s'inscrit et qui tentent de rendre l'histoire sensible. Car c'est cela dont il s'agit, donner un sens, mais également rendre sensible une histoire qui elle-même est qualifiée de sensible, requérant une attention particulière et charriant une douleur liée aux événements traumatiques qu'elle contient. Ce sont des événements qui demandent une compréhension, mais également un accès sensible. L'extrême négativité inhérente à ce genre de mémoire demande d'autant plus de temps et une recherche de justesse dans l'approche que l'on peut en avoir. Sophie Wahnich parle à ce propos de patrimoine négatif :

Non-sens ou renversement du sens, car ici il faut remettre les choses à l'endroit : ce qui est patrimonialisé est certes exceptionnel, mais il ne s'agit ni d'art, ni d'œuvres, encore moins d'une tradition vivante, on peut l'espérer, mais d'une idée qu'on souhaite déboulonner en montrant comment elle a produit l'envers de l'œuvre : la destruction dans son intensité maximale. La patrimonialisation est ainsi celle du négatif qui habite les sociétés, de ce négatif tel qu'il s'est présenté dans son ampleur historique maximale.<sup>199</sup>

La tentation est grande de passer sous silence certains pans de l'humanité ou de recourir à la victimisation pour tenter de contrer cet héritage négatif que personne ne souhaite recevoir. Pourtant dans cette recherche du juste, il y a cette part de vérité historique, volonté de montrer l'événement tel qu'il est dans sa barbarie et sa négativité extrême. L'horreur des camps de concentration et d'extermination est montrée, les victimes dénombrées, le système qui a produit cela expliqué. Mais cela n'est pas suffisant pour rendre sensible cette histoire. Les témoignages des survivants sont là pour incarner, témoigner de cette expérience, mais servent également d'espoir puisqu'ils sont la preuve de la possibilité d'un après la barbarie. Nous l'avons vu avec le MRDI, il y a une tentative d'équilibre entre mémoire et histoire dans la transmission de la déportation. Il y a également restauration d'une juste mémoire de l'événement en donnant une place à la mémoire juive de la déportation, sans pour autant devenir un mémorial de la Shoah. Car ce musée est avant tout un musée qui aborde la Seconde Guerre mondiale sous l'angle de la Résistance. C'est cette histoire qui est principalement racontée et ce sont les valeurs de la Résistance qui traversent le musée.

C'est ainsi que la déportation peut être racontée dans sa dimension négative, mais également comme conséquence d'une action résistante insufflant à l'horreur un élément d'espoir. L'héritage en est alors plus acceptable.

La dette reçue de la déportation peut être vue comme insupportable du côté de la victime et c'est ce qui peut rester du côté de la mémoire juive ou alors envisagée comme une conséquence d'un engagement résistant en temps de guerre dont il est possible de ressortir

---

<sup>199</sup> Wahnich, Sophie. 2011. « L'impossible patrimoine négatif ». *Les cahiers Irice*, 2011/1, n° 7, p. 49.

vivant. Construite ainsi, la déportation peut être envisagée de façon plus sereine, si nous osons dire, et surtout être transmise sous la forme d'un héritage dont on peut s'inspirer.

Mais il semble que dans sa volonté de recherche d'un juste équilibre entre mémoire et histoire, il y a ce troisième élément, l'oubli que nous avons jusqu'ici passé sous silence. Si les déportés sont évoqués comme victimes, pour le déporté-politique, conséquence d'un engagement résistant, et pour le déporté-juif, conséquence de ce qu'il est, celui qui est à l'origine de cette déportation n'est pas évoqué. Si le système nazi dans son ensemble est expliqué, contextualisé afin de comprendre que la déportation est le résultat d'un système complexe de violence de masse construit par des humains, il n'y a pas néanmoins de place pour le bourreau, pour cette barbarie ordinaire dont fait mention si justement Hannah Arendt. La part d'ombre, l'horreur que chaque humain y compris un résistant ou une victime dans d'autres circonstances contient, n'est pas exhibée précisément, individuellement, nominativement. Certes, l'espace restreint ne permet pas réellement de consacrer un dispositif à cette partie, mais il nous semble que dans la recherche d'une juste écriture d'une mémoire sensible, une place aux bourreaux permettrait d'envisager entièrement ce patrimoine négatif et d'accepter ce que signifie dans sa totalité l'extermination de masse et, plus largement, la guerre. On comprend bien que cela demande du temps et des circonstances politiques et sociales adéquates. Le régime collaborationniste est encore très peu médiatisé sous une forme muséale en France. Le MRDI le convoque néanmoins en exposant des portraits de collaborateurs grenoblois dans une salle précédant l'espace de la déportation, mais cela, bien que pertinent, reste encore timide. Surtout, il est peu probable que les porteurs de mémoires résistants, mais également de la communauté juive, soient enclins à accepter que l'on donne de l'espace à ceux qui ont perpétré des crimes contre eux dans un lieu dédié à la mémoire de ceux qui les ont combattus. Et de surcroît, cela à un moment où les résistants disparaissent en confiant définitivement leur mémoire au musée, rassurés sur la préservation et la transmission des valeurs de résistance qu'ils souhaitaient véhiculer au sein de cette institution patrimoniale. Et en cela, nous pouvons affirmer que le musée a réussi cette juste écriture d'un patrimoine de la déportation en accord avec la mission qu'il s'est donnée « donner à comprendre l'histoire des années 1939-1945 à partir des faits et des vécus locaux et

transmettre les valeurs au nom desquelles des hommes et des femmes ont combattu l'occupant nazi et l'État français du maréchal Pétain »<sup>200</sup>.

En ce sens, ce musée réussit à sortir de la victimisation privilégiée habituellement pour rendre compte de la déportation qui enferme le visiteur dans une émotion de pitié communiant avec des victimes apolitiques pouvant conduire à un humanisme déshistoricisé sans valeurs à défendre. (Wahnich, 2005) En outre, il contribue à présenter l'Isère comme une terre de résistance et ainsi, il ouvre une perspective d'envisager l'espace social dans lequel il s'inscrit comme un terreau fertile pour la Résistance et l'engagement au présent. Ce qu'il développe par ailleurs avec sa Maison des droits de l'homme et ses expositions temporaires. En recensant le nombre d'associations des droits de l'homme, en réalisant des expositions sur l'Isère comme terre de refuge pour les victimes de génocide et de violences politiques (exposition sur le génocide Cambodgien, sur le Chili, etc.), il construit un imaginaire social au présent fondé sur des événements passés transformant le négatif contenu dans ces héritages difficiles en sources d'engagement positif, restaurant des liens brisés par les événements traumatiques. Il crée ainsi un récit patrimonial transcendant la rupture symbolique, relationnelle temporelle inhérente à ces mémoires sensibles qui, si elles n'étaient que l'objet de stratégies commémoratives, participeraient à entretenir la « hantise du passé ». (Rouso, 1998)

Ceci étant dit, il nous semble que ce patrimoine dans cette recherche d'une juste écriture demeure encore partiel sans place faite aux bourreaux. Et ce que nous voyons ici comme un oubli volontaire est sans doute pour l'instant nécessaire pour recommencer à vivre au présent la promesse d'un futur où tout est possible.

L'oubli nous ramène au présent, même s'il conjugue à tous les temps : au futur, pour vivre le commencement; au présent, pour vivre l'instant; au passé pour vivre le retour; dans tous les cas pour ne pas répéter. Il faut oublier pour rester présent, oublier pour ne pas mourir, oublier pour rester fidèle.<sup>201</sup>

<sup>200</sup> Source : <http://www.resistance-en-isere.fr/1191-le-musee.htm>, site internet du MRDI consulté le 11 août 2013.

<sup>201</sup> Augé, Marc. 2001. *Les formes de l'oubli*. Paris : Payot, p. 122.

## CONCLUSION

*La Souffrance n'est pas un résidu aux formes immuables; ses paroles et ses gestes animent une société et l'irradient de tous côtés. Elle est aussi à l'aube des désirs fraternels et des mouvements de solidarité : elle brise autant qu'elle soude, mais c'est bien entendu la réception qu'on lui organise qui la rend sordide ou motrice.*

*Arlette Farge (1997)*

En commençant ce projet de recherche, il y a maintenant de nombreuses années, nous n'imaginions pas à quel point cette tentative de comprendre la patrimonialisation de mémoires sensibles nous amènerait à questionner notre rapport au temps ou plutôt les usages du temps. Sans cesse, nous avons navigué entre le passé, le présent et l'avenir. Temps de l'histoire, de la mémoire, du patrimoine et à travers ces grandes notions, temps des êtres humains qui sont engagés individuellement et collectivement dans un processus de création de dispositifs symboliques à partir d'événements traumatiques. C'est à partir de l'institution muséale que nous avons observé ces différentes temporalités. Nous y avons rencontré différents acteurs agissant ensemble pour mettre en récit des périodes difficiles habitées par la violence et la mort génératrices de rupture temporelle, avec comme objectif la transmission de ce passé douloureux.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur notre thèse, notre analyse et les résultats que nous avons obtenus. Puis nous réexaminerons ces temporalités que nous avons explorées avec la mémoire, l'histoire et le patrimoine pour enfin réfléchir aux limites de ce projet et poser quelques questions qui nous semblent ouvrir ce travail sur d'autres avenues de recherche.

*Temps du musée, temps du patrimoine*

En nous intéressant à l'écriture de la mémoire de la déportation au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, nous avons tout d'abord cherché à circonscrire notre recherche. Les circonstances d'une actualisation de l'espace dédié à la déportation nous ont permis d'observer et analyser un processus de patrimonialisation dans son intégralité.

Adoptant essentiellement un regard anthropologique et communicationnel attentif aux interactions des acteurs engagés – représentants associatifs de la mémoire de la politique, de la mémoire juive de la déportation, historiens et équipe muséale – dans un processus de transmission, nous avons procédé à l'analyse de notre terrain en deux étapes.

À partir de données constituées d'entretiens avec chacun des acteurs, d'enregistrements audio des réunions du processus participatif, d'analyse de l'espace d'exposition de la déportation au sein de la présentation semi-permanente du MRDI, d'archives du Musée et d'articles de presse, nous avons circonscrit une première phase du processus de muséalisation de la déportation, une médiation mémorielle.

La première phase a été consacrée à la restitution du processus d'actualisation, qui s'est elle-même scindée en deux étapes. Tout d'abord, une phase de mise en contexte temporel de cette actualisation a consisté à procéder à l'historique de ce Musée. Il s'agissait de comprendre, dans une perspective synchronique, ce qui a mené à cette actualisation et à la façon dont elle a été dirigée sous la forme d'un dispositif de communication participatif. Nous avons ainsi réalisé la généalogie de cette institution et distingué quatre périodes : l'ouverture du musée associatif en 1966, en passant par sa départementalisation en 1994, puis son fonctionnement en tant que musée départemental, jusqu'à la dernière période identifiée correspondant à l'actualisation de l'espace de la déportation entre 2006 et 2008. Le Musée associatif de 1966 a été le temps de la mémoire politique de la déportation prise en charge par les témoins directs par le biais d'associations composées d'anciens résistants et déportés d'allégeance communiste et gaulliste. Le processus de départementalisation initié dans les années 90 s'est matérialisé par l'arrivée de professionnels de la muséologie et d'historiens pour construire une nouvelle mise en récit de la déportation plus distanciée.

Un dispositif de communication participatif s'est ainsi mis en place au musée, intégrant muséologues, historiens et associations au sein de comités de concertation. La départementalisation entérinée voit l'institutionnalisation de ce dispositif participatif de concertation qui s'accompagne d'une redéfinition publique de la mémoire. En effet, cette redéfinition se traduit par la réhabilitation d'une mémoire juive de la déportation, qui désormais constitue un acteur important aux côtés des anciens résistants. Enfin, l'année 2006 marque un tournant pour l'institution muséale qui, en s'attendant à repenser sa présentation de la déportation, réitère sa volonté de mettre en place un processus consultatif. Il s'agit alors pour le Musée de préserver une représentation équilibrée des mémoires concernées à un moment clé où les derniers témoins oculaires de la période disparaissent et où son historiographie semble arriver à un achèvement.

La seconde étape a été dédiée à l'étude du processus d'actualisation de 2006 à 2008 et à en restituer les résultats muséographiques. Nous avons ainsi procédé à une analyse de la salle en 2006 qui présentait une première muséographie réalisée en 1994, reflétant le contexte historiographique et mémoriel de l'époque, caractérisée par une domination de la mémoire politique de la déportation, laissant peu de place à une mémoire juive. Élaborée au moment de la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la libération de 1994 et au moment du passage sur le plan institutionnel du Musée associatif au Musée départemental, elle a privilégié une mémoire politique de la déportation, malgré la mention de la déportation raciale au sein de son espace. Issue d'un comité participatif largement dominé par les associations d'anciens résistants, l'espace d'exposition de 2006 traduit en termes muséographiques les forces mémorielles en présence et s'intègre dans un contexte social voué à la commémoration. Il faudra attendre 2008, avec la nouvelle présentation de la déportation, intitulée Déportations au pluriel, pour observer une mise en récit d'un objet désormais historicisé et partagé de façon plus équitable entre mémoire politique et mémoire juive de la déportation. D'une médiation mémorielle de la déportation en 2006, on est passé à une médiation d'un objet historicisé qui permet d'envisager sa mise en patrimoine. D'un temps muséal soumis au contexte mémoriel et historiographique de l'objet à médiatiser, nous arrivons à un temps patrimonial.

Ce dernier introduit l'avenir à partir d'un objet dont les contours mémoriels et historiques sont ainsi en 2008 plus précis, impliquant, en ce qui concerne la mémoire politique de la déportation, la réalisation complète d'un travail de deuil. Il s'agit de la seconde phase de notre analyse de la mémoire de la déportation au musée : la médiation patrimoniale.

Cette seconde phase, constituant le cœur de notre thèse, à savoir l'étude du processus de patrimonialisation, a été entreprise selon trois perspectives : une perspective relationnelle, symbolique et temporelle. Penser un patrimoine à transmettre s'apparente à créer au présent un nouveau sens, à restaurer des liens avec des individus du passé et à poser un regard vers l'avenir. Notre intention était de répondre à la question suivante : comment l'écriture patrimoniale d'une mémoire s'élabore, transcendant ainsi les ruptures de lien, de sens et de temps qu'elle contient de par sa nature traumatique.

Notre approche anthropologique et communicationnelle a choisi de s'intéresser au potentiel relationnel de la patrimonialisation dont l'opérativité s'est déployée au sein d'un espace de communication que nous avons circonscrit au musée. C'est à partir de ce potentiel relationnel contenu dans un processus patrimonial que le sens et le passage du présent à l'avenir ont pu surgir. Concrètement, nous avons observé et analysé les interactions entre les différents acteurs du processus muséologique participatif mis en place par le MRDI. Ce processus particulier dirigé par le MRDI, impliquant des témoins et porteurs de mémoire de la déportation et des historiens en plus de l'équipe muséale, constitue un espace de communication. Ce dernier a permis la mise en place d'une transaction comme forme particulière de l'échange, instaurant une relation de réciprocité à long terme entre les différents acteurs qui se sont trouvés désormais liés par le processus muséologique auquel ils ont participé. Suivant les trois perspectives énoncées plus haut voici les résultats auxquels nous avons abouti.

Sur le plan relationnel, nous avons démontré que les différentes communautés mémorielles se relient entre elles à travers un processus de reconnaissance de leurs expériences respectives, tandis que les historiens et témoins ont trouvé à travers la concertation la possibilité d'une reconnaissance de leurs savoirs distincts.

En effet, si la mémoire politique et la mémoire juive sont générées par des expériences de la déportation très différentes, elles réussissent néanmoins, par l'entremise du dispositif de concertation dirigé par le musée et validé par l'historien, à se reconnaître et à accepter de coexister au sein d'un même espace de médiatisation. Concernant l'historien et le témoin, la dichotomie entre écriture historique et écriture mémorielle de la déportation nous semble demeurer. Nous ne pouvons pas affirmer qu'un partage d'autorité équitable s'élabore, l'historien adoptant une position de surplomb, renforcée par le Musée qui se réfère à ce dernier comme arbitre en cas de conflits lors des concertations. Ceci dit, la visée pédagogique inhérente à la mise en récit muséale permet de nuancer cette autorité que l'historien serait seul à détenir. L'idée que ce nouveau récit de la mémoire de la déportation soit destiné à être transmis à de nouvelles générations permet à l'historien de reconnaître la pertinence du savoir du témoin, incarné et sensible, comme vecteur de cet événement historique dépassant ainsi le clivage classique entre histoire et mémoire. Les témoins directs, quant à eux, s'en remettent au Musée et implicitement aux historiens qu'ils voient comme faisant partie de l'équipe muséale. Ils y déposent leurs mémoires en toute confiance, rassurés quant à sa préservation et transmission au sein de la nouvelle présentation muséale. Nous avons observé également que ce processus de reconnaissance s'est doublé d'une gratitude du Musée envers les témoins directs, anciens résistants et déportés politiques. C'est ici que la notion de *don contre don* générée par la patrimonialisation apparaît. Tout au long du processus, nous avons vu, par le biais des interventions du conservateur ou par l'intégration de nouveaux dispositifs d'exposition, qu'il existe une reconnaissance et nous dirons même un hommage envers l'engagement de ces résistants qui n'ont eu de cesse de vouloir transmettre les valeurs de la Résistance après la guerre. Il est question, au-delà de la mémoire et de l'histoire, des valeurs que les résistants portent en eux, et une promesse de les transmettre est réitérée par le musée aux derniers représentants directs de ces valeurs lors de ce processus d'actualisation.

Sur le plan symbolique, le choix d'incarner cette histoire par l'utilisation de témoignages et d'intégrer l'engagement d'après-guerre a permis de sortir de la rupture symbolique produite par la déportation. Un horizon à un événement centré au départ sur la souffrance et la mort a été proposé.

En intégrant les dispositifs de la *Mémoire* et des *Justes*, le Musée a mis au premier plan les survivants et a proposé ainsi un avenir à la mémoire de la déportation. Sans minimiser l'atrocité et la barbarie inimaginable de la déportation, il l'a teintée d'espoir, permettant à celui qui ne l'a pas vécue de voir cette période comme un événement se situant justement à un moment de l'histoire avec un avant et un après. Ce sont les valeurs de la Résistance qui sont ainsi prolongées au présent et proposées comme alternative à un passé traumatique.

Cette ouverture sur l'avenir, contrant la hantise d'un passé sclérosant, marque la possibilité d'une opérativité patrimoniale transcendant une visée qui serait uniquement commémorative. L'expérience concentrationnaire devient source de réflexion au sujet de sa transmission et questionne le patrimoine qu'il est possible de construire à partir d'une expérience traumatique. C'est dans l'engagement militant pour la reconnaissance de leurs expériences et dans la transmission de valeurs communes que les deux communautés mémorielles se retrouvent et travaillent ensemble sous la direction du musée. Nous avons observé également que la perspective patrimoniale engagée par le musée permettait à deux formes de savoirs sur cette période de coexister sans s'opposer. C'est ce que nous avons pu constater entre l'historien et le témoin qui, en adoptant un regard sur l'avenir initié par le musée, ont pu se relier afin de construire ensemble un récit patrimonial sur la déportation. C'est le résultat sur le plan temporel auquel nous avons abouti à partir de notre analyse principale au MRDI.

Au-delà du fait que la présence de l'historien, ou l'existence d'une historiographie écrite et partagée par le milieu scientifique soit une des conditions nécessaires à la mise en patrimoine d'une mémoire difficile, il nous semble qu'*in fine* cette possibilité tient pour beaucoup à une question de temporalité. On sort d'un événement clos sur lui-même, on peut imaginer un pendant, mais surtout un après. De plus, avec la disparition des témoins oculaires et leurs délégations mémorielles au musée, un travail de deuil peut se réaliser, en particulier pour la mémoire politique de la déportation, prémisses nécessaires à la question de la transmission. C'est un processus qui prend du temps, et il nous semble qu'il a commencé depuis l'ouverture du Musée associatif et que nous en voyons aujourd'hui l'achèvement avec l'actualisation de la déportation.

En transcendant les ruptures relationnelles et symboliques générées par cet événement sensible, le musée propose, avec son nouveau récit de la déportation élaborée aux côtés de l'historien avec les communautés mémorielles, d'habiter le temps en faisant coexister au présent passé et futur.

Il ne s'agit plus seulement de médiatiser une histoire traversée par différents courants mémoriels, obligeant l'historien et le musée à articuler passé et présent au sein d'un même espace aux côtés des porteurs de mémoire, mais également de penser ce que nous devons tant aux générations antérieures, contemporaines que futures. Nous observons que le musée reste néanmoins timide dans sa transmission d'un patrimoine négatif, ne donnant que peu de place au bourreau dans sa présentation muséographique, ce qui nous semble être au cœur d'un questionnement sur ce que pourrait être une juste écriture de la mémoire de la déportation. Il réussit cependant à patrimonialiser une mémoire résistante de la déportation, porteuse d'engagement militant.

Si nous résumons, nous pouvons affirmer que pour que l'écriture patrimoniale s'opère, il est nécessaire qu'une historiographie soit achevée, un processus mémoriel apaisé, ce qui implique la reconnaissance d'expériences entre les communautés mémorielles concernées et un partage de savoirs établi et cadré, dans notre cas, par l'institution muséale. En outre, comme nous l'avons observé avec notre terrain secondaire au Musée de la Personne, cela exige une demande de la part de ceux dont on souhaite patrimonialiser la mémoire. Sans cet engagement de la communauté mémorielle concernée dans le long processus de transmission de leur histoire, il est très probable que cela aboutira à un échec ou que le résultat ne sera pas fidèle à l'expérience des porteurs de mémoire. Quant au partage d'autorité, nous le voyons également comme une condition nécessaire à l'écriture patrimoniale qui, selon nous, fait coexister deux formes de savoirs, mémoriel et historique. Ce partage, comme nous l'avons vu, est plus ou moins équitable suivant les contextes. Au MRDI, la tendance de privilégier le discours de l'historien est un moyen pour éviter de tomber dans une commémoration de l'événement, tandis que pour le projet de recherche *Cura*, on vise le partage le plus équitable possible en mettant sur le même plan les deux types de savoir sans les hiérarchiser.

Il nous semble maintenant pertinent de parcourir les différentes temporalités à l'œuvre spécifiques à notre objet de recherche, les mémoires sensibles, afin de mieux comprendre ce que la patrimonialisation opère sur le temps. Nous risquons ici d'être redondante, mais il nous semble important d'y revenir afin de pouvoir conclure sur les limites et apports de ce travail.

*Temps de l'histoire, temps de la mémoire, temps d'un passé sensible*

Le point de départ de cette thèse a été de contextualiser notre objet de recherche. Situé dans une histoire contemporaine, notre objet est relié au passé. C'est un passé récent et problématique qui appartient à ce que les historiens appellent histoire du temps présent. Globalement, cette période commence à partir de la Seconde Guerre mondiale. De par sa contemporanéité et la complexité des événements auxquels elle se rapporte, elle oblige les historiens à prendre en compte les spécificités suivantes : le témoin, la mémoire, l'événement et la demande sociale. La proximité temporelle de la période étudiée suppose que les témoins oculaires soient vivants et place donc l'historien en contact avec ces derniers. Cela engendre une historiographie qui, d'une part réhabilite le témoignage comme source, et d'autre part s'interroge sur l'utilisation qu'elle en fait. Ainsi, si nous observons le contexte français, notamment avec l'Institut du temps présent, on voit se développer une historiographie qui réintègre le témoignage comme source au même titre que les archives et qui simultanément questionne les limites de cette même source, ne l'acceptant que si elle est validée par sa mise en série et sa confrontation avec les archives.

Dans le même temps, de nombreux historiens constatent cette prolifération du témoignage dans l'espace public, symptôme d'une émancipation d'une parole qui se déploie hors de leur contrôle et dont ils analysent la diffusion et le type de savoir produit. Objet tant d'intérêt que de méfiance pour les historiens dans le contexte français, le témoin et le témoignage sont des éléments que l'on ne peut ignorer. Le contexte américain diffère quelque peu et place le témoin et le témoignage comme source première de leur analyse. En effet, l'*oral history* fonde son approche méthodologique sur l'interview et ne cherche pas à valider et vérifier par triangulation le témoignage obtenu.

Cette approche considère le témoignage comme forme de savoir autonome différent d'une utilisation seulement comme source parmi d'autres. Elle souhaite travailler avec le témoin dans un rapport d'autorité équitable et se réfère notamment au concept de *shared authority* qui s'intéresse au témoin non pas comme source dont on questionnerait les limites, mais plutôt comme collaborateur et producteur d'un savoir. Cela oblige l'historien oral à reconsidérer les frontières entre sa discipline académique et la communauté avec laquelle il travaille. L'histoire du temps présent a donc à entretenir une relation de proximité avec la mémoire qui privilégie, quant à elle, un rapport affectif au passé et une mise en récit fondée sur l'expérience individuelle.

De surcroît, elle s'inscrit dans un contexte de prolifération de la mémoire au sein de l'espace public médiatisé qui cultive le passé, parfois à outrance, sous différentes formes. La multiplication des campagnes d'archivages, des monuments et mémoriaux va notamment dans le sens de ce rapport affectif au passé. Un autre élément détermine l'histoire du temps présent, c'est l'événement. Il est celui qui pose la question du temps de façon la plus aiguë. Marquant un avant et après, il contient une rupture temporelle qui détermine sa mise en récit. Au-delà de la borne chronologique qu'il peut constituer, il engendre une nouvelle construction du monde que l'historien s'attelle à comprendre, tout en prenant en compte les conditions de sa production. Enfin, cette période à laquelle nous nous intéressons ne peut faire l'impasse sur la demande sociale qui la caractérise. En effet, l'historien n'est plus le seul générateur de projets de recherche et se trouve aux prises, voire sous surveillance de la société dans laquelle il s'inscrit, l'engageant ainsi dans des entreprises d'expertise hors de la seule sphère académique. Émanant tant de l'État que de la société civile, par le biais notamment de groupes mémoriels, cette demande place l'historien bien souvent dans un rôle d'arbitre détenteur d'une vérité à laquelle on se réfère pour clore un débat et qui l'engage parfois dans de nouveaux projets de recherche. Le risque d'instrumentalisation est alors un enjeu auquel il doit faire face.

Ces quatre éléments plongent l'historien contemporain dans une relation de contiguïté avec la mémoire qui le contraint à être attentif à un présent qui le sollicite constamment.

Elle demeure néanmoins liée à un événement passé producteur d'une rupture symbolique nécessaire pour initier un projet de recherche.

Si l'historien parle du présent et développe son analyse sous l'influence de la société dans laquelle il s'inscrit, il opère cependant une distanciation face à son objet d'étude afin d'élaborer une mise en récit selon les règles de sa discipline. Cette séparation le place d'emblée dans une temporalité distincte de celle de la mémoire qui se réactualise constamment au présent et qu'elle transforme en objet d'étude. Avec l'histoire, il y a une idée d'un « ça a été », d'un événement terminé pour pouvoir parler de son historicisation. Si nous prenons simplement l'exemple de notre terrain principal qui s'intéresse à la déportation sous le régime nazi, nous pouvons situer et aujourd'hui expliquer ce moment de façon précise. Nous distinguons le temps de l'histoire de celui de la mémoire, malgré leurs proximités évidentes lorsqu'il s'agit d'événements contemporains puisque tous deux s'écrivent au présent.

Le temps de la mémoire est le présent. C'est au présent que nous nous remémorons les événements passés qui sont sans cesse érodés et recontextualisés par le temps qui passe. Éminemment subjective, elle est liée à celui qui la porte et en fait l'expérience. Au départ processus individuel, elle est dépendante d'autrui pour s'élaborer et se conçoit au sein de l'espace social, se transformant au gré d'expériences et connaissances ultérieures à l'événement initial dont elle est issue. Elle fonde un rapport au passé sensible, chargé d'émotions et d'affectivité qui dépend des engagements et appartenances de ceux qui la portent. Et c'est cela qui marque sa grande différence avec le rapport au passé qu'entretient l'histoire. Cette dernière, en mettant le passé à distance, opère une objectivisation de l'événement qu'elle analyse, met en récit et considère comme une étape parmi d'autres, tandis que la mémoire y voit parfois une rupture radicale, le basculement d'une vie comme c'est le cas pour des expériences extrêmes liées à la guerre, la violence, la barbarie et dans une moindre mesure l'immigration.

Ce sont des passés que nous qualifions de sensibles, tant par l'événement auquel ils se réfèrent, impliquant une rupture symbolique, temporelle et relationnelle, que par les différentes expériences mémorielles auxquelles ils renvoient.

L'occurrence de la déportation pendant la Seconde Guerre mondiale en Isère que nous avons choisi de retenir pour cette recherche, est exemplaire à cet égard et fait s'entremêler deux rapports au temps animés par le même objectif d'élaboration du passé.

Ce passé sensible, ou plutôt cette mémoire sensible, est entendue comme un regard posé au présent sur un événement historique lié à des traumatismes dont les témoins sont encore vivants et dont l'intelligibilité est partagée entre scientifiques, témoins et acteurs politiques. La mémoire de la déportation en France et particulièrement en Isère est tout d'abord une mémoire de la Résistance. Portée par des associations d'anciens résistants déportés, elle est jusque dans les années 80 une mémoire essentiellement politique traversée par deux visions antagonistes de ce passé, l'une gaulliste et l'autre communiste se partageant, suivant les époques, l'écriture mémorielle de la déportation. À partir des années 80, l'arrivée de la mémoire juive propose une nouvelle répartition mémorielle de la déportation. Son institutionnalisation dans les années 90, avec la reconnaissance par l'État français de sa responsabilité dans la déportation des Juifs, marque l'avènement d'un nouveau paysage mémoriel de cet événement. Elle s'accompagne parallèlement d'un ancrage de la mémoire de la Shoah dans l'espace public, par le biais notamment de la création de mémoriaux tant sur le plan national qu'international.

Sous l'égide du « devoir de mémoire », la mémoire de la déportation se développe aujourd'hui essentiellement autour de celle de la Shoah et se matérialise autour de trois figures : le résistant, la victime et le Juste, dont les musées se font les relais. Quant à elle, l'historiographie, bénéficiant d'un accès à de nouvelles archives depuis le cinquantenaire de la libération des camps, raffine ses données et développe de nouveaux sujets de recherche qui contribuent à démystifier de nombreux mythes, comme celui d'une seule Résistance unie, ou qui tente d'aborder des passés « qui ne passent pas », tel que celui de la collaboration. Mais c'est surtout un questionnement sur la mémoire de la déportation comme objet d'étude qui intéresse de nombreux historiens, notamment la question du culte abusif de la mémoire autour de l'Holocauste.

Le devoir de mémoire, cette injonction à se souvenir selon Ricœur (2001) surplombe les entreprises de mise en récit de l'histoire du temps présent. Elle est si présente qu'elle en devient une évidence morale qui dans bien des cas nous semble interrogeable. Commémorer un événement est une étape dans un travail de deuil, mais lui donner un sens permet de mieux s'en distancer afin d'habiter le présent.

« On fait valoir sans cesse le devoir de mémoire : mais rappeler un événement ne sert à rien, même pas à éviter qu'il ne se reproduise, si on ne l'explique pas [...]. Si nous voulons être les acteurs responsables de notre propre avenir, nous avons d'abord un devoir d'histoire. »<sup>202</sup> Jean-Pierre Rioux partage ce point de vue en se demandant même, se référant à une étude de Sophie Ernst (2008), si cette injonction ne deviendrait pas un instrument de culpabilité pour les générations présentes :

À propos des camps d'extermination nazis, ce devoir devenu très impératif a même pu culpabiliser quelques représentants des nouvelles générations jusque dans les établissements scolaires où des témoins en viennent quelques fois à vouloir convaincre de jeunes innocents d'aujourd'hui qu'ils participeraient d'une catégorie inconnue de l'histoire : la culpabilité collective et imprescriptible.<sup>203</sup>

Plus loin dans ses propos, on retrouve la dichotomie entre histoire et mémoire classique que les historiens ont tendance à adopter, la « mémoire » ayant remplacé « le devoir de mémoire » dans son argumentaire : « Comme si la mémoire était de meilleur rendement probatoire, moral et civique que le récit construit par les historiens en croisant toutes les traces sans en privilégier ni sacrifier aucune. »<sup>204</sup> Derrière cette critique du devoir de mémoire, il y a également celle de la mémoire. Posture classique adoptée souvent par les historiens distinguant une mémoire d'un côté moins fiable que l'histoire plus distante, vérifiant et triangulant ses sources. Mais Rioux fait également allusion aux valeurs véhiculées par la mémoire et sûrement à l'utilisation de cette dernière comme outil normatif de régulation sociale que les pouvoirs politiques utilisent. Et c'est sur cette question qu'il est plus pertinent de faire apparaître la question de la transmission.

<sup>202</sup> Prost, Antoine. 1996. *Douze leçons sur l'histoire*. Paris : Seuil, p. 306.

<sup>203</sup> Rioux, Jean-Pierre. 2012. « Les avatars du devoir de mémoire ». In *Le débat*, n° 170, p. 192.

<sup>204</sup> Ibid.

En effet, nous pensons que le devoir de mémoire était nécessaire dans un premier temps afin de redonner une place à certaines mémoires évincées. Néanmoins, on constate qu'il alimente aujourd'hui les concurrences de mémoire et les instrumentalisation politiques. Et également la dichotomie histoire mémoire qui nous paraît justement être transcendée au sein d'une écriture patrimoniale.

Le temps du patrimoine fait justement coexister le temps de la mémoire et le temps de l'histoire. D'un côté, un temps de la continuité qui se renouvelle au présent, de l'autre, un temps de la rupture qui met le passé à distance.

Si l'on considère l'histoire comme un discours critique sur le passé, son écriture nécessite, au-delà de la disponibilité des sources, au moins deux prémisses. Il faut d'abord une césure. Pour penser historiquement le passé, même le plus proche, nous devons le mettre à distance comme une expérience close. C'est la condition pour le distinguer du présent, même si c'est toujours au présent qu'on écrit l'histoire. Il faut, d'autre part, une demande sociale de connaissance qui suggère aux chercheurs des objets d'investigation. C'est grâce à un aller-retour incessant entre histoire et mémoire qu'une représentation du passé se forge au sein de l'espace public.<sup>205</sup>

L'écriture patrimoniale opère ce même aller-retour, elle y ajoute, avec le regard tourné vers l'avenir, la construction d'un imaginaire social. À travers ce projet de recherche, nous ne voyons pas la patrimonialisation uniquement comme une entreprise de conservation vouée à une seule commémoration, mais plutôt comme un processus symbolique qui participe à historiciser la mémoire de la déportation au moment de la disparition des témoins. C'est également un processus qui transforme un patrimoine négatif en une source potentielle d'action, grâce à l'exposition d'engagements citoyens. Rupture et continuité se côtoient.

La perte, en ce qui concerne la mémoire politique de la déportation, est intériorisée et déposée au sein du musée ; elle suggère plutôt un agir qu'une commémoration sans fin avec les victimes. Si des îlots commémoratifs subsistent et des conflits resurgissent, c'est qu'ils répondent à des usages politiques du passé et cela concerne aujourd'hui plus particulièrement la mémoire juive de la déportation. Face à la perte, au traumatisme, il y a une première étape d'acceptation de la disparition de ce passé.

---

<sup>205</sup> Traverso, Enzo. 2011. *L'histoire comme champ de bataille : Interpréter les violences du XX<sup>e</sup> siècle*. Paris : La Découverte, p. 8.

La mémoire collective oscille entre un surinvestissement du passé et un oubli parfois total pour survivre. Il est difficile de trouver un juste milieu, mais les processus patrimoniaux qui intègrent les porteurs de mémoires et les historiens peuvent tendre vers une juste histoire de l'événement. Cette juste histoire intégrerait le travail de deuil afin de soustraire les générations suivantes au poids d'un événement dont elles ne sont pas responsables, convoquant ce qu'Esther Benbessa a appelé un oubli raisonnable. Ainsi, il nous semble qu'une proposition patrimoniale est possible et transmissible.

#### *Vers de nouveaux questionnements*

Au terme de cette recherche, plusieurs points nous paraissent en limiter la portée et en même temps ouvrir de nouveaux questionnements. Cette thèse concerne l'étude d'un processus de patrimonialisation en général. Nous avons opté pour une approche communicationnelle et anthropologique qui a considéré le patrimoine dans une perspective relationnelle.

Si nous avons regardé la réception de ce processus au niveau des acteurs qui se situaient autour de la table de concertation et de façon superficielle dans la presse, il nous semble qu'il serait pertinent d'analyser ce qu'il en est au niveau des visiteurs. Cela serait d'autant plus nécessaire que nous étudions un processus de transmission de mémoires sensibles et nous voyons dans ce processus un potentiel relationnel qu'il serait pertinent de vérifier plus largement au sein de l'espace public. En outre, ce serait également l'occasion d'observer si cette patrimonialisation, selon nous porteuse d'un horizon et d'engagements, est reçue de cette façon au sein des visiteurs. Il nous semble donc qu'une meilleure analyse de l'opérativité symbolique, relationnelle et temporelle de cette patrimonialisation pourrait être réalisée en incluant les visiteurs.

Nous avons effleuré à plusieurs reprises la question de la dette, du don qui accompagne le patrimoine. Nous pensions analyser le processus sous le signe du don. S'il est clair que cette notion parcourt en filigrane la recherche, nous ne l'avons finalement pas approfondie. Nous pourrions, ultérieurement, reprendre ce processus en nous concentrant spécifiquement sur les mécanismes de *don contre don* tout au long du processus, que ce soit entre les déportés résistants et le musée, comme nous l'avons brièvement vu, mais aussi du côté de la

communauté juive. De plus, il faudrait particulièrement regarder en quoi cet héritage, transmis aux visiteurs, pourrait être analysé en terme de don, et en quoi cela implique une dette à celui qui la reçoit, voire même dans ce cas de patrimoine négatif, une forme de culpabilité. Ce cas extrême de culpabilité viendrait à l'encontre d'une patrimonialisation ouvrant des possibles d'agir et cela enfermerait le récepteur dans l'évènement dont on tente de faire sens, lui transmettant une responsabilité par rapport à ce passé. Alors qu'il nous semble que justement la mise en patrimoine dans sa transmission de valeurs est un appel à la responsabilité non pas du passé qu'elle transmet, mais plutôt du présent dans lequel celui qui reçoit s'inscrit. Et cette responsabilité serait une compréhension de l'évènement et également une ouverture sur l'agir. C'est d'autant plus prégnant dans des patrimonialisations de mémoires sensibles comme nous l'avons vu.

Au-delà du traumatisme, de la mort exposée, un processus cathartique se réalise libérant ainsi autant ceux qui l'ont porté, car ils savent que la transmission de leurs expériences et de leurs valeurs s'opère, que les générations actuelles. Et il nous semble que la notion d'engagement présente autant dans le passé pour les résistants, mais également dans le présent pour les représentants associatifs de toutes appartenances mémorielles, est également une avenue de recherche à creuser.

Cette action continuelle et cette capacité à s'engager ensuite dans la vie et à transmettre une histoire, mais également l'engagement d'une institution patrimoniale à choisir un dispositif de concertation et à le maintenir malgré les tensions qui en jalonnent la généalogie, nous semblent parcourir tout ce processus patrimonial. Et c'est peut-être par cette entrée, par l'engagement des acteurs, que nous pourrions aborder ultérieurement un processus patrimonial, ou plus largement, un processus médiatique.

C'est ce que nous retenons aujourd'hui, cet engagement profond dans l'action qui nous semble être essentiel à transmettre de ces histoires traumatiques pour mieux habiter le présent.

Les multiples musées consacrés à ces périodes n'éviteront pas que d'autres évènements traumatiques surviennent. Nous nous méfions quelque peu d'une muséologie qui pense être un acteur majeur de la paix. Notons que ce serait également un sujet à creuser. Nous croyons

plutôt que si ces institutions arrivent à transmettre un rapport sensible à l'histoire de ces événements, n'omettant pas le caractère négatif de ces derniers, donnant une place aux morts, mais également mettant en avant l'engagement de l'humain qui y résiste, ils auront réussi à transmettre une histoire qui interroge notre propre engagement dans ce monde.

*[...] Car l'histoire est pleine de ces moments où, contre toute attente, les gens se sont battus ensemble pour plus de justice et de liberté, et l'ont finalement emporté – pas assez souvent certes, mais suffisamment tout de même pour prouver qu'on pourrait faire bien plus. Les acteurs essentiels de ces luttes en faveur de la justice sont les êtres humains qui, ne serait-ce qu'un bref moment et même rongés par la peur, osent faire quelque chose.*

*Howard Zinn (2006)*

## BIBLIOGRAPHIE

- Agamben, Giorgio. 2007. *Qu'est qu'un dispositif*. Paris : Payot & Rivages.
- Agamben, Giorgio. 2003. *Ce qui reste d'Auschwitz*. Paris : Payot & Rivages.
- Amougou, Emmanuel (dir. publ.). 2004. *La question patrimoniale : De la « patrimonialisation » à l'examen des situations concrètes*. Paris : L'Harmattan.
- Anderson, Benedict. 2002. *L'imaginaire national : Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris : La Découverte & Syros.
- Andrieu, Claire. 1984. *Le programme commun de la résistance : Des idées dans la guerre*. Paris : Les Éditions de l'Érudit.
- Arendt, Hannah. 2002. *Eichmann à Jérusalem*. Coll. « Folio/histoire », n° 32. Paris : Gallimard.
- Arendt, Hannah. 1983. *Condition de l'homme moderne*. Coll. « Agora » dirigée par François Laurent. Paris : Calmann-Lévy.
- Arendt, Hannah. 1972. *La crise de la culture*. Coll. « Folio/essais », n° 113. Paris : Gallimard.
- Augé, Marc. 2001. *Les Formes de l'oubli*. Paris : Payot & Rivages.
- Baczko, Bronislaw. 1984. *Les imaginaires sociaux : Mémoires et espoirs collectifs*. Paris : Payot.
- Bakhtine, Mikhail. 1977. *Le marxisme et la philosophie du langage : Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*. Paris : Éditions de Minuit.
- Becker, Annette. 2003. *Maurice Halbwach un intellectuel en guerres mondiales 1914-1945*. Paris : Agnès Viennot Éditions.
- Benasayag, Miguel et Angélique del Rey. 2012. *Éloge du conflit*. Paris : La Découverte.
- Bensa, Alben. 1995. « De la relation ethnographique. À la recherche de la juste distance ». *Enquête, Anthropologie, Histoire, Sociologie*, 1, p. 131-140.
- Berliner, David. 2010. « Anthropologie et transmission ». *Terrain*, n° 55, p. 4-19.
- Blanchet, Alain et Anne Gotman. 2006. *L'Entretien*, sous la dir. de François de Singly. Coll. « 128 », n° 19. Paris : Armand Colin.

- Boltanski, Luc. 2007. *La souffrance à distance*. Coll. « Folio/essais », n° 488. Paris : Gallimard.
- Bortolotto, Chiara. 2012. « Nouveaux acteurs du patrimoine, nouvelles postures anthropologiques ». *Civilisations*, n° 61-1. Source : <http://civilisations.revues.org/3118>, site internet consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2013.
- Boursier, Jean-Yves (dir. publ.). 2005. *Musées de guerre et mémoriaux*. Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme.
- Boutaud, Jean-Jacques. 1998. *Sémiotique et communication : Du signe au sens*. Coll. « Champs Visuels » dirigée par Pierre-Jean Benghozi, Jean-Pierre Esquenazi et Bruno Péquignot. Paris : L'Harmattan.
- Buffet, Alice. 2004. *Histoire, mémoire et patrimoine : Le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère*, sous la dir. d'Anne-Marie Granet Abisset. Université Pierre Mendès France, Grenoble, septembre 2004.
- Candau, Joël. 2005. *Anthropologie de la mémoire*. Paris : Armand Colin.
- Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, la Fondation Auschwitz, le Goethe-Institut de Lyon et le Musée-Mémorial des Enfants d'Izieu. 2000. *L'avenir de la mémoire*. Actes du Colloque International, Lyon, 25-27 novembre 1999. Bruxelles : Éditions du Centre d'Études et de Documentation Fondation Auschwitz-Bruxelles.
- Chaniel, Phillippe. 2008. « Ce que le don donne à voir ». In *La société vue du don : Manuel de sociologie anti-utilitariste appliquée*, sous la dir. de Philippe Chaniel. Paris : La Découverte.
- Chappé, François. 2010. *Histoire, mémoire, patrimoine : Du discours idéologique à l'éthique humaniste*. Coll. « Art & Société » dirigée par Jean-Yves Andrieux et Marianne Grivel. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Charaudeau, Patrick et Dominique Maingueneau (dir. publ.). 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Chaumier, Serge et Daniel Jacobi (dir. publ.). 2009. *Exposer des idées. Du musée au Centre d'interprétation*. Paris : Complicités.
- Chaumier, Serge. 2005. « L'identité, un concept embarrassant ». *Culture et Musées*, n° 6, p. 21-42. Arles : Actes Sud.
- Chaumier, Serge. 2003. *Des musées en quête d'identité : Écomusée versus technomusée*. Paris : L'Harmattan.
- Chiantaretto, Jean-François et Régine Robin (dir. publ.). 2003. *Témoignage et écriture de l'histoire : Décade de Cerisy 21-31 juillet 2001*. Paris : L'Harmattan.

- Coquio, Catherine (dir. publ.). 2003. *L'histoire trouée : négation et témoignage*. Nantes : L'Atalante.
- Corcuff, Philippe. 2007. *Les nouvelles sociologies*. Paris : Armand Colin.
- Cusset, Pierre-Yves. 2007. *Le lien social*. Paris : Armand Colin.
- Dacheux, Eric (dir. publ.). 2008. *L'espace public*. Les essentiels d'Hermès. Paris : CNRS édition.
- Davallon, Jean. 2009. « Objets d'exposition : Objets de mémoire, objets de patrimoine? ». In *Mémoire de Mémoires : Étude de l'exposition inaugurale de Musée de la civilisation*, sous la dir. d'Yves Bergeron et Philippe Dubé. p. 141-168. Laval : Presses de l'Université Laval.
- Davallon, Jean. 2006. *Le don du Patrimoine*. Paris : Hermes Lavoisier.
- Davallon, Jean. 2004. « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche ». *Hermès : Les sciences de l'information et de la communication. Savoirs et pouvoirs*, n° 38, p. 30-37.
- Davallon, Jean. 2002. « Comment se fabrique le patrimoine ». In *Qu'est-ce que transmettre?* Sciences Humaines hors-série n° 36 (mars-avril-mai).
- Davallon, Jean. 2002. « Réflexions sur la notion de médiation muséale ». In *L'art contemporain et son exposition*. Paris : L'Harmattan.
- Davallon, Jean. 1999. *L'exposition à l'œuvre : Stratégies de communication et médiations symboliques*. Paris : L'Harmattan.
- De Baecque, Antoine et Delage, Christian. 2008. *De l'histoire au cinéma*. Paris : Éditions complexe.
- De Certeau, Michel. 1994. *La prise de la parole et autres écrits politiques*. Paris : Seuil.
- De Certeau, Michel. 1975. *L'écriture de l'histoire*. Coll. « Folio/histoire », n° 115. Paris : Gallimard.
- Delage, Christian. 2010. « La place du témoin filmé : De Nuremberg au procès des Khmers rouges ». *Le débat*, n° 158 (janvier-février), p. 32-49. Paris : Gallimard.
- Delage, Christian et Vincent Guigueno. 2004. *L'historien et la film*. Paris : Gallimard.
- Descamps, Florence (dir. publ.). 2006. *Les sources orales et l'histoire : Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*. Rosny-sous-Bois : Bréal.

- Didi-Huberman, Georges. 2003. *Images malgré tout*. Paris : Éditions de Minuit.
- Dosse, François. 2005. « Paul Ricœur, Michel de Certeau et l'histoire. Entre le dire et le faire ». In *L'histoire entre mémoire et épistémologie : Autour de Paul Ricœur*, sous la dir. de Bertrand Müller. Paris : Payot.
- Dulong, Renaud. 1998. *Le témoin oculaire : Les conditions sociales de l'attestation personnelle*. Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Eidelman, Jacqueline, Mélanie Roustan et Bernadette Goldstein (dir. publ.). 2007. *La place des publics : De l'usage des études et recherches par les musées*. Coll. « Musées-Mondes ». Paris : La Documentation française.
- Farge, Arlette. 2005. *Quel bruit ferons-nous?* Coll. « Contrepoints ». Paris : Les Prairies ordinaires.
- Farge, Arlette. 1997. *Des lieux pour l'histoire*. Coll. « La Librairie du XXI<sup>e</sup> siècle » dirigée par Maurice Olender. Paris : Seuil.
- Farge, Arlette. 1989. *Le goût de l'archive*. Paris : Seuil.
- Fleury, Béatrice et Jacques Walter (dir. publ.). 2010. *Qualifier des lieux de détention et de massacre (4) : Dispositifs de médiation mémorielle. Questions de communications*, série Actes 13. Metz : Université Paul Verlaine.
- Fleury, Béatrice et Jacques Walter (dir. publ.). 2008. *Qualifier des lieux de détention et de massacre. Questions de communications*, série Actes 5. Metz : Université Paul Verlaine.
- Fleury, Béatrice. 2006. « Le Républicain Lorrain et la Bataille de Jénine : De l'événement au témoignage médiatique ». In *Communication & langages*, n° 149 (septembre), p. 49-62. Paris : Armand Colin.
- Foucault, Michel. 1971. *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard.
- Foucault, Michel. 1969. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Foucault, Michel. 1966. *Les mots et les choses*. Paris : Gallimard.
- Freitag, Michel. 2002. *L'oubli de la société. Pour une théorie critique de la postmodernité*. Laval : Les Presses de l'Université Laval.
- Frisch, Michael. 1990. *A Shared Authority : Essays on the Craft and Meaning of Oral and Public History*. New York : State University of New York Press.
- Fusulier, Bernard et Nicolas Marquis. 2008. « La notion de transaction sociale à l'épreuve du temps ». In *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n° 39-2, p. 3-21.

- Garcia, Patrick. 2010. « Quelques réflexions sur la place du traumatisme collectif dans l'avènement d'une mémoire-monde ». In *Journal français de psychiatrie*, n° 36, p. 37-39.
- Gellereau, Michèle. 2006. « Mémoire du travail, mémoire des conflits : Comment les témoignages se mettent en scène dans les visites patrimoniales ». In *Communication & langages*, n° 149 (septembre), p. 63-75. Paris : Armand Colin.
- Gervereau, Laurent. 2004. *Voir, comprendre, analyser les images*. Coll. « Grands repères ». Paris : La Découverte.
- Gervereau, Laurent. 1992. « Qu'est-ce qu'un musée d'histoire? Fonction du musée commémorer ou informer? ». In *Musées d'histoire et Histoire dans les musées, actes du séminaire du 17 juin 1992*. Paris : Direction des musées de France.
- Ginzburg, Carlo. 2007. *Un seul témoin*. Paris : Bayard.
- Goffman, Erving. 1991. *Les cadres de l'expérience*. Paris : Éditions de Minuit.
- Goffman, Erving. 1974. *Les rites d'interaction*. Paris : Éditions de Minuit.
- Gosselin, Gabriel (dir. publ.). 1993. *Les nouveaux enjeux de l'anthropologie : Autour de Georges Balandier*. Coll. « Logiques Sociales ». Paris : L'Harmattan.
- Hähnel-Mesnard, Carola, Marie Liénard-Yeterian et Cristina Marinas (dir. publ.). 2008. *Culture et mémoire : Représentations contemporaines de la mémoire dans les espaces mémoriels, les arts du visuel, la littérature et le théâtre*. Paris : École Polytechnique.
- Halbwachs, Maurice. 2004. *Espaces, mémoires et psychologie collective*, sous la dir. d'Yves Déloye et Claudine Haroche. Paris : Publications de la Sorbonne.
- Halbwachs, Maurice. 1997. *La mémoire collective*. Paris : Albin Michel.
- Halbwachs, Maurice. 1994. *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris : Albin Michel.
- Hartog, François. 2011. « L'inquiétante étrangeté de l'Histoire ». In *Esprit*, février 2011. p. 65-76.
- Hartog, François. 2010. « Le présent de l'historien ». In *Le débat*, n° 158 (janvier-février), p. 18-31. Paris : Gallimard.
- Hartog, François. 2003. *Régimes d'historicité : Présentisme et expériences du temps*. Coll. « La Librairie du XXI<sup>e</sup> siècle » dirigée par Maurice Olender. Paris : Seuil.
- Hartog, François. 2003. *Régimes d'historicité, présentisme et expériences du temps*. Paris : Seuil.

- Hartog, François et Jacques Revel (dir. publ.). 2001. *Les usages politiques du passé*. Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Heinich, Nathalie. 2011. *Sortir des camps, sortir du silence : De l'indicible à l'imprescriptible*. Paris : Les Impressions Nouvelles.
- Heinich, Nathalie. 1997. *La sociologie de Norbert Elias*. Paris : La Découverte.
- Héritier, Stéphane. 2013. « Le patrimoine comme chronogénèse. Réflexion sur l'espace et le temps ». In *Annales de géographie*, n° 689, p. 3-23.
- High, Steven. 2009. « Sharing authority : An introduction ». In *Journal of Canadian Studies*, vol. 43, n° 1 (hiver).
- Jeanneret, Yves. 2002. « Communication, transmission, un couple orageux ». In *Sciences Humaines hors-série*, n° 36 (mars-avril-mai), p. 24-27.
- Judy, Henri Pierre (dir. publ.). 1990. *Patrimoines en folie*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Jewsiewicki, Bogumil (dir. publ.). 2010. *Traumatisme collectif pour patrimoine. Regards sur un mouvement transnational*. Laval : Les Presses de l'Université Laval.
- Joly, Marie-Hélène et Thomas Compère-Morel (dir. publ.). 1998. *Des musées d'histoire pour l'avenir*. Paris : Noesis.
- Joseph, Isaac. 2003. *Erving Goffman et la microsociologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Joutard, Philippe. 2013. *Histoire et mémoires, conflits et alliance*. Coll. « Écritures de l'Histoire ». Paris : La Découverte.
- Koselleck, Reinhart. 1997. *L'expérience de l'histoire*. Paris : Gallimard.
- Koselleck, Reinhart. 1990. *Le Futur Passé, contribution à la sémantique des temps historiques*, traduit de l'allemand par Jochen Hoock et Marie-Claire Hoock. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Laborie, Pierre. 1992. « Histoire et résistance : des historiens trouble-mémoire ». In *Écrire l'histoire du temps présent*, p. 133-141. Paris : CNRS.
- Lacasse, Germain. 2000. « Intermédialités, deixis et politique ». In *Cinemas*, vol. 10, n° 2-3 (printemps), p. 85-104.
- Lapierre, Nicole. 2007. « Le cadre référentiel de la Shoah ». In *Ethnologie française*, n° 3 (juillet), p. 475-482. Paris : Presses Universitaires de France.

- Lapierre, Nicole. 2001. *Le Silence de la mémoire : À la recherche des Juifs de Ploek*. Coll. dirigée par Jean-Paul Enthoven. Paris : Le Livre de Poche.
- Lavorel, Marie, 2013. « Une écriture à caractère patrimonial : Le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère ». In *Culture et Musées*, n° 20, p. 121-142. Arles : Actes Sud.
- Le Goff, Jacques. 1988. *Histoire et mémoire*. Coll. « Folio/histoire », n° 20. Paris : Gallimard.
- Levi, Primo. 1989. *Les naufragés et les rescapés : Quarante ans après Auschwitz*. Coll. « Arcades », n° 15. Paris : Gallimard.
- Louvier, Patrick, Julien Mary et Frédéric Rousseau (dir.). 2012. *Pratiquer la muséo histoire, la guerre et l'histoire au musée. Pour une visite critique*. Montréal : Athéna Éditions.
- Lowenthal, David. 2005. *The Heritage Crusade and the Spoils of History*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Maigret, Éric. 2008. *Sociologie de la communication et des médias*. Coll. « U ». Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, Dominique. 2007. *Analyser les textes de communication*. Paris : Armand Colin.
- Margalit, Avishai. 2006. *L'éthique du souvenir*. Paris : Climats.
- Mauss, Marcel. 2007. *Essai sur le don*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Méchoulan, Éric. 2008. *La culture de la mémoire ou comment se débarrasser du passé?* Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Michel, Johann (dir. publ.). 2005. *Mémoires et histoires : Des identités personnelles aux politiques de reconnaissance*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Micoud, André. 2005. « La patrimonialisation ou comment dire ce qui nous relie (un point de vue sociologique) ». In *Réinventer le patrimoine, de la culture à l'économie une nouvelle pensée du patrimoine?* Paris : l'Harmattan.
- Micoud, André et Michel Peroni (coordonné par). 2000. *Ce qui nous relie*. Saint-Étienne : Éditions de l'aube.
- Micoud, André. 1996. « Musée et patrimoine : Deux types de rapport aux choses et au temps? ». In *Hermès*, n° 20, p. 115-123.
- Mongin, Olivier. 2013. « L'inflation sans bornes du Patrimoine ». In *Esprit*, novembre, p. 9-11.

- Mongin, Olivier. 2000. « Les discordances de l'histoire et de la mémoire ». In *Esprit : Les historiens et le travail de mémoire*, p. 6-15.
- Morin, Edgar. 1991. *La méthode. 4. Les idées : Leur habitats, leur vie, leurs mœurs, leur organisation*. Paris : Seuil.
- Müller, Jürgen E. 2006. « Vers l'intermédialité ». In *Médiaomorphoses*, n° 16, p. 99-110. Paris : Armand Colin.
- Namer, Gérard. 2000. *Halbwachs et la mémoire sociale*. Coll. « Logiques Sociales ». Paris : L'Harmattan.
- Namer, Gérard. 1987. *Mémoire et société*. Paris : Klincksieck.
- Nemery, Jean-Claude, Michel Rautenberg et Fabrice Thuriot (dir. publ.). 2008. *Stratégies identitaires de conservation et de valorisation du patrimoine*. Paris : L'Harmattan.
- Noiriel, Gérard. 2009. « De quelques usages publics de l'histoire » In *Tracés, revue de Sciences humaines*, hors-série, p. 123-132.
- Odin, Roger. 2011. *Les espaces de communication : Introduction à la sémio-pragmatique*. Grenoble : PUG.
- Péquignot, Bruno (dir. publ.). 2007. *Maurice Halbwachs : le temps, la mémoire et l'émotion*. Coll. « Logiques Sociales ». Paris : L'Harmattan.
- Peroni, Michel. 1997. « Engagement public et exposition de la personne : l'acteur, le spectateur et l'auteur ». In *Engagement, public et exposition de la personne*, sous la dir. de Jacques Ion et Michel Peroni. Saint-Étienne : Éditions de l'aube.
- Poizat, Jean-Claude. 2003. *Hannah Arendt, une introduction*. Coll. « Agora » dirigée par François Laurent. Paris : La Découverte.
- Poli, Marie-Sylvie. 2002. *Le texte au musée : Une approche sémiotique*. Paris : L'Harmattan.
- Pollak, Michael. 2008. *De l'identité blessée à une sociologie des possibles*, sous la dir. de Liora Israël et Danièle Voldman. Paris : Complexe.
- Pomian, Krzysztof. 1999. *Sur l'histoire*. Coll. « Folio/histoire », n° 97. Paris : Gallimard.
- Prost, Antoine. 1996. *Douze leçons sur l'histoire*. Paris : Seuil.
- Rancière, Jacques. 2012. *Figures de l'histoire*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Rancière, Jacques. 2005. *Chroniques des temps consensuels*. Paris : Seuil.
- Rancière, Jacques. 2003. *Le destin des images*. Paris : La Fabrique.

- Rancière, Jacques. 2000. *Le partage du sensible : esthétique et politique*. Paris : La Fabrique.
- Rancière, Jacques. 1992. *Les noms de l'histoire : Essai de poétique du savoir*. Paris : Seuil.
- Rasse, Paul. 1999. *Les musées à la lumière de l'espace public : histoire, évolution, enjeux*. Coll. « Logiques Sociales ». Paris : L'Harmattan.
- Rautenberg, Michel. 2003. *La rupture patrimoniale*. Lyon : À la croisée.
- Rautenberg, Michel. 2003. « Comment s'inventent de nouveaux patrimoines ». In *Culture et Musées*, n° 1, p. 19-40. Arles : Actes Sud.
- Remy, Jean. 1996. « La transaction, une méthode d'analyse: contribution à l'émergence d'un nouveau paradigme ». In *Environnement et Société*, n° 17, p. 9-31.
- Remy, Jean. 1992. « La vie quotidienne et les transactions sociales: perspectives micro ou macro-sociologiques ». In *Pour une sociologie de la transaction sociale*. Maurice Blanc (textes réunis et présentés par). Coll. « Logiques Sociales », p. 83-111. Paris : L'Harmattan.
- Remy, Jean, Liliane Voyé et Emile Servais. 1978. *Produire ou Reproduire? Une sociologie de la vie quotidienne, Tome 1*. Bruxelles : Vie Ouvrière.
- Revault D'Allones, Myriam. 2013. « De l'utilité de la tragédie pour la vie ». In *Esprit*, novembre 2013.
- Ricœur, Paul. 2006. « La distance temporelle et la mort en histoire ». In *Historicités*. Paris : La Découverte.
- Ricœur, Paul. 2004. *Parcours de la reconnaissance*. Coll. « Folio/essais », n° 459. Paris : Seuil.
- Ricœur, Paul. 2000. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil.
- Ricœur, Paul. 1998. « La vulnérabilité de la mémoire ». *Patrimoine et passions identitaires, Actes des entretiens du Patrimoine*. Paris : Fayard.
- Ricœur, Paul. 1990. *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil.
- Ricœur, Paul. 1967. *Histoire et vérité*. Paris : Seuil.
- Rioux, Jean-Pierre. 2012. « Les avatars du devoir de mémoire ». In *Le Débat*, n° 170.
- Rouso, Henry (sous la présidence). 2003. *Le regard de l'histoire : L'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XX<sup>e</sup> siècle en France*. Paris : Fayard.
- Rouso, Henry. 2001. *Vichy : L'événement, la mémoire, l'histoire*. Coll. « Folio/histoire ».

- Paris : Gallimard.
- Rouso, Henry. 1992. « La mémoire n'est plus ce qu'elle était ». In *Écrire l'histoire du temps présent*, p. 105-113. Paris : CNRS.
- Ruby, Christian. 2009. *L'interruption*. Paris : La Fabrique.
- Saouter, Catherine. 2003. *Images et sociétés : Le progrès, les médias, la guerre*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Saouter, Catherine. 2000. *Le Langage visuel*. Coll. « Documents ». Montréal : XYZ.
- Schiele, Bernard (dir. publ.). 2002. *Patrimoines et identités*. Coll. « Muséo ». Québec : MultiMondes.
- Sémelin, Jacques. 2005. *Purifier et détruire : Usages politiques des massacres et génocides*. Paris : Seuil.
- Tardy, Cécile. 2003. « L'entremise du récit du chercheur ». *Culture et Musées*, n° 1, p. 109-135. Arles : Actes Sud.
- Taylor, Charles. 1992. *Grandeur et misère de la modernité*. Montréal : Bellarmin.
- Thomas, Fabienne. 1999. « Dispositifs narratif et argumentatif : Quel intérêt pour la médiation des savoirs? ». In *Hermès*, n° 25, p. 219-232.
- Todorov, Tzvetan. 2011. *L'expérience totalitaire : La signature humaine I*. Paris : Seuil.
- Todorov, Tzvetan. 1995. « La mémoire devant l'histoire ». In *Terrain*, n° 25 – Des sports (septembre). Source : <http://terrain.revues.org/document2854.html>, site internet consulté le 18 septembre 2005.
- Todorov, Tzvetan. 1994. *Face à l'extrême*. Paris : Seuil.
- Tornatore, Jean-Louis. 2008. « La dette des fils ». In *Terrain*, n° 50, p. 140-157.
- Tornatore, Jean-Louis. 2007. « Les formes d'engagement dans l'activité patrimoniale », sous la dir. de Vincent Meyer et Jacques Walter. In *Formes de l'engagement et espace public*. Nancy : PUN.
- Traverso, Enzo. 2011. *L'histoire comme champ de bataille : Interpréter les violences du XX<sup>e</sup> siècle*. Paris : La Découverte.
- Traverso, Enzo. 2009. « L'Europe et ses mémoires. Trois Perspectives croisées ». In *Raisons Politiques*, n° 36, p. 151-167.

- Traverso, Enzo. 2005. *Le passé, modes d'emploi : histoire, mémoire, politique*. Paris : La Fabrique.
- Trouche, Dominique. 2010. *Les mises en scène de l'histoire : Approche communicationnelle des sites historiques des guerres mondiales*. Paris : L'Harmattan.
- Villeneuve, Johanne. 2012 « La traversée médiatique du simple soldat. À partir de l'œuvre de Bertrand Carrière ». In *LISA/LISA e-journal* [Online], Vol. X – n° 1, p. 192-208.
- Virilio, Paul. 2002. *Ce qui arrive*. Paris : Galilée.
- Voldman, Danièle. 1992. « La place des mots, le poids des témoins ». In *Écrire l'histoire du temps présent*, p. 123-131. Paris : CNRS.
- Voldman, Danièle. 1992. « Le témoignage dans l'histoire française du temps présent ». La bouche de la vérité? La recherche historique et les sources orales. In *Les cahiers de l'IHTP*, n° 21.
- Wahnich, Sophie. 2011. « L'impossible patrimoine négatif ». *Les cahiers Irice*, 2011/1, n° 7, p. 47-62.
- Wallenborn, Hélène. 2006. *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire : Le témoignage à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*. Gilly : Labor.
- Walter, Jacques. 2010. « Des faux témoins à l'épreuve ». In *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, n° 106, p. 15-21.
- Walter, Jacques. 2006. « La mémoire sens dessus dessous d'un camp de la Gestapo ». In *Témoigner : mises en scènes, mises en textes. Communication et langages*, n° 149. Paris : Armand Colin.
- Walter, Jacques. 2005. *La shoah à l'épreuve de l'image*. Paris : Presses universitaires de France.
- Wierviorka, Annette. 1998. *L'ère du témoin*. Paris : Plon.
- Wieviorka, Annette. 1992. *Déportation et génocide : Entre la mémoire et l'oubli*. Paris : Plon.
- Wieviorka, Olivier. 2013. *Histoire de la résistance 1940-1945*. Paris : Perrin.
- Williams, Paul. 2007. *Memorial Museums : The Global Rush to Commemorate Atrocities*. New York : Berg.
- Winkin, Yves. 2001. *Anthropologie de la communication : De la théorie au terrain*. Paris : Seuil.

Wood, Nancy. 2003. *Germaine Tillion, une femme-mémoire : D'une Algérie à l'autre*. Coll. « Mémoires ». Paris : Autrement.

Zinn, Howard. 2011. *La bombe : De l'inutilité des bombardements aériens*. Montréal : Lux.

Zinn, Howard. 2006. *L'impossible neutralité, autobiographie d'un historien et militant*. Marseille : Agone.

#### Films :

Lanzmann, Claude (réal.). 1985. *Shoah*. France, 613 minutes.

Resnais, Alain (réal.). 1955. *Nuits et Brouillard*. France, 32 minutes.

Ophuls, Marcel (réal.). 1971. *Le chagrin et la pitié*. France, 251 minutes.

Ophuls, Marcel (réal.). 1988. *Hotel terminus : Klaus Barbie, sa vie et son temps*. France/États-Unis, 267 minutes.

Pahn, Rythy (réal.). 1996. *Bophana, une tragédie cambodgienne*. Cambodge/France, 60 minutes.

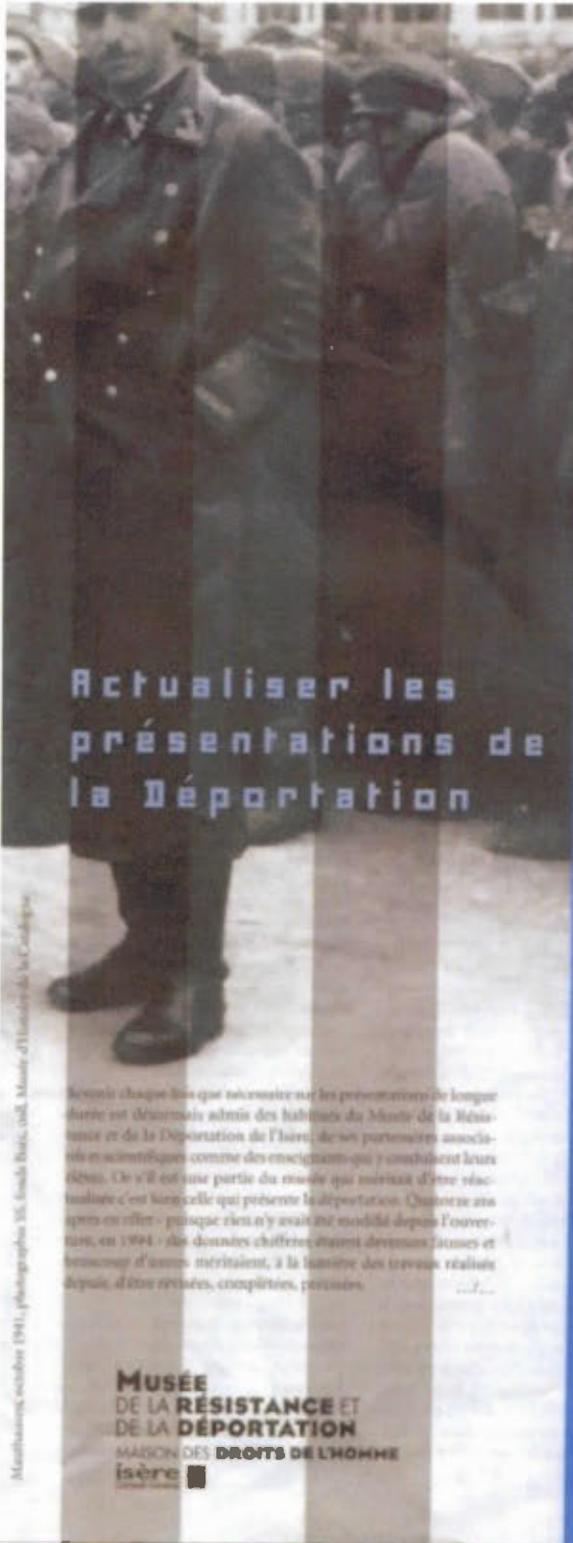
Pahn, Rythy (réal.). 2003. *S21, la machine de mort Khmère rouge*. Cambodge/France, 101 minutes.

Tom, Paul (réal.). 2010. *Que je vive en paix*. Canada, 5 minutes.

Tom, Paul (réal.). 2013. *Un pays de silences*. Canada, 22 minutes.

APPENDICE – DOCUMENTS ANNEXES

# ANNEXE 1



Museums octobre 1941, photographie SS, André Buis, coll. Musée d'Histoire de la Craugue

## Actualiser les présentations de la Déportation

Seule chaque fois que nécessaire sur les présentations de longue durée est désormais admis des habits du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, de ses partenaires associatifs et académiques comme des enseignants qui y touchent leurs élèves. Ce n'est pas une partie du musée qui méritait d'être réactualisée c'est bien celle qui présente la déportation. Quatorze ans après sa réouverture - puisque rien n'y avait été modifié depuis l'ouverture, en 1994 - des données chiffrées étaient devenues faussées et beaucoup d'années méritaient, à la lumière des travaux réalisés depuis, d'être revues, complétées, précisées.

**MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION**  
MAISON DES DROITS DE L'HOMME  
isère

Journal du  
Musée de la Résistance et de la Déportation  
et de la Maison des Droits de l'Homme

# RÉSISTANCE & DROITS DE L'HOMME

## édito

### A LA COUTURE DE L'HISTOIRE ET DE LA MÉMOIRE

Si les valeurs des résistants et déportés, fondateurs du musée, continuent d'éveiller le danger, seule l'histoire peut garantir le pédagogique et la transmission de leur expérience et de leurs objectifs. Ainsi est-ce la qualité des apports de la recherche et de l'histoire qui complètent et se nourrissent, que le propos de musée sera fidèle à l'esprit de ses créateurs. La recherche des points de jonction, souvent maladroite, exige une simple constatation et parfois même des négociations. C'est pourquoi à l'issue de recherches que le programme muséographique du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère fut croisé. Il s'est par cette même voie, pour tenir compte de l'existence continue des travaux, nous nous sommes attachés que des progrès de l'histoire et de la géographie, qui leur permettraient d'être actualisés.

Certes le contenu et le discours du musée ne peuvent être tenus à jour continuellement. Le rôle des réaménagements, les présentations et les apports qui se sont succédés dans les modes de visites, les données pédagogiques ou les commentaires des visites guidées, exigent en effet de longues préparations et beaucoup d'organisation. Sans le soutien de visiteurs sur les présentations de longue durée, d'apporter tel aménagement ou de mettre à jour telle donnée, leur rôle n'est pas toujours réalisable. Une première actualisation eut lieu en 2001, sept ans après l'ouverture, afin de valider l'ajout de plusieurs expositions temporaires. Elle eut aussi pour conséquence de réviser, sans sur les présentations de la Déportation mais en part d'un matériau que en 2006. C'est à ce réaménagement que se rattache la Résistance et Droits de l'Homme au plan pédagogique consacré. On y prendra connaissance des travaux pour lesquels il fallut la faire et sera notamment elle fut mise au point, en accord avec toutes les parties concernées. Certes, les conditions ont changé depuis le début des années 1990, telles que se préparait le programme de musée. Si le rôle de la Maison des Droits de l'Homme est de compléter et de compléter, plusieurs associations ont également pu être occultées l'histoire des résistants déportés.



## ACTUALISER LES PRÉSENTATIONS DE LA DÉPORTATION

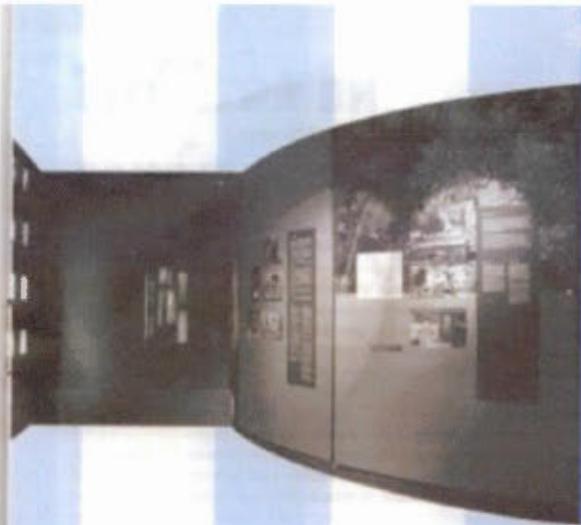
Les recherches entreprises dans le cadre du 60<sup>e</sup> anniversaire de la fin de l'univers concentrationnaire, en 2005, notamment celle du dénombrement des personnes arrêtées en Isère et déportées, ont permis d'acquiescer considérablement la connaissance de l'impact de la Déportation en Isère. Mais plus encore que ces données qu'il fallait intégrer, une nécessité fit voir l'unanimité dans le groupe de travail (CE, ci-contre), celle de cartographier la chronologie du système concentrationnaire nazi. Ce moyen apparaît susceptible en effet de marquer la différence entre la déportation de ceux que les nazis voulaient exterminer (les Juifs, les Tsiganes, les homosexuels...), et de ceux qui s'opposaient à eux et qu'ils voulaient écarter (les résistants notamment), sans compter pour autant la globalité du système, celle que Germaine Tillon désigne sous le nom de « ciné concentrationnaire ». La question de savoir comment présenter l'absolue singularité de la Shoah, sans la dissocier totalement du dispositif concentrationnaire nazi, revint en effet constamment. Dit plus crûment, comment échapper au risque d'évoquer la Shoah comme une histoire strictement juive – ce que tous nos partenaires voulaient manifestement éviter – et comment montrer l'horreur abyssale du génocide sans minimiser l'atrocité du sort des déportés « politiques » ? À cette grave question, vici ajoutait une autre toute aussi sérieuse : Que montrer de ces reconstructions sans choquer gravement les futurs visiteurs

et notamment les jeunes ? Comment préserver leur capacité d'analyse et de réflexion en évitant, par des images trop violentes, de les faire désespérer de l'humain ? Ces questions, bien sûr, ne sont pas nouvelles, ce qui a changé depuis une quinzaine d'années, c'est l'état d'esprit dans lequel elles sont débattues. Même si chacun avait ses positions, au sein du groupe de travail, les débats furent constructifs.

À la carte animée qui montre « le fil » de l'évolution du système concentrationnaire, de 1933 à 1945, s'ajouta le choix de consacrer une partie nouvelle au cas des enfants arrêtés en Isère et déportés. Grâce aux travaux de Tai Bruttmann (CE Déportés de France, MREU/PUG, 2005, pp. 177 - 267) nous savons notamment que 80 filles et garçons de moins de 18 ans atteignent ce sort, dont 3 seulement survécurent, et que des photographies permettent de reconnaître le visage de 26 d'entre eux. Gagnons que le moins de ces enfants exterminés en disa davantage de la singularité de « la solution finale » qu'une accumulation de chiffres ou de considérations sur l'antisémitisme et les accès paroxystiques qu'il connaît sous le régime nazi. Avant de découvrir le visage de ces enfants déportés, d'autres visages défilent sur deux écrans vidéo. Sur le premier, quatre femmes témoignent de la Shoah, tandis que, sur le second, cinq résistants parlent de leur déportation. Ainsi les situations sont-elles distinguées tout en étant

rassemblées dans une présentation commune. Espérons que cette solution satisfait les membres du groupe de travail et conviendra, au-delà, tant aux membres de la communauté juive qu'aux familles et amis des autres déportés. La vision et l'écoute de ces seuls témoignages répondent aussi au besoin de montrer quelques extraits de l'abondant corpus d'entretiens vidéo filmés, collectés en Rhône-Alpes et en Isère, en 1995 et 2005, auprès des rescapés de la Déportation. Une certaine d'heures de ces témoignages, désormais conservés, ont par ailleurs donné lieu à deux films, « Déportés de Rhône-Alpes », réalisé par Denis Cagnod en 1995, et « Ils ont survécu », réalisé par Michel Sauerbrach en 2005.

L'identité de chacun des 2 600 déportés comme les conditions de leur arrestation, maintenant précisément connues, méritent aussi de trouver place dans cette présentation. Même si le musée n'est pas un mémorial, soit un lieu de recueillement, il semblait logique en effet que l'ensemble des noms des déportés de toutes les déportations y figurent. On sait en effet que près d'un millier furent arrêtés parce qu'ils étaient Juifs, un autre millier, parce qu'ils étaient résistants et les autres, parce qu'ils faisaient partie des prisonniers de droit commun que le gouvernement de Vichy avait décidé de livrer aux Allemands. Ces 2 600 noms défilent désormais en continu sur un écran plasma logé lui-même parmi les vêtements



Même si, de toute part, l'idée en avait existé, une concertation générale s'avérait d'indispensable. C'est le cadre dans lequel ont été élaborés les différents projets de la Déportation, une vision globale et rigoureuse, ainsi que celle sur laquelle il faudra poursuivre nos efforts.

« *Autour de l'élaboration de la mémoire pour la Déportation, il nous a été un plaisir de voir que l'histoire est devenue un véritable enjeu politique, que s'entend le même enjeu de mémoire, mais aussi de reconnaissance et que l'histoire de l'histoire et du lieu est également de mémoire »* écrit Philippe Barrière en 2005 (*Mémoires de l'Etat, Mémorial de la Déportation*, p. 309). Ces engagements nous ont permis de créer, par exemple, l'Institut de la Déportation, mais aussi la section

dépôts au musée par les escapes de la Déportation. Bien évidemment, le nom des prisonniers de droit commun y apparaît sous une forme suffisamment différente pour être immédiatement distingué des autres. Le nom des juifs et des résistants, cependant, n'est pas été différencié.

Apparus aussi pendant les discussions du groupe de travail, deux autres points méritaient encore d'être traités dans le cadre de ce réaménagement : les Justes et la mémoire de la Déportation. Un peu plus de 80 Justes, dont une majorité de femmes, sont désormais localisés sur une carte du département. A titre d'exemple, deux cas sont plus précisément évoqués, celui d'Anne-Marie Mingar que nous connaissions plutôt sous le nom de Mimi, ainsi que ceux de Charles et Denise Wengler dont une vitrine contient la médaille des Justes, remise récemment au Musée par Claude Richard-Molard, leur fille. La mémoire de la Déportation, déjà présente au musée, dans les objets ramené des camps, devait faire en effet l'objet d'un développement supplémentaire. C'est désormais le cas.

Maintenant réalisés et fonctionnels, ces réaménagements seront bientôt l'objet d'une évaluation. Nous savons alors si nos intentions auront été comprises et si le nouveau message, que nous et nos partenaires associatifs et scientifiques, voulions communiquer de la Déportation, est passé. ■

#### MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL RÉUNIS PAR L'ÉQUIPE DU MUSÉE AUTOUR DE LA RÉACTUALISATION DES PRÉSENTATIONS DE LA DÉPORTATION :

**Edith Aberdeen** (Cécile Bernard Lazzari)

**Camille Armand** (Union nationale des Déportés et Internés de France, section de l'Isère)

**Dina Assouline** (Fusillés de la Résistance)

**Philippe Barrière** (Professeur agrégé d'histoire, chargé du service pédagogique du MUSEM)

**Tal Beutmann** (Historien, chargé de mission à la Ville de Grenoble)

**Henry Dufourd** (Fédération nationale des Déportés, Internés et Résistants patriotes de France)

**Edwige Elkan** (Fusillés de la Résistance)

**Gil Esparin** (Professeur agrégé d'histoire, chargé du service pédagogique du MUSEM)

**Faoual Faudou** (Amis du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère)

**Pierre Gascou** (Union nationale des Déportés et Internés de France, section de l'Isère)

**Françoise Gelbert** (Conseil Départemental des Institutions juives de France, Grenoble)

**Monique Hanmann** (Conseil Départemental des Institutions juives de France, Grenoble)

**Claude Herardet** (Professeur agrégé d'histoire, chargé du service pédagogique du MUSEM)

**Maurice Hugrèl** (Archives des Déportés du 11 novembre 1942 et de leurs familles)

**Michèle Jourraud** (Fédération nationale des Déportés, Internés et Résistants patriotes de France, section de l'Isère)

**Marie Lavoie** (Historienne en muséologie, MUSEM)

**Liliane Levy** (Cécile Bernard Lazzari, Grenoble)

**Isabelle Madec** (Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, section de l'Isère)

**Claudine Oddeau** (Fédération nationale des Déportés, Internés et Résistants patriotes de France)

**Michel Raboin** (Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, section de l'Isère)

**Aïda Seldem** (Fusillés de la Résistance)

**Isabelle Sève** (FUSIR, Pense avec nous : pédagogique et médiation)

## ANNEXE 2

### INDUCTION GÉNÉRALE DE L'ISRAËL

J'ai accordé mon patronage à une initiative digne d'intérêt de l'Institut Supérieur de l'École Moderne, qui consiste à créer à Grenoble un Musée de la Résistance.

Les hauts lieux de la Résistance sont suffisamment nombreux et élogieux dans notre département, pour justifier la création d'un Musée permanent de la Résistance. Grenoble qui a mérité la croix de la Libération se doit d'abriter un tel musée, destiné à la fois à servir de l'ocul à nombreux documents et à perpétuer le souvenir des heures tragiques et glorieuses dont s'enorgueillit le département de l'Isère. Il est été souhaitable que cette initiative (24 ans après il y a plusieurs années, à une époque où les événements encore récents paraissent contribuer à reconnaître les pages nécessaires à l'histoire de notre Pays. Il est encore temps de faire œuvre utile et de tirer d'un oculi apparent les documents qui permettront à tout instant de se remémorer les grands moments de la Résistance.

Recherche et faire recueillir par vos élèves tous documents intéressant la Résistance et l'occupation. L'expérience montre qu'il suffit d'interroger et de solliciter les anciens résistants, maquisards, prisonniers, déportés, combattants, volontaires et patriotes pour obtenir des documents et constituer ainsi le premier Musée de la Résistance et de l'Occupation.

Voici à titre d'exemple ce qui peut être recueilli : tracts, imprimés émanant d'organisations politiques et de formations armées, ordres de marche, fausses cartes d'identité, lettres manuscrites, plume, journaux clandestins, souvenirs de prisonniers et de déportés, troupes, éphémérides, photos, photographies, outils et appareils ingénieux ayant servi sous l'occupation : postes de radio, bidouilles pour écouter de nuit, etc....

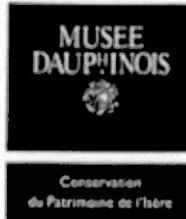
Tous ces documents recueillis par vos élèves et par vous-même, porteront le nom des donateurs, des collectionneurs et de l'École, et vous pourrez assurer les intérêts que le plus grand soin sera apporté à la conservation de ces documents qui devront être remis en dépôt, en franchise, à Monsieur Le Recteur, Centre Régional de Documentation Pédagogique, 21 Boulevard Foch, GRENOBLE.

L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE

P. HUNDE.

Appel initial de  
l'inspecteur d'acadé-  
mie Pierre Dubois,  
début 1963  
Sources AAMRDI

ANNEXE 3



Service :

A Madame et messieurs les membres du Comité scientifique du Musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble

Nos références :

Grenoble, le

Grenoble, le 25 janvier 1993

Madame, Monsieur,

Adresse postale :  
Musée Dauphinois  
Sainte-Marie-d'en-haut  
36, rue Maurice Gigoux  
38031 Grenoble Cedex  
Téléphone 76 07 05 77  
Téléfax 76 07 00 02

J'ai le plaisir de vous informer qu'une prochaine réunion du Conseil scientifique du Musée de la Résistance et de la Déportation aura lieu

le mercredi 10 février 1993  
au Musée Dauphinois  
de 14 h à 17 h

Ordre du jour :

Services :  
Musée Dauphinois  
Tel. 76 07 05 77  
Centre d'Archéologie  
Tel. 76 07 73 07  
Eglise Saint-Laurent  
Tel. 76 04 76 00  
Pâtisseries  
Tel. 76 07 05 77  
Fabrication B&B  
Tel. 76 07 73 07

1. De 14 h à 15 h, M. Christian Faure, historien, chargé par le Conseil régional de Rhône-Alpes de réaliser un compact-déc interactif destinée aux musées et autres établissements de la région traitant de la Résistance, de la Seconde Guerre mondiale et de la Déportation, propose une démonstration, suivie d'une discussion.

2. De 15 à 17 h

. Compte rendu des actions réalisées et entreprises depuis la dernière réunion.

. Examen du programme de l'exposition du Musée Dauphinois : *Les années noires* (CF document ci-joint)

. Préparation d'une nouvelle version plus détaillée du programme du futur Musée et de la publication qui devra paraître lors de son inauguration, en juin 1994.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations les meilleures.

Jean-Claude Duclos

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JC Duclos', written over a horizontal line.

Directeur-adjoint

Le Musée Dauphinois  
Conservation du Patrimoine  
de l'Isère est un service  
du Conseil Général de l'Isère.

# **LES ANNEES NOIRES**

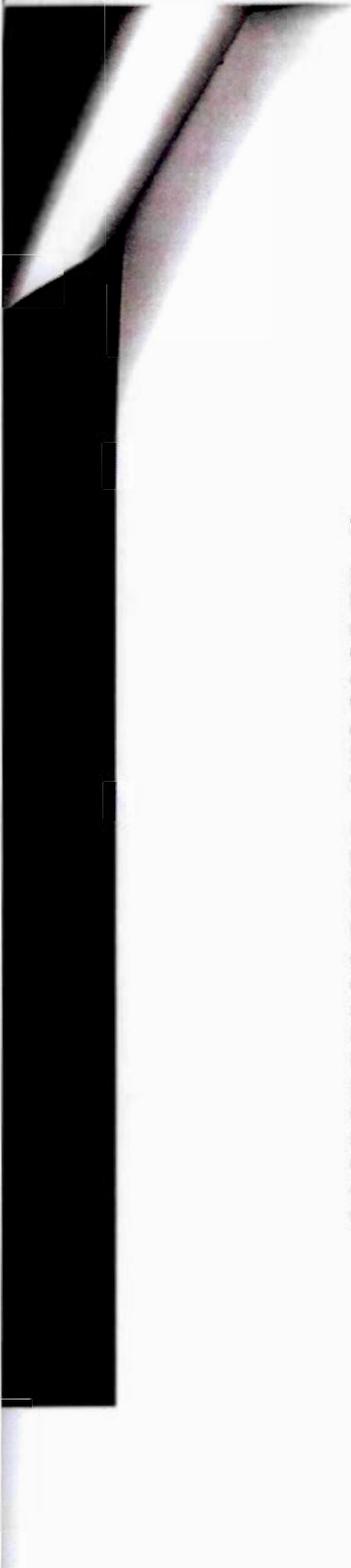
---

*La répression à Grenoble durant l'occupation*

**E X P O S I T I O N**

Avril 1993 - Janvier 1994

**MUSEE DAUPHINOIS  
CONSERVATION DU PATRIMOINE DE L'ISERE  
CONSEIL GENERAL DE L'ISERE**



## L EXPOSE DES MOTIFS

Le Musée Dauphinois conduit depuis deux ans, en liaison avec l'Association du Musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble ainsi que d'un Conseil scientifique, l'étude d'un futur Musée départemental de la Résistance. Son ouverture est programmée en juillet 1984 dans le cadre d'un nouveau bâtiment acquis par le Département de l'Isère. Ces travaux préalables ont notamment permis, en dressant l'inventaire des collections de l'actuel Musée de la Résistance, de révéler l'existence d'un fonds important et unique, riche de 3375 documents (objets, photographies, affiches, périodiques, archives écrites, imprimée).

Une importante acquisition, par ailleurs, a été faite en 1982, celle de deux portes chargées d'inscriptions, des anciens cachots de la Gestapo de Grenoble, au n° 26 du cours Berriat. Peu d'objets évoquent avec autant de force et d'émotion la période de l'occupation. Chargées de mémoire individuelle et collective ces portes participent désormais d'un patrimoine commun qui doit être mis en valeur. Avec celle qui se trouve déjà dans les collections du Musée de la Résistance, ces trois portes sont inscrites de quelque quatre vingt noms dont une douzaine de Résistants bien connus. Elles et quantités d'autres documents (photographies, affiches et témoignages oraux) fournissent la matière d'une exposition sur une période peu connue de l'histoire locale, celles des "années noires", il y a quelque cinquante ans à Grenoble. Une telle exposition aura non seulement pour mérite de mettre à profit ces documents pour évoquer la répression, à Grenoble, sous l'occupation, mais aussi de tester auprès du public du Musée Dauphinois des formes de présentation préfigurant celles du futur Musée départemental de la Résistance.

## II DESCRIPTIF

L'exposition suivra le fil chronologique des principaux événements de ces "années noires", celles de 1942 et de 1943, surtout. Des informations seront aussi données sur les années qui précèdent, de 1939 à 1941, afin de replacer ces "années noires" dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale, vue et vécue depuis Grenoble.

Son programme se décompose en dix parties d'importances inégales, tantôt diachroniques tantôt synchroniques. Sur les quelques 400 m2 de cette exposition, les parties 2, 5 et 8 occuperont plus d'espace que les autres

1. Le contexte de la période 1939 - 1940 : Le pacte germano-soviétique (23.08.39), la mobilisation générale (02.09.39) et la déclaration de la guerre (03.09.39), la dissolution du PCF et de ses organisations (26.09.39), l'armistice franco-allemand (22.06.40), L'occupation allemande et les combats de Romans et Voreppe (06.40), l'installation du gouvernement de la France à Vichy (01.07.40), le début d'un nouveau régime (11.07.40), la création des chantiers de jeunesse (30.07.40), la dissolution des loges maçonniques (19.08.40), la création de la légion française des combattants (29.08.40), la promulgation du statut pour les Juifs par le gouvernement de Vichy (03.10.40), Montoire (24.10.40).

*Succession d'alvéoles disposées en chicanes évoquant ces événements à grands traits (photographies, cartes, textes)*

2. La Prison Saint Joseph (Grenoble), lieu de "criblage" et Le Fort Barraux, lieu d'incarcération des Communistes, des France-maçons, des étrangers, des pacifistes, des défaïstistes ... Photographies à rassembler (MD et MRD), documents sur Fort Barraux (Archives départementales de l'Isère). Cf Michel Chenal, Le Centre de séjour surveillé de Fort-Barraux (24 juillet 1940 - 19 août 1944), 21 p.

*Evocation des lieux ; banque d'écoute diffusant le témoignage de ceux qui y furent emprisonnés (Pierre Fugain, Paul Billat, Roland Dumas ? ...), voir aussi le témoignage du pasteur Donald Castide (publié après la guerre), qui pourrait être dit, celui de R. L. Lachat (1943, doc. manuscrit du MRD) ainsi que celui d'un Franco-maçon (Cf Pierre Bolle).*

### 3. La visite du Maréchal Pétain à Grenoble (19.03.41)

*Film (vidéo) et présentation photographique, du parcours du Maréchal à travers la ville. Evocation du régime de Vichy et de la multiplication des lois répressives. Voir par ailleurs s'il est possible de se procurer le film du même événement, tourné pour les actualités cinématographiques (I.N.A.).*

### 4. La naissance de la Résistance en Isère

*En cinq aivéoles distribuées autour d'un cercle (avec au centre une allégorie de la Résistance ?), évocations des différents milieux dans lesquels naît spontanément la Résistance : chez quelques militaires (Henri Delays, chef d'escadron commandant le parc régional d'artillerie de Grenoble, le commandant de Séguin de Reyniès), dans les partis politiques (le Café de la Rotonde) (Aimé Pupin, Eugène Chavant), dans des groupes de civils (Marie Reynoard, Jean Bistési), autour d'individualités (le Doyen Gosse, Henri Grouès, l'abbé Pierre)*

### 5. Le "Ramassage des Israélites étrangers" (26.08.42) : 353 personnes sont arrêtées à Grenoble et rassemblées à la caserne Bizanet (Cf "consignes", doc. André Demire)

*Banque d'écoute : témoignages de réfugiés à Grenoble et de résistants (FTP MOI ; voir en accord avec le Musée de Besançon, Claude Collin et "Mille images" si l'un de leurs vidéogrammes peut être utilisé et dans ce cas, prévoir une unité vidéo). Dossier familial, seule trace restante d'une famille anéantie (sous réserve de l'accord des Archives départementales de l'Isère).*

### 6. L'occupation italienne (27.11.42 - 09.09.43), "Petit Louis" (Louis Clavel) et les attentats des 22 et 23 mai 42. La figure et le rôle du général Di Castiglione.

*Lettre du général Di Castiglione (sous réserve de l'accord des Archives départementales), affiches de l'armée itaélienne. L'attentat de l'Hôtel Gambetta (évocation photographique)*

### 7. L'occupation allemande (09.09.43 - 21.08.44), les rassemblements au monument des Diabes bleus (14.07 et 11.11.43), les attentats à Grenoble (contre les personnes et représentants du pouvoir de Vichy, sur voies ferrées, bâtiments industriels, exploitations agricoles, réseaux

électriques, voits de matériel dans les chantiers de jeunesse et de tickets de rationnement dans les mairies ...), l'explosion du polygone (14.11.43) et celle de la Caserne de Bonne (02.12.43). L'action des Groupes francs, les F.T.P. M.O.I.

*Modèle lumineux animé des attentats perpétrés dans la ville (?), diaporama, dessins de gendarmerie.*

**8. La répression, "la Saint Barthélémy grenobloise"** (du 25 au 29 novembre 1943), l'arrestation des principaux responsables de la Résistance, l'hiver 1943-44. Voir aussi le témoignage écrit de Mme Gosse sur la vie à Grenoble durant cette période (CF Pierre Bolle).

*Banque d'écoute, présentation des trois portes des cachots de la Gestapo et de l'histoire (textes et photos) de quelques unes des personnes qui y furent enfermées :*

**Gustave Estadès, déporté à Dora,  
Roger Fleury, déporté à Mauthausen,  
Etienne Sprunck (Docteur), déporté à Mauthausen  
Hélène et Jeanne Rivel-Mouffrey, déportées à Ravensbruck (sous réserve) et d'autres personnes, probablement, selon les informations que les Associations de Résistants et de Déportés donneront bientôt.  
Témoignage sur Girard-Clot, déporté et disparu après son arrestation (CF Pierre Bolle).**

#### **9. La collaboration**

La milice et les partis collaborationnistes, le groupe Guy Esclach (Jeunesse de l'Europe Nouvelle), les procès, les exécutions (septembre 1944)

*Tracts, photographies ...*

#### **10. La fin des années noires : la libération**

*Texte final, photo. de la libération de Grenoble*

## ANNEXE 4

### COMPTE RENDU DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU 16 NOVEMBRE 1994

**Présents :** Messieurs Pierre BOLLE, Général Jacques BOURDIS, Vital CHOMEL, Paul DREYFUS, Jean-Claude DUCLOS, Gil EMPRIN, Pierre FUGAIN, Blaise GIRAUDI, Anne-Marie GRANET, Michel MERLAND, Charles METRAL, Jean PAQUET

**Excusés :** Monsieur Claude BARDOUX

Jean-Claude DUCLOS souhaite la bienvenue à tous les participants de ce conseil scientifique qui est le premier depuis l'ouverture du musée, le 1er juillet.

Il rappelle le rôle important de ce conseil qui a donné toute sa rigueur à ce musée, et, au-delà de la phase d'élaboration, souhaite que celui-ci continue d'exister, donne son avis et garantisse la teneur historique de la muséographie.

**1) Dernières acquisitions, les plus importantes, en volume et en qualité :**

- Archives du Doyen Gosse, remises par Michel JAMET
- Tracts, journaux clandestins, remis par Maurice BERTRAND (Le Vie du Parti, l'Humanité, l'Action, l'Avant-garde, Cahiers du Témoignage Chrétien, l'Etoile des Alpes).
- Documents remis par Monsieur Jean CHAPUIS, fils de Gérard CHAPUIS (Régie):
  - Les trois seuls numéros de l'UPI (Union patriotique indépendante), journal clandestin fondé par l'abbé Pierre en 1943.
  - Textes des émissions radiophoniques de la FNAR couvrant les années 1945, 1946, 1947.
  - 11 numéros du Bulletin de l'Amicale des Anciens de la 2ème Division cuirassée.
  - Film remis 9,5 mm, 1er anniversaire de la LFC, converti e K7 UHS, durée 13 minutes. Don de Paul BLANC.
  - Instruments de chirurgie, photos, compte rendus, concernant l'hôpital du marquis de l'Alpe d'Huez. Don de Robert TISSOT.
  - Quatre vingt photos de la Compagnie Stéphane. Don de Pierre MATHIEU.
  - Documents, photos du Grésivaudan. Don de Jean BERFINI.
  - Diplôme de l'Ordre de la Libération remis à la Ville de Grenoble.

Liste partielle des documents remis au musée depuis l'inauguration.

2) Discussion à propos des réactions suscitées par l'exposition permanente du musée.

a) Personnages absents ou insuffisamment présents :

Jean-Claude DUCLOS rappelle qu'il ne faut pas perdre la cohérence par des ajouts.

M. METRAL s'insurge contre la présentation de trop d'individus ; pour Pierre FUGAIN, le musée n'est pas le relevé de tous ceux qui ont été dans la Résistance.

De l'avis général, il faut par contre mettre en évidence le rôle d'Albert REYNIER (Vauban).

Le Général BOURDIS propose Xavier de VIRIEU, au travers de son "Radio Journal Libre". JC DUCLOS propose de évoquer dans l'espace muséographique consacré à la presse clandestine.

b) A propos de l'évocation de la France Libre

Nécessité de revoir la rédaction du texte et établir la distinction entre ceux qui s'évadent de France et ceux qui sont déjà à l'étranger.

Pour Jean PAQUET, les lieutenants MAIRET et MARTIN ne sont pas à leur place dans l'espace consacré aux militaires ; il serait plus judicieux de les placer à gauche de la planisphère de la France Libre, accompagnés d'un petit texte.

Pierre FUGAIN évoque le fait que plusieurs réseaux à Grenoble étaient dans les FFL. JC DUCLOS lui demande comment le montrer ?

Puis le Général BOURDIS prend le parole pour nous exposer son point de vue sur le France Libre :

Tout ce qui a pu se passer dans l'Isère n'est intelligible que si c'est relié à la Résistance en général. La Résistance a permis à la France d'avoir la position qu'elle a et d'être présente à la victoire. Il est donc indispensable de faire le lien entre le combat intérieur et le combat extérieur.

Le Général propose une planisphère de la France avec en son centre la télévision diffusant le CD photos "De Londres à Berlin".

Jean PAQUET, à propos de l'effiche "A tous les Français" (récupérée à Londres par un major belge du nom de Grandfils), propose de la déplacer pour ainsi mieux respecter la chronologie des événements, celle-ci pourrait être mise à la place de la une du Petit-Dauphinois reproduisant l'appel du 18 juin.

J. PAQUET, reprenant la proposition du Général BOURDIS à propos de la planisphère, la placerait au-dessus de l'écran du CD photos. Cette mappemonde montre la réalité de l'empire qui est relié à DE GAULLE, sauf l'Indochine.

Le Général donne lecture d'un texte (cf ci-joint) qu'il propose de voir figurer dans le musée.

Gil EMPRIN, après lecture de ce texte, souligne qu'il ne faut pas donner l'impression que tous les résistants ont été gaullistes, bien qu'il y ait eu union des résistants gaullistes et communistes pour que la France puisse retrouver sa place dans le concert international des nations.

Pierre FUGAIN fait l'éloge de ce texte et le trouve remarquable ; il faudrait lui donner une place à part dans le musée, en guise de conclusion par exemple.

Pierre BOLLE propose que ce texte soit envoyé aux membres du Conseil scientifique et que l'on y réfléchisse.

Anne-Marie GRANET, toujours à propos de ce texte fait remarquer que c'est un jugement de valeur qui est contemporain, et par le fait une relecture actuelle de la période.

De même, Gil EMPRIN considère qu'il ne faut pas donner une idée unanime de la résistance.

Pour conclure sur ce point, JC DUCLOS propose de faire reproduire le texte et de l'envoyer à tous les membres, de plus en collaboration avec le Général BOURDIS.

- Etablir une carte de "Tempire français" rattaché à la France Libre,
- refaire le montage du CD photos "De Londres à Berlin".

En ce qui concerne l'espace consacré aux maquis, il faut compléter l'information et réfléchir à l'introduction de nouvelles données.

Puis JC DUCLOS donne lecture du courrier de M. Henri MORSEL.

Pierre BOLLE répond aussitôt qu'un musée est un lieu jamais terminé, de plus cette lettre est utile, car elle permet de faire réfléchir, il donne ensuite son avis sur les points abordés dans ce courrier par M. MORSEL.

\* L'article de l'ouvrage "Résistance en Isère" n'est pas d'un seul auteur, mais de deux, Pierre BOLLE et Jean-François COLOMBIER, ce dernier ayant réalisé l'interview de 56 personnes, ce qui constitue un ensemble intéressant.

\* Le colloque organisé sous l'égide du CDJC en 1979, avait pour titre "Les Français et la question juive", sous la direction de Georges WELLER, André KASPI et Serge KLARSFELD.

\* A propos de la Résistance juive, en 1978 Pierre BOLLE fut le premier à écrire sur la M.O.I. et les partisans juifs.

\* La résistance spirituelle fut une réalité face à la persécution des juifs.

Gil EMPRIN fait remarquer qu'insister sur la spécificité juive dans les combats de la résistance est une erreur, ceux-ci veulent être des citoyens français à part entière.

Pierre FUGAIN donne son sentiment en rappelant qu'à l'époque, "les gars" ne se battaient pas en tant que Juifs, ils se battaient contre l'occupant et étaient des communistes athées.

Vital CHOMEL rejoint Pierre BOLLE dans son appréciation et indique que Monsieur DEREMEZ publie un article dans la prochaine livraison de "La Pierre et l'Écrit" qui s'intitule "Les Juifs dans l'Isère" (raffles, statut des juifs, réactions de la population et de l'administration).

Pierre BOLLE reprend la parole en indiquant qu'à l'heure actuelle, les historiens juifs sont très divisés, il ne faut pas que le musée soit le champ clos de ces oppositions.

JC DUCLOS propose de faire une réponse au courrier de M. MORSEL au nom du Conseil scientifique.

Anne-Marie GRANET note que ce musée n'est pas un lieu de la "mémoire militante" et fait la relation de la réaction d'une de ses étudiantes après la visite du CHRD de Lyon et du Musée de Grenoble : "Je suis sortie du CHRD, complètement écrasée, par contre après la visite du musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble, je suis sortie en me disant : j'ai envie de réfléchir."

JC DUCLOS propose que la partie consacrée à la M.O.I soit développée.

En ce qui concerne le point n°9, "Tépuration", JC DUCLOS propose une réflexion sur le sujet. Pour Pierre BOLLE, Michel CHANAL est l'homme de la situation, et pourrait faire un travail sur ce sujet. Le Conseil scientifique décide de l'évoquer dans la présentation permanente du musée.

La séance est levée à 17 heures.

Signataire : Jacques LOISEAU

MORSEL Henri  
10, rue Gauthier  
20400 ST MARTIN D'HERES  
TEL 76 61 79 00

74 - au sein de  
92 - 11 - 1 - page de, 570  
700

Grenoble le 4 novembre 1994

à Monsieur J.C. DUCLOS,  
Coordinateur du Musée de la  
Résistance et de la déportation,  
Grenoble.

Cher Monsieur,

Je vous remercie de m'avoir invité au conseil scientifique de votre musée le 10 novembre 1994 à 15 heures. Je ne pourrais malheureusement me rendre à votre invitation comme j'avais prévu de le faire à Lyon. Un tel horaire ne peut convenir qu'à des personnes extérieures à votre institution qui sont très rares. Je vous prie donc de m'excuser auprès des membres de ce conseil. Bien.

Je regrette d'autant plus de ne pas pouvoir me rendre à votre invitation que j'ai un certain nombre de remarques à faire concernant essentiellement le livre que votre musée a édité à l'occasion de l'ouverture du musée. Ce livre, intitulé Résistance en Isère, 148 p. juin 1994, ed. cent pages.

Invité par Monsieur Gribal et vous-même à faire partie de ce conseil, à la suite d'une soirée sur la Moi au Musée d'Alpinisme, j'ai eu l'honneur de vous présenter une certaine rétrospective, je vous rends compte ici succinctement de ma réaction face au chapitre intitulé "La question juive en Isère", pp. 67-69. Je ne suis d'ailleurs senti tout de suite un peu inquiet devant cette proposition, étant donné que tout votre projet muséologique et la plaquette qui l'accompagne, étaient déjà quasiment en place et que ma contribution d'historien n'a pas pu s'exercer, pour que l'appel qui m'était fait était trop tardif et que pour différentes raisons je n'ai malheureusement pas pu être présent aux deux réunions avant l'ouverture.

Je vous le dis tout est, j'ai été entêté et surtout étonné par le titre de chapitre de pages 67-69. Il s'agit d'un des chapitres consacrés à la résistance (p. 55), alors pour quoi ne pas avoir

Le titre de trois pages "La résistance dans la communauté juive" et  
sans doute son auteur ne voit - il pas - la résistance juive en Israël  
et a préféré choisir un titre qui fait référence au "Communaria  
général aux questions juives" de Xavier Vallat. Je trouve cela  
étrange et révélateur. Est-ce un détail dont vous n'avez pas  
à tenir compte ?

Deuxième aspect de ce chapitre. C'est extrêmement pauvre  
en renseignements, sur la résistance juive alors que le film de  
Claude Collin montre de nombreux juifs dans la MOI  
et leur rôle à Grenoble. D'autres témoignages ont été rassembles  
par Madame ELRAIN. Les documents qu'elle possède seraient d'être  
exploités et non de figures mal sur les photocopies, dans vos  
archives. La juifs et autres dans la résistance (l'encre) de tous les  
courants, politiques, de la résistance, y compris l'armée secrète.  
Il semble que l'auteur du chapitre n'ait pas vraiment réfléchi  
à la manière très spécifique de présenter la résistance juive, à la  
vue dans votre département.

Enfin, je remarque que sur trois pages consacrées à ces  
hommes, doublement tragiques, la dernière développe beaucoup  
le rôle des chrétiens dans le sauvetage d'enfants juifs. Ceci est en de-  
ni de la réalité sur la réorganisation juive (et) la relation avec certains  
prêtres ou pasteurs qui ont mis au point de nombreux sauvetages. Le  
portrait de pasteur Welfthal qui figure à côté de deux photos de juifs  
dans une partie aurait mérité de figurer dans le livre au chapitre  
de la lutte contre la déportation par exemple. Place ici et dans  
le contexte d'une présentation de "la résistance juive", il contribue encore  
à faire croire que si le salut de juifs c'est parce qu'ils ont été  
sauvés et non parce qu'ils ont fait de la résistance. Vous comparez  
- direz que l'enfer est de toute façon la communauté juive, l'âge  
qui elle peut se donner à elle-même et le sentiment qu'elle peut  
être le cœur fondé d'une résistance juive.

Cette expression de tristesse - la justice ... - et d'autres  
rapport à la page 23 - deuxième paragraphe : "Une bande  
d'écrite a été prise par la communauté juive". La documentation sur

3  
L'opinion a donc été primée dans ce forum. S'il y a de nos jours une  
question juive, je me demande dans quelle ténacité elle peut germer  
(répète à l'infini)? Je crois d'ailleurs savoir qu'au dernier moment  
il a été introduit dans l'exposition quelques nouvelles modifications, et  
ajouts. Croyez vous réellement que cela suffit?

Quoi qu'il en soit après avoir questionné quelques personnalités  
- très bien représentatives de la communauté juive, il semble que  
la critique soit unanime. Il s'agit moins du volume accordé  
à la résistance juive en France - encore que deux pages suffisent-  
elle? - que du détournement de l'attention que le titre et l'exposi-  
tion qui a été faite sur ce thème laisse planer.

Tout comprendrez que dans la clinique actuelle des  
affaires - non d'argent - mais de machabisme ou de patri-  
-alisme local - il est salutaire de dire que tous ceux qui  
ont été dans la résistance n'ont pas pour autant dans leur  
ensemble rejoint le camp de la lutte contre le racisme et  
l'antisémitisme par leur fait - à partir de 1943. A ceux-là  
et à bien d'autres, il est utile de dire que ce fait est des  
résistants, pas forcément de héros - je trouve d'ailleurs que  
le système de pouvoirs peut porter à l'historicisme - mais com-  
-plicité. Il y a des choses qui de temps en temps on ne  
peut toujours redécouvrir le cours des temps lorsqu'il s'agit de l'histoire  
de la résistance.

Voilà après, cher Dorian, l'opinion de quelques-uns  
de meilleurs.

Murice

Grenoble  
le 21 novembre 1994

Monsieur Henri Morsel  
16, rue Galilée  
38400 Saint-Martin d'Hères

Cher Monsieur,

Ayant moi-même beaucoup de difficultés à participer aux réunions des conseils scientifiques dont je suis membre, je comprends parfaitement les vôtres. Serions-nous cependant plus nombreux si elles se tenaient en soirée ?

Quand nous avons annoncé que le musée que nous réalisons, rue Hébert, évoluerait et se transformerait au fil des débats et des progrès de la connaissance historique, ce n'était pas une déclaration de pure forme. De ce point de vue, la lettre que vous m'avez adressée, le 4 novembre dernier, et que je me suis autorisé à lire aux membres du conseil scientifique du Musée, ce 16 novembre, est de nature à susciter la discussion et lever des ambiguïtés. Aussi vous en suis-je très reconnaissant. Les éléments de réponse qui suivent résumant par ailleurs l'avis général du conseil scientifique du Musée.

1. L'article de notre publication "Résistance en Isère", qui suscite vos critiques, n'est pas d'un seul mais de deux auteurs. Le second étant M. Jean-François Colombier dont nous avons beaucoup apprécié l'intervention, lors du cinquantième du C.D.J.C. (reprise depuis dans le numéro de septembre-décembre 93 du Monde juif). J.F. Colombier prépare de plus une thèse sur "Les Juifs dans le département de l'Isère pendant la Seconde Guerre mondiale" sur la base d'une soixantaine d'entretiens enregistrés dont la revue Diaspora a déjà publié des extraits.

2. Nous reconnaissons que l'usage de l'expression "la question juive" aurait dû être évitée. Je dois vous avouer que je n'en avais moi-même pas conscience avant de connaître les réactions de Mme Elzalm en mai dernier. Le titre de plusieurs colloques, en effet, avait repris ces termes, et notamment celui qu'avait organisé le C.D.J.C. en 1979 "Les Français et la question juive", sous la direction de G. Weller, André Kaspi et Serge Karsfeld (publié en 1981 aux éditions S. Messinger).

3. Vous dites que "l'auteur n'a pas vraiment réfléchi à la manière très spécifique de présenter la résistance juive, bien réelle dans notre département". Le conseil

scientifique fait remarquer, à ce propos, que Pierre Boile fut le premier à évoquer le rôle des F.T.P.-M.O.I. à Grenoble dans un ouvrage d'histoire (Histoire de Grenoble, Privat, 1978). Dans "Résistance en lettres" où, limités en pages, nous avons dû nous contondre à de très brefs articles, Pierre Boile consacre une quinzaine de lignes à la M.O.I. et au Bataillon Liberté, évoquant aussi les Ecclésiastes Israélites ainsi que l'Organisation Juive de Combat. Il ne semble pas, par ailleurs, qu'aucun des Résistants juifs, n'ait revendiqué son engagement dans la Résistance au nom de son identité juive. Le fait d'avoir, à la demande de Mme Elkaïm, ajouté la mention de "combattant juif", à quelques uns des noms que nous évoquons dans le musée, celui de Marco Lipszyc, par exemple, a suscité des réserves (voir ci-joint, copie de la déclaration que nous a adressé la famille de M. Lipszyc).

4. Des Juifs s'engagent dans la Résistance, donc, et d'autres, qui ne le sont pas, ne peuvent supporter d'assister, passifs, au sort qui leur est réservé. Ce sont des chrétiens, catholiques ou protestants - qui, d'une résistance spirituelle, iront pour certains jusqu'à la résistance armée - mais aussi des laïques, tel le doyen Gosee dont on a dit de sa maison de La Tronche, pendant l'occupation, qu'elle était un véritable "ghetto". Ces informations nous paraissent à leur place dans la publication.

Je voudrais enfin vous dire combien je suis ému et étonné lorsque vous dites avoir l'impression, avec la Communauté juive de Grenoble, que ce musée et sa publication souffrent là d'un "détournement de sens". Ému, très sincèrement, parce que si tel est le cas, il faut y remédier au plus vite et étonné, car aucun des membres de cette communauté, reçus au Musée depuis son ouverture, ne m'ont fait part d'une telle impression.

Étudiant les quelques points du programme muséographique qui devaient faire l'objet de réaménagements, le conseil scientifique du Musée a d'ailleurs part considéré que le M.O.I. et l'actions du bataillon "Liberté" devaient faire l'objet d'un traitement plus développé. De cela, comme de ce qui précède, je souhaite repartir avec vous.

Veuillez croire, cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Claude Duclos  
Conservateur du Musée  
de la Résistance et de la  
Déportation de l'Isère

heu, soumgnes,

- Denise FORTIN (Veuve de Marco LIPSZYC)  
demeurant = "Le Jardin" - Liere longue  
38710 NENS.
- Cathie LIPSZYC (fille de Marco LIPSZYC)  
demeurant = Rue L'Imperial B.  
29. Av Paul Arenu  
06000 NICE
- Martine WHITCOE nee LIPSZYC (fille de Marco LIPSZYC)  
demeurant = 1115 Coyns Place  
WILMINGTON  
DELAWARE 19805. USA.

nous opposons formellement à ce que toute photo ou inscription officielle concernant Marco LIPSZYC soit accompagnée d'un sigilob à caractère religieux.

Par cette décision, nous entendons faire respecter l'idéal philo qui de Marco LIPSZYC, qui se doit être appartenant à la religion, quelle qu'elle soit -

D. Fortin Fait à Nens le 26 Juillet 1994

D. FORTIN

E. LIPSZYC.

M. WHITCOE

# le dauphiné

SUPPLÉMENT GRATUIT

LIBÉRE

Un nouveau Musée  
de la Résistance  
et de la Déportation  
à Grenoble

**PRÉSERVER  
LA MÉMOIRE**

" Tant que nous

nous souvenons

tout est possible



Un Musée pour le souvenir  
Photo Jacques GILBERT

AVEC  
LA PARTICIPATION  
DU CONSEIL GÉNÉRAL  
DE L'ISÈRE

"Un vigoureux gène de résistance  
et d'opposition signale le Dauphiné.  
Cela peut être inconmode au dedans,  
mais c'est notre salut contre l'étranger"

Jules Michelet  
Jean de la France 1861



Le Monde  
1<sup>er</sup> juillet 1994

Grenoble inaugure son nouveau Musée de la Résistance

## Une « maison » pour habiter le souvenir

A la veille du cinquantième anniversaire de la libération de Grenoble, le 22 août 1944, Alain Carignon, maire (RPR) de la ville et président du conseil général de l'Isère, inaugure, vendredi 1<sup>er</sup> juillet, le nouveau Musée départemental de la Résistance et de la déportation. Ce lieu de « mémoire vive » devrait accueillir au moins trente mille visiteurs chaque année, dont la moitié de scolaires.

*« Pour prier comme il nous plaît, si nous sommes religieux. Pour écrire ce qu'il nous plaît, si nous sommes poètes. »* Cet ouvrage, emprunté aux *Écrits de guerre* d'Antoine de Saint-Exupéry, cède la visite du très remarquable Musée de la Résistance et de la déportation dont vient de se doter le département de l'Isère.

Le message est clair, comme est limpide la symbolique de la dernière salle. Au sol git le drapeau nazi. Une colonne, fichée au cœur de la croix gammée, se dresse vers l'effigie de la République dont elle arbore, en lettres de lumière, les principes intangibles : « liberté, égalité, fraternité ». Aux quatre points cardinaux, d'autres colonnes, animées par des images témoignant de l'actualité des idéologies néo-fascistes, exhortent à la « vigilance » et à la « réflexion »...

Autant que de la richesse de sa collection, composée de plus de 5 000 objets, affiches, photographies et documents inventoriés, la nouvelle « maison » de la Résistance dauphinoise, longtemps logée à l'étroit (1), tire parti d'une muséographie et d'une scénographie modernes, mêlant intimement — comment en trait-il autrement ? — le genre

didactique et le registre émotionnel.

Au fil d'un cheminement ascendant conçu comme « libérateur », quatre temps forts évoquent « les spécificités de l'Isère » durant les années noires, commente le conservateur des lieux, Jean-Claude Duclos. L'entrée en résistance, d'abord, pour laquelle sont convoquées les figures de Marie Reynoard, initiatrice du mouvement Combat, de René Gosse ou celles d'Eugène Chavast et de ses amis de la SFIO, futurs francs-tireurs.

### Témoignages saisissants

Les maquis alpins, ensuite, dont Grenoble est désignée par la BBC, dès 1943, comme la « capitale ». La répression et la déportation, encore, dont trois portes de cellules de la Gestapo, gravées de noms et d'inscriptions, constituent l'un des témoignages les plus saisissants. La réunion de Méaudre du 21 janvier 1944, enfin, au cours de laquelle les principaux responsables de la Résistance décidèrent d'unifier leur action pour la restauration des valeurs républicaines, au sein du Comité départemental de libération nationale.

Les associations de résistants et de déportés sont, bien sûr, très engagées dans la vie du nouvel établissement. Pas moins de vingt-sept d'entre elles se sont regroupées au sein d'une association du musée. « Nous avons réussi non pas à gommer nos différentes sensibilités, mais à les surmonter », se félicite son président, Jean Paquet. Ce n'est pas, s'agissant d'une période de notre histoire dont les plaies ne sont pas toutes cicatrisées, le moindre réquisit.

PIERRE LE MIR

(1) Depuis 1946 existait à Grenoble, rue Jean-Jacques-Rousseau, dans l'appartement où naquit Stendhal, un Musée de la Résistance disposant de 170 mètres carrés seulement. Le nouveau bâtiment s'étend sur 1 200 mètres carrés répartis sur trois niveaux, dont 500 mètres carrés d'exposition permanente et 60 mètres carrés d'exposition temporaire. Son coût s'est élevé à 17 millions de francs, dont 14,5 millions de francs émanant du conseil général de l'Isère. Le solde a été pris en charge par le ministère de la Culture (2 millions) et par celui des anciens combattants (0,5 million).

► Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, 14, rue Hébert, Grenoble. Tél. : 76-42-38-53. Jusqu'au mois d'avril 1995 sont présentés, en complément de l'exposition permanente, des dessins de Jacques Barré, dit « Abdon », réalisés en 1943 et 1944, dans les maquis.



# Le concept



## Les objectifs du projet

Dans le cadre de ce projet, les objectifs du Musée de la personne sont les suivants :

- Offrir une **formation en histoire orale** à des Montréalais qui pourront ensuite agir en tant que **personnes-ressources** pour la communauté;
- Utiliser les **histoires de vie** pour faire découvrir au public la communauté chinoise dans toute sa **diversité**;
- Participer à la **mise en valeur du patrimoine culturel** de la communauté sino-montrealaise;
- Développer un **partenariat** avec des organismes / individus de la communauté sino-montrealaise pouvant mener à la réalisation de projets ultérieurs.

